BIBL. NAZ.
VITT. EMANUELE III
141
B
37
NAPOLI

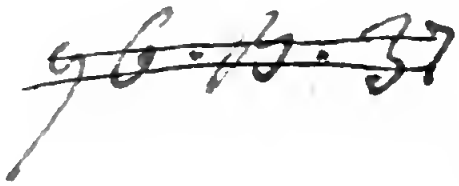

MÉMOIRES

POLITIQUES

ET MILITAIRES.

TOME TROISIEME

MÉMOIRES

POLITIQUES

ET MILITAIRES,

Pour ſervir à l'Hiſtoire de Louis XIV & de Louis XV,

Compoſés ſur les Pieces originales, recueillies par ADRIEN-MAURICE, Duc de NOAILLES, Maréchal de France & Miniſtre d'Etat.

Par M. l'Abbé MILLOT, *des Académies de Lyon & de Nancy.*

TOME TROISIEME.

A MAESTRICHT,

Chez J. E. DUFOUR & PH. ROUX, Imprimeurs & Libraires, aſſociés.

M. DCC. LXXVII.

MÉMOIRES

POLITIQUES ET MILITAIRES,

Pour ſervir à l'Hiſtoire de LOUIS XIV *& de* LOUIS XV.

SUITE DE LA SECONDE PARTIE.

LIVRE HUITIEME.

QUOIQUE l'on eût en Eſpagne des forces ſupérieures à celle des ennemis, rien n'étoit plus difficile que de remporter ſur eux de grands avantages. Il falloit abſolument prendre Tortoſe, qui leur ouvroit l'entrée de la Valence : il falloit pour cela vaincre tant d'obſtacles, que Berwick jugeoit l'exécution impoſſible s'ils manœuvroient bien. Mais comme on pou- 1708.

Projets pour la campagne.

1708. voit espérer qu'ils feroient des fautes, & que la science militaire jointe au courage surmonteroit les difficultés, on résolut à Versailles de commencer la campagne par ce siege. Tandis que le Duc d'Orléans le feroit, le Duc de Noailles devoit faire une diversion dans les montagnes, pour s'ouvrir ensuite la communication avec son armée, & tenter d'autres entreprises.

Le Duc d'Orléans fait rappeller Berwick.

Le Prince étoit allé en France : il hâta son retour à Madrid, & il arriva le 11 Mars. Berwick qui lui déplaisoit, qui dès-lors ne pouvoit plus servir sous lui utilement, fut rappellé, non sans regret de la part du Roi d'Espagne : le Comte de Bezons le remplaça, & l'on devoit se repentir un jour de ce choix. Les préparatifs furent lents à l'ordinaire, malgré toute l'activité du Duc d'Orléans, moins encore du côté de l'Espagne que de celui de la France, d'où il attendoit de l'argent & du canon. Louis XIV venoit d'échouer dans un projet hardi, qu'il avoit formé contre l'Ecosse en faveur du Prétendant : la descente n'avoit pu s'exécuter, & cette nouvelle dépense perdue ajoutoit de nouvelles difficultés aux affaires.

Lenteurs des préparatifs.

1708.

On marche à Tortoſe malgré de grands obſtacles.

Enfin, les troupes ſe mirent en mouvement les premiers jours de Mai. On avoit conſtruit des ponts pour le paſſage des rivieres : le débordement les rompit ; on fut contraint d'aller chercher les ponts de Fraga & de Lérida, pour paſſer la Cinca & l'Ebre. On attendoit du Languedoc un convoi de vivres compoſé de plus de cent tartanes : une eſcadre Angloiſe en ſaiſit ou diſſipa la plus grande partie : il falloit attendre encore pour y ſuppléer. Heureuſement les ennemis, ſoit par incapacité ou par foibleſſe, ne profiterent pas des avantages que la ſituation des lieux leur procuroit. Le Chevalier d'Asfeld joignit l'armée avec les troupes qu'il commandoit en Valence. Un détachement ſurprit dans les défilés des montagnes ceux qui les gardoient, tua quatre à cinq cents hommes, en fit priſonniers un plus grand nombre.

Priſe de cette place.

Tortoſe fut inveſtie le 12 Juin, & demanda le 11 Juillet à capituler. La garniſon ſortit le 15 avec les honneurs de la guerre ; mais la déſertion y fut ſi conſidérable, que d'environ trois mille ſept cents hommes qu'il y avoit au commencement du ſiege, il

1708. n'en reſta pas douze cents à l'ennemi.

Courage & généroſité du Duc d'Orléans.

Cette conquête fut en grande partie le fruit de la valeur & de la généroſité du Duc d'Orléans. Il venoit tous les matins donner les ordres dans une tente, à la queue de la tranchée. Ses bienfaits comme ſa préſence excitoient l'ardeur du ſoldat. Loin de vouloir s'approprier la gloire d'autrui, il écrivit au Roi qu'il ne pouvoit rendre trop bon témoignage de tous les Officiers; & que ſans les ſoins & le courage du Comte de Bezons, il n'auroit pu venir à bout d'une choſe ſi difficile dans un pays ſi ingrat.

Noailles en Catalogne.

Le Duc de Noailles fit plus de ſon côté qu'il ne ſembloit en état de faire. Il ne trouva dans ſa Province de Rouſſillon ni les vivres, ni l'argent qu'on avoit promis : les choſes les plus néceſſaires manquoient aux troupes, & il annonça que tout étoit à craindre pour l'avenir, ſi l'on ne remédioit promptement au mal. Après des retardements forcés dont il gémiſſoit, il entra le 8 Mai en Lampourdan, pour faire une diverſion, & ſubſiſter aux dépens de la Catalogne. Il alla camper juſqu'aux bords du Ter, à une lieue

Il impoſe à l'ennemi.

de Girone. Les ennemis étoient retranchés de l'autre côté de la riviere, dans un poſte inattaquable. Il reſta dix-huit jours en leur préſence; il s'avança même pour les canonner, & ſoutint toujours un air de ſupériorité qui les empêchoit de rien entreprendre. 1708.

Il reçoit ordre de renvoyer une partie de ſes troupes.

Après cette diverſion utile, il comptoit paſſer en Cerdagne, dès que le Duc d'Orléans marcheroit dans la plaine d'Urgel, comme on en étoit convenu, pour ſe joindre à lui, & faire enſemble le ſiege de Cardone. Mais il reçut le 23 Juin un ordre d'envoyer ſix Bataillons & trois Régiments de Dragons de ſa petite armée, au Maréchal de Villars, qui commandoit en Provence. Tandis que les ennemis faiſoient paſſer d'Italie des troupes en Catalogne, il paroiſſoit fort étrange qu'on en tirât de Catalogne pour les faire paſſer du côté de l'Italie. C'eſt ce qu'il obſerve dans une lettre au Duc d'Orléans. Avec ſix Bataillons & dix Eſcadrons qui lui reſtoient, ſe voyant réduit à défendre la frontiere, ayant à garder onze places, une citadelle & cinq châteaux, il ſentit l'impoſſibilité abſolue d'exécuter les projets pour leſquels il avoit tout préparé. Il pro-

Beſoin qu'il en avoit.

Lettre du 26 Juin.

1708. pose au Duc d'Orléans de demander à la Cour un contre-ordre, dans l'idée que Villars n'avoit pas besoin de ce renfort. „ Après cela, dit-il, quelque „ bonté que vous ayez pour moi, ne „ songez, s'il vous plaît, qu'au bien des „ affaires & de la chose publique..... „ Rien n'est plus important pour ou- „ vrir une communication avec l'ar- „ mée de V. A. R. que de me met- „ tre en état de pouvoir aller au-de- „ vant d'elle. Si je puis y parvenir, „ & avoir la satisfaction de servir sous „ ses yeux & à ses ordres, peut-être „ serai-je assez heureux de trouver „ quelque occasion de lui plaire, & „ de mériter les bontés dont elle m'ho- „ nore depuis si long-temps. ”

Il ne veut que le plus grand bien public.

Avant de recevoir ces nouvelles, le Duc d'Orléans lui avoit envoyé des ordres, conformes aux projets concertés pendant l'hyver. Sa situation en devint plus embarrassante ; d'un côté, il devoit obéir, de l'autre, il ne devoit pas perdre de vue la sûreté de la frontiere. Il s'adressa au Ministre, pour avoir un ordre précis du Roi, qui pût régler sa conduite : le Roi marqua dans une dépêche : „ Je me remets entiérement „ à vous de faire ce que vous croirez

Confiance que lui marque Louis XIV.

Le Roi au Duc de Noailles. Juillet. 3

„ plus convenable au bien de mon „ ſervice, & me perſuade que votre „ premier objet ſera de mettre en ſû- „ reté la frontiere du Rouſſillon.... „ Je vous laiſſe la liberté entiere de „ prendre de concert avec mon neveu „ le parti que vous jugerez le plus „ avantageux. " Cette marque de confiance étoit peu commune, dans un temps où les fautes des Généraux & les malheurs de l'Etat inſpiroient de juſtes inquiétudes. 1708.

Noailles, malgré la diminution de ſes forces, reſta juſqu'au 22 Juillet dans la Catalogne, du côté de Roſes. Les ennemis ayant paſſé le Ter, il ne lui reſtoit d'autre parti à prendre que de rentrer dans le Rouſſillon : il y cantonna les troupes. Deux Régiments de Dragons qu'il avoit encore, partirent pour le Dauphiné, où l'on craignoit les entrepriſes des Piémontois. La communication projettée, dont le principal objet étoit la priſe de Girone, devint impoſſible même au Duc d'Orléans. Ainſi le reſte de la campagne fut ſtérile de ce côté-là. Peu s'en fallut que Tortoſe ne retombât entre les mains de l'ennemi. Le Comte de Stahremberg, célebre Général Autrichien, On ne peut exécuter la jonction. Fin de cette campagne.

1708. s'empara de nuit d'une porte de la ville & d'un fauxbourg, le 4 Décembre; mais la garniſon le repouſſa après un combat opiniâtre. Le Chevalier d'Asfeld acheva preſque la réduction de la Valence, en ſe rendant maître d'Alicante & de Dénia.

Pertes de l'Eſpagne au-dehors.

Oran avoit été pris par les Maures en Janvier; les Anglois s'emparerent ſans peine de la Sardaigne le 15 Août, & de Port-Mahon le 29 Septembre; l'infidélité & la trahiſon leur procurerent ces conquêtes. On voyoit tomber par lambeaux la vaſte Monarchie d'Eſpagne. On pouvoit s'en conſoler, pourvu qu'on ſe maintînt dans le centre; ce qui devenoit plus difficile de jour en jour.

Malheureuſe campagne de Flandre.

Toutes les meſures de Louis XIV tournoient, par une ſorte de fatalité, au malheur des deux Couronnes. La campagne de Flandre, dont il avoit attendu beaucoup de ſuccès, attira de nouvelles diſgraces. Le Duc de Bourgogne y commandoit une grande armée, ayant ſous lui Vendôme, ſi capable de fixer la fortune. Mais une funeſte méſintelligence entre le Conſeil du Prince & ce Général, tandis qu'Eugene & Marlborough étoient

auſſi redoutables par leur union que par leurs talents, entraîna une ſuite de fautes qui favoriſerent les vues de l'ennemi. Vendôme joignoit à ſes talents militaires, & à ſon courage héroïque, des défauts très-dangereux, la négligence & la molleſſe hors de l'action, & une exceſſive confiance qui l'empêchoit de prévoir les dangers, de prendre toutes les meſures convenables (1). Plus il éprouva de contradictions, plus il étoit expoſé à faire de fauſſes démarches. Les affaires en ſouffrirent infiniment. On fut battu à Oudenarde; on ne put empêcher le ſiege de Lille; on ne put ſecourir une place ſi importante. Le Maréchal de Boufflers la défendit près de quatre mois, & ne la rendit que par un ordre exprès du Monarque. C'étoit un héros citoyen. 1708.

Avant même d'eſſuyer ce nouveau malheur, Louis XIV, qui voyoit ſon Royaume ruiné pour l'établiſſement de ſon petit-fils, crut devoir lui annoncer d'avance une réſolution preſque inévitable. L'Angleterre & la Hollande

Les ennemis veulent forcer Philippe à abandonner l'Eſpagne.

(1) Voyez les Lettres du Duc de Bourgogne, parmi les *pieces détachées*.

1708. refuſoient d'entendre aucune propoſition de paix, à moins que pour préliminaires, on ne cédât l'Eſpagne & les Indes à l'Archiduc. Louis en informa plus d'une fois ſon Ambaſſadeur, afin que Philippe ne l'ignorât point. Mais le jeune Roi, dont le caractere avoit bien plus de force qu'on ne le croyoit d'abord, étoit réſolu de périr plutôt que d'abandonner ſa Couronne. Amelot aſſura qu'il le feroit, & que perſonne n'étoit plus capable d'exécuter une pareille réſolution.

M. Amelot au Roi, 5 Novembre.

Il eſt réſolu de périr plutôt.

Philippe V à Louis XIV, 12 Novembre.

Philippe s'en étoit expliqué dans pluſieurs lettres. Après la reddition de Lille, ſes ſentiments furent les mêmes; il dit à ſon grand-pere : „ J'étois pénétré de ce que vous écriviez „ à M. Amelot des prétentions chimériques & inſolentes des Anglois „ & des Hollandois, pour les préliminaires de la paix : jamais on n'en „ avoit vu de pareilles; & je ne veux „ pas ſeulement croire que vous puiſſiez les écouter, vous qui par vos „ actions vous êtes rendu le plus glorieux Roi du monde. Mais je ſuis „ outré qu'on puiſſe ſeulement s'imaginer qu'on m'obligera à ſortir d'Eſpagne, tant que j'aurai une goutte

„ de ſang dans les veines. Cela n'ar-
„ rivera certainement pas : le ſang qui
„ y coule n'eſt pas capable de ſoute-
„ nir une pareille honte. Je ferai tous
„ mes efforts pour me maintenir ſur
„ un trône où Dieu m'a placé, & où
„ vous m'avez mis après lui ; & rien
„ ne pourra m'en arracher ni me le
„ faire céder que la mort. Je ne doute
„ pas que vous n'approuviez ces ſen-
„ timents, & que vous ne ſoyez en-
„ tiérement porté, & par votre gloi-
„ re, & par l'amitié que vous voulez
„ bien avoir pour moi, à les ſoute-
„ nir.... Mais ſouffrez que je vous prie
„ inſtamment d'écouter votre cœur,
„ l'amour que vous avez pour la gloi-
„ re, & même celui que vous avez
„ pour la France, qui vous parlent
„ en ma faveur ; & de penſer que ceux
„ qui vous conſeillent le contraire,
„ ne connoiſſent pas ſes véritables in-
„ térêts, puiſqu'il ne peut y avoir de
„ plus grand malheur pour elle que
„ de perdre l'union de l'Eſpagne, &c."

1708.

Il le déclare d'une maniere touchante à Louis XIV.

Il eſt parlé dans cette lettre de la méſintelligence entre les Généraux François. Philippe en témoigne ſon chagrin, & dit qu'il en auroit davantage ſi le Roi manquoit d'autres Généraux:

Méſintelligence des Généraux François.

1708. il désigne le Prince de Conti, dont il a toujours entendu parler *comme d'un homme capable de commander une armée & très-aimé du peuple.* Si les preuves de talent & de courage avoient décidé les choix de la Cour, sans d'autres motifs particuliers, le Prince de Conti ne seroit pas demeuré en effet dans l'inaction.

Voici la réponse de Louis XIV, également intéressante par le fond des choses, & par la maniere dont il s'exprime :

Sentiments de Louis pour le Roi d'Espagne.

Louis XIV à Philippe V, 26 Novembre.

„ Je trouve encore & je remarque „ avec plaisir, dans votre lettre du 12 „ de ce mois, les mêmes assurances „ que vous m'aviez déja données de „ l'élévation de vos sentiments ; & „ vous ne devez pas douter qu'elles „ n'augmentent le desir que j'ai tou„ jours eu de vous maintenir dans le „ rang où il a plu à Dieu de vous „ placer. Vous voyez que jusqu'à pré„ sent j'ai fait les derniers efforts pour „ vous y conserver ; & je n'examine „ pas si le bien de mon Royaume le „ démandoit. J'ai suivi les mouvements „ de la tendre amitié que j'ai toujours „ eue pour vous ; & vous pouvez vous „ assurer qu'ils me conduiront aussi

„ long-temps, que l'état des affaires
„ me permettra de les écouter pré- 1708.
„ férablement à toute autre conſidé-
„ ration. Celle des intérêts de V. M. a
„ été pour moi la premiere ; & c'eſt
„ pour elle principalement que je ſou-
„ haite dans la fin de cette campagne
„ des événements aſſez heureux, pour
„ donner de nouveaux moyens de con-
„ tinuer la guerre. Les mauvais ſuccès
„ en ſont ordinairement attribués aux
„ Généraux chargés de la conduite des
„ armées, & l'on oublie ce qu'ils ont
„ fait de mieux dans les temps précé-
„ dents, pour les condamner plus ai-
„ ſément ſur les fautes préſentes. Mais
„ le public ſe trompe ſouvent dans ſes
„ jugements ; & la prévention le porte
„ auſſi facilement à blâmer ceux qui
„ ſont en place, qu'à louer ceux qu'il
„ n'a point vu occuper des emplois
„ propres à faire connoître leurs ta-
„ lents. Vous avez dû remarquer cette
„ vérité depuis que vous régnez. Il y
„ a long-temps que j'en fais l'expé-
„ rience, & je ſouhaite que la vôtre
„ devienne auſſi longue. Je n'oublie-
„ rai rien pour y contribuer, & pour
„ vous donner de nouvelles preuves
„ de la tendre amitié que j'ai pour
„ vous. ”

Il excuſe les Généraux, que le public juge trop ſévérement.

1708. Réflexions sur la lettre du Monarque.

Cette lettre fournit matiere à beaucoup de réflexions : le Lecteur les fera de lui-même. On conviendra que le public eſt ſouvent injuſte à l'égard des Généraux malheureux : chacun les juge ſévérement : très-peu d'hommes ſont dignes de les bien juger. Mais il n'en eſt pas moins certain que, dans une guerre ſi malheureuſe, les fautes palpables de pluſieurs des Généraux, quel qu'en fût le principe, ignorance ou paſſion de leur part, ou mauvaiſes meſures de la Cour, il eſt certain, dis-je, que ces fautes exciterent les juſtes plaintes de la France, qui en étoit la victime. On louera la généreuſe tendreſſe du Roi pour ſon petit-fils; mais on s'étonnera que ſa *premiere conſidération* ne fut pas *ce que demandoit le bien de ſon Royaume.* Un Roi peut-il donc ſacrifier l'Etat à ſa famille? Le peut-il même à ſa propre gloire? Ou plutôt ſa gloire comme ſon devoir, n'eſt-elle pas de tout rapporter au bien de l'Etat? Louis le ſentoit ſans doute, & il ſoupiroit pour la paix. Ce ſentiment devint plus fort, quand il vit la citadelle de Lille tomber au pouvoir des ennemis le 8 Décembre.

Cabales en Eſpagne im-

Philippe, inébranlable dans ſa réſo-

lution, avoit cependant à craindre, outre les ennemis du dehors, de nouvelles cabales inteſtines. Le nombre des mécontents augmentoit autour de lui. Selon les mémoires de St. Philippe, le Duc d'Orléans entretint le feu de la diſcorde, en s'uniſſant avec quelques Seigneurs contre la Princeſſe des Urſins, *qu'il vouloit faire chaſſer*, & contre Amelot qui la ſoutenoit. Il faudroit des preuves d'une pareille imputation, ainſi que d'autres faits graves rapportés par le même Auteur ſur le compte des François, dont quelques-uns ſont faux, & pluſieurs très-exagérés. Il eſt vrai que le Duc d'Orléans donna des ſujets de plainte à la Cour d'Eſpagne; qu'il blâma en différentes occaſions les ordres & la conduite du Roi; qu'il fit de ſa propre autorité des choſes ſur leſquelles il convenoit de lui écrire. Philippe le manda en ſecret à Madame de Maintenon, pour qu'elle en avertît en cas de beſoin Louis XIV; & il le fit avec la plus grande retenue, touché des obligations qu'il avoit à ſon oncle, ne voulant pas qu'*on crût qu'il trouvât la moindre choſe à redire à ſa conduite*. Quelques propos indiſcrets du

1708.

putées au Duc d'Orléans.

Torts de ce Prince.

Lettre du 13 Août.

1708. Duc, assez naturels dans le besoin où il se trouvoit de troupes & de subsistances, venoient de mécontentement plutôt que de mauvaise volonté. Il avoit envoyé à Madrid un homme de confiance, pour solliciter ce qu'il jugeoit nécessaire. Il écrivit ensuite à la Princesse des Ursins une lettre qui semble propre à dissiper les soupçons : la voici.

Lettre honnête qu'il écrit à Madame des Ursins.

Lettre du 29 Septembre.

„ Si vous êtes contente, Madame, „ de la maniere dont Tanqueux s'est „ acquitté de la commission que je lui „ avois donnée à Madrid, je ne le suis „ pas moins du compte qu'il m'a rendu „ de ce que vous l'avez chargé de me „ dire. Je commencerai même par „ vous en remercier : car je regarde „ comme une marque d'amitié de votre part, de ne me point laisser ignorer les beaux discours, qui sont venus très-mal à propos jusqu'à vous. „ A vous parler naturellement, je puis „ fort bien être blessé lorsque je trouve „ de l'opposition dans les projets que „ j'ai formés, lorsqu'ils m'ont paru „ raisonnables. Mais je suis incapable „ d'aller au personnel, ni de m'échapper en rien qui puisse inviter au moindre repentir. J'en sais assez pour savoir qu'en pareil cas, c'est se man-

„ quer à ſoi-même ; & je puis dire
„ avec vérité que dans le cours de ma 1708.
„ vie, j'ai été ſur cela d'une attention
„ que j'ai pouſſée juſqu'au ſcrupule.
„ C'en eſt aſſez pour vous faire voir,
„ Madame, le cas qu'on doit faire une
„ autre fois de ſemblables diſcours.
„ Solide comme vous êtes, je ne ſuis
„ pas en peine qu'ils ne trouvent point
„ d'accès chez vous. Auſſi puis-je vous
„ dire que vous êtes une perſonne du
„ monde, de qui je craindrois le plus
„ de bleſſer l'opinion, & cela par l'eſ-
„ time & l'amitié que j'ai pour vous. "
Ces commencements de brouillerie ne laiſſent pas d'annoncer de loin quelques orages.

Mort du Maréchal de Noailles, annoncée à ſon fils par le Roi.

Le Duc d'Orléans partit de Madrid à la fin de Novembre, après y avoir concerté les préparatifs de la campagne prochaine. Le Duc de Noailles pourvoyoit à tout dans le Rouſſillon, où ſa ſanté étoit languiſſante. Il y apprit par une lettre du Roi même la mort de ſon pere. „ La perte que vous
„ venez de faire, du Maréchal de
„ Noailles votre pere, lui marquoit
„ Louis XIV, ne contribuera pas à
„ vous rétablir. Vous ſavez l'amitié
„ que j'ai toujours eue pour toute ſa

Le Roi au Duc de Noailles, 6 Octobre.

1708. „ famille. Vous ne devez point douter de celle que j'ai pour vous ; & „ je vous en renouvelle les assurances „ dans cette occasion : je souhaite qu'elles puissent servir à votre consolation. " Consolation bien nécessaire à la sensibilité du fils le plus tendre, le plus respectueux & le plus chéri. Je renvoye à la fin de ce volume une lettre où il exhale sa douleur dans le sein du Cardinal son oncle.

Ses vertus. Peu de Courtisans avoient été aussi attachés à la personne du Monarque, peu de citoyens aussi dévoués au bien de l'Etat, peu de peres aussi dignes de la tendresse & de la vénération de leur famille, que le Maréchal Anne-Jules de Noailles. Dans les lettres qu'il écrivit au Duc, on reconnoît par-tout l'homme sage, le vrai Chrétien & le zélé patriote. Il lui donnoit les meilleurs avis sur les opérations militaires ; il applaudissoit à sa conduite & à ses succès, en homme éclairé & impartial ; il s'intéressoit à sa gloire & à son avancement, non avec l'avidité de l'ambition, mais avec l'amitié paternelle ; il gémissoit des fautes d'autrui & des maux publics, sans aigreur ni malignité ; enfin, dans ce commerce

intime, il n'inſpiroit que des ſentiments dignes d'éclater au grand jour. 1708.

„ Rien ne ſeroit plus glorieux pour „ vous, dit-il dans une de ſes lettres, „ & en même-temps plus néceſſaire „ pour les affaires du Roi, que de faire „ le ſiege de Girone & le prendre; & „ vous dites fort bien que, dans un „ autre temps, le ſiege ſera fait par un „ autre, & que vous n'en aurez plus „ la gloire. Mais vous avez un trop „ bon eſprit & un trop bon cœur, „ pour préférer vos intérêts particu- „ liers au ſervice d'un maître à qui „ nous ſommes ſi obligés, & au bien „ de la patrie. Je vous ai toujours „ connu dans ces principes-là, & j'eſ- „ pere qu'avec l'aide de Dieu, vous „ ne vous en départirez jamais." Telles avoient toujours été ſes maximes. Ses maximes de bon citoyen. Lettre du 7 Juin 1707.

La vive douleur que lui cauſoient les déſaſtres de la France abrégéa ſes jours, ainſi que le chagrin de voir le Cardinal de Noailles en bute à la perſécution pour le Livre de Queſnel. Il reſſentoit le contre-coup des préventions du Roi contre ſon frere. Il marquoit à ſon fils : „ Je ſuis ici dans la „ foule avec nulle diſtinction, ni mar- „ que qu'on ſe ouvienne des longs ſer- Ses chagrins au ſujet du Cardinal ſon frere. Du 3 Octobre 1707.

1708. „ vices rendus, qui n'ont peut-être „ pas été auſſi bons qu'il auroit fallu: „ mais je n'ai pas manqué de zele ni „ d'attachement. Mon pauvre frere eſt „ perſécuté par les Jéſuites, au-delà „ de ce que vous pouvez croire. Les „ Janſéniſtes ſont enragés contre lui, „ (1), & les Moliniſtes le ſont en- „ core plus. Cela me fait une peine „ infinie, & une quantité d'autres pe- „ tits incidents qui me renouvellent la „ mélancolie qui a fait tout mon mal „ de l'année paſſée. Il faut ſouffrir, & „ tâcher d'en profiter. "

Malheur au ſein de la Cour.

C'eſt ainſi que la faveur de la Cour ſe changeoit en amertume. Tout devenoit cabale autour du trône, tandis que la France étoit déchirée par la guerre la plus affreuſe. Les intriguants & les fanatiques ſembloient réunis, quoique diviſés entre eux, pour agrandir & envenimer les plaies de l'État; les bons citoyens ſe rongeoient le cœur en ſilence à la vue de mille déſordres,

(1) Sans doute, parce qu'il ne ſoutenoit plus l'Ouvrage de Queſnel ſans reſtrictions. Il éprouva ſouvent l'extrême difficulté de tenir un juſte milieu, entre deux partis de Théologiens, ſi animés l'un contre l'autre.

préſages de nouvelles calamités. On peut s'en rapporter à Madame de Maintenon, qui écrivit au Duc de Noailles: *Tout eſt affliction d'eſprit, dans les affaires temporelles, dans celles de l'Egliſe, dans les grands, dans les petits, dans les hommes, dans les femmes, dans les biens, dans le repos, dans les amitiés, dans les ſociétés, dans les familles : tout eſt affliction d'eſprit. Je ne vous connois de bonheur que votre ſageſſe.* 1708. Lettre du 12 Août 1708.

Louis XIV, ſenſible aux ſouffrances & aux murmures de ſes peuples, plutôt qu'abattu par les coups de la fortune, deſirant une paix néceſſaire, & prévoyant que les ennemis n'en voudroient accorder qu'une honteuſe, voulut connoître au juſte les diſpoſitions des Eſpagnols à l'égard de Philippe V & de ſon Gouvernement, pour ſe décider lui-même ſur les affaires d'Eſpagne. Les alliés publioient avec artifice que la Caſtille & l'Andalouſie n'étoient pas au fond plus fidelles que l'Aragon; que les grands & la nobleſſe s'accordoient à ſouhaiter un changement; & que ceux qui paroiſſoient ſans crédit, auroient un parti nombreux dès qu'ils oſeroient ſe déclarer. Amelot 1709. Inquiétudes de Louis XIV ſur les affaires d'Eſpagne.

1709. eut ordre de donner là-deſſus des informations exactes, que les conjonctures rendoient néceſſaires. Voyons le réſultat de ſes réponſes.

On pouvoit compter ſur le peuple.

Selon lui, il ne paroiſſoit pas qu'on eût rien à craindre des Provinces d'Eſpagne, ni aucune raiſon de ſoupçonner la fidélité des peuples en général.

M. Amelot au Roi. 7 Janvier.

La guerre, les contributions, la diſette, faiſoient beaucoup ſouffrir des cantons, pauvres par eux-mêmes & par la fainéantiſe des habitants; mais on n'entendoit aucunes plaintes trop aigres, on n'appercevoit aucun ſigne de déſobéiſſance. D'ailleurs, que pouvoit-on craindre, le Roi ayant une armée conſidérable, tant de ſes troupes que de celles de France?

Mécontentement de quelques Seigneurs.

La ſource de ces bruits fâcheux étoit le mécontentement de quelques Seigneurs, indignés de n'être pas les maîtres, accoutumés à ſe plaindre ſans ceſſe durement; criant qu'on ne ménageoit ni les grands, ni la nobleſſe, ni le peuple; qu'on renverſoit les uſages & les loix; que l'autorité des tribunaux étoit anéantie; que tout alloit périr ſi l'on ne prenoit d'autres meſures. A tous les voyages du Duc d'Orléans, on lui avoit battu les oreil-

Ibid.

les de ces discours : il les avoit répétés à l'Ambassadeur, & avoit paru n'en être nullement affecté. 1709.

Quoiqu'il pût y avoir des choses à reprendre dans le Gouvernement, les plaintes de ceux qui le censuroient étoient faciles à réfuter. Le Roi, équitable jusqu'au scrupule, décidoit toujours contre lui-même dans les cas douteux; il soulageoit ses peuples autant que le permettoient les circonstances; il déchargeoit d'impôts tous les lieux qui avoient souffert par l'invasion des ennemis; il assistoit & récompensoit tous ses sujets d'Aragon, de Valence & de Catalogne, dont la fidélité s'étoit maintenue au milieu de la révolte; il répandoit tous les jours des graces, & n'avoit point de favoris qui s'enrichissent aux dépens de l'Etat, ou qui arrachassent pour eux & pour leurs proches les récompenses, que d'autres avoient mieux méritées. La Reine, gracieuse & bienfaisante, n'avoit jamais voulu recevoir aucun présent même du Roi, n'avoit jamais acheté un bijou; & l'un & l'autre ne dépensoient pas cinq cents pistoles au-delà du pur nécessaire. La Princesse des Ursins étoit si éloignée de tout ce qui

Conduite louable du Roi; *Ibid.*

de la Reine;

de la Princesse des Ursins.

1709. s'appelle intérêt, que ſouvent elle n'étoit pas payée de ſes appointements ni de ſes penſions, parce qu'elle ne ſongeoit point à les demander : elle faiſoit du bien à ceux même qu'elle connoiſſoit pour ſes ennemis.

Le Gouvernement meilleur que quand les Conſeils faiſoient tout.

Si les grands ont peu d'autorité, ſi le Roi ne ſe confie preſque à perſonne, ſi les tribunaux ne diſpoſent plus de beaucoup de choſes dont ils étoient les diſpenſateurs, c'eſt que Philippe ne peut autrement ſe maintenir ; & la Cour de France en eſt perſuadée depuis long-temps. Ce Prince, il y a quatre ans, n'avoit ni troupes, ni armes, ni artillerie ; ſes domeſtiques n'étoient pas payés ; ſes Gardes du-corps, mourant de faim, alloient manger la ſoupe qu'on diſtribue aux portes des Couvents : les Miniſtres du cabinet gouvernoient alors, les Conſeils régloient tout. Qui pourroit conſeiller de reprendre les anciennes coutumes ; de ſe mettre à la diſcrétion de gens qui, en temps de paix, ne laiſſoient pas au Roi Charles II de quoi s'aller promener à Aranjuez ou à l'Eſcurial ?

Ibid.

Fermeté d'Amelot.

„ Il n'y a ſorte de diſcours, de ten-
„ tatives & d'artifices, dit Amelot,
„ qu'on n'ait employés pour obliger

Ibid.

à

„ à changer de meſures, & pour inti- 1709.
„ mider l'Ambaſſadeur de V. M. Mais
„ quand on agit avec des intentions
„ pures, qu'on n'a d'autre intérêt &
„ d'autre regle que ſon devoir, qu'on
„ peut ſe flatter d'avoir acquis quel-
„ que connoiſſance par un long uſa-
„ ge, & que l'on ſuit les ordres d'un
„ maître à qui l'on eſt pleinement dé-
„ voué, on ne ſe laiſſe point ébranler
„ par la crainte ni par le faux eſpoir
„ de contenter tout le monde, & l'on
„ ſuit ſon objet avec courage, mal-
„ gré les obſtacles qui ſe préſentent.
„ Je crois, Sire, que c'eſt ainſi que
„ V. M. veut être ſervie. "

Objets des plaintes.

Les chefs de la cabale contre le Gouvernement étoient les Ducs de Montalto & de Montellano, le Comte d'Aguilar le pere, & le Comte de Monterei. Ils attaquoient ſur-tout la ſuppreſſion des loix & des privileges du Royaume d'Aragon, & ſe plaignoient du peu de ménagement qu'on avoit pour ces peuples. Amelot, dans un entretien avec Montellano qui ſe diſoit de ſes amis, lui témoignant ſa ſurpriſe de ce qu'après avoir été comblé de graces & d'honneurs, il blâmoit le Gouvernement d'un Roi dont

M. Amelot au Roi, 14 Janvier.

Trait ſingulier d'un Miniſtre.

1709. il étoit Miniſtre, l'Eſpagnol répondit qu'il n'avoit eu pour motif qu'un excès de zele; qu'il avoit ſouhaité que ſes diſcours revinſſent aux oreilles du Roi, & l'engageaſſent à ſuivre d'autres maximes; qu'il garderoit dorénavant le ſilence, puiſqu'on le jugeoit convenable au bien du ſervice. Etrange diſcours dans la bouche d'un Miniſtre qui aſſiſtoit chaque jour au *deſpacho!* mais du moins on n'y voyoit pas la diſſimulation d'un traître.

Pourquoi on en veut à Amelot.

Enfin, Amelot entroit dans toutes les affaires; il en ſupportoit le poids, parce qu'il s'y croyoit obligé par les circonſtances. Toujours prêt à entendre les remontrances & les plaintes, il ne s'étoit jamais arrêté dans l'exécution, à moins qu'on ne lui fît connoître un meilleur parti. Mais les Seigneurs pouvoient-ils ſouffrir qu'un François gouvernât, que les Eſpagnols ne fuſſent pas les maîtres? On avoit cabalé auprès du Duc d'Orléans, pour obtenir le rappel de l'Ambaſſadeur, & celui de la Princeſſe des Urſins avec laquelle il étoit parfaitement d'accord. De pareilles cabales devoient ſe perpétuer tant qu'il y auroit des mécontents & des jaloux.

Id. 21 Janv.

Amelot avoue que ces mauvais discours ont redoublé, depuis la malheureuse campagne de Flandre ; que les *raiſonnements mélancoliques* auxquels on s'eſt livré produiſent des effets dangereux : il eſt perſuadé néanmoins que les diſpoſitions du peuple & de la moyenne nobleſſe ſont favorables, qu'il n'y a aucun ſoulevement à craindre, ſur-tout tant que le Roi d'Eſpagne aura une forte armée : ſeulement il juge que ſi Louis XIV retire ſes troupes, les Eſpagnols les plus fideles croiront qu'on abandonne leur Roi, & pourront ſe détacher de ſa fortune, en le voyant hors d'état de ſe maintenir. 1709. Danger, ſi la France retire ſes troupes. *Id.* 28 Janv. 18 Février.

Les richeſſes du Mexique & du Pérou, cette reſſource inépuiſable en apparence, étoient comme perdues pour l'Eſpagne ; & rien ne lui faiſoit plus de tort. Non-ſeulement les plaintes contre les négociants François, à qui l'on attribuoit la ruine du commerce de Cadix & de Séville, ſe renouvelloient continuellement, malgré les ordres de la Cour de France contre les infracteurs des regles établies ; mais les abus énormes de l'adminiſtration des vice-Rois ſubſiſtant toujours, l'avarice exerçant des brigandages impunis, les Déſordres dans le nouveau monde. *Ibid.*

1709. places & les garniſons étant négligées, tout ſembloit menacer d'une fatale révolution.

Moyen inſuffiſant d'y remédier. On réſolut de rappeller les deux vice-Rois, & de fixer les profits de leurs ſucceſſeurs à des ſommes très-conſidérables, de maniere qu'ils euſſent l'aſſurance de s'enrichir, ſans manquer à leur devoir. Amelot reconnoît que ce n'eſt pas un moyen ſûr pour contenir la cupidité dans de juſtes bornes; il ne voit cependant rien de mieux à faire, en choiſiſſant même les ſujets qu'on croira les plus vertueux. Tant il lui paroiſſoit impoſſible de trouver parmi les Grands une ame aſſez forte, pour être à l'épreuve de la ſéduction de l'exemple & de l'intérêt.

Efforts des ennemis contre la France. Ces détails prouvent que le Gouvernement d'Eſpagne, dont Amelot étoit le mobile, avoit de l'activité, de la vigueur, de la prévoyance, & pouvoit réſiſter aux orages, ſi la France continuoit à le ſecourir. Les ennemis vouloient lui arracher un ſecours ſi néceſſaire; ils raſſembloient leurs plus grandes forces dans les Pays-Bas, ils ſe bornoient à une foible défenſive pour la Catalogne; perſuadés qu'ils accableroient l'Eſpagne par leurs efforts con-

Le Roi à M. Amelot, 28 Janvier, Février.

tre la France, & que les troupes Françoiſes étant rappellées, les Eſpagnols paſſeroient bientôt ſous les étendards de l'Archiduc. C'eſt ce que marquoit Louis XIV à l'Ambaſſadeur, en louant ſes ſoins & ſa vigilance. Il approuva fort en particulier les meſures priſes pour rétablir l'ordre dans le Gouvernement des Indes ; quoique l'on ne pût eſpérer, quelle que fût la probité d'un vice-Roi, qu'il vînt à bout d'extirper les anciens déſordres dont profitoient les ſubalternes. 1709.

Pendant qu'on s'occupoit ainſi des affaires intérieures du Gouvernement, celles du dehors empiroient du côté de Rome. Clément XI, preſſé par les Impériaux, menacé de toutes les rigueurs de la guerre, céda d'autant plus vîte à la force, qu'il étoit d'un caractere foible. Il accorda le traitement de Roi à l'Archiduc ; & prévoyant que la Cour de Vienne ne s'en contenteroit pas, il employa des fineſſes pour colorer les démarches ultérieures qu'il ſeroit obligé de faire. Son Nonce à Madrid s'efforça de perſuader que le titre de *Roi Catholique* pouvoit ſe donner à l'Archiduc, ſans tirer à conſéquence, puiſque ce Prince étoit

Le Pape accorde le traitement de Roi à l'Archiduc.

M. Amelot au Roi, 25 Février, 4 Mars.

Sophiſmes de la Cour de Rome.

1709. Catholique, & d'ailleurs poſſédoit quelques Etats de la Monarchie Eſpagnole : il appliqua même ſon raiſonnement au titre de *très-Chrétien*, par rapport au Roi de France. Amelot refuta avec chaleur ſes ſophiſmes ; Philippe fut indigné de l'injure que lui faiſoit le Pape ; les Miniſtres Eſpagnols parurent d'abord décidés aux partis les plus vigoureux : on convint néanmoins d'attendre la déciſion de Louis XIV, que cette affaire intéreſſoit également ; en attendant, on forma une junte pour examiner ce qui convenoit aux circonſtances.

Réſolutions vigoureuſes en Eſpagne.

L'avis unanime de la junte, fut de faire ſortir du Royaume le Nonce du Pape, de fermer le Tribunal de la nonciature, & de ne plus envoyer d'argent à Rome pour l'expédition des bénéfices. On devoit publier un manifeſte, en forme de conſulte de la junte, afin de détruire les impreſſions qu'une rupture avec la Cour de Rome pourroit produire ſur les ames ſuperſtitieuſes.

Louis XIV ne veut pas rompre avec le Pape.

Amelot repréſenta au Roi de France que s'il agiſſoit de ſon côté avec plus de douceur, les Eſpagnols en concluroient qu'il vouloit les abandonner,

comme on le publioit déja; que les mal intentionnés en deviendroient plus audacieux; qu'il pourroit en réſulter des effets ſiniſtres. Le Duc d'Albe, Ambaſſadeur d'Eſpagne, inſiſta ſur les mêmes raiſons. Mais Louis conſeilla d'exécuter ce que les Eſpagnols avoient réſolu, ſans vouloir donner l'exemple d'une rupture éclatante. Il préféra de conſerver aſſez de relation avec le Pape, pour faire l'office de médiateur, quand l'intérêt de ſon petit-fils demanderoit une réconciliation. Quelque effet qu'un tel ménagement dût faire en Eſpagne, il étoit décidé à ſuivre toujours ce projet. „ Les temps vien-„ dront, dit-il, où l'on en connoîtra „ l'utilité. " Etoit-ce prudence ou foibleſſe? peut-être l'une & l'autre. Louis XIV, dans la vieilleſſe & les malheurs, ne pouvoit guere agir ni même penſer comme autrefois.

1709.

Le Roi à M. Amelot, 11 Mars.

Sa réponſe étonna les Eſpagnols, & affoiblit leur réſolution. Quelques-uns des Miniſtres dirent qu'ils avoient cru d'abord, que le Pape reconnoiſſoit l'Archiduc pour Roi d'Eſpagne, & que la France agiroit avec la fermeté qui leur paroiſſoit convenable: voyant le contraire, ils opinoient à examiner

Les Eſpagnols changent d'avis ſur ce point.

M. Amelot au Roi, 25 Mars, 8 Avril.

1709. l'affaire de nouveau. Philippe avoit pris son parti : il décida sans hésiter, que l'avis de la junte ayant été approuvé par son grand-pere, il ne s'agissoit plus que de proposer la forme de l'exécution. La junte eut ordre d'y travailler; mais sa nouvelle consulte parut tendre à détruire la premiere. Le Roi n'en fut pas moins ferme, & renouvella ses ordres de la maniere la plus préciſe. On convint de faire des prieres publiques, pour demander à Dieu que le saint Siege & la personne du Pape fortifiſent de l'oppreſſion; car il importoit de persuader aux peuples que le Pape ne cédoit qu'à la violence : on convint auſſi de renvoyer le Nonce avec tous les égards & tous les honneurs poſſibles. Tout s'exécuta, & Philippe rappella de Rome son Ambaſſadeur.

Philippe plus ferme dans sa réſolution.

Malgré l'influence des préjugés, la conduite du Monarque fut approuvée dans le public. Le Tribunal de la nonciature, ſi contraire à la juriſdiction Royale & aux droits primitifs de la nation, étoit une ſource d'abus onéreux: une multitude de petits Officiers, des taxes exceſſives pour l'expédition des moindres choſes, tous les maneges an-

Tribunal de la nonciature fort onéreux.

Ibid.

ciennement inventés par la Cour de Rome, faiſoient deſirer aux Eſpagnols raiſonnables d'être à jamais délivrés de cette dure ſervitude. 1709.

On éprouvoit déja en Eſpagne, & ſur-tout en France, les fléaux de la diſette, que l'hyver de 1709 devoit rendre ſi accablants. Nouveau motif de ſoupirer pour la paix. Louis XIV crut que les eſprits y étoient plus diſpoſés en Hollande. Il obtint qu'on entamât une négociation. Le Préſident Rouillé fut ſon Plénipotentiaire. Philippe avoit chargé en ſecret le Comte de Bergheick d'offrir toutes ſortes d'avantages aux Hollandois, pour le commerce des Indes, s'ils renonçoient au deſſein de mettre l'Archiduc ſur le trône. Mais le Prince Eugene & Marlborough, intéreſſés à la continuation de la guerre, excitoient par ambition le grand Penſionnaire Heinſius, enorgueilli comme eux de l'humiliation de la France : ces ennemis de l'humanité (car ils méritoient ce nom, en s'opiniâtrant à prolonger les maux de toute l'Europe) exigeoient, avant même de traiter, une ceſſion totale de l'Eſpagne & des Indes en faveur du Prince d'Autriche.

Négociation en Hollande.

Dureté odieuſe des ennemis.

1709. Représentations d'Amelot à la Cour de France.

L'idée seule d'une pareille négociation inquiétoit d'autant plus Amelot, que le Miniſtere de France ne donnoit point d'ordres, ne faiſoit point de préparatifs pour la campagne, & laiſſoit le Roi d'Eſpagne dans une cruelle incertitude. Il écrivit avec force à Louis XIV : „ Si l'on étoit une fois „ convenu par des articles préliminai- „ res d'abandonner l'Eſpagne, quelle „ figure feroit ici le Roi votre petit- „ fils ? de quel œil pourroit-il regar- „ der ſes ſujets, & être regardé par „ ſes ſujets ? comment pourroit-il leur „ commander, & comment pourroient- „ ils lui obéir ? que deviendroient ſes „ troupes ? quels moyens de les main- „ tenir ? comment tirer les revenus de „ ſes fermes ? & où trouver des finan- „ ciers qui lui avancent de l'argent ? „ Car enfin, il ne faut pas croire que „ les préliminaires de cette nature de- „ meurent dans le ſecret, entre tant „ de Puiſſances qui auroient intérêt à „ ne le pas garder ? " Et ſi Philippe perſiſtoit à ne vouloir pas ſe retirer, quel parti prendre alors ? L'Ambaſſadeur prévoyoit de terribles événements : il demandoit avec raiſon des ordres pour ſe conduire.

M. Amelot au Roi, 25 Mars.

1709.

Réponſes inquiétantes du Roi.

Louis XIV à Philippe V, 15 Avril.

Toutes les réponſes de Louis ne pouvoient qu'inquiéter davantage la Cour d'Eſpagne. Elles annonçoient au Roi ainſi qu'à l'Ambaſſadeur, que la France n'étoit plus en état de ſoutenir le poids de la guerre; qu'il falloit enfin la terminer *à quelque prix que ce fût;* que plus il différeroit à conclure, plus la condition de Philippe deviendroit mauvaiſe; & que pour ſoutenir la dignité de ce Prince, & lui donner des preuves de ſon amitié, il ſeroit obligé lui-même de faire des ſacrifices conſidérables.

Philippe V eſt inébranlable.

Mais ſi la grandeur d'ame de Louis XIV cédoit à l'empire de la néceſſité, celle de Philippe V ſe roidiſſoit invinciblement contre des conditions de paix qui lui paroiſſoient honteuſes.

Philippe V à Louis XIV. 17 Avril.

„ Mon parti eſt pris il y a long-
„ temps, dit-il encore, & rien au
„ monde n'eſt capable de m'en faire
„ changer. Dieu m'a mis la Couronne
„ d'Eſpagne ſur la tête : je la ſoutien-
„ drai tant que j'aurai une goutte de
„ ſang dans mes veines. Je le dois à
„ ma conſcience, à mon honneur &
„ à l'amour de mes ſujets. Je ſuis ſûr
„ qu'ils ne m'abandonneront pas, quel-
„ que choſe qui m'arrive; & que ſi

1709. „ j'expoſe ma vie à leur tête, comme j'y ſuis réſolu, juſqu'à la dernière extrêmité, pour ne les pas quitter, ils répandront auſſi volontiers leur ſang pour ne me pas perdre. Si j'étois capable d'une lâcheté pareille à celle de céder mon Royaume, je ſuis certain que vous me déſavoueriez pour votre petit-fils. Je brûle d'envie de le paroître par mes actions, comme j'ai l'honneur de l'être par mon ſang : ainſi je ne ſignerai jamais de traité indigne de moi.... Je ne quitterai jamais l'Eſpagne qu'avec la vie ; & j'aime ſans comparaiſon mieux périr, en y diſputant le terrein pied-à-pied à la tête de mes troupes, que de prendre aucun autre parti qui terniroit, ſi je l'oſe dire, la gloire de notre maiſon, que je ne déshonorerai certainement pas ſi je puis ; avec la conſolation qu'en travaillant pour mes intérêts, je travaillerai auſſi pour les vôtres & pour ceux de la France, à qui la conſervation de l'Eſpagne eſt abſolument néceſſaire. ”

Circonſtances qui ſoutiennent ſa fermeté.

La priſe du château d'Alicante, qui ſe défendoit depuis le commencement de l'année, ſeule place dont les enne-

mis fuſſent encore maîtres dans la Province de Valence; l'aſſemblée des Cortès, où le Prince des Aſturies fut reconnu avec de grandes démonſtrations de joie pour héritier de la Couronne; la confiance de Philippe en la juſtice de ſa cauſe & en la fidélité de ſon peuple; ſon courage excité ſans doute par celui de la reine, augmenterent de jour en jour ſa fermeté dans une ſituation ſi périlleuſe. Pour Louis XIV, il ordonnoit à ſon Ambaſſadeur de le préparer à tous les partis qu'on pourroit prendre, c'eſt-à-dire, au parti dont Philippe avoit horreur. „ Il y a des „ conjonctures, diſoit-il, où le cou„ rage doit céder à la prudence; & „ comme les peuples, zélés préſen„ tement, pourroient bien ne pas pen„ ſer toujours de même ni comme lui, „ il vaut mieux ſonger à régner en „ quelque endroit, que de perdre en „ même-temps tous ſes Etats."

1709.

Louis toujours plus porté à la paix.

Lettre du 29 Avril.

On ne douta bientôt plus à Madrid que le Roi de France ne traitât pour la paix, avec l'intention de céder l'Eſpagne & les Indes à l'Archiduc. On le diſoit publiquement; & cette nouvelle produiſit parmi les Seigneurs un effet imprévu, étrange, mais qui dé-

Les Seigneurs Eſpagnols changent tout-à-coup de conduite.

M. Amelot au Roi, 30 Avril.

1709. veloppa le caractere Eſpagnol dans toute ſon énergie. Non-ſeulement ils éclaterent en plaintes contre Louis XIV, l'accuſant de vouloir leur ôter un Roi qu'il leur avoit donné; ils parurent encore vouloir ſacrifier leurs biens & leurs vies pour ſoutenir Philippe V. Le Duc d'Arcos aſſura, quoique mécontent, que la ſatisfaction de remplir les devoirs de bon ſujet, en ſe dévouant de la ſorte, ſeroit fort augmentée en lui par celle d'agir contre les intentions de la France. Tous les Grands ſe livrerent plus ou moins aux mêmes idées. Jamais on ne les vit plus aſſidus au palais : ils y alloient en foule, au-lieu que les principaux Officiers y paroiſſoient à peine auparavant.

Ils éclatent contre la France.

Alors le Roi, craignant avec raiſon d'être abandonné par Louis XIV, prend le parti de leur témoigner une confiance propre à échauffer leur zele. Il parle en particulier à pluſieurs, Miniſtres ou Grands : il leur expoſe l'état d'inquiétude où le jettent les bruits publics, & ſa ferme réſolution de ne point renoncer au trône d'Eſpagne; il leur déclare qu'il compte ſur leur fidélité comme ſur celle du peuple; il leur demande conſeil, après leur avoir

Le Roi les conſulte, & ils lui déclarent leurs ſentiments.

Ibid.

déclaré ſes ſentiments. Tous lui proteſtent qu'indépendamment de leur devoir & de leur affection pour ſa perſonne, ils ne ſouffriroient point que l'Angleterre & la Hollande diſpoſaſſent de la Monarchie Eſpagnole; que ſi le Roi de France étoit forcé de retirer ſes troupes, on s'efforceroit d'y ſuppléer; & que la nation entiere, les grands comme les petits, prendroient les armes, ſe ſacrifieroient pour conſerver leur Roi, leur patrie & leur honneur. Quelques-uns ſaiſiſſent l'occaſion de parler du Gouvernement, & propoſent déja de changer le Miniſtere. 1709.

Philippe n'avoit pu conſulter ſur cette démarche l'Ambaſſadeur de France. La Princeſſe des Urſins l'en inſtruiſit. Le Roi & la Reine, par le conſeil de la Princeſſe, ne tarderent point à lui dire que c'étoit un moyen néceſſaire pour ſe ſoutenir, en cas qu'ils fuſſent privés d'autre ſecours; que les Seigneurs avoient paru ſinceres, puiſqu'en nommant les ſujets qu'on pourroient charger du Gouvernement, ils avoient propoſé, chacun ſéparément, des hommes qui n'étoient point de leurs amis. Ils témoignerent la plus

Il ſe montre réſolu de s'abandonner à eux. *Ibid.*

1709. vive reconnoiſſance à l'égard de Louis XIV, la plus grande ſatisfaction des ſervices qu'ils avoient reçus de l'Ambaſſadeur : mais la néceſſité de ſe mettre entre les mains des Eſpagnols rompoit les anciennes meſures. Amelot ſentoit trop bien la force de cette raiſon, dès que Philippe vouloit abſolument garder l'Eſpagne, pour ne pas prévoir l'effet qui devoit ſuivre. Il donna les meilleurs conſeils ; il ne diſſimula ni les inconvénients ni les dangers : courageux lui-même, il ne pouvoit blâmer un parti inſpiré par le courage.

Amelot ne blâme point cette réſolution.

Il ſent la néceſſité de demander ſon rappel.

Ibid.

Ce Miniſtre avoit grand beſoin de repos : des atteintes de gravelle lui fourniſſoient une raiſon plauſible de ſe retirer ; & il l'auroit fait valoir plutôt, ſi la bienſéance & le zele l'avoient permis, dans le temps où ſes ſervices étoient néceſſaires. Comme on devoit s'attendre qu'il ſeroit exclus du *deſpacho*, & réduit aux fonctions de l'Ambaſſade, ſi les troupes de France recevoient ordre de partir, il repréſenta à Louis XIV que le bien du ſervice, la dignité de ſa Couronne demandoient qu'on lui accordât d'avance ſon congé, pour cauſe de maladie, congé dont il n'uſeroit qu'au temps convenable.

Madrid retentit bientôt de fauſſes nouvelles, occaſionnées par la démarche du Roi. On publie que Philippe V eſt abandonné par la France, qu'il eſt prêt à quitter l'Eſpagne, qu'il n'a fait venir les Seigneurs que pour leur annoncer ſon deſſein. On ajoute des circonſtances telles que la malignité ou la ſottiſe en imaginent toujours. La haine contre les François ſe réveille. On menace de les égorger, de ſaccager leurs maiſons. Un autre motif ſouleve encore le peuple contre eux. Il s'étoit répandu dans la ville une très-grande quantité de monnoie d'argent de France, qu'on appelloit pieces de dix ſols, & qui avoient baiſſé de valeur. Elles étoient de bas aloi, pluſieurs même ſe trouverent fauſſes : elles furent tout-à-coup décriées; le commerce journalier où elles avoient cours, fut troublé & interrompu; les cris augmenterent; on ne manqua pas de dire que les François avoient employé frauduleuſement ce moyen, pour profiter de l'argent d'Eſpagne. C'étoient pourtant des Banquiers ou Eſpagnols ou Italiens qui avoient fait venir ces eſpeces : un ſeul négociant François s'en étoit mêlé. En pareil cas, le peu-

1709.

Bruits répandus à Madrid.

M. Amelot au Roi, 6 & 13 Mai.

Mouvements contre les François.

ple ne réfléchit point : il ſe livre avec
1709. fureur aux impreſſions de la ſouffrance ou à celles de la cabale.

Les eſprits ſe calment.

Deux choſes calmerent les eſprits, autant qu'on pouvoit l'eſpérer dans une criſe pareille. Le Marquis de Bai défit les Portugais à la Gudina, avec les troupes Eſpagnoles ; & cette agréable nouvelle excita des tranſports de joie, parmi tant de ſujets de douleur. Comme on vit d'ailleurs le Duc d'Albe & le Comte de Bergheick, nommés Plénipotentiaires du Roi d'Eſpagne, pour les négociations de paix, on jugea bien qu'il ne ſe diſpoſoit point à abandonner ſon Royaume. Il en étoit ſi éloigné, que les Plénipotentiaires avoient ordre de ne jamais ſigner la ceſſion, quoiqu'ils duſſent pour le reſte ſe conformer aux vues de la France.

Inſtructions des Plénipotentiaires d'Eſpagne.

Leurs inſtructions, ouvrage du Marquis de Méjorada, contenoient quelques articles dictés par la jalouſie nationale. Il y étoit dit *que le temple de la paix doit être orné des meubles de l'une & l'autre Monarchie; que l'habit ne doit pas être coupé d'une ſeule piece de brocard; qu'il eſt contraire à l'équité que l'Eſpagne ſeule ſoit démembrée par la paix; & qu'enfin,*

M. Amelot au Roi, 27 Mai.

quoiqu'il en coûte à la France & quoiqu'elle ſacrifie, elle ne viendra jamais à ſe dépouiller de ce qui formoit l'ancienne Gaule. Amelot fit obſerver à Philippe que cette idée étoit injuſte, & contraire même aux faits hiſtoriques: car elle ſuppoſoit que les conquêtes de Louis XIV ne faiſoient pas autrefois partie de la Gaule. Comment les Eſpagnols, après que la France s'étoit ruinée pour leur Roi, pouvoient-ils honnêtement propoſer qu'elle ſubît un démembrement, ainſi que leur Monarchie? On corrigea ce que ces inſtructions avoient de répréhenſible. Je ne rapporte le fait que parce qu'il peut ſervir à la connoiſſance des hommes. 1709. Amelot les fait corriger.

Telle étoit l'affreuſe ſituation de la France, épuiſée d'argent, manquant de pain, découragée par de honteuſes défaites, prévoyant un avenir toujours plus ſiniſtre, que Louis XIV vouloit ſincérement acheter la paix au prix de ſacrifices conſidérables (1). Son Miniſtre, le Marquis de Torci, paſſa lui-même en Hollande, ſoit pour hâter la concluſion, s'il étoit poſſible de con- Torci va négocier lui-même en Hollande.

(1) Voyez *Mémoires de Torci.*

1709. clure, soit pour approfondir & constater les vues des Hollandois, qui, dans les conférences avec Rouillé, s'étoient conduits avec autant de mauvaise foi que d'ambition. Cette démarche courageuse que le zele inspira au Ministre, servit du moins à mettre au grand jour l'indignité de la conduite des ennemis, & à ranimer par-là le zele des François pour l'honneur de la nation & de la Couronne.

Offres humiliantes de Louis XIV.

Louis consentoit à la cession que son petit-fils pourroit faire de l'Espagne & des Indes; il offroit plusieurs de ses places de Flandre, que la Hollande demandoit pour lui servir de barriere; il offroit de démolir Dunkerque, d'abandonner Strasbourg; il se contentoit du Royaume de Naples pour Philippe V. Si Eugene & Marlborough, si les Hollandois, ivres de leur prospérité, ne s'étoient pas livrés aveuglément aux chimeres de l'orgueil, ils devoient se croire trop heureux de terminer ainsi une guerre, dont les vainqueurs souffroient comme les vaincus.

Odieuses prétentions des ennemis.

Ils s'opiniâtrerent à vouloir pour fondement des préliminaires que Philippe abandonnât dans l'espace de deux mois toute la Monarchie d'Espagne; que

l'Archiduc la poſſédât ſans autre démembrement que ceux qu'ils avoient promis au Duc de Savoie & au Portugal; que Louis les mît d'avance en poſſeſſion des places qu'il offroit de céder; bien plus, qu'il répondît du conſentement de ſon petit-fils à la ceſſion, ou qu'il s'engageât à joindre ſes forces aux leurs pour l'y contraindre. 1709. Le Roi à M. Amelot, 3 Juin.

Ne pouvant accepter des conditions ſi révoltantes, ni déſapprouver les ſentiments du jeune Roi, ni préférer les intérêts de l'Eſpagne au ſalut de la France, Louis rappelle toutes ſes troupes, afin de les oppoſer à ſes ennemis. Il accorde le congé que demandoit Amelot; & ſelon l'avis de l'Ambaſſadeur, il nomme pour le remplacer en qualité d'Envoyé extraordinaire, Blécourt, le même qui avoit déja rempli cette fonction en Eſpagne, que les Eſpagnols eſtimoient comme un honnête homme, tel enfin qu'il le falloit pour ne leur donner aucun ombrage. Louis rappelle Amelot & ſes troupes.

Le Monarque écrivit à Philippe que le départ de ſes troupes & de ſon Ambaſſadeur, laiſſant aux ſeuls Eſpagnols le ſoin de défendre leur Roi, augmenteroit ſans doute leur zele & leur fidélité; mais qu'Amelot, en lui rendant Il conſole Philippe. Lettre du 3 Juin.

1709. compte de ſes ordres, ne pouvoit aſſez lui exprimer tout ce que ſa tendreſſe lui faiſoit ſentir dans ces triſtes conjonctures. En même-temps il fit connoître à toute la France, par une lettre circulaire aux Gouverneurs des Provinces, comment les prétentions odieuſes des ennemis avoient rendu inutiles ſes démarches. Quel François pouvoit être inſenſible aux expreſſions qu'il employa? „ Quoique ma tendreſſe pour „ mes peuples ne ſoit pas moins vive „ que celle que j'ai pour mes propres „ enfants, quoique je partage tous les „ maux que la guerre fait ſouffrir à „ des ſujets auſſi fideles, & que j'aye „ fait voir à toute l'Europe que je de„ ſirois ſincérement de les faire jouir „ de la paix, je ſuis perſuadé qu'ils „ s'oppoſeroient eux-mêmes à la re„ cevoir, à des conditions également „ contraires à la juſtice & à l'honneur „ du nom François."

Il excite le zele des François.

Mais il reſtoit trop peu de François ſur-tout à la Cour, qui euſſent le zele & le courage du patriotiſme. Les lettres de Madame de Maintenon au Duc de Noailles en ſont une preuve. Tout le monde avoit demandé la guerre, après les indignes propoſitions de paix

Trop peu de patriotiſme à la Cour.

faites à Torci : preſque tout le monde retomba bientôt dans un lâche abattement. 1709.

Madame de Maintenon au Duc de Noailles, 9 Juin.

„ Quand vous étiez ici, (je copie Madame de Maintenon) combien de fois avez-vous entendu dire: „ *Pourquoi nous laiſſe-t-on de la vaiſſelle d'argent? Le Roi nous feroit plaiſir de tout prendre.* Depuis que „ les plus zélés en ont donné l'exemple, tout eſt conſterné & murmurant; on trouve que c'eſt au Roi à commencer & à ſe retrancher : on lui plaint toutes ſes dépenſes : les voyages de Marly ſont la cauſe de la ruine de l'Etat : on voudroit lui ôter ſes chevaux, ſes chiens, ſes valets; on attaque ſes meubles : en un mot, on veut le dépouiller le premier. Ces murmures ſe font à ſa porte. On veut me lapider, parce qu'on ſuppoſe que je ne lui dis rien de fâcheux, de peur de lui faire de la peine. Cependant le Roi a diminué ſa table de Marly; il a envoyé ſa vaiſſelle d'or à la monnoie; il met ſes pierreries entre les mains de M. Deſmarets, pour les engager ſi on le peut. Mais on ne veut compter que ce qu'il ne fait pas. Je vous avoue que de telles diſpoſitions me

Murmures contre le Roi.

1709. „ glacent le ſang dans les veines, & „ que vous me ſeriez bien néceſſaire „ ici... J'ai été des premieres à en- „ voyer ma vaiſſelle. Vous y perdez „ plus que moi, & vous ne vous y „ ſeriez pas oppoſé. Il y en a pour „ treize ou quatorze mille francs. S'il „ n'y avoit qu'à manger ſur de la „ faïance, nous en ſerions quittes à „ bon marché. " (1).

Chamillart renvoyé du Miniſtere.

On ſe déchaînoit en particulier contre Chamillart; on lui attribuoit plus qu'à tout autre les infortunes publiques. Deſmarets l'avoit déja remplacé pour le Contrôle-général : il perdit encore le département de la guerre, qui fut donné à Voiſin. Changements utiles, mais qu'il auroit fallu faire avant que le mal parût à ſon comble. Madame de Maintenon, auparavant protectrice de Chamillart, fut témoin de la

(1) La Baumelle a conſidérablement altéré les lettres de Madame de Maintenon au Duc de Noailles : on en peut juger par un morceau de celle-ci : *Ces murmures ſe font à ſa porte*, &c. Des lettres ſi intéreſſantes méritent d'être publiées fidélement. Je me propoſe de le faire, avec d'autant plus de raiſon, que la Beaumelle ne les a pas toutes connues.

la foibleſſe avec laquelle il regretta le Miniſtere, & gémit ſans doute de l'avoir cru capable de ce fardeau en qualité d'honnête homme. 1709.

C'étoit un grand bonheur pour le Roi d'Eſpagne, que Louis XIV continuât la guerre, ſans quoi la conquête de ſon Royaume devenoit facile à tant d'ennemis puiſſants & victorieux. Il ſe voyoit cependant très-embarraſſé par le rappel des troupes Françoiſes; & n'ayant point d'Infanterie à mettre en campagne, il ſupplia ſon grand-pere de lui laiſſer une vingtaine de Bataillons. Amelot jugea que l'intérêt même de la France l'exigeoit. Il écrivit au Roi ſur ce point en politique zélé & clairvoyant. Selon lui, l'Eſpagne riſquoit d'être perdue cette année, ſi toutes les troupes ſe retiroient; parce que les ordres pour de nouvelles levées s'exécuteroient mal, & ſeroient une foible reſſource : l'Eſpagne une fois perdue avant la concluſion de la paix, il falloit s'attendre que l'armée de l'Archiduc, renforcée par les troupes Eſpagnoles, tomberoit auſſi-tôt ſur nos frontieres : alors on auroit beſoin contre elle d'un plus grand nombre de Bataillons que n'en demandoit Philip-

Philippe demande quelque Infanterie.

Raiſons de l'accorder pour l'intérêt de la France.

M. Amelot au Roi, 13 & 24 Juin.

pe : il y avoit un avantage certain à
1709. les laiſſer en Eſpagne, ce Roi s'engageant à les payer, & l'armée Françoiſe y ayant ſubſiſté depuis la fin de 1706, preſque uniquement à ſes fraix : ainſi on pouvoit faire une diverſion fort utile, qui ne coûteroit rien à l'Etat.

Louis refuſe malgré lui. Louis XIV ſentit la force de ſes raiſons, y ajouta tout ce que la tendreſſe paternelle peut inſpirer, mais ne ſe rendit point. Il répondit que les maux de la France augmentoient, que la famine ſe joignoit à la guerre, que la révolte commençoit dans quelques Provinces ; qu'au milieu de ces fléaux, tenant lieu de pere à ſes ſujets, il devoit préférer leur conſervation à tout le reſte ; qu'elle dépendoit eſſentiellement de la paix ; qu'il étoit impoſſible de l'obtenir tant que ſon petit-fils demeureroit maître de l'Eſpagne ; que s'il lui continuoit ſes ſecours, il autoriſeroit les bruits répandus contre la ſincérité de ſes intentions ; que pour avoir la paix, il étoit obligé de retirer toutes ſes troupes ; & que l'on pouvoit juger du cruel état de ſon Royaume, par une réſolution ſi contraire aux mouvements de la nature & à ſa conduite paſſée. On voit dans cette dépêche un cœur déchiré par la tendreſſe.

Le Roi à M. Amelot. 4 Juin.

1709.

A peine le Courier venoit de partir, chargé d'une lettre ſi affligeante, que Louis en reçut du Roi & de la Reine d'Eſpagne, qui l'attendrirent au point de lui faire changer tout-à-coup de réſolution. La Reine lui marquoit que, ſelon toute apparence, les ennemis viendroient bientôt juſqu'à Madrid, s'il refuſoit un ſecours de vingt Bataillons pour le reſte de la campagne. Elle étoit groſſe, près d'accoucher (1); elle l'intéreſſoit par ce motif. „ Que deviendrois-je moi & mes „ enfants? Cela ne ſeroit-il pas capa„ ble de nous faire mourir? & pour„ riez-vous me mettre dans un tel riſ„ que, quand il dépend de vous de ne „ m'y pas haſarder? Je ne ſaurois croire „ que votre humanité, & la tendreſſe „ que vous m'avez toujours fait l'hon„ neur de me témoigner, vous puiſ„ ſent permettre de m'abandonner dans „ une telle occaſion. " Une lettre de l'Ambaſſadeur, écrite le même jour, ne laiſſoit pas lieu de douter que le péril ne fût réel & preſſant, ſi toutes

Il ſe laiſſe attendrir, ſur-tout par la Reine d'Eſpagne.

La Reine d'Eſpagne à Louis XIV. 17 Juin.

(1) Elle accoucha quinze jours après, d'un fils qui ne vécut que huit jours.

1709. nos troupes ſe retiroient ſans qu'on pût y ſuppléer par les Eſpagnols.

Il accorde des troupes pour bien peu de temps.

Cette conſidération frappa tellement Louis, qu'il rétracta ſes ordres, deux jours après les avoir renouvellés. Il conſentit à laiſſer vingt-cinq Bataillons & toutes les garniſons Françoiſes, en avertiſſant néanmoins qu'il les retireroit au bout d'un mois ou de ſix ſemaines; qu'il les accordoit ſeulement pour donner à Philippe le temps de pourvoir à ſa ſûreté; qu'il attendoit de ſon amitié les réflexions les plus ſérieuſes, ſur les ſuites d'une guerre inſoutenable. „ Il eſt impoſſible qu'elle „ finiſſe, diſoit encore le Monarque, „ tant qu'il demeurera ſur le trône d'Eſ- „ pagne. La déclaration eſt dure à lui „ faire, mais elle eſt véritable; & il „ eſt néceſſaire qu'il ſoit informé de „ cette triſte vérité. "

Le Roi à M. Amelot. 26 Juin.

Les Eſpagnols animés par les vues ambitieuſes des ennemis.

Amelot craignoit avec raiſon que le zele des Eſpagnols ne ſe refroidît, par l'eſpérance de voir toute leur Monarchie réunie ſous le même Prince, comme on ſuppoſoit que les Alliés vouloient la réunir ſous l'Archiduc. Cette idée flattoit beaucoup en effet l'orgueil national, & ſur tout l'ambition des Grands. Elle s'évanouit fort à propos,

M. Amelot au Roi. 1 Juillet.

quand on vit en détail les articles préliminaires que les ennemis avoient proposés. On y remarqua, outre les démembrements promis au Roi de Portugal & au Duc de Savoie, que la Hollande se réservoit une bonne partie des Pays-Bas; que les Alliés se réservoient de plus différents points à traiter avec l'Archiduc, lorsqu'il s'agiroit de la paix générale, sans expliquer leurs intentions. Pouvoit-on douter que chacun ne prétendît garder pour soi tout ce qu'il seroit possible d'avoir? Il importoit de convaincre la nation de leurs projets intéressés : on le fit par une lettre aux Evêques & aux Gouverneurs ou Commandants de Provinces; & l'on eut soin d'insister sur l'ambition des Puissances hérétiques : car le nom d'hérétique ajoutoit beaucoup aux motifs de patriotisme. 1709.

Difficulté d'avoir de l'argent, & de mettre de l'ordre dans les affaires.

La plus grande difficulté étoit de trouver des fonds pour la guerre. Amelot l'avoit surmontée jusqu'alors; mais depuis la résolution forcée du Roi, de se mettre entre les mains des Espagnols, les projets de cet habile Ministre tomboient nécessairement; on ne savoit où trouver un homme pour la partie la plus essentielle du Ministere;

1709. les bourſes étoient fermées; l'incapacité & la lenteur, jointes aux maneges de l'intérêt perſonnel, ſembloient déja ramener l'ancien chaos. L'Ambaſſadeur, en bute à la haine des Eſpagnols, parce qu'il avoit ſuivi avec fermeté un plan contraire à leurs vues & à leurs uſages, ne pouvoit plus agir efficacement. Il retardoit malgré lui ſon départ, en attendant l'arrivée de Blécourt, comme Philippe le deſiroit & comme Louis l'avoit ordonné. Il continua d'aſſiſter au Conſeil, de travailler en particulier avec le Roi, pour prévenir un dérangement ſubit des affaires. Mais l'intention de Louis étoit que l'intérêt de l'Eſpagne parût déſormais ſéparé de celui de la France. Il vouloit qu'on pût juger quelle ſeroit la conduite des Miniſtres Eſpagnols, & quelles reſſources ils ſeroient capables de procurer à leur Souverain : le beſoin preſſant de la paix rendoit néceſſaire cette expérience : il reſtoit trop peu de temps à l'Ambaſſadeur, pour en voir & apprécier les effets.

Amelot ne peut plus y contribuer.

Le Roi à M. Amelot. 19 Août.

Déchaînement contre les François.

Ronquillo, Préſident de Caſtille, & le Marquis de Bedmar, nouveau Miniſtre de la guerre, deux hommes dont on avoit toujours vanté le mérite, ſe

déchaînerent contre la France & les François, dès que le Gouvernement fut abandonné aux Eſpagnols. C'étoit de leur part une marque d'ingratitude, mais c'étoit le moyen de plaire aux Seigneurs : on oublioit tous les ſervices rendus, on ne ſe ſouvenoit que du chagrin d'avoir vu des étrangers arbitres du Gouvernement. 1709. M. Amelot au Roi. 26 Août.

La Princeſſe des Urſins demandoit auſſi à ſe retirer. Elle ne prévoyoit que déſagréments pour elle-même : ſon crédit dans le palais devoit la rendre ſuſpecte, & entretenir la jalouſie nationale. D'un autre côté, elle étoit néceſſaire à la Reine & au Prince des Aſturies. La Reine écrivit lettres ſur lettres à Madame de Maintenon pour qu'on la fît reſter en Eſpagne ; aſſurant que les Eſpagnols eux-mêmes n'en ſeroient pas fâchés, & que la Princeſſe ne pouvoit leur faire ombrage, puiſqu'elle ne ſe mêloit ni de guerre ni de finances. Louis s'en rapporta au ſentiment de Philippe & de la Reine : tous deux avoient beſoin de cette conſolation. On retient la Princeſſe des Urſins, qui veut ſe retirer.

C'eſt à la Princeſſe des Urſins que le Marquis de St. Philippe, & après lui la plupart des Ecrivains, attribuent Erreur ſur la Princeſſe & ſur Amelot.

1709. preſque toutes les cabales de la Cour d'Eſpagne. On a vu dans l'affaire des Ambaſſadeurs, que l'impartialité de l'hiſtoire doit rabattre beaucoup des reproches dont la paſſion ou la prévention l'a chargée. Selon le même Auteur, le Duc d'Orléans agiſſoit contre elle à la Cour de France; & la Princeſſe vint à bout, par ſes eſpions, d'exciter contre lui un grand orage, qui le rendit ſuſpect aux deux Rois. Mais St. Philippe eſt peu exact dans les récits de ce genre (1) : car il ſuppoſe qu'Amelot étoit de retour de ſon Ambaſſade, qu'il entretenoit un ſecret commerce avec Madame des Urſins, & l'aidoit par ſes avis : erreur notable, puiſque tout s'étoit paſſé pendant le ſéjour d'Amelot en Eſpagne. Nul Hiſtorien n'a été ſuffiſamment inſtruit de l'affaire, faute de pieces originales : elle mérite de nous arrêter quelques inſtants.

Plaintes de Philippe V contre le Duc d'Orléans.

Dès le 13 Avril, Philippe V avoit écrit à Louis XIV, qu'un Secretaire du Duc d'Orléans, nommé Regnault,

(1) *Voyez* Mémoires de Saint-Philippe, Tome II.

homme d'eſprit, adroit & dangereux, voyoit ſecretement des Seigneurs mal intentionnés, qui ſe vantoient d'avoir ce Prince à leur tête contre le Gouvernement d'Amelot, & aſſuroient qu'ils vouloient le faire rappeller. Regnault s'attiroit leur confiance, en montrant des lettres de ſon maître, propres à leur perſuader qu'il étoit autoriſé pour les choſes les plus importantes. 1709.

„ J'ai parlé à mon neveu, répondit „ Louis XIV; il m'a proteſté que pendant ſon ſéjour en Eſpagne, il n'a „ jamais entré en rien de ce qui regardoit le Gouvernement; il m'a „ pris même à témoin de ſon ſilence „ au ſujet de mon Ambaſſadeur, qu'il „ n'a pas ſongé, comme il eſt vrai, à „ faire rappeller: à l'égard du nommé „ Regnault, il m'a dit qu'il l'avoit employé, uniquement à cauſe de la „ connoiſſance qu'il avoit de la langue „ Eſpagnole, & que ſa conduite vous „ ayant déplu, il alloit lui écrire de „ revenir inceſſamment. Je crois que „ c'eſt ce que vous pouvez demander „ de ſa part. De la mienne, j'ai pris „ des prétextes pour ne pas envoyer „ cette année mon neveu en Eſpagne; „ & vous devez être aſſuré qu'en quel-

Réponſe du Roi.

Louis XIV à Philippe V. 29 Avril.

1709. „ que occaſion que ce ſoit, vous re-
„ cevrez toujours des marques de mon
„ attention à vous faire plaiſir. "

Agents du Duc d'Orléans arrêtés.

Cependant on arrêta le Secretaire, & un Officier François ſon ami, nommé Flotte, employé auſſi par le Duc d'Orléans. On ſaiſit leurs papiers; on les interrogea; on trouva des preuves de correſpondance avec les ennemis. L'indiſcrétion de Flotte, qui s'étoit expliqué témérairement à pluſieurs perſonnes, donna lieu aux bruits publics les plus étranges. Une prétendue conſpiration du Duc, pour détrôner Philippe, devint le ſujet des converſations, en France ſur-tout, où quelques mots haſardés ſont naître d'abord tant de vains diſcours. Quoique Philippe fût affligé de cet éclat, il vouloit approfondir un myſtere qui intéreſſoit ſa Couronne. Flotte eut la hardieſſe de propoſer une alliance entre lui & le Duc d'Orléans; il eut l'effronterie d'aſſurer qu'on n'avoit rien fait ſans la permiſſion de Louis XIV. Les deux priſonniers ſe contrediſoient; mais leurs réponſes tendoient également à écarter toute idée de crime, & rien n'étoit plus difficile que de s'aſſurer de la vérité.

Conſpiration dont on le ſoupçonne.

Philippe V à Louis XIV. 28 Juillet, 12 Août.

Il paroît certain que le Duc d'Orléans, génie vaſte & hardi, avoit conçu ou adopté quelque projet ſur l'Eſpagne, pour ſon avantage particulier, dans la ſuppoſition que Philippe, abandonné par ſon grand-pere, ſeroit contraint de renoncer à cette Couronne; ſuppoſition fondée ſur toutes ſortes de vraiſemblances. Il paroît qu'il avoit commencé lui-même à diſpoſer les eſprits, & que ſes Agents avoient pouſſé leurs intrigues beaucoup plus loin. Philippe avoit ſujet de s'en tenir offenſé; mais le meilleur parti à prendre étoit d'aſſoupir une affaire ſi déſagréable, où le Duc, en travaillant pour ſes intérêts, n'avoit ſûrement pas prétendu conſpirer contre le Monarque. C'eſt ce que deſiroit Louis XIV : c'eſt ce qu'il conſeilla au Roi d'Eſpagne par la lettre ſuivante.

1709.

Quels étoient ſes véritables projets.

„ Je vous avois écrit qu'avant de parler à mon neveu, j'attendrois de „ vous de nouveaux éclairciſſements, „ ſur l'affaire dont vous m'avez in„ formé. Mais elle fait tant de bruit, „ que j'ai cru qu'il ne convenoit plus „ de garder le ſilence, & que je de„ vois pour vos propres intérêts, l'en„ gager à me rendre compte des or-

Louis le diſculpe.

Louis XIV à Philippe V, 5 Août.

1709. „ dres qu'il a donnés à mon insu. Je „ suis persuadé par la maniere dont il „ s'est expliqué, qu'il ne m'a rien ca- „ ché. Ainsi je puis vous assurer qu'il „ n'a jamais eu intention d'agir contre „ votre service. Il dit lui-même que, „ quand il auroit pu former un projet „ aussi contraire à ses devoirs, il sa- „ voit assez que j'aurois été très-éloi- „ gné de l'appuyer, & que si je ne „ soutenois pas les droits de votre Ma- „ jesté, je soutiendrois encore moins, „ à votre préjudice, ceux qu'il ne peut „ avoir qu'après vous & vos enfants. „ Il attribue à la légéreté & à l'im- „ prudence de deux hommes qui agis- „ soient en son nom, ce qu'ils ont dit „ & fait au-delà des ordres qu'il leur „ a donnés, & qui se réduisoit à pro- „ tester contre les changements qui ne „ sont que trop à craindre dans l'état „ présent des affaires. Il vouloit vous „ écrire & vous éclaircir lui-même de „ sa conduite; mais je l'en ai empê- „ ché, comptant que vous me croirez „ quand je vous assure qu'il a pris con- „ fiance en deux hommes incapables „ de le servir. Au moins, il n'a pas eu „ la pensée de vous nuire, comme „ leurs démarches ont donné lieu de

„ le croire. Non-seulement mon ne- 1709.
„ veu désavoue leurs intrigues, mais
„ il se remet à vous de prendre, à l'é-
„ gard de l'un & de l'autre, les réso-
„ lutions que vous jugerez à propos.
„ La meilleure à mon avis est d'assou- Il conseille de ne pas pousser les recherches plus loin.
„ pir incessamment une affaire, dont
„ l'éclat n'a déja fait que trop de mal.
„ Une plus grande recherche de la
„ part de V. M. acquerroit de nou-
„ veaux partisans à ses ennemis ; &
„ quand ce mal-né seroit pas à pré-
„ voir, c'en seroit toujours un très-
„ grand de leur donner l'espérance de
„ voir naître des divisions dans ma fa-
„ mille. Recevez donc le conseil que
„ je vous donne comme une marque
„ de la tendre amitié que j'ai pour
„ vous. " Ce conseil étoit prudent, mais les cœurs étoient aigris.

Philippe croyoit que le Duc d'Or- Philippe ne se rend pas.
léans avoit voulu le rendre mépriſable par ses discours : il en croyoit bien plus aisément tout ce que l'on concluoit des papiers & des dépositions de Flotte. Il répondit au Roi qu'il ne pouvoit se Philippe V à Louis XIV. 16 Août.
persuader que ce Prince lui eût paru innocent : que les papiers saisis prouvoient assez des vues criminelles ; qu'il lui importoit trop de connoître les Es-

pagnols qui étoient entrés dans le com-
1709. plot, pour ne pas tâcher d'éclaircir la
L'affaire enfin assoupie. vérité. Enfin, on interrogea encore les deux François. Leurs réponses furent très-différentes des premieres, & presque entiérement conformes entre elles: ce qui fit juger à Amelot qu'elles contenoient les véritables circonstances des faits, & que l'affaire finiroit bientôt. Effectivement elle tomba presque dans l'oubli, sans doute parce qu'on ne la trouva point telle qu'on l'avoit imaginée.

M. Amelot au Roi. 26 Août.

Amelot chargé d'une commission très-dure.

Cet Ambassadeur alloit partir, extrêmement regretté du Roi & de la Reine, & digne de leurs regrets par ses talents, son zele & ses services. Il eut encore à s'acquitter d'une triste commission. Louis demandoit à Philippe des ordres pour la cession de cinq places, que l'Espagne conservoit dans les Pays-Bas; cession sans laquelle il désespéroit d'avoir la paix : en cas de refus, il annonçoit que peut-être il seroit obligé d'accepter les conditions dont il avoit le plus d'horreur, c'est-à-dire de joindre ses forces à celles des ennemis pour s'emparer de ces places. Philippe se roidit contre une proposition si dure. „ Je ne puis croire,

Réponse ferme de Philippe à son grand-pere.

„ répondit-il à ſon grand-pere, que „ vous vouliez faire une action auſſi „ peu digne de vous, que le ſeroit „ celle de prendre les armes contre un „ petit-fils qui croit n'avoir jamais mé- „ rité que votre amitié. " Il ſembloit devenir plus ferme, à meſure que ſon défenſeur devenoit plus foible.

1709. Philippe V à Louis XIV, 15 Octobre

Les négociations pour la paix, & la criſe qu'elles occaſionnerent en Eſpagne, y avoient ſuſpendu les préparatifs & les opérations militaires. Cependant les troupes Françoiſes étoient en fort bon état : le Maréchal de Bezons qui les commandoit, l'avoit écrit lui-même, en regrettant qu'on ne les fît point agir. L'occaſion ſe préſenta, tandis qu'il ſe trouvoit encore ſur les lieux avec l'armée des deux Couronnes ; mais ce fut pour lui un malheur. Supérieur en forces à l'ennemi, il n'oſoit l'attaquer ni courir les riſques d'une bataille. Le Général Stahremberg profita de ſes craintes, lui déroba une marche de nuit, paſſa la Segre en ſa préſence, pour s'emparer de Balaguer. Alors Bezons s'avança comme pour combattre. Les Eſpagnols le deſiroient avec une extrême ardeur, croyant la victoire infaillible. Il en jugea autrement ;

Bezons en état d'agir.

Il recule & laiſſe prendre Balaguer.

1709. il recula, il laiſſa prendre Balaguer, où trois Bataillons ſe rendirent priſonniers.

Philippe va auſſi-tôt à l'armée.

Jamais Philippe ne fut auſſi indigné qu'en recevant cette nouvelle. Sur le champ, il réſolut d'aller ſe mettre à la tête de l'armée, pour réparer l'honneur des armes Françoiſes & Eſpagnoles. Amelot qui touchoit au moment de ſon départ, lui repréſenta inutilement qu'il falloit y réfléchir davantage.

M. Amelot. au Roi. 1 Septembre.

Sa derniere dépêche à Louis XIV annonce qu'on ne peut attendre que déſordre, que confuſion, que clameurs contre la France, & que la ruine entiere des affaires du Roi d'Eſpagne. Ce Prince & l'Ambaſſadeur devoient partir le lendemain 2 Septembre.

Il n'y peut rien faire.

Si l'entrepriſe de Philippe étoit une nouvelle preuve de ſon courage, ce n'en étoit pas une de ſa prudence. Il arriva le 12 à l'armée. Il n'y trouva rien de prêt, ni ſubſiſtances, ni fourrages. Les ennemis eurent le temps de ſe retrancher, & n'avoient garde de haſarder un combat déſavantageux. Après avoir demeuré cinq jours au-delà de la Segre, ne pouvant eſpérer aucun ſuccès, il retourna promptement à Madrid. Quoique très-mécontent de

La toiſon d'or offerte à Bezons.

Bezons, il lui offrit la toiſon d'or, pour couvrir ſon *déshonneur* dans l'eſprit des troupes; un Général ne pouvant guere bien commander, dit-il, qu'il ne ſoit reſpecté de ceux à qui il commande. La toiſon n'auroit pas couvert ce déshonneur, ſuppoſé qu'il fût réel. Le Maréchal avoit cru ſuivre les ordres de ſa Cour en ne haſardant rien. Louis lui ordonna bientôt après de ramener toutes ſes troupes. Une haine violente éclatoit dans cette armée entre les deux nations. Aguilar qui commandoit les Eſpagnols, ne pouvoit ſouffrir le Général François : peut-être auroit-il eu autant de peine à s'accorder avec un autre.

1709. Philippe V à Louis XIV. 15 Octobre.

Le Duc de Noailles fit de ſon côté beaucoup plus qu'on ne pouvoit attendre. La Cour vouloit qu'il ſe tînt ſur la défenſive en Rouſſillon; & ce n'étoit pas même une choſe aiſée, avec le peu de ſecours qu'on lui donnoit. Les ennemis tournoient leur attention ſur cette Province : ſes troupes y manquoient de tout, au point qu'il les tint d'abord dans leurs quartiers, ne pouvant les faire ſubſiſter en campagne. Une guerre offenſive lui paroiſſoit abſolument néceſſaire. C'é-

Noaille ſur la défenſive en Rouſſillon.

Le Duc de Noailles à M. Chamillart. 3 Juin.

1709. toit le moyen de vivre aux dépens de l'ennemi ; de lui donner assez d'inquiétude pour qu'il ne pût former d'entreprises ; de lui enlever la récolte du Lampourdan, qui devoit être abondante, tandis qu'en beaucoup d'endroits la stérilité étoit affreuse. Il proposa ses vues au Ministre dès le commencement de Juin, & demanda, si la paix ne se faisoit point, un renfort médiocre avec lequel il seroit en état d'agir.

Extrême misere des troupes & des peuples.

Quand Louis XIV résolut de retirer ses troupes d'Espagne, le Maréchal de Bezons eut ordre d'envoyer au Duc de Noailles douze ou quinze bataillons & autant d'escadrons. Il les attendit long-temps, sans en avoir aucune nouvelle. Les besoins augmentoient, étoient extrêmes. Chamillart, comptant sur la paix, n'avoit rien préparé pour la guerre. Nul magasin dans toute la frontiere, nul moyen d'y suppléer. Tout étoit mangé en vert ; il falloit tenir la maréchaussée en campagne, pour empêcher qu'on ne fourrageât les bled ; & néanmoins la plupart des Officiers en faisoient couper la nuit, pour la nourriture de leurs chevaux. On n'avoit pas un grain

A M. Voisin. 26 Juin.

d'avoine ; les entrepreneurs ne fournissoient rien depuis plusieurs mois, sous prétexte qu'on ne leur remettoit point de fonds. Cette esquisse peut faire juger de la misere du Royaume. 1709.

Cependant les ennemis tiroient des vivres de France même. Les habitants du Comté de Foix leur vendoient des moutons en si grande quantité, qu'il y en avoit plus de dix-huit mille qui devoient passer en Catalogne. Sur l'avis qu'en donna le Duc de Noailles, le Ministere révoqua les passe-ports, que la disette d'argent faisoit accorder pour ce commerce.

On vendoit cependant des vivres à l'ennemi.

Id. 30 Juin.

Ne recevant aucun secours, il fut obligé d'emprunter sur ses propres billets ; & son zele suppléant à ce que la Cour ne pouvoit fournir, il évita les malheurs qu'une cessation totale de paye auroit entraînés. Encore fallut-il nécessairement recourir à la capitation, dont il avoit auparavant fait décharger la Province, que tant d'autres charges accabloient déja. Le peu qu'on pouvoit tirer de cet impôt, devenoit une ressource essentielle. Desmarets, habile Contrôleur-Général, lui peint l'embarras cruel des finances, par une lettre particuliere : il avoue qu'il ne sait

Noailles emprunte sur ses billets.

Épuisement total des finances.

M. Desmarets au Duc de Noailles. 24 Juillet.

1709. comment procurer des fonds aux armées, *dans un temps où les peuples ne payent rien, & où les reſſources du crédit & des emprunts manquent, parce qu'on les a épuiſées.* „ Ce que „ je vous dis eſt vrai, ajoute le Miniſtre, & m'afflige d'une maniere „ accablante. Je comprends bien que „ cette confidence ne remédie point „ à vos maux, & ne ſoulage point vos „ beſoins : il faut quelque choſe de „ plus ſolide. Je vais remuer toute la „ finance pour vous envoyer quelques „ ſecours. Je compte aſſez ſur l'honneur de votre amitié, pour croire „ que vous connoiſſez ce que j'ai „ trouvé de reſſources depuis dix-huit „ mois, & pour me plaindre d'être „ bien plus mal que le premier jour, „ après avoir fait de ſi grands efforts „ pour ſe tirer d'oppreſſion ". Voilà ce que coûtoit à la France une guerre dont l'unique objet étoit d'établir en Eſpagne le petit-fils de Louis XIV.

Marche du Général en Catalogne.

Noailles attendit juſqu'au mois d'Août le détachement qu'on lui avoit deſtiné. Il paya aux troupes quinze jours de prêt, ſur ce qu'il avoit pu ramaſſer d'argent; il marcha le 5 pour entrer en Catalogne. Sa marche fut ſi

prompte, ſi ſecrete & ſi bien ordonnée, qu'il étoit sûr d'enlever plus de ſix mille hommes aux ennemis, en différents quartiers, à moins qu'une ſorte de fatalité ne dérangeât ſon projet. Deux mille grenadiers ou fuſiliers marchent pendant la nuit à un rendez-vous, au ſommet des montagnes, ſur la gauche de Bellegarde; la cavalerie s'aſſemble dans ces montagnes ſur la gauche des grenadiers; le reſte de l'armée prend la route de Bellegarde & du col de Pertus. La cavalerie eſt malheureuſement retardée par la négligence de quelques Officiers, qui s'égarent dans les bois au-lieu de ſuivre les autres. Six eſcadrons ſeulement arrivent à la petite pointe du jour. Déja la garniſon de Figueres ſe retiroit, au nombre de trois cents chevaux & de plus de ſix cents hommes de pied. Le Général les fait charger par ſes eſcadrons. Tout eſt tué ou pris après quelque réſiſtance.

1709.

Le Duc de Noailles à M. Voiſin. 8 Août.

Expédition de Figueres.

Il y avoit de quoi s'applaudir de ce début. Mais Noailles crut avoir fait peu de choſe, parce qu'il n'avoit pu exécuter qu'une partie de ſon projet. Si la cavalerie étoit arrivée à temps, tous les quartiers des ennemis ne pou-

Perte qu'auroient dû faire les ennemis.

1709. voient manquer d'être enlevés ; car celui de Figueres étoit le plus difficile par sa situation, & par la facilité de la retraite. Le reste se retira précipitamment sous Girone.

Noailles propose d'assiéger Girone.

Depuis long-temps le Duc pensoit au siege de cette place, comme à une expédition qui seroit également avantageuse aux deux Couronnes. Il ne s'en dissimuloit pas les périls ; il croyoit qu'on ne devoit l'entreprendre qu'avec la certitude du succès; mais le Roi d'Espagne le desirant, voulant y concourir de toutes ses forces, il proposa enfin ses vues au Ministere de France. Si l'on vouloit le renforcer des troupes du Dauphiné, lorsque la saison les rendroit inutiles, vers la fin de Septembre, & lui fournir les choses qu'il jugeroit absolument nécessaires, il comptoit prendre Girone ; il comptoit faire en sorte que la guerre d'Espagne fût finie au mois d'Avril, ou du moins que les Espagnols fussent en état de la finir, sans qu'on pût reprocher à la France d'avoir abandonné Philippe V.

Le Duc de Noailles à M. Voisin. 8 Août.

Il recommande le secret.

„ Je crois, dit-il au Ministre, qu'il est ridicule à moi de „ vous représenter combien il importe „ que cette entreprise soit tenue se-

„ crete, en cas que le Roi l'approu-
„ ve; mais comme depuis trois ou 1709.
„ quatre ans, j'ai vu garder peu de
„ meſures par rapport au ſecret, je
„ vous demande bien pardon ſi j'oſe
„ vous parler ſur pareille choſe ». Ce n'étoit pas en effet la moindre cauſe des malheurs, ni la moindre preuve que le Gouvernement ſe reſſentoit de la vieilleſſe du Monarque.

Son plan proportionné aux circonſtances.

Quoique les circonſtances ne permiſſent guere de tenter une ſi grande entrepriſe, on demanda au Général les éclairciſſements néceſſaires pour ſe décider. Tout étoit arrangé dans ſa tête; & il envoya bientôt ſon plan. Il ne demandoit que ce qui étoit abſolument indiſpenſable : les fraix extraordinaires du ſiege devoient être ſur le compte de l'Eſpagne, ſans que la France y contribuât en rien. En un mot, expoſant les choſes avec la plus ſcrupuleuſe exactitude, ſans autre paſſion que le zele du bien public, ſans cette confiance préſomptueuſe qui haſarde un projet, avant d'en avoir peſé tous les inconvénients, il démontroit que l'expédition de Girone pouvoit s'exécuter d'une maniere peu onéreuſe pour l'Etat. *Id.* 26 Août.

1709. „ Ne croyez pas, disoit-il au Mi-
„ nistre, que je ne voye point des
Avantage „ bords du Ter, comme je le pour-
pour la Fran- „ rois faire du milieu de la Cour, que
ce d'agir du „ la France ne soupire qu'après une
côté de l'Es- „ prompte paix, sans peut-être mê-
pagne. „ me, si j'ose le dire, en examiner les
Ibid. „ conditions. La Flandre, par la proxi-
„ mité de ce qui est regardé comme
„ le centre du Royaume, paroît avec
„ justice l'objet le plus considérable;
„ mais je crois pouvoir hasarder de
„ dire qu'il ne doit pas être considéré
„ comme l'unique; & je crois que
„ rien ne pourroit contribuer davan-
„ tage à déterminer les Alliés à se re-
„ lâcher des insolentes propositions
„ qu'ils ont faites, que de voir la
„ guerre presque éteinte dans le con-
„ tinent d'Espagne, & le Roi notre
„ Maître en état de rassembler toutes
„ ses forces à un seul point: ce qui
„ ne peut arriver que par la réduc-
„ tion de Girone, & la communica-
„ tion qui se feroit avec M. le Comte
„ d'Aguilar". Il ajoutoit que l'Archi-
duc, resserré dans Barcelone, hors
d'état de faire subsister la cavalerie,
pour mettre une armée en campagne
l'année prochaine, presseroit vivement
ses

ſes alliés de conclure à des conditions plus raiſonnables ; puiſque s'il quittoit une fois l'Eſpagne, toutes les forces maritimes de l'Angleterre & de la Hollande ne pourroient l'y établir. 1709.

Ces raiſonnements politiques étoient juſtes, mais n'eurent pas ſitôt leur effet. En attendant les réſolutions de la Cour, Noailles conçut & exécuta un projet hardi, moins conſidérable par ſon objet, que par la réputation qu'il pouvoit donner aux armes Françoiſes. Il étoit venu camper près de Toroellade-Mongris. A ſon approche, l'infanterie de l'Archiduc entra dans Girone, & la cavalerie campa ſous le canon de la place. Il réſolut de ſurprendre & d'enlever ce camp. Deux grands chemins y conduiſoient, par leſquels on ne pouvoit réuſſir, l'attention des ennemis étant tournée de ce côté-là. Le Duc, appliqué à toutes les connoiſſances utiles, ſur-tout à l'hiſtoire, qui doit diriger le Général & l'homme d'Etat, ſavoit qu'en 1640, D. Juan d'Autriche avoit jetté du ſecours dans Girone, par un autre chemin très-difficile, peu connu, à travers des montagnes. Ce fait lui ſervit de baſe pour ſon opération.

Projet d'enlever un camp de Cavalerie ſous Girone.

Le Duc de Noailles à M. Voiſin, 5 Septembre.

L'hiſtoire fait trouver un moyen de l'éxécuter.

1709. Il avoit commandé pluſieurs fourrages juſqu'à une lieue de la Ville, afin d'accoutumer l'ennemi à voir ſans inquiétude de gros détachements de Cavalerie, & de leur dérober ſes mouvements & ſon projet. Le 1 Septembre, à cinq heures du ſoir, il part avec ſa Cavalerie & mille Grenadiers. L'Infanterie avoit ordre de ſe mettre en marche la nuit, par le grand chemin de Girone : elle devoit arriver à une heure & demie du ſoleil au Pont-Mayor, qui eſt proprement un fauxbourg : ſa marche devoit jetter de la confuſion dans les avis que les ennemis pourroient recevoir ; ſa préſence devoit empêcher la garniſon de ſortir. Toutes les meſures étoient parfaitement combinées ; l'exécution y répondit.

Ordre pour l'exécution.

Malgré les difficultés du chemin inconnu qu'avoit pris le Général, il arrive à une demi-heure de jour. On rencontre une petite garde ; on la culbute ; les fuyards jettent l'allarme dans le camp ; le Général Frankemberg, qui le commandoit, s'avance avec les principaux Officiers, ne ſe doutant pas que toute la Cavalerie Françoiſe puiſſe arriver par un tel chemin ; quoique

Noailles réuſſit dans cette entrepriſe.

surpris, il réſiſte dans un poſte avantageux; on le charge bruſquement; on tue, on renverſe toute ſa troupe; il eſt bleſſé lui-même & fait priſonnier. Le reſte des ennemis étoit en bataille à la tête de leur camp, ayant devant eux un grand ravin. Ils font d'abord bonne contenance; mais le Duc de Noailles ſe portant rapidement vers le ravin pour le paſſer, ils n'oſent l'attendre, & ſe retirent ſous le feu de la contreſcarpe. Comme on alloit les y attaquer, ils ſe réfugierent dans la ville même. Tout leur camp fut pillé. Les équipages des Officiers faiſoient un objet conſidérable; on trouva dans les tentes des ſoldats plus de deux cents paires de bottes, que la précipitation ne leur avoit pas laiſſé le temps de mettre.

1709.

Général Autrichien priſonnier. Le camp pillé.

Le Général François profita de l'occaſion pour reconnoître Girone. Il eſpéra plus que jamais de réuſſir à ce ſiege, malgré les nouvelles fortifications que les ennemis avoient faites; mais Louis XIV, en lui témoignant ſon contentement de ce qu'il venoit d'exécuter, lui marqua qu'il ne penſoit plus à une pareille entrepriſe. Les moindres dépenſes effrayoient; on étoit

Louis XIV ne penſe plus au ſiege de Girone.

1709. si dépourvu de moyens, que le tréſorier de l'armée de Catalogne n'avoit pas touché un ſol depuis le commencement de la campagne. C'eſt un prodige, que le Duc de Noailles, ſans ſecours, pût ſe maintenir, ſe faire craindre, & même préparer des magaſins pour la grande expédition qu'il méditoit; mais la ſageſſe, l'habileté & le zele ont des reſſources inconnues au commun des hommes.

Un débordement ſubmerge le camp de Noailles.

Peu s'en fallut qu'un accident terrible ne fît périr ſon armée, après qu'elle eut répandu la terreur dans le pays. Il campoit à San-Pedro-Peſcador, aux bords de la Fluvia. Tout-à-coup la mer enflée par un coup de vent, fait gonfler cette riviere; les digues ſe rompent en trois endroits; le camp eſt ſubmergé; à peine on a le temps de retirer l'Infanterie; dix Bataillons reſtent ſéparés de tout commerce, entre la mer, la riviere & l'inondation. Si le débordement étoit arrivé à minuit, & non à la pointe du jour; ſi le temps, devenu bientôt calme, n'avoit pas fait écouler les eaux, le quartier général ne pouvoit même échapper au péril. Cependant on ne perdit perſonne. Noailles, au riſque de ſa

Le Duc de Noailles à M. Voiſin. 2 Octobre.

Tout eſt bientôt réparé.

vie, se porta où sa présence étoit nécessaire. Son activité prévint toutes les suites de ce désastre. Les ennemis, profitant de l'occasion, devoient s'emparer le lendemain d'un dépôt considérable de farine : ils ne le trouverent plus. 1709.

On étoit au mois d'Octobre ; les subsistances manquoient. Pour continuer de vivre aux dépens de la Catalogne, le Général alla camper à Aulot, non sans vaincre encore de grandes difficultés. Il falloit forcer le passage des montagnes, où les ennemis l'attendoient. Quelque avantageuse que fût leur position, ils se retirerent pendant la nuit, quand ils le virent se disposer à l'attaque. Il rentra en Roussillon vers la fin du mois, après une campagne d'autant plus honorable, que le Roi n'avoit rien fourni pour la subsistance de son armée. Fin de cette campagne.

Mais en arrivant dans la Province, il y trouva des besoins affreux. En vain, il avoit pourvu à l'approvisionnement par les mesures les plus exactes : ses ordres n'étoient point exécutés. Sans le bled qu'il rapportoit de Catalogne, il n'y auroit pas eu de pain à donner aux troupes. On manquoit *Id.* 3 Octob. Tout manque dans la Province.

1709. abſolument de fonds pour la paye du ſoldat. L'Officier encore plus à plaindre, étoit réduit, *ſans aucune exagération, à la mendicité.* La Cour n'avoit pas même fourni les ſommes que le Général avoit empruntées ſur ſes billets. „ S'il n'étoit queſtion que de „ mon ſeul intérêt, écrivoit-il au Mi„ niſtre, je n'en ferois nulle mention „ dans les conjonctures préſentes. Mais „ comme il s'agit du crédit qu'on peut „ avoir dans une Province, il eſt d'une „ extrême importance pour le ſervice „ du Roi, de ſe le conſerver pour „ les divers cas qui peuvent ſurvenir, „ ſur-tout dans un temps tel que ce„ lui-ci. ”

La Cour ne paye rien.

Soins d'un bon Général.

Son attention à faire valoir les ſervices des Officiers, à demander pour eux les graces qu'ils méritoient, à fournir aux beſoins des ſoldats, & à les contenir dans la diſcipline, en même-temps qu'il leur donnoit des ſoins de pere, avoit empêché juſqu'alors les déſordres les plus dangereux. Mais les maux pouvoient devenir incurables, ſi la Cour n'y apportoit de prompts remedes. Il les ſollicitoit en bon citoyen, plutôt qu'en Général jaloux de ſa gloire.

La ſanglante bataille de Malplaquet, le 11 Septembre, releva en Flandre l'honneur de la nation Françoiſe, qui ne montra jamais plus de valeur. Si le Maréchal de Villars n'avoit pas été bleſſé dans l'action, on remportoit une victoire ſignalée. Mais quoique la perte des ennemis, malgré la ſupériorité de leurs forces, fût énorme en comparaiſon de la nôtre, comme ils reſterent maîtres du champ de bataille, cette journée devint un nouveau malheur. Ils aſſiégerent & prirent Mons. Ils avoient pris Tournai au commencement de la campagne. On ſe croyoit heureux qu'ils n'euſſent pas gagné davantage. „ J'ai ſouvent fait la même „ réflexion que vous, écrivit Madame „ de Maintenon au Duc de Noailles: „ il faut être bien mal, pour ſentir un „ tel ſoulagement. ”

1709. Bataille de Malplaquet & pertes en Flandres.

En Eſpagne, la retraite d'Amelot laiſſoit carriere aux préjugés & aux intrigues des Seigneurs. Le ſyſtême qu'il avoit ſuivi avec autant de vigueur que de génie, & qui avoit mis dans les affaires de l'ordre, de la diligence, de la ſolidité, ce ſyſtême alloit probablement tomber en ruines : il étoit fort à craindre que les anciens vices du Gou-

Inertie dans le Gouvernement Eſpagnol.

M. de Blécourt au Roi. 15 Novembre.

vernement ne lui succédassent. Philippe, assez courageux pour braver la mort, assez ferme pour soutenir jusqu'à l'extrêmité une résolution héroïque, conservoit un fond de timidité & d'indolence pour les affaires. S'étant livré aux Espagnols, n'ayant plus de Ministre François qui le dirigeât & l'excitât, il étoit exposé à de fâcheuses incertitudes, à des dégoûts habituels. Selon Blécourt, les peuples se plaignoient qu'il fît de la chasse son occupation, & négligeât tous les soins du Gouvernement. Tant il est facile de tomber dans l'inertie, quand on n'a pas en soi le ressort qui anime au travail!

1709.

Le Roi indolent pour les affaires.

Il demande Vendôme pour Général.

Cependant Philippe songeoit aux moyens de se défendre avec ses propres forces. Rien ne lui parut plus nécessaire qu'un bon Général. Dès le commencement de 1710, il pria instamment Louis XIV de lui envoyer le Duc de Vendôme, qu'on cessoit d'employer, parce que le Duc de Bourgogne étoit mécontent de lui. Il le supplia aussi de mettre le Duc de Noailles en état de faire une puissante diversion. Mais Louis, prêt à renouer des négociations de paix, lui demanda du temps pour se décider sur ces deux

Louis XIV à Philippe V. 4 Fevrier 1710.

points. S'il avoit accordé le premier, (& il le pouvoit ſans inconvénient notable,) Philippe n'auroit pas été réduit encore une fois aux dernieres extrêmités ; mais Vendôme n'auroit pas eu la gloire de le rétablir ſur le trône. 1709.

LIVRE NEUVIEME.

1710. PRESQUE toute l'Europe étoit en feu depuis neuf ans pour la ſucceſſion d'Eſpagne. L'ambitieux & fortuné Empereur Joſeph ſe flattoit de rendre à ſa Maiſon, par la force des armes, ces vaſtes Etats qu'elle avoit acquis autrefois par des mariages. Le Duc de Savoie & le Roi de Portugal, pour en arracher quelques minces démembrements, perſévéroient dans une alliance, où la foi des traités étoit ſacrifiée à l'intérêt. L'Angleterre & la Hollande s'acharnoient aveuglément à une guerre odieuſe, qu'elles pouvoient finir avec de grands avantages, qu'elles ne pouvoient prolonger qu'en s'expoſant aux revers de la fortune. La France humiliée & abattue, gémiſſant d'une longue ſuite de diſgraces, murmuroit avec aigreur contre un Monarque long-temps adoré, dont l'ancienne gloire rendoit plus vif le ſentiment des calamités actuelles (1). Louis XIV vouloit ache-

État de l'Europe dans cette guerre.

Sentiments de Louis XIV & de Philippe V.

„ (1) On eſt fort occupé du ſoulagement des „ peuples, dit Madame de Maintenon dans une

er la paix par des ſacrifices, qui lui auroient paru honteux, ſi la néceſſité avoit moins d'empire ſur les Couronnes. Mais Philippe V étoit inébranlable dans ſa réſolution de garder l'Eſpagne; & ſa fermeté d'une part, de l'autre, la tendreſſe & la généroſité de ſon aïeul, concouroient avec l'arrogance des ennemis, à rendre la paix extrêmement difficile. 1710.

Avant que d'entamer de nouvelles négociations, on envoya en Eſpagne d'Iberville, homme d'eſprit, exercé aux affaires délicates. Sa commiſſion ſecrete étoit, non comme St. Philippe le ſuppoſe, de communiquer des propoſitions faites à la Hollande, mais de ſolliciter au nom de l'Electeur de Baviere, en exécution des traités & pour dédommagement de ſes pertes, les quatre places qui reſtoient des Pays-Bas Eſpagnols, Luxembourg, Namur, Charleroi & Newport. C'étoit un agent prêté à ce Prince; & il devoit inſtruire la Cour de France des diſpoſitions qu'il obſerveroit dans celle de Madrid. D'Iberville envoyé en Eſpagne.

„ lettre du 30 Juillet 1709; mais juſqu'ici ce „ qu'on fait pour eux les irrite : il y a des „ gens de mauvaiſe volonté qui les excitent.“

1710. D'Iberville avoit ordre de ne point traiter avec le Duc de Médina-Céli, chargé des affaires étrangeres depuis quelques mois. Il ne laiſſa pas de le voir, parce que Philippe lui témoigna le deſirer. Ce Miniſtre, dans une converſation pleine de confiance & de franchiſe, du moins apparentes, lui peignit des plus vives couleurs le mauvais état des affaires du Royaume; aſſurant que, ſi Louis XIV abandonnoit l'Eſpagne, il falloit s'attendre aux derniers malheurs; que les Eſpagnols ne garderoient aucunes meſures dans leur reſſentiment, ſe livreroient ſans réſerve aux ennemis de la France, leur accorderoient pour le commerce tous les avantages poſſibles, à l'excluſion des François; qu'une haine irréconciliable s'allumeroit entre les deux nations; que les Alliés, avec le ſecours des troupes Eſpagnoles, porteroient la guerre en Guyenne, en Languedoc, & que les Religionnaires profiteroient de l'occaſion pour ſe révolter.

Repréſentations du Duc de Médina-Céli.

M. d'Iberville à M. de Torci. 5 & 7 Janvier.

On remédieroit à tout, ajoutoit Médina-Céli, en faiſant une diverſion du côté de la Catalogne, ſur-tout par le ſiége de Girone, qui forceroit l'Archiduc à repaſſer la mer. Mais ſi l'on

Propoſition du ſiege de Girone.

vouloit prendre ce parti, il importoit de travailler au plutôt & publiquement à faire des préparatifs; ſans quoi l'ennemi profiteroit des mauvaiſes impreſſions, que les bruits d'une paix particuliere de la France augmentoient ſans ceſſe. D'autres perſonnes tinrent à peu près les mêmes diſcours à d'Iberville: l'opinion générale étoit, ſelon lui, qu'on verroit bientôt une cataſtrophe en Eſpagne, & même en France, ſi on ne la prévenoit par des remedes prompts & efficaces. 1710.

Départ d'Iberville ſans qu'on lui ait rien promis. *Ibid.*

On lui fit eſpérer un heureux ſuccès de ſa négociation, ſans rien promettre de poſitif. Le ſecret n'en tranſpira point avant ſon départ, quelque envie qu'euſſent les principaux Eſpagnols de le pénétrer. Comme il avoit ordre de retourner inceſſamment, le Roi & la Reine d'Eſpagne inſiſterent avec force ſur les objets que Médina-Céli avoit développés en particulier. On lui remit les réponſes aux lettres du Roi & de l'Electeur; on le laiſſa ignorer ce que portoient ces réponſes.

Les Eſpagnols s'oppoſent à la ceſſion des Pays-Bas.

Philippe marquoit à Louis XIV, que l'affaire étoit trop importante, pour prendre ſi vîte une réſolution: il demandoit une copie du traité fait avec l'Elec-

teur de Baviere, traité inconnu à ſes
1710. Miniſtres; & qu'il falloit cependant voir
Philippe V à Louis XIV. 2 & 27 Janv. pour ſe décider. Peu de temps après, n'ayant pas obtenu cette copie, il conſulta les Miniſtres ſur la demande de l'Electeur. Leur avis fut qu'il ne pouvoit l'accorder dans la ſituation préſente, ſans ſe faire à lui-même beaucoup de tort; que ce Prince d'ailleurs n'en tireroit aucune utilité, parce que le Roi de France offriroit probablement les quatre places aux ennemis, pour avoir la paix dont la néceſſité lui paroiſſoit ſi preſſante; & que cependant le Roi d'Eſpagne, en les cédant, s'ôteroit un moyen de parvenir de ſon côté à la paix. Ces raiſons des Eſpagnols, quoique oppoſées aux engagments de Philippe avec l'Electeur, n'avoient rien à quoi on ne dût s'attendre.... Il les expoſa ſimplement à Louis, & le pria de les faire valoir auprès de ſon malheureux allié.

Mauvaiſe ſituation des affaires. Une telle réponſe étoit peu ſatisfaiſante. Les nouvelles qu'on reçut enſuite d'Eſpagne, ne l'étoient pas davantage. Les négociants François y eſſuyoient des vexations; les égards dus à la France paroiſſoient oubliés, non par le Prince, mais par les ſujets.

En même-temps les préparatifs de guerre se faisoient si mal ; l'état des affaires empiroit tellement, qu'il y avoit tout à craindre pour Philippe. Son grand-pere ne voulant pas lui faire la guerre, comme les Alliés l'exigeoient, & ne pouvant plus le secourir, se contenta de lui écrire en ces termes: 1710.

Louis XIV refuse de se prêter au siege de Girone.

„ Si vous êtes informé, comme je „ n'en doute pas, de ce qui se passe „ en Flandre, vous comprendrez aisé- „ ment que, pendant que Douay est „ assiégé, la conjoncture n'est pas pro- „ pre au siege de Girone ; & que ce „ ne seroit pas contribuer au repos de „ l'Espagne, que de laisser la France „ ouverte à mes ennemis. L'état des „ affaires changera peut-être avant la „ fin de la campagne ; & si je puis „ alors disposer de quelque partie de „ mes troupes, je serai bien-aise de „ les employer comme vous le sou- „ haitez. ”

Louis XIV à Philippe V. 28 Avril.

Il insiste sur la nécessité de la paix.

„ Profitez cependant, autant qu'il „ vous sera possible, de la foiblesse „ de l'Archiduc, & songez que votre „ sort est entre vos mains. La campa- „ gne que vous allez faire en décide- „ ra ; & si elle est glorieuse pour V. M., „ nos ennemis en seront moins difficiles

1710.

„ les ſur les conditions de la paix. Il „ ſeroit inutile de vous dire encore à „ quel point elle eſt néceſſaire à mon „ Royaume; & je crois que vous ſa- „ vez que je l'expoſe aux plus grands „ périls, en rejettant les propoſitions „ odieuſes qui m'ont été faites à votre „ préjudice."

Il ſe plaint des traitements que les François eſſuyent en Eſpagne.

„ Je vous avoue que j'avois lieu de „ croire que, riſquant tout pour vous, „ mes ſujets reſſentiroient au moins en „ Eſpagne les effets de la reconnoiſ- „ ſance dont vous m'aſſurez, & que „ je crois être véritable. Ils éprouvent „ cependant des traitements que je „ n'aurois pas ſoufferts ſous le regne „ de votre prédéceſſeur. J'ordonne à „ Blécourt de vous en parler forte- „ ment. Vous me ferez plaiſir de l'é- „ couter avec attention, & de lui ren- „ dre une réponſe déciſive. Car il ne „ ſuffit pas que vous diſiez que vos „ Miniſtres agiſſent ſans vos ordres: „ j'ai trop bonne opinion de vous pour „ admettre une pareille excuſe. Elle „ ne vous ſeroit pas honorable, com- „ me elle ne ſeroit pas conforme „ aux ſentiments d'eſtime & d'amitié „ que je conſerverai toujours pour „ vous."

Philippe répondit, après avoir témoigné combien il étoit ſenſible à ces plaintes : qu'il n'étoit nullement capable de ſouffrir que ſes Miniſtres, à portée d'attendre ſes réſolutions, euſſent la témérité d'agir contre ſes ordres ; qu'il leur ordonnoit lui-même tout ce qu'ils devoient faire, & tâchoit d'ordonner avec juſtice & avec prudence ; que ſi, dans l'éloignement, ils croyoient devoir prendre des réſolutions précipitées ſans attendre les ſiennes, il ne pouvoit empêcher qu'ils n'en priſſent quelquefois de mauvaiſes ; mais qu'en ce cas il ſavoit les punir ; qu'il avoit fait réparer les violences commiſes à l'égard des Capitaines de vaiſſeaux François, dès qu'il en avoit été informé ; & qu'il avoit donné ſes ordres pour prévenir de nouvelles plaintes.

1710. Réponſe ferme de Philippe.

Philippe V à Louis XIV. 14 Mai.

L'empriſonnement du Duc de Médina-Céli, Seigneur ſi puiſſant, prouvoit bien que le jeune Monarque ne ſe livroit pas ſans réſerve à ſes Miniſtres. Il l'avoit fait arrêter dans le palais, le 15 Avril, & conduire au Château de Ségovie, ſans s'expliquer ſur les motifs de ſa détention. Il écrivit ſeulement à Louis XIV, que le Duc abuſoit de ſa confiance pour agir contre

Empriſonnement de Médina-Céli.

Id. 21 Avril.

son service. Selon les mémoires de
1710. Saint-Philippe, le Roi de France fut
Louis n'y avoit aucune part. par ses avis le premier auteur de ce coup d'autorité. Cependant il ne se doutoit pas même des raisons qui pouvoient y avoir déterminé le Roi d'Espagne :

Louis XIV à Philippe V. 5 Mai.

„ Je suis persuadé, lui marqua-t-il sa-
„ gement, que vous n'aurez pas fait
„ une telle démarche, sans en avoir
„ bien pesé toutes les conséquences,
„ & sans considérer que si la fermeté
„ est nécessaire dans les temps diffi-
„ ciles, elle ne convient qu'autant
„ qu'elle appuye la justice & la raison.
„ Je crois donc qu'il est de votre in-
„ térêt d'instruire vos sujets des cor-
„ respondances criminelles, que je
„ suppose que le Duc de Médina-Céli
„ entretenoit contre votre service ;
„ pourvu toutefois que ses liaisons avec
„ les ennemis de V. M. n'envelop-
„ pent pas des gens qu'elle jugera peut-
„ être à propos de ménager ".

Cette affaire n'est point éclaircie.

Il en fut de cette affaire comme de plusieurs autres, où la vérité reste toujours sous des nuages. Cinq Commissaires du Conseil de Castille, furent chargés de l'instruction du procès ; mais rien ne transpira. Les événements de la guerre, la mort de Mé-

dina-Céli l'année ſuivante, peut-être des ménagements politiques pour ſon illuſtre Maiſon, ſuſpendirent les recherches & le jugement. Blécourt dit dans une dépêche, que le Duc inſtruiſoit les ennemis de tous les ſecrets de l'Etat, & les exhortoit vivement à entrer en Eſpagne. Une ſi noire trahiſon auroit dû être conſtatée & punie avec plus d'éclat. 1710.

M. de Blécourt au Roi. 29 Mai.

Moins Louis XIV avoit lieu d'être content des Eſpagnols, plus il deſiroit ardemment la paix ſi néceſſaire à ſon Royaume. Le Maréchal d'Huxelles & l'Abbé de Polignac, ſes plénipotentiaires, tâchoient de l'obtenir dans les conférences de Gertruidenberg, par des offres auſſi humiliantes pour lui qu'avantageuſes pour les alliés. Un fol orgueil & une barbare ambition s'oppoſerent encore à l'accompliſſement de ſes vœux. Outre ce qu'il cédoit de ſes Etats, ils offrit des ſecours d'argent contre ſon petit-fils, en cas qu'il voulût ſe maintenir ſur le trône.

Conférences de Gertruidenberg; offres humiliantes de Louis.

Mémoire de Torci.

Les ennemis perſiſterent à exiger que ſeul, avec ſes propres armes, il détrônât ce Prince dans l'eſpace de deux mois de treve; ſans quoi ils recommenceroient la guerre, même après

Demandes des ennemis.

avoir été mis en poſſeſſion des places qu'il falloit d'abord leur céder. Conçoit-on que dans notre ſiecle, la fureur ait pu monter à un tel excès? que des politiques, d'ailleurs éclairés, ayent pu inſulter de la ſorte à l'infortune d'un grand Monarque? qu'ils n'ayent pas prévu qu'un événement pouvoit détruire leurs prétentions, & leur arracher ce qu'un trait de plume leur aſſuroit? Leur abſurde dureté fit rompre les conférences vers la fin de Juillet: la France y gagna, & ce fut en particulier le ſalut de l'Eſpagne.

1710.

Philippe étoit parti le 3 Mai pour joindre ſon armée. La Reine, en qualité de régente, écrivit à Louis XIV, au ſujet des négociations, une lettre où l'on reconnoîtra la trempe de ſon caractere:

La Reine d'Eſpagne excite Louis XIV.

Lettre du 1 Août.

„ Le Sr. de Blécourt m'ayant communiqué la réſolution que V. M. a priſe de rappeller ſes Plénipotentiaires, ſur les propoſitions barbares que les Alliés leur ont faites en dernier lieu, j'ai cru devoir vous marquer par un exprès l'extrême reconnoiſſance que j'en ai, & la ſincere diſpoſition où nous ſommes d'aider la France, en tout ce que nous pour-

„ rons, à ſoutenir une guerre que la
„ témérité de nos ennemis rend tous 1710.
„ les jours plus néceſſaire & plus juſte
„ de notre part. Il y a long-temps que
„ nous prévoyons quelle devoit être
„ la fin des conférences de Gertuiden-
„ berg, perſuadés que les Anglois &
„ les Hollandois ne veulent ni le Roi
„ votre petit-fils en Eſpagne, ni la
„ France en état de tirer un jour ven-
„ geance de la tyrannie qu'ils exer-
„ cent à ſon égard. Nous avons vu, Effets d'une déſunion affectée.
„ par cette raiſon, avec un déplaiſir
„ infini, le parti que vous avez pris
„ de nous abandonner, pour ainſi dire,
„ croyant, par cette conduite, porter
„ à des ſentiments plus modérés un
„ ennemi que la bonne fortune aveu-
„ gle, & qui ne reconnoît plus d'au-
„ tre loi, que celle de la force qu'il a
„ malheureuſement en main. Aujour-
„ d'hui que nous devons attribuer à un
„ artifice toutes les inſinuations qu'on
„ nous a faites, d'affecter une déſu-
„ nion qui nous a cauſé tant de mal,
„ tâchons, je vous ſupplie très-hum-
„ blement, de regagner par une route
„ tout oppoſée ce que nous avons per-
„ du, & n'ayant plus qu'un même in-
„ térêt, efforçons-nous de tirer, par

1710.

„ des meſures mieux concertées que
„ par le paſſé, les avantages que nous
„ pouvons eſpérer de l'union effective
„ des deux Couronnes. Nous ne vous
„ ſerons point à charge, mais nous
„ demandons comme une choſe abſo-
„ lument néceſſaire, pour perſuader
„ aux Eſpagnols que nous allons agir
„ avec le même eſprit, de nous en-
„ voyer au plutôt le Duc de Vendôme
„ pour commander notre armée en
„ Catalogne. Le Roi qui connoît par
„ lui-même combien il a beſoin d'un
„ bon Général, le ſouhaite avec paſ-
„ ſion; & je puis vous aſſurer que cela
„ ſera le meilleur effet du monde,
„ même par rapport à la France,
„ dans le cœur de nos ſujets. On ne
„ peut être plus ſenſible que je le ſuis
„ aux bontés de V. M., & je vous
„ prie de l'être un peu auſſi à la ten-
„ dreſſe que le Roi & moi avons pour
„ vous ".

On demande le Duc de Vendôme pour Général.

Louis XIV, il faut l'avouer, paroît foible dans ces derniers temps, en comparaiſon du Roi & de la Reine d'Eſpagne. Mais la jeuneſſe & l'intérêt le plus puiſſant animoient leur courage: le ſien, affoibli par la vieilleſſe, cédoit aux beſoins de la France, dont il eſ-

Il auroit fallu l'envoyer plutôt.

péroit finir les maux, en achetant une paix plus humiliante que les revers. Il eut bientôt lieu de ſe répentir de n'avoir pas du moins accordé Vendôme, ſur la premiere demande qui lui avoit été faite. Le Marquis de Villadarias, Général de Philippe, étoit d'une capacité très-médiocre : il fit de grandes fautes dont les ennemis profiterent. On conſomma en vain les ſubſiſtances au camp d'Ivars, pour attendre l'occaſion d'une bataille qu'on ne pouvoit livrer; on reçut un échec conſidérable à Alménara, le 27 Juillet; & ſans le ſecours de la nuit, le Roi ſeroit peut-être tombé entre les mains des Impériaux. Croyant alors devoir changer de Général, il appella le Marquis de Bai qui commandoit en Eſtramadoure.

1710.

Villadarias commande mal.

Celui-ci fut encore plus malheureux que le premier. La terreur s'étoit répandue parmi les troupes : des partiſans ſecrets de l'Archiduc inſinuoient même, qu'on vouloit les ſacrifier à la politique de Louis XIV, pour que ſon petit-fils eût un prétexte honnête de quitter l'Eſpagne : les préventions étoient ſi fortes, qu'une telle abſurdité pouvoit produire ſon effet. Enfin, le Marquis de Bai laiſſa paſſer l'Ebre

Préjugé répandu parmi les troupes Eſpagnoles.

Mémoires de St. Philippe.

Bataille de Sarragoſſe.

1710. à Stahremberg. Un renfort que les ennemis avoient reçu, les rendoit supérieurs en infanterie. Ils marcherent droit à Sarragoſſe. Le 20 Août, ils livrerent bataille aux Eſpagnols, qui les attendoient aux portes de cette Ville; l'Infanterie d'Eſpagne jetta les armes preſque ſans combat; la Cavalerie, après avoir battu l'ennemi à l'aîle droite, ne put ſe rallier parce qu'elle avoit chargé avec trop peu d'ordre. Tout ſe diſſipa.

La victoire de l'Archiduc n'eſt point déciſive.

Sarragoſſe, avec ce qui n'étoit pas fortifié en Aragon, ſe ſoumit d'abord au vainqueur. Le Roi reprit la route de Madrid. Le Marquis de Bai raſſembla, comme il put, les débris de ſon armée : on la croyoit preſque entiérement perdue; mais la plus grande partie ſe rallia peu-à-peu ſous les drapeaux. Après une victoire, en apparence déciſive, l'Archiduc étoit encore bien éloigné du terme de ſes eſpérances; il n'avoit même rien gagné, ſi la nation demeuroit ferme contre lui.

Vendôme prévoit de loin les choſes.

Le Duc de Vendôme alloit enfin commander les troupes d'Eſpagne. Il apprit à Bayonne le triſte événement de Sarragoſſe. C'étoit, à ſon avis, la ſuite des fautes qu'on avoit faites. Les huit

huit jours de marche avant la bataille lui paroiſſoient *un tiſſu continuel de mauvaiſes manœuvres & de puérilités* : il annonçoit à Louis XIV, avant d'être ſur les lieux, que les peuples étant toujours fideles, on pouvoit remédier à tout : il répondoit même que les choſes changeroient de face, ſi l'on mettoit le Duc de Noailles en état d'agir, comme on l'avoit projetté. 1710. Le Duc de Vendome au Roi. 2 Septembre.

Noailles étoit arrivé à Bayonne pour conférer avec lui. „ Il eſt parfaitement „ inſtruit, ajoute Vendôme, non-ſeu„ lement des affaires de Rouſſillon & „ de Catalogne, mais auſſi de celles „ d'Eſpagne ; & j'avoue qu'il y a plaiſir „ d'avoir à faire avec des gens auſſi in„ telligents, d'auſſi bonne volonté, & „ auſſi zélés pour le bien de votre ſer„ vice. Enfin, ſi V. M. lui donne des „ troupes, comme je l'eſpere, je me „ fais caution pour lui qu'il s'en ſer„ vira très-utilement, & qu'il fera tout „ ce qu'il ſera poſſible de faire ". Son eſtime pour Noailles.

Ce témoignage d'un héros étoit bien dû à Noailles. Il venoit de ſauver le Languedoc d'une invaſion, par des prodiges de zele & d'activité. Une eſcadre Angloiſe de vingt-quatre vaiſſeaux débarqua des troupes à Cette, la nuit du Deſcente des Anglois en Languedoc.

1710. 25 Juillet. Les ennemis ne trouverent preſque aucune réſiſtance, ſe rendirent maîtres de ce port, enſuite d'Agde ; & ils ſe préparoient à s'emparer de Béziers. Leur Général étoit Seiſſan, Gentilhomme Languedocien, qui avoit été Colonel en France, qu'on avoit caſſé & irrité ; ennemi d'autant plus dangereux, qu'il ne permettoit aucune violence à ſes ſoldats, & qu'il s'efforçoit de gagner les eſprits par la douceur. Les Religionnaires, les nouveaux convertis n'avoient en général que trop de penchant à la révolte. Le peu de troupes de la Province ſervoit à contenir le Vivarais & les Cévennes. Tout ſembloit favorable aux vues des Anglois. Une fois établis, fortifiés, renforcés par les ſecours qu'ils pouvoient bientôt recevoir, quelle inquiétude n'auroient-ils pas donnée à la France ?

Lettres des Ducs de Roquelaure & de Noailles à M. Voiſin.

Noailles vole au ſecours.

Le Duc de Roquelaure, Commandant en Languedoc, dépêcha d'abord un courier au Duc de Noailles, pour lui demander le plus de ſecours qu'il ſeroit poſſible d'envoyer. Son courier arrive le 25 à huit heures du ſoir au Boulou. Noailles y étoit campé, & ſe diſpoſoit à paſſer les monts, quoiqu'il

eût fort peu de troupes. Sur le champ, frappé de l'importance de cette affaire, des ſuites funeſtes qu'elle entraîneroit, ſi le remede n'étoit prompt & efficace, il ſe détermine à voler lui-même où le danger du Royaume l'appelle. Il arrange tout pour la ſûreté de la frontiere; il remet au Marquis de Brancas l'exécution de ſes ordres; il fait marcher les troupes avec douze pieces de gros canon; il arrive à Béziers, & y raſſure les eſprits; il joint Roquelaure le 26, viſite avec lui les bords du canal, retourne en poſte au-devant de ſa petite armée juſqu'à Pézenas, ſe met à la tête, & continue la marche toute la nuit. Enfin, il s'empare du poſte d'Agde, que l'ennemi avoit abandonné. Les Anglois ſe retranchoient à Cette. Le 30 au matin on tombe ſur eux, on les charge, on les pourſuit juſques dans la mer; pluſieurs Dragons entrent même dans leurs chaloupes. Noailles avec ſon canon auroit foudroyé deux frégates qui gardoient l'entrée du port, ſi elles n'euſſent coupé leurs cables avec précipitation pour mettre à la voile. Il fait attaquer le fort de Cette, & les Grenadiers pénetrent par les embraſures.

1710.

Marche étonnante.

Les ennemis chaſſés.

1710. On ne perdit qu'un ſoldat dans toute l'expéditon, tant les ennemis étoient frappés de ſurpriſe & d'épouvante.

Circonſtances de cette expédition. Ce qui la rend ſur-tout remarquable, c'eſt l'activité, la diligence du chef, jointes à une conduite ſi prudente. Il paſſa cinq jours & cinq nuits de ſuite à cheval. Le chemin étoit de plus de quarante lieues : la Cavalerie le fit en trente heures, l'Infanterie en quarante-huit, l'Artillerie en quarante-trois, ſans qu'un ſeul homme reſtât derriere. „ Le „ peuple de Paris dit que, ſi vous êtes „ arrivé le jour que l'on marque, le „ diable vous a porté. Ainſi vous voilà „ regardé comme ſorcier, pendant que „ nous vous admirons. " C'eſt ce que Madame de Maintenon écrivit au Duc de Noailles.

Louanges que le Roi donne à Noailles. Il reçut du Roi les marques d'approbation les plus honorables. Voici la dépêche : elle fera connoître la maniere dont on louoit les ſervices :

Le Roi au Duc de Noailles. 4 Août. „ Mon couſin, la deſcente que les „ ennemis avoient faite à Cette, auroit pu avoir des ſuites fâcheuſes, „ ſi vous n'aviez pas marché avec autant de diligence que vous avez fait, „ pour vous oppoſer à l'établiſſement „ qu'ils vouloient prendre ſur la côte

„ de Languedoc. Dans le moment que
„ la nouvelle m'en fut mandée par le 1710.
„ Duc de Roquelaure, je vous en-
„ voyai mes ordres pour faire un dé-
„ tachement de l'armée que vous com-
„ mandez; mais ce ſecours auroit été
„ trop lent, ſi vous n'aviez pas pris
„ de vous-même le parti de faire ce
„ qui vous a paru être le plus impor-
„ tant, & le plus néceſſaire pour mon
„ ſervice. Votre zele & votre bonne
„ volonté vous ont fait vaincre des
„ difficultés, qui auroient paru inſur-
„ montables à beaucoup d'autres. Ja-
„ mais marche de troupes n'a été faite
„ avec plus d'activité & de vigilance,
„ & il n'eſt preſque pas croyable que
„ vous ayez pu arriver du camp où
„ vous étiez au-delà de Perpignan, en
„ moins de trois jours, ſur-tout con-
„ duiſant avec l'Infanterie douze pie-
„ ces de canon. C'eſt cette diligence
„ qui a ſurpris les ennemis, dans le
„ temps qu'ils ne pouvoient pas s'y
„ attendre, & qui les a déterminés à
„ ſe rembarquer avec précipitation &
„ déſordre, lorſqu'ils ont vu arriver les
„ premieres troupes, qui, malgré la fa-
„ tigue de leur marche, les ont atta-
„ qués avec beaucoup de vigueur. Le

1710. „ Duc de Roquelaure avoit donné de
„ parfaitement bons ordres, pour évi-
„ ter que cette deſcente ne cauſât quel-
„ ques troubles & mouvements au-de-
„ dans de la Province ; mais il n'auroit
„ pas été en état, ſans vous, de s'op-
„ poſer aux établiſſements que les en-
„ nemis prenoient ſur la côte, & de
„ les en chaſſer : vous ne pouviez rien
„ faire de plus utile pour mon ſervi-
„ ce, ni qui me fût plus agréable. Com-
„ me j'ai donné mes ordres pour faire
„ aller en Languedoc trois Bataillons
„ de la Marine & des Galeres, le Duc
„ de Roquelaure en aura ſuffiſamment
„ pour raſſurer la côte ; & rien ne vous
„ empêchera de retourner en Rouſſil-
„ lon avec les mêmes troupes que vous
„ avez amenées pour tâcher de pren-
„ dre quelque avantage ſur mes enne-
„ mis dans le Lampourdan, ou du
„ moins faire ſubſiſter mes troupes aux
„ dépens de leur pays, pendant que
„ les leurs ſont occupées du côté de
„ l'Aragon. Tous les mouvements que
„ vous ferez ſeront avantageux au Roi
„ d'Eſpagne ; & j'ai aſſez de preuves
„ de votre capacité & de votre zele,
„ pour ne pas douter que vous ne pro-
„ fitiez de tout ce que la conjoncture

„ vous permettra de faire pour le bien
„ de mon ſervice. Et la préſente n'é- 1710.
„ tant pour autre fin. " &c.

Noailles ſaiſit l'occaſion de cette dépêche, pour rendre témoignage au Roi même, comme il l'avoit fait au Miniſtre, de l'application & de la bonne volonté des Officiers Généraux, & des Officiers d'Artillerie. Il le conjure en finiſſant, de vouloir bien le diſtinguer du reſte de ſes ſujets, non par les graces qu'il a coutume de prodiguer, mais en diſcernant le zele qui l'attache à ſa perſonne & à ſon ſervice. Ces proteſtations partoient du cœur, & furent toujours confirmées par les effets. L'Intendant de Languedoc, Baſville, dont il fait beaucoup d'éloges, étoit auſſi un de ces hommes rares, qu'un Roi doit s'eſtimer heureux d'employer aux grandes affaires.

Zele ſincere.

Le Duc de Noailles au Roi. 17 Août.

De retour en Rouſſillon dès le 6 Août, méditant, écrivant, agiſſant preſque ſans relâche, le Duc de Noailles, à la nouvelle que les conférences de Gertruidenberg étoient rompues, ſentit plus que jamais l'importance de l'expédition de Girone. Il jugeoit avec raiſon que la guerre étoit l'unique moyen de parvenir à la paix; que le meilleur

Politique ſage & courageuſe.

Le Duc de Noailles à M. Voiſin. 9 Août.

1710. moyen d'obtenir des conditions moins dures, étoit de faire perdre aux ennemis l'idée de conquérir l'Eſpagne; que la priſe de Girone ſeroit pour eux un coup mortel; que la France, malgré ſes diſgraces, pourroit encore les faire bientôt repentir de leur barbare obſtination.

Projet pour le ſiege de Girone. Il propoſa de nouveau ſes vues au Miniſtre. L'entrepriſe lui paroiſſoit poſſible en hyver; les troupes qui l'auroient exécutée, pouvoient être envoyées ailleurs au mois d'Avril; avec cinquante mille écus, il comptoit fournir aux dépenſes du ſiege; il ne demandoit même cette ſomme que comme un prêt, s'engageant à la remplaId. 17 Août. cer aux dépens du pays. Il calculoit tout; il deſiroit qu'on prît toutes les meſures convenables; il obſervoit avec douleur, que depuis cinq ans, la conquête de la Catalogne avoit manqué faute d'ordre & de précautions. Il diſoit avec raiſon qu'il faut quelquefois abandonner tout un côté, pour finir abſolument ce qu'on doit faire dans un autre, & il citoit l'exemple des ennemis, qui avoient ſi bien réuſſi parlà en Baviere.

Bien con- Comme rien n'étoit plus eſſentiel que

de concerter les opérations avec le Roi d'Eſpagne, afin que les deux armées concouruſſent au ſuccès, il offroit de faire lui-même dans cette vue le voyage de Madrid; nouvelle peine qu'il prendroit volontiers pour le bien public. On peut tout ſe promettre, diſoit-il, lorſqu'on a ſu préparer les choſes, & prévoir toutes les ſuites & tous les inconvénients qui peuvent arriver; autrement on agit au haſard: la fortune ſouvent n'eſt favorable, qu'autant qu'on a pris des précautions pour la mettre de ſon parti. Un Général conſommé n'auroit pas mieux vu les choſes.

1710. Concerter les opérations.

Ayant appris que Vendôme étoit envoyé en Eſpagne, il deſira de s'aboucher avec lui. Vendôme le deſiroit de ſon côté. Ces deux Généraux ſe rencontrent à Bayonne. Ils y apprennent la déroute de Saragoſſe. Nous avons déja rapporté ce que le premier écrivit au Roi ſur un ſi triſte événement. Le ſecond penſe de même, & perſiſte à croire qu'il importe de ſuivre l'entrepriſe de Girone. Outre qu'il y a encore de l'eſpérance, comme il le remarque, plus l'Eſpagne ſeroit en péril, plus on ſeroit intéreſſé à la ſou-

Noailles eſpere encore pour l'Eſpagne.

Le Duc de Noailles à M. Voiſin. 2 Septembre.

Intérêt de la France à la ſoutenir.

1710. tenir, de peur qu'elle ne fût ſubjuguée, & que les forces des deux partis ne ſe tournaſſent enſuite contre la France : or, c'eſt par le Rouſſillon que les ſecours doivent être les plus utiles : ils obligeront Sahremberg de repaſſer en Catalogne. D'ailleurs, le Roi y ſera plus maître des mouvements de ſes troupes, & pourra les faire agir juſqu'au point qu'il jugera convenable pour ſon ſervice. Noailles ſembloit prévoir les événements.

Foible politique à la Cour de France.

Il eſt certain qu'on ne pouvoit obtenir que par les armes une paix qui ne fût pas honteuſe ; & on l'auroit déja obtenue, ſi l'on eût montré moins de foibleſſe. Torci le penſoit lui-même.

M. de Torci. au Duc de Noailles. 15 Août.

„ Je vous avoue, marquoit-il au Duc „ de Noailles, que je ſuis du nombre „ des imbécilles, qui croyent que vous „ pourriez contribuer davantage à la „ paix, que les négociations de Hol- „ lande & les conférences de Gertrui- „ denberg ne l'ont pu faire. Les grands „ politiques, animés par leur zele pour „ la gloire du Roi & pour le bien de „ la patrie, ne penſent pas de même, „ & répandent leur avis dans le pu- „ blic par plus de bouches que la re- „ nommée n'en eut jamais. J'aime

„ mieux que leurs diſcours vous re- 1710.
„ viennent par d'autres que par moi:
„ ce ſeroit tout au plus matiere à être
„ traitée dans les jardins de Marly."
Ces politiques, dont quelques-uns étoient du premier rang, ſe trompoient alors, & nuiſoient aux affaires avec de bonnes intentions. La ſuite le prouvera.

Noailles envoyé au Roi d'Eſpagne.

Quand on ſut à Verſailles que le Roi d'Eſpagne étoit vaincu, les inquiétudes & les craintes redoublerent. On ſuſpendit les préparatifs du ſiege de Girone, on revint aux idées de pacification; on réſolut d'envoyer le Duc de Noailles à Madrid, non-ſeulement pour examiner l'état des affaires, mais pour décider Philippe à ſacrifier ſa Couronne, s'il n'étoit plus en état de la ſoutenir. En lui adreſſant ſon inſtruction, Torci lui marque: „ Elle vous
„ fera voir la confiance entiere que le
„ Roi prend en vous. La commiſſion
„ eſt difficile; mais nous ſommes dans
„ un temps où il y en a peu de fa-
„ ciles. Si vous pouviez réuſſir, vous
„ abrégeriez bien des peines & des
„ embarras, & le Royaume vous de-
„ vroit beaucoup."

Objet de ſa commiſſion.

Cette inſtruction porte, qu'il faut

Parler avec liberté &

1710. examiner ſérieuſement avec le Roi d'Eſpagne le véritable état de ſes forces, de ſes moyens, de toutes ſes affaires. Le Duc de Noailles doit lui faire des queſtions au nom du Roi même, ſur les particularités les plus intimes. La flatterie, pernicieuſe en tout temps, ſeroit plus mortelle que jamais dans les circonſtances préſentes : en achevant de précipiter le Roi d'Eſpagne, la France acheveroit auſſi de ſe ruiner.

ſans flatterie.

Inſtruction du 7 Septembre.

Si les eſpérances dont il ſe repaît ſont fauſſes & chimériques, il faudra ſans perdre de temps mettre à profit la vérité qu'on lui aura dévoilée. Ne pouvant conſerver l'Eſpagne & les Indes, il n'auroit de reſſource que dans le partage que ſes ennemis étoient diſpoſés à lui offrir. La Sicile & la Sardaigne, partage ſi modique & peut-être mal aſſuré, ne peuvent ſans doute compenſer la perte d'une des premieres Couronnes du monde. „ Mais il „ y a moins de proportion encore en„ tre le rang d'un Roi qui poſſéderoit „ ces deux iſles & la vie privée d'un „ Prince dépouillé de ſes Etats, ſans „ eſpérance de pouvoir jamais remon„ ter ſur le Trône dont ſes ennemis

Propoſer un petit partage, ne pouvant mieux faire.

Ibid.

Faire ſentir que cette condition eſt bien préférable à une vie privée.

„ l'auroient chaſſé. Celui qui regne, 1710.
„ quoique ſur une petite étendue de
„ Pays, peut, par ſa ſageſſe & par ſa
„ bonne conduite, ſe faire conſidérer
„ des autres nations de l'Europe; &
„ lorſqu'il voit devant lui une longue
„ ſuite d'années, il peut eſpérer des
„ conjonctures favorables pour rendre
„ ſa fortune meilleure. Un Prince ré-
„ duit à la condition d'un particulier
„ eſt bientôt oublié. Ses vertus ſont
„ comme enſevelies : il devient inutile
„ au reſte de la terre, ſouvent à charge
„ à ſon propre Pays; & loin de trou-
„ ver des occaſions de faire valoir ſes
„ droits, il ne laiſſe à ſa poſtérité que
„ de vains titres & de vaines préten-
„ tions ".

Dans le cas que l'on ſuppoſe, le Duc de Noailles ouvrira les yeux du Roi d'Eſpagne en préſence de la Reine, & leur laiſſera enſuite ſentir l'embarras de chercher des remedes aux malheurs dont ils ſont menacés : il ne propoſera encore aucun expédient pour adoucir ces malheurs : l'eſſentiel eſt de diſſiper leur illuſion. Enſuite il parlera ſéparément à l'un & à l'autre, ou même à la Princeſſe des Urſins. Il repréſentera leur perte comme certaine & imminente;

Diſſiper les illuſions avec prudence.

Ibid.

1710. il leur inſpirera le deſir de mettre fin aux calamités de la guerre, en acceptant un partage. Il perſuadera en particulier à la Princeſſe des Urſins l'impoſſibilité abſolue de rétablir & de ſoutenir les affaires, quand même on prendroit Girone.

Diſſimuler la réſolution. Il lui fera entendre du reſte, qu'il n'eſt pas queſtion d'abattre le courage, ni d'éteindre le zele des peuples; que ſi le Roi d'Eſpagne prend le parti d'abandonner ſa Couronne, ſa réſolution doit reſter dans un profond ſecret; que ce Prince ne doit la confier qu'au Roi ſon grand-pere, afin que S. M. puiſſe renouer & conclure la paix, en lui procurant le partage le plus avantageux qu'il ſera poſſible. On laiſſe au négociateur la liberté d'employer auprès de la Princeſſe des Urſins les conſidérations particulieres, ſoit d'eſpérance ou de crainte, qu'il jugera propres à la toucher perſonnellement; juſqu'à lui dire; mais à la derniere extrémité, qu'on la rendra reſponſable des mauvais conſeils qui entraîneroient le Roi d'Eſpagne dans le précipice, lorſqu'il reſte encore une voie pour lui conſerver quelques Etats.

Ibid.

Faire entrer la Princeſſe des Urſins dans les vues du Roi.

Difficulté „ Sa Majeſté connoît combien la

„ négociation eſt pénible dans toutes
„ ces circonſtances; mais elle ſait en
„ même-temps que le Duc de Noail-
„ les, plein de zele pour ſon ſervice,
„ ne ſe rebutera jamais par les difficul-
„ tés; que plus elles ſeront grandes,
„ plus il s'efforcera de trouver les
„ moyens de les applanir; & que ſou-
„ vent il ſurmontera celles que d'au-
„ tres regarderoient comme invinci-
„ bles ". Il confiera au Duc de Ven-
dôme, ſous un ſecret inviolable, l'ob-
jet de ſa miſſion.

1710. d'une pareille commiſſion. *Ibid.*

Noailles étoit à Bayonne avec Ven-
dôme, lorſqu'il apprit par une lettre
du Miniſtre de la guerre, que le Roi
lui avoit envoyé ordre de paſſer in-
ceſſamment à Madrid. Il ne douta point
que ce ne fût uniquement pour exa-
miner & concerter ce qui regardoit les
opérations militaires; car il n'avoit en-
core aucun ordre de l'autre Miniſtre.
Vendôme deſirant qu'il l'accompagnât,
ils partirent enſemble. Mais en che-
min ils reçurent la nouvelle que Phi-
lippe V, à l'approche des ennemis, s'é-
loignoit de ſa Capitale & ſe retiroit à
Valladolid avec la Reine. La diligence
devenoit plus néceſſaire. Vendôme avoit
eu des accès de fievre; il ne pouvoit

Noailles devance Vendôme, & joint Philippe V à Valladolid.

1710. presſer ſa marche dans un Pays où il eſt impoſſible de courir en chaiſe. Il conſentit volontiers que Noailles prît les devants : celui-ci arriva en poſte à Valladolid, au moment que le Roi y entroit.

Grande preuve de la fidélité Eſpagnole.

Tout ce qu'il avoit vu juſqu'alors, tout ce qu'il vit en arrivant, étoient autant de preuves de la fidélité & de la conſtance Eſpagnole. Les Grands, ſans exception, les principaux membres des Conſeils, les Seigneurs, la Nobleſſe, les Subalternes même attachés aux tribunaux, avoient voulu ſuivre le Monarque ; quoiqu'il eût laiſſé par un décret liberté entiere de reſter à Madrid, promettant de ne point imputer à mauvaiſe intention, ce qui ſeroit le pur effet de la violence & des armes. Pluſieurs Officiers de juſtice, pauvres ou infirmes, faiſant le voyage à pied, excédés de fatigue, avoient été reçus derriere les carroſſes de la Cour. La plupart des gros bourgeois, des marchands, des artiſans aiſés, avoient auſſi abandonné la Capitale, & l'Archiduc n'avoit trouvé par-tout que des preuves éclatantes d'averſion.

Mémoire du Duc de Noailles.

Trait particulier.

Mancéra & del-Freno furent arrêtés à Madrid par leur vieilleſſe. Stanhope,

Général Anglois, les invitant à reconnoître le Roi Charles, ils répondirent qu'ils avoient beaucoup de vénération pour M. l'Archiduc d'Autriche, mais qu'ils ne reconnoiſſoient qu'un Dieu, & qu'un Roi qui étoit Philippe V.

1710. M. de Bécourt au Roi. 30 Octobre.

Le lendemain de ſon arrivée, Philippe aſſembla un Conſeil nombreux, y fit entrer Noailles, & lui ordonna de parler le premier. Malgré la confuſion & la diverſité d'avis, inévitables dans de pareilles aſſemblées, on convint de pluſieurs choſes importantes par rapport aux troupes, & en particulier de ne point les mettre en mouvement, de ne faire aucune démarche qui pût détourner l'ennemi de ſes deſſeins ſur Madrid; rien n'étant plus avantageux que de gagner par-là beaucoup de temps, & de pouvoir prendre les meſures convenables. Vendôme devoit régler le reſte.

Réſolution priſe de ne point s'oppoſer à la marche des ennemis.

Mémoire du Duc de Noailles.

On traita enſuite un article plus délicat. Tous les Eſpagnols inſiſterent ſur la néceſſité des ſecours de France, & furent d'avis que le Roi devoit envoyer un homme de conſidération à Louis XIV, pour lui demander des troupes, comme l'unique moyen de ſauver l'Eſpagne. Noailles ſentit d'abord les in-

Noailles fait ſentir qu'on ne doit pas attendre des troupes Françoiſes.

convénients de cet avis : il crut devoir
1710. le réfuter ſur le champ, afin de ne laiſſer aucun ſujet de défiance à des hommes
Ibid. très-ſoupçonneux. Il prouva donc l'impoſſibilité, l'inutilité même du prompt ſecours que l'on deſiroit : il repréſenta d'une part la diſtance des lieux, la difficulté des vivres, la perte du temps ; de l'autre, que l'armée ennemie étoit foible, & qu'il importoit à l'Eſpagne, après de ſi grandes démonſtrations de zèle & de courage, de faire voir qu'elle pouvoit ſe défendre, ſe maintenir ſans ſecours : il ajouta qu'une diverſion lui paroiſſoit la ſeule choſe poſſible, utile, vraiment ſolide, & qu'il eſpéroit que le Roi ne refuſeroit pas de s'y prêter. Ses raiſons entraînerent les ſuffrages. On forma une eſpece de junte, pour travailler deux fois par jour ſur les détails de la guerre : il y aſſiſta ſouvent, comme on le deſiroit.

Il fait eſpérer une diverſion plus utile.

Au milieu de ces opérations, il reçoit par la poſte une lettre de Torci, qui lui annonce une inſtruction & une lettre de créance. Il devine d'abord ſur quoi la commiſſion doit rouler. Ses ordres arrivent deux jours après : il les avoit prévenus en maniant déja un ſujet ſi épineux.

Il prévint les ordres de ſa Cour.

Les bontés du Roi & de la Reine à ſon égard, leur confiance en lui, l'épanchement de leur cœur, applaniſſoient les voies aux triſtes repréſentations qu'il devoit leur faire. Tout ce qu'il imagina de plus capable de les toucher, il le mit en œuvre; motifs de tendreſſe, de reconnoiſſance, de reſpect pour Louis XIV. Il trouva ces ſentiments gravés dans leur cœur; mais on y oppoſa toujours ce qu'un Souverain doit à ſes peuples, à un peuple ſur-tout dont le zele avoit éclaté de tant de manieres, dont la fidélité étoit à l'épreuve de tous les coups de la fortune.

1710. Attachement de Philippe & de la Reine pour leurs ſujets. *Ibid.*

En vain il repréſenta que les Eſpagnols, depuis long-temps, ignoroient la guerre & la politique; qu'on devoit être ſenſible à leurs démonſtrations d'attachement & de zele, ſans les croire ſuffiſantes pour ſoutenir un Etat; qu'on pouvoit même regarder ces démonſtrations comme l'effet de l'amour-propre, d'un orgueil national qui craignoit de ſe démentir; que peut-être la nation céderoit ſans peine à la force, quand elle pourroit le faire ſans déshonneur; que l'incapacité des ſujets pour le gouvernement, les juſtes ſoupçons que l'on

Fortes repréſentations que leur fait Noailles. *Ibid.*

1710. avoit eus contre pluſieurs, la dure néceſſité de ſe ſervir d'eux; la foibleſſe de troupes battues, ſans diſcipline, ſans expérience, ſans chefs habiles; le manque de vivres & d'argent; tout enfin donnoit lieu de craindre une funeſte révolution; que ſi le Général Stahremberg joignoit les Portugais, il pouvoit forcer le Roi de ſe réfugier dans les montagne, ſans eſpérances de retour; que la diverſion même de Catalogne pourroit être inutile à l'Eſpagne, quoique avantageuſe à la France; qu'une bataille perdue en Eſtramadoure, où l'on ſe propoſoit d'unir toutes les forces, ne laiſſeroit plus ni retraite, ni partage, ni aucunes reſſources. Quelle confiance peut-on avoir en des peuples déſarmés, dont le zele ſtérile & l'amour aveugle ne produiſent que de l'attendriſſement, que la réſolution de périr avec eux, & d'entraîner dans ſa ruine les perſonnes les plus reſpectables & les plus cheres? n'y auroit-il pas plus de ſageſſe, plus de généroſité même à prendre ſon parti dans une occaſion ſi preſſante, & à ſe contenter d'une partie de ſes biens, en cédant le reſte, qu'à riſquer évidemment de tout perdre, en s'obſtinant à vouloir tout conſerver?

Dangers qu'il annonce.

1710.

Pour frapper davantage, Noailles dit encore que pluſieurs perſonnes, reſpectées en France pour leurs vertus, avoient été d'avis qu'on pouvoit déclarer la guerre au Roi d'Eſpagne, s'il refuſoit ce qui lui ſeroit offert dans le traité de paix. Effectivement, dès la fin de 1708, Madame de Maintenon avoit écrit au Duc lui-même : „ Si nous „ faiſons la guerre au Roi d'Eſpagne, „ vous n'en ſerez point chargé : vos „ remontrances ont été trouvées fort „ juſtes ; & je me preſſe de vous ôter „ l'inquiétude que je vous ai vue ". Peut-être les ennemis n'exigeoient-ils cette atrocité, que parce qu'ils ſavoient qu'à la Cour même de Louis XIV, elle ne révoltoit pas tous les eſprits, dans l'abattement où ils étoient ſous les coups de la fortune.

On avoit penſé en France à faire la guerre au Roi d'Eſpagne.

Lettre de Madame de Maintenon.

Aucune des raiſons de Noailles ne demeura ſans replique ; & tantôt le Roi, tantôt la Reine, les combattirent avec force. Selon eux, „ Quoique des „ mécontentements particuliers euſſent „ produit des exemples d'infidélité, la „ nation avoit donné des preuves ſi „ sûres d'une fidélité inviolable, qu'il „ leur étoit impoſſible de la ſoupçon- „ ner & de ſe détacher d'elle. Les

Réponſes aux raiſons de Noailles.

Mémoire du Duc de Noailles.

1710. „ troupes manquoient de diſcipline, „ mais on alloit les diſcipliner. L'ar- „ mée d'Aragon avoit ſouffert, mais „ celle d'Eſtramadoure étoit entiere „ & meilleure. Il n'y avoit pas de bon „ Général, mais le Duc de Vendôme „ y ſuppléeroit. On devoit regarder „ comme un bonheur que les Anglois „ euſſent déterminé l'Archiduc à mar- „ cher à Madrid : il y connoîtroit la „ diſpoſition des peuples ; il verroit „ que c'eſt une volonté ferme, & „ non la force, qui les maintient

On doit profiter des fautes de l'ennemi. „ dans le devoir. Les ennemis ont pris „ de fauſſes meſures, négligé des cho- „ ſes eſſentielles, mal profité de leur „ avantage : pourquoi ne pas profiter „ de leurs fautes ? Quels progrès ſo- „ lides peuvent-ils faire, ſans places, „ ſans magaſins, ayant contre eux la „ nation, éloignés de plus de quatre- „ vingts lieues de l'endroit où ils ont „ commencé la campagne ? quelle ap- „ parence que l'Archiduc veuille aban- „ donner l'Aragon & la Catalogne, „ pour joindre les Portugais ? La di- „ verſion que l'on demande l'obligeroit bientôt de revenir ſur ſes pas. „ D'ailleurs, on fera les derniers efforts „ pour empêcher cette jonction ; on

„ tâchera d'éviter une bataille déciſi-
„ ve ; on ſuivra les conſeils de la pru- 1710.
„ dence. Et ne peut-on pas dire avec
„ plus de raiſon de l'Archiduc, qu'il
„ ſeroit entiérement perdu s'il venoit
„ à perdre une bataille au cœur de l'Eſ-
„ pagne? Cette derniere reſſource doit
„ être tentée plutôt que d'abandonner
„ le Royaume ".

„ Après tout, ajoutoit-on, les af- Rien n'eſt
„ faires ne ſont pas ſi déſeſpérées. déſeſpéré.
„ Nous ſommes preſque au courant *Ibid.*
„ des revenus ordinaires : il n'y a pas
„ deux mois d'engagés ſur l'année pro-
„ chaine. Ces revenus ſont très-mé-
„ diocres ; mais les ſecours extraordi-
„ naires des peuples & les emprunts
„ rempliront le vuide des finances. On
„ ſe trouvoit en 1706 dans une ſitua-
„ tion encore plus cruelle, puiſque
„ l'on avoit perdu toutes les places
„ de la Valence & de la frontiere de
„ Catalogne ".

La propoſition d'accepter la Sicile Philippe réſolu de ne point céder l'Eſpagne.
& la Sardaigne fut conſtamment rejet-
tée, comme un piege des ennemis pour
parvenir à dépouiller entiérement Phi-
lippe, à qui il ſeroit impoſſible de con-
ſerver même ce partage. *Encore ſi on* *Ibid.*
propoſoit l'Italie !... Ce mot échappé

1710. donna lieu au négociateur d'insinuer que peut-être on obtiendroit Naples, si l'on étoit sûr que le Roi d'Espagne voulût entrer dans le traité de paix. Mais la seule chose décisive qu'il pût tirer de Philippe, fut la promesse de faire tout ce qu'on voudroit, pourvu qu'on lui laissât le continent de l'Espagne & les Indes. Le Monarque se montra toujours persuadé, ainsi que la Reine, que loin de désapprouver ce parti, Louis XIV le leur conseilleroit comme particulier, s'il se trouvoit dans une circonstance moins fâcheuse. Tous deux témoignerent la plus grande confiance en son amitié.

Conduite du négociateur à l'égard de Madame des Ursins.

Ibid.

Noailles ne fit aucun usage de ce qu'il y avoit dans son instruction par rapport à la Princesse des Ursins. Les dispositions, dit-il, ne m'ayant pas paru favorables pour pouvoir réussir dans ce qu'on m'ordonnoit, j'aurois cru commettre une indiscrétion, si j'avois inutilement employé les offres des graces de S. M., & la crainte de son indignation. La Princesse avoit sans doute l'ame trop haute, pour conseiller au Roi & à la Reine de prendre un parti foible, qu'ils n'envisageoient qu'avec horreur.

Il

Il étoit important que le Duc allât lui-même rendre compte de l'état des choſes. Philippe le deſiroit, & lui confia un ſecret qui ne pouvoit s'écrire, que nous ignorons encore. On ne doutera point de la fermeté invincible de ce Prince, en liſant la lettre qu'il écrivit à ſon grand-pere. 1710.

Philippe ſouhaite qu'il aille expoſer en France l'état des choſes.

Lettre de Philippe V à Louis XIV.

„ Le Duc de Noailles m'a remis la „ lettre que V. M. m'a fait l'honneur „ de m'écrire. J'ai beaucoup de con- „ fiance en lui, & il ſuffit qu'il ſoit „ chargé de vos ordres pour qu'elle „ augmente encore. Quelques raiſons „ qu'il m'ait pu dire, & quelques mal- „ heurs qu'il m'ait fait enviſager, je „ préférerai toujours le parti de me „ ſoumettre à ce que Dieu voudra dé- „ cider de mon ſort en combattant, „ à celui de le décider par moi-même „ en conſentant à un accommodement, „ où mon honneur & ma gloire pa- „ roiſſent auſſi intéreſſés, & à aban- „ donner des peuples, ſur leſquels „ mes malheurs n'ont produit, juſ- „ qu'à cette heure, d'autre effet que „ d'augmenter leur zele & leur affec-

Fermeté de ce Prince.

Lettre du 29 Septembre.

1710. Ses motifs d'eſpérance.

„ tion pour moi. Ainſi j'ai encore re-
„ cours à vos bontés pour implorer
„ votre aſſiſtance & vos ſecours. Au
„ reſte, l'Archiduc eſt à la vérité à Ma-
„ drid avec ſon armée ; mais bien-loin
„ de croire tout perdu pour cela, je
„ penſe que cette démarche peut tour-
„ ner à ſa perte. Je ſonge à raſſem-
„ bler le plus de forces qu'il me ſera
„ poſſible, pour le combattre de nou-
„ veau, ou du moins l'obliger à re-
„ tourner ſur ſes pas. La Catalogne
„ eſt comme abandonnée, & expoſée
„ à tout ce que vous voudrez y faire
„ entreprendre. Mes ſujets me don-
„ nent toujours des marques de leur
„ fidélité. M. le Duc de Noailles ne
„ peut vous aller rendre compte de
„ mes diſpoſitions ſans un ordre pré-
„ cis de V. M., étant chargé de com-
„ mander vos troupes en Rouſſillon.
„ Il peut m'y être à la vérité d'une
„ grande utilité. Cependant de quel-
„ que importance qu'il ſoit pour vous
„ & pour moi, qu'il y agiſſe inceſſam-
„ ment, je crois qu'il eſt encore plus
„ eſſentiel qu'il ait l'honneur de vous
„ entretenir ſur tout ce qu'il a vu &
„ entendu ici.... Je ne ſaurois aſſez
„ vous repréſenter combien je crois

„ qu'il eſt important pour votre ſer-
„ vice & pour le mien, qu'il ait lui- 1710.
„ même l'honneur de vous expoſer
„ toutes choſes au naturel, d'autant
„ plus que les mouvements continuels
„ dans leſquels je me trouve, ne me
„ permettront pas de vous écrire auſſi
„ au long que je le voudroïs, pour
„ vous en rendre compte. Je vous di- Sa confiance
„ rai de plus que je lui ai confié pour en Noailles.
„ vous une choſe trop importante pour
„ être miſe ſur le papier, & qui ne
„ peut ſe communiquer qu'à un hom-
„ me comme lui : ce qui rend ſon
„ voyage auprès de vous encore plus
„ néceſſaire. Je vous demande par
„ avance un ſecret impénétrable ſur
„ cette affaire. Vous en connoîtrez
„ toute la conſéquence par ce que le
„ Duc de Noailles aura l'honneur de
„ vous en dire, &c. ".

Vendôme étoit arrivé le 20 à Val- Vendôme
ladolid, cinq jours avant le départ de augure bien
Noailles, qui lui fut encore d'un grand pour l'ave-
ſecours. Il trouva comme lui l'état nir.
des affaires beaucoup moins mauvais,
qu'on ne devoit l'imaginer de loin.
Outre les gardes Eſpagnoles & Wal- Le Duc de
lones, au nombre de plus de quatre Vendôme au
mille, il reſtoit de l'armée d'Aragon Roi.
25 Septem-
bre.

1710. cinq mille chevaux & huit mille hommes d'infanterie; ſur les frontieres de la vieille Caſtille & du Portugal, huit bataillons & douze eſcadrons; autant en Andalouſie; en Eſtramadoure, trente deux bataillons & trente-cinq eſcadrons. Comme les ennemis avoient entiérement dégarni la Catalogne, une diverſion pouvoit y produire de grands effets. Les Eſpagnols donnoient tous les jours de nouvelles preuves de fidélité; & Vendôme jugeoit impoſſible que l'Archiduc les ſubjuguât, à moins d'entretenir toujours une armée étrangere, au moins de cinquante mille hommes. D'où auroit-il pu la tirer?

A M. de Torci. 2 Octobre.

Les Anglois commencent à ſe laſſer.

On avoit lieu de croire que la Cour de Londres étoit laſſe de le ſecourir. La conduite & les diſcours du Général Stanhope en étoient une bonne preuve. Au ſortir d'un Conſeil de guerre tenu chez l'Archiduc après la bataille de Sarragoſſe, un Officier Anglois lui demanda: *Eh bien, Mylord, où allons-nous? eſt-ce à Valence ou à Madrid?* Il répondit, *à Madrid. J'ai ordre de la Reine Anne & des Alliés d'y conduire le Roi Charles. Quand il y ſera une fois, que Dieu ou le diable l'y main-*

Ibid.

tienne, ou l'en faſſe ſortir: je ne m'en ſoucie point, ce n'eſt pas mon affaire. 1710.
Si Stahremberg avoit été cru, on auroit évité cette marche : elle donna le temps de ſe reconnoître ; elle fit perdre aux ennemis tous les fruits de leur victoire ; elle fit même que la victoire leur devint funeſte.

Le Roi & la Reine admirés par Vendôme.

Temporiſer, laiſſer le vainqueur ſe détruire de lui-même, c'eſt ce que Vendôme conſeilla, c'eſt ce qui fut exécuté. Le Roi ſe mit à la tête de l'armée, dont cet illuſtre Général étoit l'ame; & la Reine alla ſe mettre en ſureté à Vittoria. L'un & l'autre excitoient ſon admiration. Il trouvoit que Philippe prenoit toujours le meilleur parti, & que ſa prudence égaloit ſa fermeté. Il aſſuroit que la Reine étoit fort au-deſſus de tout ce qu'il en avoit entendu dire. Leurs qualités perſonnelles, leurs vertus, enflammoient certainement le zele national.

Ibid.

Il empêche la jonction des ennemis.

Les ennemis après avoir perdu beaucoup de temps, ſoit faute d'habileté ou de moyens, tenterent enfin de ſe réunir. Les Portugais ſe diſpoſerent à paſſer la Guadiana ; Stahremberg devoit s'avancer à Tolede. Cette jonction eût été infiniment dangereuſe :

1710. Vendôme la prévint. L'armée marcha le 7 Octobre à Salamanque, le lendemain à Placentia, le 17 au pont d'Almaraz ſur le Tage. Là on étoit sûr d'empêcher la communication entre les ennemis, & de pouvoir joindre l'armée d'Eſtramadoure. Celle de l'Archiduc reſta cantonnée entre l'Eſcurial & Madrid : elle évacua cette Capitale le premier Novembre, mais dans le deſſein de ſe maintenir en Caſtille pendant l'hyver. Toutes ces eſpérances s'évanouirent bientôt.

Leur retraite après avoir évacué Madrid & Tolede.

Déjà Philippe avoit près de vingt-quatre mille hommes. Il s'avance ſur la fin du mois pour reſſerrer l'Archiduc, & lui ôter les ſubſiſtances. La nouvelle répandue alors qu'on alloit faire le ſiege de Girone, augmente l'effet que produit ce mouvement. Tolede eſt évacué : les Allemands y laiſſent leur nom en horreur, ſur-tout par la deſtruction du palais des Rois, qu'ils livrent aux flammes. Enfin, l'Archiduc ſe retire le premier avec un détachement ; & Stahremberg ne tarde pas beaucoup à le ſuivre. Philippe rentre à Madrid le 3 Décembre, au milieu des tranſports de joie d'un peuple fidele juſqu'à l'héroïſme : il reçoit de nou-

veaux dons de ce peuple ruiné par la guerre ; il part le 6 pour marcher à la poursuite de l'ennemi. 1710.

Stanhope, avec cinq à six mille Anglois qui faisoient l'arriere-garde, étoit renfermé dans la petite Ville de Brihuéga. On l'apprend, on court investir la place, on fait breche le lendemain, (9 Decembre) on donne l'assaut, on pénetre de rue en rue malgré les retranchements des ennemis, on les force de se rendre prisonniers de guerre. Les Anglois pris dans Brihuéga.

Le Général Stahremberg venoit au secours. On marche à lui ; on livre bataille (le 10) dans la plaine de Villavicioſa ; on remporte une victoire complete par les plus grands efforts de valeur, quoiqu'une terreur panique eût dissipé des corps entiers. Canons, bagages, tout reste aux Espagnols : ils font un grand nombre de prisonniers les jours suivants : enfin, de cette armée qui devoit conquérir l'Espagne, il reste à peine cinq mille hommes. Chose étrange ! Stahremberg envoya une relation à l'Archiduc, datée du 12, où il assuroit qu'il avoit battu les ennemis jusqu'à les mettre *dans une fuite générale*. Cette relation imprimée pouvoit se tourner en ridicu- Bataille de Villavicioſa. Fausse relation de Stahremberg.

1710. le ; mais on doit dire à l'honneur du Général Autrichien, qu'il avoit disputé long-temps la victoire, malgré l'infériorité du nombre. Il regagna Sarragosse, pour l'abandonner peu de temps après. Vendôme ne finit la campagne qu'après y avoir conduit le Monarque victorieux.

Vendôme est enfin loué en France.

On célébra d'autant plus en France les succès de Vendôme, qu'on les avoit jugés impossibles, & que rien n'avoit pu affoiblir encore les préventions répandues contre sa personne depuis ses campagnes de Flandre. „ Vous savez, dit Madame de Maintenon dans „ une lettre au Duc de Noailles, combien on juge à notre Cour d'après „ les événements : toutes les fautes de „ M. de Vendôme sont oubliées, & „ c'est un héros : il n'auroit aucun mérite s'il étoit malheureux. "

Noailles avoit prédit l'événement.

Noailles avoit jugé bien différemment, parce qu'il jugeoit sans passion & avec connoissance de cause : il avoit eu part aux projets du Général, il en avoit pronostiqué les suites. A son dernier voyage, il avoit été assez hardi (je rapporte ses expressions) pour oser prédire l'événement au Roi, *& assez témeraire pour le déclarer publique-*

Le Duc de Noailles au

ment à tout le ſallon de Marly, peuple vraiment endurci & encore plus incrédule. Auſſi écrivoit-il à Vendôme, qu'un retour d'amour-propre ſe joignoit aux autres motifs, qui le rendoient infiniment ſenſible à ce triomphe; mais qu'aucun motif n'étoit au-deſſus des ſentiments qui l'attachoient à lui pour toujours. Unis par l'eſtime & l'amitié, ils ſe rendoient mutuellement juſtice, & ne ſe donnoient pas de vaines louanges.

1710. Duc de Vendôme. 3 Janvier 1711.

Après ſa négociation infructueuſe, dont l'inutilité même étoit un bonheur, Noailles avoit eu ordre comme le deſiroient Philippe V & le Duc de Vendôme, d'aller rendre compte au Roi des affaires. Il ranima les eſpérances, il inſpira des réſolutions vigoureuſes; & le ſiege de Girone fut de nouveau décidé, malgré le découragement qui avoit ſuivi la bataille de Sarragoſſe. On reconnut la vérité de ce qu'il aſſuroit depuis long-temps, qu'un des meilleurs moyens de parvenir à la paix, étoit de pouſſer vivement la guerre du côté de l'Eſpagne.

Il détermine à pouſſer la guerre en Eſpagne.

Les nouvelles de Londres confirmerent cette politique. Marlborough perdoit déja ſon crédit auprès de la Reine

Changement de diſpoſitions à Londres.

1710. Anne : l'ambition meurtriere d'un Général, qui ſacrifioit les peuples à ſon intérêt, n'avoit plus la même influence dans le Conſeil : on ſe laſſoit de prodiguer tant de tréſors & de ſang pour la cauſe de la Maiſon d'Autriche : de petites intrigues de Cour jettoient les fondements d'un nouveau ſyſtême ; & Meſnager, agent ſecret de Louis XIV, trouvoit des diſpoſitions favorables à la paix, que toute l'Europe devoit deſirer.

Torci au Duc de Vendôme. 19 Octobre & 2 Septembre.

Coup porté au commerce des Hollandois. C'étoit la Hollande qui fourniſſoit la plus grande partie de l'argent. Epuiſée enfin comme la France, elle ne pouvoit plus envoyer de ſecours à l'Archiduc, elle pouvoit à peine continuer ſes efforts dans les Pays-Bas. Pour la punir de ſa cruelle obſtination par le coup le plus ſenſible, en lui arrachant une des principales reſſources de ſon commerce, on interdit l'entrée des ports de France à tous vaiſſeaux Hollandois, & l'on ceſſa de leur accorder des paſſe-ports : en même-temps l'entrée fut ouverte, non-ſeulement aux vaiſſeaux neutres, mais encore aux Anglois. Quoique ce changement dût nuire à quelques Provinces maritimes, & aux finances du Roi, on eut le cou-

Louis XIV à M. de Blécourt. 10 Novembre.

rage de l'exécuter, parce qu'il pouvoit forcer la Hollande à devenir plus traitable. Louis XIV demanda que le même plan fût suivi en Espagne; & il n'y eut qu'une voix pour y consentir. 1710.

Préparatifs difficiles pour le siege de Girone.

Les raisons du Duc de Noailles, sans être encore soutenues par les succès de Philippe V, ayant déterminé à l'entreprise de Girone, il retourna promptement en Roussillon. Il y arriva au commencement de Novembre, mais ne trouva rien de prêt, ni subsistances, ni voitures. C'étoit une création à faire, comme il le disoit. Des pluies continuelles & des inondations augmenterent les difficultés. Actif, appliqué à saisir les occasions, il desiroit avec d'autant plus d'impatience de se mettre en mouvement, que la terreur succédoit déja en Catalogne à l'ivresse des prospérités. On y avoit donné ordre, sous peine de la vie, de brûler toutes les pailles, tant on redoutoit une invasion prochaine.

Le Duc de Noailles à Vendôme. 14 Novembre.

Noailles retient par prudence son ardeur.

Vendôme, en annonçant à ce Général la retraite de l'Archiduc, lui marqua de voir s'il ne pouvoit rien tenter d'avantageux. Noailles y avoit déja pensé, & même avoit fait ses dispositions. Mais sur les nouvelles de la

Ibid. 6 Décembre.

route de l'ennemi, il jugea qu'une
1710. courſe ſeroit inutile, par la facilité qu'on auroit de l'éviter ; qu'elle ne ſerviroit qu'à fatiguer les troupes qu'elle détourneroit du ſeul objet ſolide qu'il falloit avoir en vue. La prudence retint ſon ardeur, & la prudence ne fut jamais plus néceſſaire.

Il pénétre en Catalogne.

Depuis long-temps, le défaut de ſubordination, d'obéiſſance & de ponctualité, de la part des ſubalternes, ne contribuoit que trop en France à faire échouer les entrepriſes les plus eſſentielles, les mieux concertées. Il l'auroit éprouvé lui-même, ſi, par un travail infatigable, il n'eût réparé les fautes d'autrui. Dès le 25 Novembre, il pénétra en Catalogne. Les troupes y ſubſiſtoient ſans qu'il en coutât rien à la France, tandis qu'on achevoit les arrangements néceſſaires. Le mauvais temps retarda les opérations. Enfin, on arriva devant Girone le 15 Décembre, & la place fut inveſtie. Il fallut combattre les éléments, encore plus que les ennemis. Avant de raconter les détails du ſiege, terminons ce Livre par une particularité curieuſe.

Ibid. 3 Janvier 1711.

Particularité ſur la Reine d'Eſpagne.

Les fatigues du corps, & ſur-tout les agitations de l'ame, poiſon trop

1710.

ſouvent mortel dans les Cours, ayant altéré le tempérament de la Reine d'Eſpagne, cette Princeſſe deſiroit de prendre les bains de Bagneres, comme un remede efficace pour ſes maux. Paſſer les Pyrénées avec ſon fils, n'étoit point une entrepriſe au-deſſus de ſon courage; mais elle craignit que les Eſpagnols ne fuſſent inquiets de la voir ſortir du Royaume, & conduire en France un dépôt ſi précieux. Afin de leur ôter tout ſoupçon, elle demanda à Louis XIV, outre ſon agrément, des aſſurances pour la liberté du retour. Ce voyage n'eut pas lieu: les lettres dont il fut le ſujet méritent néanmoins d'être conſervées.

Lettre de la Reine d'Eſpagne à Louis XIV.

Elle deſire d'aller prendre les eaux de Bagneres.

„ Ayant éprouvé inutilement toutes „ ſortes de remedes, pour guérir des „ glandes que j'ai depuis quatre ans, „ & craignant qu'elles ne groſſiſſent „ aſſez à l'avenir pour me défigurer, „ j'ai trop d'intérêt à ne la pas être „ par rapport au Roi & à nos ſujets, „ pour manquer à chercher le ſeul re„ mede que tous les Médecins m'ont

Lettre du 28 Novembre.

1710. „ assuré être le plus sûr, qui sont les „ bains & les eaux chaudes. C'est par „ cette raison que me trouvant à 50 „ lieues de Bagneres, j'ai cru devoir „ profiter de l'occasion, pendant que „ je ne puis être auprès du Roi, & „ que je ne lui suis ici d'aucune uti- „ lité.... Comme le Duc de Vendôme „ croit que nos affaires n'ont point été „ en meilleur état qu'elles sont, je

Précautions pour dissiper les soupçons des Espagnols.

„ m'en irai sans inquiétude. Mais les „ Espagnols, qui sont naturellement „ un peu soupçonneux, & dont le „ zele est extrême pour nous, aime- „ roient peut-être mieux que je ne „ misse pas le pied en France. Pour „ moi, je me fie entiérement à vous, „ & je serois bien fâchée d'avoir la „ moindre défiance; persuadée que rien „ au monde ne seroit capable de vous „ obliger à me retenir dans votre „ Royaume. Je vous supplie néan- „ moins de m'honorer d'une réponse, „ le plus promptement qu'il vous sera „ possible, de votre main, que je „ puisse montrer aux Seigneurs qui „ m'ont suivie. Encore une fois, je ré- „ pete à V. M. que je ne me pardon- „ nerois pas moi-même, s'il m'avoit „ passé un moment par la tête la moin-

„ dre penſée qui fût contre ſa gloire
„ & la tendreſſe que le Roi votre pe- 1710.
„ tit-fils & moi nous flattons que vous
„ avez pour nous. Plût à Dieu que
„ nous fuſſions les uns & les autres
„ aſſez tranquilles, pour que je puſſe
„ vous aller rendre une viſite à Marly,
„ y embraſſer ma ſœur de tout mon
„ cœur, & y jouir en ſi bonne com-
„ pagnie des plus délicieux lieux du
„ monde, que vous y avez faits. L'idée
„ ſeule m'en ravit : jugez de ce que
„ ce ſeroit ſi la choſe étoit réelle.
„ Conſervez-moi je vous ſupplie un
„ peu de part dans votre amitié."

Réponſe de Louis XIV.

„ Je m'intéreſſe trop tendrement au Égards & tendreſſe de Louis pour la Reine d'Eſpagne.
„ rétabliſſement de votre ſanté, pour
„ ne pas approuver tout ce qui peut
„ y contribuer. Je ſouhaiterois que la
„ ſaiſon fût plus favorable pour uſer
„ des eaux de Bagneres. Mais ſi l'on
„ vous conſeille de vous en ſervir, je
„ vous prie moi-même de ne pas per-
„ dre un moment à tenter ce remede.
„ Le repos d'eſprit doit y donner une
„ vertu nouvelle, & vous le devez
„ avoir, ſachant que vos affaires ſont

1710. „ en auſſi bon état que vous le pou-
„ vez deſirer. C'eſt le ſeul ſujet d'in-
„ quiétude qui doit naturellement vous
„ agiter. Mais puiſqu'il eſt néceſſaire
„ de raſſurer d'autres que votre Ma-
„ jeſté, je lui promets qu'elle ne ſera
„ pas moins maîtreſſe dans mon Royau-
„ me qu'elle l'eſt en Eſpagne; qu'il
„ dépendra d'elle d'en ſortir avec le
„ Prince des Aſturies, comme il dé-
„ pend d'elle d'y reſter tant qu'elle vou-
„ dra. Je ne vous laiſſerois peut-être pas
„ une liberté ſi abſolue, ſi des temps
„ plus tranquilles permettoient que
„ vous vinſſiez ici. Mais il faut atten-
„ dre la paix pour concerter les moyens
„ de nous voir; & je vous aſſure que
„ je n'aurois trouvé en ma vie de
„ moment plus heureux, que celui
„ où je pourrois vous dire moi-même
„ que mon amitié pour vous eſt auſſi
„ tendre & auſſi parfaite que vous le
„ méritez ".

Lettre de la Reine d'Eſpagne à Madame de Maintenon.

Sentiments de cette Princeſſe pour le Duc de Noailles.

„.... Il y a apparence que les en-
„ nemis ſe réduiront à très-peu de
„ choſe, avant qu'ils rentrent en Ca-

1710.

Lettre du 10 Décembre.

„ talogne, & que le Duc de Noailles
„ achevera de les détruire. Je vous eſ-
„ time bien heureuſe d'avoir un neveu
„ de ſon mérite, & le Roi & moi de
„ l'avoir pour ami; car nous le regar-
„ dons ſur ce pied-là. Je n'ai point de
„ peur que cela me brouille avec vous,
„ ſi vous avez pour lui autant de ten-
„ dreſſe qu'il le mérite & que nous
„ l'eſtimons. Au reſte, ma chere Ma-
„ dame, je ſuis charmée de la réponſe
„ que le Roi mon grand-pere m'a
„ faite, ſur la permiſſion que je lui avois
„ demandée d'aller dans ſon Royaume
„ pour y chercher ma guériſon. Je n'ai
„ rien vu de plus poli ni même de plus
„ galant, & je ne m'étonne pas que
„ les perſonnes qui ont l'honneur de
„ le voir de près l'admirent & l'aiment.
„ J'ai les mêmes ſentiments pour lui,
„ quoique j'en ſois éloignée; & vous
„ ne ſauriez m'obliger davantage qu'en
„ lui perſuadant bien cette vérité. Je
„ vous en dis une bien conſtante, quand
„ je vous aſſure que je ſuis à vous de
„ tout mon cœur. Vous nous feriez
„ d'un grand ſecours à Bagneres; mais
„ comme il n'y a pas d'apparence que
„ j'aye le plaiſir de vous y embraſſer,
„ je me flatte que j'irai un jour à Marly,

Ce qu'elle penſe du Roi & de Madame de Maintenon.

1710. „ dans un temps plus tranquille que „ celui où nous ſommes. Quelle ſa- „ tisfaction aurois-je de me trouver au „ milieu de toute la maiſon Royale, „ & de courir dans les jardins avec „ ma ſœur! ”

Le Dauphin, le Duc & la Ducheſſe de Bourgogne, &c. avoient pour Madame de Maintenon les mêmes égards & la même confiance; fruits de ſon mérite réel autant que de ſon crédit. Madame de Maintenon n'en étoit que plus malheureuſe, par ſa ſenſibilité aux malheurs publics.

LIVRE DIXIEME.

ON avoit perdu en 1710, dans les Pays-Bas, Douay, Béthune, Saint-Venant, Aire. Les François s'y étoient bien défendus; mais trop foibles pour attaquer l'ennemi, ils ne purent que retarder ſes progrès. La France, menacée de toutes parts, avoit par-tout beſoin d'armées pour ſe tenir ſur la défenſive. Le ſiege de Girone n'auroit jamais pu s'entreprendre, ſi le Duc de Noailles n'y avoit conſacré l'hyver, temps où les troupes de Dauphiné pouvoient le joindre. Voyons le ſuccès de ſon entrepriſe.

1710.

On ne pouvoit aſſiéger Girone qu'au cœur de l'hyver.

Il joignoit à une profonde capacité cette noble modeſtie qui, ſans rien ôter au courage, garantit des écueils de la préſomption. Se défiant de ſes propres lumieres, il avoit demandé pour Ingénieur en chef, Vallori, dont la réputation lui paroiſſoit la mieux établie. On jugea plus à propos de lui donner la Cour, qui avoit ſervi pluſieurs années en Eſpagne. Celui-ci, rendant compte

Capacité & modeſtie du Duc de Noailles.

au Miniſtre des premieres opérations du ſiege de Girone : „ Si j'avois quel-
1710. M. dela-Cour a M. Voiſin. 25 Décembre. „ que peine en tout ceci, dit-il, ce ſeroit d'y être inutile ; car ſûrement „ notre Général eſt plus habile Ingénieur que nous tous, & d'un détail ſur toutes choſes qui m'a étonné : il n'y a qu'à dire *amen* avec „ lui ".

Difficultés de ſon expédition. Aux anciennes fortifications de Girone, les Anglois avoient ajouté deux forts, du côté par où le Maréchal de Noailles prit la place en 1694. Son fils l'attaqua par le fort Rouge, du côté oppoſé. Il l'avoit inveſtie le 15 Décembre. Les chemins rompus, le manque de voitures, rendoient le tranſport de la groſſe artillerie extrêmement difficile. On l'attendit pluſieurs jours. Mais ce qui faiſoit le plus de peine au Général, c'eſt que malgré les difficultés d'une campagne d'hyver, malgré les promeſſes de la Cour d'envoyer des fonds, il n'en avoit encore point, ni pour les Officiers, ni pour les ſoldats. Il ſentoit combien la ſituation des affaires exigeoit de réſerve ſur cet article : il repréſentoit néanmoins au Miniſtre que la diſette de l'armée deviendroit trop dangereuſe, ſi l'on n'y ap-

Le Duc de Noailles à M. Voiſin. 26 Décembre.

portoit un prompt remede. Le principal obſtacle au ſuccès, dans les guerres d'Eſpagne, étoit toujours le beſoin d'argent. 1710.

Pour épargner les hommes & pour éteindre le feu de l'ennemi, Noailles ne fit ouvrir la tranchée que lorſque les batteries furent prêtes. On l'ouvrit le 27 Décembre : on ſe préparoit le 29 à donner l'aſſaut : les ennemis ne l'attendirent point, & abandonnerent le fort Rouge. Quelques jours après, on emporta une redoute entre ce fort & la Ville ; poſte eſſentiel, que la garniſon s'efforça en vain de reprendre par une ſortie : elle fut repouſſée à coups de ſabre juſqu'aux paliſſades. Commencements du ſiege.

Noailles croyoit toucher au moment de la conquête. Un déluge affreux, accompagné de grêle & de tonnerre, le met tout-à-coup, lui & ſon armée, dans la ſituation la plus périlleuſe. En vingt-quatre heures le Ter s'enfle de plus de quinze pieds ; tous les ponts de communication ſe rompent ; on ne peut paſſer d'une brigade à l'autre ; les batteries ſont preſque ruinées. Cet orage dura cinq jours, depuis le 9 Janvier juſqu'au 13 ; & le moindre des maux qu'on éprouva, fut l'interruption to- 1711. Inondation terrible. Le Duc de Noailles au Roi & à M. Voiſin. Situation

1711. critique de l'armée.

tale des travaux. Il ne reſtoit de farine que pour huit jours, lorſque tout fut inondé. Nulle ſolde encore pour les ſoldats, malgré les rigueurs du temps; la plupart des Officiers réduits au pain de munition; le découragement & le mécontentement répandus dans les troupes, les plus zélés ne rempliſſant leur devoir qu'avec tiédeur : c'étoit de quoi déſeſpérer un Général qui auroit eu moins de reſſources au fond de ſon ame.

On continue les travaux avec vigueur.

Cependant dès que les pluies ont ceſſé, il répare tout, il redouble ſes efforts, il ranime les troupes. Le canon tire le 14 Janvier; on bat une muraille conſtruite depuis près de mille ans, d'une épaiſſeur & d'une dureté prodigieuſes : au bout de ſix jours la breche ne paroît pas ſuffiſante, parce qu'il auroit fallu deſcendre environ dix-huit pieds, les ennemis ayant creuſé derriere, & ayant fait de plus un retranchement conſidérable. On attache donc le mineur à côté de la breche : on pratique deux mines : à l'inſtant qu'elles ont joué, les troupes montent à l'aſſaut, percent à travers les coupures & les retranchements, dans toute la Ville baſſe. Alors l'ennemi demande à

Le Duc de Noailles au Roi & à M. Voiſin. 26 Janvier.

capituler. Noailles refuſe toute capitulation, à moins qu'elle n'embraſſe la Ville entiere, trois forts & deux redoutes qui reſtoient à prendre. On y conſent, & Girone eſt rendue le 25. Quelque envie qu'il eût de prendre la garniſon priſonniere, il regarda comme un bonheur de finir de la ſorte cette entrepriſe, & de pouvoir donner à ſon armée le repos dont elle avoit beſoin, en même temps qu'il ſauvoit la Ville du pillage.

1711. Capitulation de Girone.

Il choiſit pour porter au Roi la capitulation, Planque, ancien Brigadier très-diſtingué par ſes ſervices, mais accoutumé à voir paſſer devant lui ſes cadets dans pluſieurs promotions. Ce choix, vraiment digne du Général, lui procura un éloge ſingulier, auquel il ne s'attendoit point. Planque, après avoir expliqué à Louis XIV les détails de ce ſiege : „ J'ai ſervi ſous tous vos „ Généraux, lui dit-il : vous n'en avez „ point qui ait plus promis que celui-„ ci : il a la prudence & la prévoyance „ de Turenne, la valeur & la vigilance „ de Créqui, l'intelligence pour l'ar-„ tillerie de la Fréſelliere, & le dé-„ tail de Jaquier ".

Éloge du Général.

Madame de Maintenon au Duc de Noailles 6 Février.

Une des choſes qui fit ſans doute le

Services récompenſés.

1711. plus de plaiſir au Duc de Noailles, c'eſt que l'on ſentit le poids de ſon témoignage en faveur des gens de mérite. Tous les ſujets qu'il propoſa pour l'Etat-Major de Girone furent agréés. Le Marquis de Brancas en eut le Gouvernement, juſte récompenſe de ſes travaux militaires (1). Deux Sergents, excellents ſujets qui s'étoient extrêmement diſtingués au ſiege, furent employés dans l'Etat-Major. Le Général voyoit le beſoin que les troupes avoient d'émulation : il ne pouvoit mieux faire pour leur en donner.

Joie de Louis XIV. Comme les armes Françoiſes n'éprouvoient depuis long-temps que des diſgraces, cette expédition glorieuſe combla de joie Louis XIV. Il fit écrire en ſon nom au Général :

Il approuve la conduite de Noailles. Le Roi au Duc du Noailles. 6 Février. „ Mon couſin, j'ai appris avec plaiſir „ que la Ville de Girone a été obli- „ gée de capituler, & que mes trou- pes

(1) Le Marquis de Brancas, depuis Maréchal de France, ſe rendit célebre en 1712 par la defenſe de Girone. Les Eſpagnols eux-mêmes admirerent ſon habileté & ſon courage. Il fut enſuite Ambaſſadeur à la Cour d'Eſpagne.

„ pes y ſont entrées en conſéquence
„ de la capitulation dont vous êtes 1711.
„ convenu. J'en approuve fort toutes
„ les conditions ; & quoique j'euſſe
„ ſouhaité que la garniſon eût pu être
„ faite priſonniere de guerre, comme
„ vous n'auriez pu la réduire à cette
„ néceſſité qu'en attaquant les forts,
„ après que vous auriez été le maître
„ de la Ville, j'aime encore mieux
„ que vous ayez abrégé la durée du
„ ſiege, en forçant les ennemis à vous
„ remettre tous les forts en même-
„ temps que la Ville. Il me paroît par
„ les mémoires que vous avez envoyés,
„ & encore plus par ce que m'a rap-
„ porté le Sr. Planque, de toutes les
„ particularités du ſiege, que toutes
„ vos diſpoſitions étoient parfaitement
„ bonnes, & que ceux qui étoient
„ chargés ſous vous de les exécuter,
„ n'ont rien omis de leur part pour
„ rendre le ſuccès de cette entrepriſe
„ auſſi heureux & auſſi prompt qu'il
„ l'a été. Vous pouvez les aſſurer que
„ je n'oublierai pas le ſervice qu'ils
„ m'ont rendu en cette occaſion ; &
„ l'on ne peut être plus ſatisfait que
„ je le ſuis de toute la conduite que
„ vous y avez tenue. "

1711. Récompenſes données ou promiſes pour les Officiers.

„ J'ai fait le Sieur Planque Maréchal-de-camp. C'eſt un ancien & bon Officier qui mérite cette grace; & ſi je ne fais pas préſentement de promotion par rapport à ceux qui ont ſervi avec diſtinction dans l'armée que vous commandez, je ne les oublierai pas dans la ſuite. "

„ Je donne le Gouvernement de la place au Marquis de Brancas, & j'ai nommé auſſi pour remplir les autres emplois de l'état-Major, ceux que vous m'avez propoſés, ne doutant pas que vous n'ayez choiſis les meilleurs ſujets. "

Lettre particuliere du Roi au Duc de Noailles.

Cette dépêche étoit accompagnée d'une lettre de la main du Roi, en ces termes : „ La priſe de Girone m'a fait un grand plaiſir, & ſur-tout après les difficultés & les contre-temps que vous avez ſurmontés. Je n'en ſuis point ſurpris, vous connoiſſant comme je fais avec les qualités propres à réuſſir à ce que vous entreprendrez. Je ſens ce que vous avez fait pour le bien de l'Etat, mais ſur-tout par l'amitié que j'ai pour vous. " Si le Monarque n'avoit eu de prédilection que pour des courtiſans de ce mérite, les ennemis de

la France auroient-ils pu triompher? La faveur avoit tout perdu, en inſpirant de mauvais choix, que de petits préjugés faiſoient d'abord croire excellents. 1711.

Il lui ordonne d'accepter la Grandeſſe.

Le Roi d'Eſpagne témoigna ſa reconnoiſſance au Duc de Noailles, par l'offre de la Grandeſſe. Louis XIV ne voulant plus que ſes ſujets reçuſſent des dignités étrangeres, parut refuſer ſon agrément. Mais il écrivit quelques jours après à ſon petit-fils, que, s'il y avoit un cas d'exception à cette regle, ce devoit être celui d'un ſi grand ſervice rendu aux deux Couronnes, & qu'il ordonnoit au Duc d'accepter la grace qu'on lui avoit deſtinée : en même-temps il prioit qu'on ne lui demandât jamais rien de pareil pour aucun François.

Louis XIV à Philippe V. 26 Février & 9 Mars.

Il avoit refuſé ſon conſentement pour un autre.

Il avoit été inflexible dans une autre occaſion, où ſes refus firent beaucoup de peine à la Cour d'Eſpagne. Lorſqu'Amelot revint en France, Philippe qui ne pouvoit le récompenſer dans ſa perſonne, deſiroit avec ardeur de conférer la Grandeſſe à un homme de qualité qui épouſeroit ſa fille; & ce devoit être le Comte de Chalais, neveu de la Princeſſe des Urſins. Le Roi

& la Reine firent les inſtances les plus
1711. vives pour obtenir le conſentement de Louis XIV : ils n'y réuſſirent point. Ils avoient de grandes obligations à cet Ambaſſadeur : les reconnoître d'une maniere éclatante étoit une ſorte de devoir ; mais convenoit-il d'approuver un arrangement, ſi peu conforme à la nature des choſes?

Vendôme penſe au ſiege de Barcelone.

Après ſa victoire de Villaviciosa, Vendôme avoit cru que le ſiege de Barcelone pouvoit ſe tenter au commencement de Mars : il en écrivit à Noailles, lui demanda ſon avis, l'invita en même-temps à faire de ſon côté les préparatifs. Celui-ci, ſans prévoir les accidents qui devoient retarder la réduction de Girone, apperçut d'abord l'impoſſibilité d'une entrepriſe, pour laquelle on manqueroit infailliblement de moyens. Il répondit au Prince que rien n'étoit plus grand que ſon projet ; que rien ne ſeroit plus utile, ſi la France étoit comme autrefois en état de le ſeconder efficacement : mais qu'on ne pouvoit eſpérer d'elle ni vaiſſeaux ni galeres ; qu'il faudroit tranſporter par terre tous les vivres, toutes les munitions ; que ce tranſport ſeroit impoſſible, outre que l'on ne ra-

Noailles en prouve l'impoſſibilité.

Le Duc de Noailles au Duc de Vendôme.
3 Janvier.

masseroit jamais à temps les provisions nécessaires ; que cependant il arriveroit par mer des secours à l'ennemi ; que d'ailleurs il étoit essentiel de donner aux troupes quelque repos, & de pourvoir à leur réparation. 1711.

Il Propose un meilleur plan.

Selon lui, il y avoit une voie plus sûre & plus solide, pour détruire toutes les espérances de l'Archiduc, qui sans doute ne voudroit pas demeurer avec sa femme bloqué dans une place, comme un simple Gouverneur, & en soutenir le siege à la premiere occasion : c'étoit que l'armée Espagnole vînt prendre des quartiers au centre de la Catalogne ; qu'elle se joignît à l'armée Françoise ; qu'on prît Tarragone d'une part, de l'autre les châteaux de Cardone & de Bergue : on seroit dès-lors maître des montagnes, on en tireroit de grands secours de vivres & de voitures, on réduiroit tout le pays à l'obéissance. *Ibid.*

Inquiéter cependant l'ennemi pour Barcelone.

Noailles proposoit le plan des marches & des opérations, avec toute la prévoyance possible. Quand même on renonceroit à l'entreprise de Barcelone, il jugeoit important de faire croire qu'on l'avoit en vue : cette feinte pouvoit déterminer l'Archiduc & les Al-

1711. liés à prendre un parti; & ſi l'on envoyoit des troupes à l'Archiduc, il en réſulteroit toujours une diverſion favorable pour la France.

Confiance de Vendôme, fondée ſur ſes exploits.

Admirable dans l'action, Vendôme étoit peu appliqué dans le cabinet. Né avec le génie & la valeur d'un héros, il n'y joignoit pas toujours les calculs & les combinaiſons néceſſaires à un Général, & ſa confiance l'emportoit quelquefois trop loin. „ Il faut abſo-
„ lument que je vous entretienne, „ écrivit-il à Noailles. Vos raiſons pa-
„ roîtroient bonnes à tout autre qu'à „ celui qui a pris Vérue après un an
Le Duc de Vendôme au Duc de Noailles. 13 Janvier. „ de campagne, dans le cœur de l'hy-
„ ver, avec des Bataillons dont les plus
„ forts n'avoient pas deux cents hom-
„ mes. Voilà ma réponſe quant au
„ repos & au rétabliſſement des trou-
„ pes. A l'égard des autres raiſons,
„ ſongez que j'ai pris Barcelone avec
„ une armée entiere dedans, ſans être
„ à moitié inveſti, étant aſſiégé moi-
„ même dans mon camp par ſix mille
„ hommes de troupes réglées & plus
„ de quarante mille *ſoumettants*, qui
„ tiroient des coups de fuſil toutes les
„ nuits, dont les balles s'applatiſſoient
„ contre les murs de ma maiſon. Ces

„ deux actions ne peuvent s'effacer
„ de ma mémoire. "

1711.

Du reſte, il avouoit que, vu la difficulté des tranſports, l'entrepriſe devoit ſe renvoyer au mois de Mai: il adoptoit d'ailleurs le plan de Noailles; mais il vouloit que Barcelone fût toujours le but de cette campagne.

Penſée de ce héros ſur les grandes entrepriſes.

„ Les grandes entrepriſes, ajoute-t-il,
„ ne ſont preſque du goût de perſon-
„ ne; & je gagerois ſans le ſavoir
„ qu'il y aura eu des gens dans votre
„ armée, qui auront trouvé le ſiege
„ de Girone impoſſible. Vous avez la
„ bonne volonté & le courage qui
„ ſont néceſſaires pour exécuter de
„ grandes choſes: oppoſez votre fer-
„ meté d'eſprit pour réſiſter à tout le
„ monde & à vous-même; car j'ai
„ ſenti pluſieurs fois que, ſi je m'é-
„ tois laiſſé aller à mon propre tem-
„ pérament, & ſi je n'avois combattu
„ contre moi-même, les moindres dif-
„ ficultés m'auroient arrêté. Mais, Dieu
„ merci, je n'ai enviſagé les plus gran-
„ des que pour les ſurmonter, & j'ai
„ eu aſſez de pouvoir ſur moi-même
„ pour en venir à bout. Uſez-en de
„ même.... Si vous reſſembliez aux au-
„ tres Généraux que je connois, ce

1711. „ ſeroit vous parler une langue in-
„ connue, & par conſéquent je me
„ donnerois une peine inutile ; mais
„ je vous parle comme je fais, parce
„ que je vous ſais capable de m'en-
„ tendre, &c. ”

Ses raiſons pour tenter le ſiege.

Il écrivit le même jour au Roi que la conquête de Barcelone lui paroiſſoit indiſpenſable ; que l'Archiduc étant le maître de cette Ville, Philippe V ne pouvoit ſe dire Roi d'Eſpagne ; qu'après les derniers avantages remportés ſur les ennemis, il ſeroit plus honteux de ne pas faire le ſiege que de le lever. „ En tout cas, diſoit-il, „ ſi ce malheur nous arrivoit, ce que „ je réponds ſur ma tête qui n'arrivera „ pas, je réponds à V. M. que nous „ ne perdrions pas notre canon, & „ que le Roi d'Eſpagne ne retournera „ point à Madrid par la France. ” Le caractere de Henri IV revivoit dans ſon arriere-petit-fils : mais ce n'étoit plus le temps où une ſorte de témérité pouvoit ſuppléer aux moyens qu'exigent les grandes entrepriſes. On verra clairement que Vendôme ſe trompoit : il le ſentit par l'expérience.

Le Duc de Vendôme au Roi. 13 Janvier.

Gens de Cour qui de-

S'il avoit eu moins de franchiſe, ſi Noailles avoit eu moins de probité &

de zele, l'oppoſition de ſentiments ſur un point ſi eſſentiel pouvoit mettre entre eux de la méſintelligence. Les envieux, les méchants de Cour le deſiroient. Et qu'importe à ces gens-là le bien public, pourvu que leurs viles paſſions ſoient ſatisfaites? Vendôme fut averti de leurs maneges. Ce qu'il en écrivit à Noailles, ſera pour les ames honnêtes une inſtruction & un plaiſir.

1711. firent de brouiller. Vendôme & Noailles.

„ On me mande de Verſailles de „ bon lieu, qu'il y a des gens qui veu- „ lent travailler à nous brouiller en- „ ſemble. De l'humeur dont nous ſom- „ mes tous deux, cela ne ſera pas aiſé. „ Mais ſuppoſé qu'il y ait des gens „ aſſez endiablés, & aſſez ennemis du „ ſervice du Roi, pour vouloir tenter „ une pareille choſe, je vous donne „ ma parole dès à préſent, de vous „ rendre compte ſur le champ de tout „ ce qu'on me mandera ſur votre „ compte. Uſez-en de même de vo- „ tre côté : car ce ſera un moyen ſûr „ pour ſe moquer de tous les tracaſ- „ ſiers & de tous les frippons. Adieu, „ mon aimable Duc : conſervez-moi „ toujours votre amitié : je la mérite „ par celle que j'ai pour vous. " Ces deux Généraux ne pouvoient démentir

Le premier en avertit l'autre loyalement.

Lettre du 13 Janvier.

1711. leur caractere. Si leur union ne procura point les avantages qu'ils eſpéroient l'un & l'autre, c'eſt qu'il y a des obſtacles impoſſibles à ſurmonter.

Situation de l'armée de Noailles. Le ſiege de Girone avoit été retardé de près d'un mois par la lenteur des préparatifs; des accidents imprévus, en retardant la priſe de cette place, avoient augmenté les embarras & les peines; preſque toutes les voitures ſe trouvoient hors de ſervice; les Catalans, opiniâtres dans la révolte par la crainte du châtiment, avoient brûlé & pailles & fourrages; le pays étoit déſert dans les environs, & les habitants s'étoient retirés dans les montagnes avec leurs effets. Noailles ne pouvoit s'étendre vers Barcelone, ainſi qu'il l'avoit projetté; il voyoit d'autant moins de reſſources à eſpérer des contributions, qu'on devoit uſer de ménagements avec un peuple de ce caractere; il vouloit obéir ponctuellement aux ordres du Roi, & renvoyer les troupes néceſſaires pour le Dauphiné. Son armée ne recevoit point d'argent, & murmuroit d'autant plus qu'elle s'imaginoit qu'on étoit payé ailleurs; enfin, ſa ſituation étoit devenue ſi fâcheuſe, que pour mieux convaincre les troupes de ſon at-

Le Duc de Noailles à M. Voiſin. 3 Février.

Il envoye en France le Duc de Duras.

tention à leurs beſoins, il crut devoir envoyer à la Cour un Officier général, chargé d'en rendre compte au Roi & au Miniſtre. Il choiſit pour cette commiſſion le Duc de Duras, ſon parent, qui, outre le ſervice journalier du ſiege, où il s'étoit ſignalé, l'avoit encore aidé dans les détails les plus pénibles.

1711. Au Roi. 5 Février.

Vendôme étoit à Sarragoſſe depuis le 4 Janvier. Il avoit compté de marcher bientôt en Catalogne; & cependant, à la fin de Février, il étoit encore dans cette Ville, occupé des arrangements néceſſaires pour les ſubſiſtances. Il aſſuroit, en écrivant à Louis XIV, que rien ne ſe feroit s'il venoit à s'éloigner; qu'il preſſoit l'exécution, qu'il eſpéroit partir dans douze ou quinze jours. Ce terme expiré, il vit la néceſſité d'attendre encore. Seulement il fit occuper Balaguer, abandonné par les ennemis.

Vendôme ne peut avancer.

Le Duc de Vendôme au Roi. 25 Février.

Les reſſources manquoient davantage à l'armée Françoiſe. Noailles fut obligé d'envoyer la cavalerie ſe refaire en France. Si les deux armées avoient pu ſe joindre après la priſe de Girone, & faire quelque expédition, c'eût été le moyen d'avancer beaucoup les affai-

La jonction des deux armées preſque impoſſible.

1711. res. Mais il n'y a que des *armées de fées*, dit-il, qui puiſſent faire de pareils mouvements : celles qui ſont compoſées d'hommes & de chevaux, ont beſoin de pain, de fourrages, de munitions de guerre, de voitures pour porter tout cet attirail : & quand tout cela manque, & qu'il n'y a point d'arrangements ſolides, les mouvements précipités ne peuvent être qu'également téméraires & infructueux.

Le Duc de Noailles à M. de Torci. 10 Mars.

Un Général doit ſe mettre au-deſſus de l'opinion.

Il jugeoit, avec raiſon, que l'on devoit encore ſe féliciter de l'Etat actuel des choſes. Il s'imaginoit entendre ces diſcoureurs, qui avoient cru l'Eſpagne abſolument perdue, qui maintenant vouloient engloutir Barcelone & l'Archiduc par des miracles; il mépriſoit leurs diſcours, & s'en rapportoit au jugement du petit nombre d'hommes, capables de bien juger de la guerre. Le meilleur Général ſeroit en effet le plus malheureux des hommes, ſi l'opinion d'une multitude aveugle lui paroiſſoit aſſez importante, pour en faire dépendre ſa gloire ou ſon bonheur.

Id. 2 Février.

Inſtances inutiles de Noailles à Vendôme.

Noailles avoit encore eſpéré au commencement de Février que la jonction ſe feroit, croyant que Vendôme ſeroit en état de marcher. „ Au nom de

Le Duc de Noailles au

„ Dieu, lui écrivoit-il, avancez-vous
„ à Manzera : vous y trouverez des
„ ſubſiſtances, nous vous y joindrons,
„ & vous ſerez par-là maître de la Ca-
„ talogne. Comptez que c'eſt un point
„ eſſentiel & capital. Je ne ſaurois
„ m'empêcher de vous le répéter au-
„ tant que je fais, parce que j'en con-
„ nois toute l'importance, & que rien
„ n'égale l'envie que j'ai d'être ſous
„ vos ordres, où je vous avoue que
„ je me flatte de ſervir de maniere
„ que vous ſerez content de moi, &
„ que vous trouverez quelque diffé-
„ rence dans la ſincérité de mon af-
„ fection & de mon attachement pour
„ vous, d'avec ce que vous avez eu
„ à eſſuyer de pluſieurs autres perſon-
„ nes. " Animés de la même ardeur, des mêmes ſentiments de citoyen, unis par une confiance mutuelle, il ne leur manqua, pour l'exécution du projet, que les moyens auxquels nul talent ne peut ſuppléer.

1711. Duc de Vendôme. 5 Février.

L'un & l'autre avoient été indignés des conditions humiliantes de paix, preſque impoſées à Louis XIV. Ils ne reſpiroient que pour la gloire du nom françois & le bien de la nation; ils jouiſſoient de l'eſpérance de

Leurs eſpérances d'une paix honorable ſe fortifient.

voir un changement avantageux. Déja
1711. Louis ne vouloit plus entendre parler de la ceſſion de l'Eſpagne & des Indes. On commençoit à croire que la
Le Duc de Vendôme à M. de Torci. 13 Mars. Reine Anne ſe contenteroit de Port-Mahon & de Gibraltar. On chargea Vendôme de ſonder ſur ce point le Roi d'Eſpagne, ainſi que ſur les avantages que les Anglois demanderoient pour leur commerce. Il n'eut pas de peine à lui perſuader, & à la Reine, ce que l'intérêt préſent de leur Couronne exigeoit en pareil cas.

Projet ſur Naples, ſans moyens d'exécution. Paſſionné pour les grandes entrepriſes, il approuvoit fort un projet de la Cour d'Eſpagne ſur le Royaume de Naples, où la domination Allemande étoit devenue infiniment odieuſe. Il appuya la demande que Philippe faiſoit d'un léger ſecours. Mais quoique
Le Roi au Duc de Vendôme. 24 Mars. une diverſion en Italie parût deſirable, même ſans apparence de ſuccès, on ſe trouvoit dans l'impuiſſance abſolue d'y concourir. On n'avoit pas ſeulement les moyens de tranſporter par mer deux bataillons. Le Roi en témoigna ſon regret.

Trahiſon du Duc d'Uzéda. Quand on auroit eu plus de force, de telles entrepriſes devoient avorter. Les ennemis étoient avertis de tous

Le Duc d'Uzéda qui, depuis ſon ambaſſade de Rome, demeuroit à Genes avec des plein-pouvoirs pour les affaires d'Italie, imitoit depuis longtemps la trahiſon de Médina-Céli. Sa perfidie étoit connue, & il falloit la diſſimuler, de peur qu'il ne ſe portât aux derniers excès. On lui avoit ordonné de revenir : il déſobéiſſoit ſous de vains prétextes. On vouloit le faire arrêter, & l'on ne ſavoit comment s'y prendre. Il embraſſa ouvertement le parti de l'Archiduc, lorſque ce Prince parvint à l'Empire, comme nous le verrons bientôt. 1711.

Raiſonnements contradictoires des politiques de France.

D'un autre côté, Verſailles retentiſſoit de raiſonnements & de jugements politiques ſur l'Eſpagne, propres à déconcerter les Miniſtres ou les Généraux, qui n'auroient pas eu le courage de ſuivre la raiſon plutôt que l'opinion. Les uns ſoutenoient que l'intérêt de la France étoit de laiſſer l'Archiduc en Catalogne; que la guerre de cette province, ruineuſe pour les ennemis, pouvoit ſeule épuiſer leurs richeſſes; qu'après avoir perdu Barcelone, ils tranſporteroient leurs troupes en Portugal; & que là ils feroient la guerre *en pantoufles*, avec

M. de Torci au Duc de Noailles. 20 Février.

1711. assez de supériorité pour chasser encore Philippe V. D'autres affirmoient que Stahremberg auroit bientôt vingt mille hommes, qu'il seroit le plus fort avant la fin de la campagne, qu'il chasseroit de nouveau le Roi d'Espagne, par cette même Catalogne si onéreuse aux ennemis. „ Enfin, peu s'en faut, „ marquoit Torci au Duc de Noail- „ les, que les événements les plus „ heureux ne soient regardés comme „ des malheurs, & qu'une confiance „ bien fondée ne soit traitée de chi- „ mere, comme j'en traitois peut-être „ moi-même vos prédictions, quand „ vous disiez ici que la bataille de Sar- „ ragosse avoit été un événement heu- „ reux pour le Roi d'Espagne."

Raisonnement plus juste de Torci.

Ibid.

Le raisonnement du Ministre contre ces rêves politiques est également simple & judicieux. Les ennemis n'étoient pas des *grues*, des gens stupides, incapables de connoître où il convenoit à leurs intérêts d'entretenir ou d'éteindre la guerre : rien ne leur seroit plus facile que de la transporter ailleurs, si elle leur portoit un coup mortel en Catalogne : puisqu'ils l'y entretenoient opiniâtrément, ils y trouvoient donc leur avantage : or, tout

ce qui eſt bon & avantageux à nos ennemis, nous doit être mauvais : il importe donc de finir cette guerre ſi l'on peut. 1711.

Il propoſe l'Ambaſſade d'Eſpagne à Noailles.

Torci avoit fait entendre au Duc de Noailles que, dans le cas où les affaires d'Eſpagne prendroient une meilleure face, on pourroit le charger de ce qu'il y auroit à traiter avec cette Cour, ſans que ſon ſervice de guerre en fût interrompu. Après la priſe de Girone, le Duc lui marqua que, ſi cela convenoit au Roi, il répondoit de ſon zele, qu'il n'étoit pas inſenſible à cet honneur; que du reſte il n'avoit ni capacité ni expérience pour de telles affaires. On voit aſſez clairement qu'il eût accepté volontiers l'Ambaſſade, pourvu qu'elle ne le détournât point de la guerre, & que l'on eût un Envoyé pour les affaires courantes. C'eſt ce que vouloit le Miniſtre. „ Juſ- „ qu'à ce que vous m'ayez trompé, „ lui répondit-il, votre âge ne pourra „ me perſuader que vous n'ayez au- „ tant d'expérience, que je vous crois „ de capacité pour toutes les choſes „ que vous voudrez entreprendre. ” La propoſition devoit ſe faire au Roi, dès que le moment ſeroit favorable.

Le Duc de Noailles. 2 Février.

Diſpoſitions de celui-ci.

M. de Torci. 20 Février.

1711. Il auroit fallu une jonction des deux armées. Noailles alla en concerter les moyens avec Vendôme à Sarragoſſe. Sa préſence y étoit néceſſaire ; ſon activité n'y manqua pas d'exercice.

Il travaille à Sarragoſſe avec Vendôme.

A peine étoit-il arrivé depuis trois jours, & il avoit fait décider plus de choſes, que Vendôme n'auroit pu le faire en un mois. Le dernier l'aſſuroit lui-même. Il trouvoit dans le Duc de Noailles *un talent tout particulier, pour obliger le Roi & la Reine à prendre leur parti ſur le champ.* Il eſpéroit en conſéquence qu'on ne perdroit plus de temps, & que les ordres ſeroient mieux exécutés. Tous deux de concert dreſſerent le plan de la campagne. Comme Louis XIV avoit promis de laiſſer trente bataillons à l'armée de Catalogne, ils ſe flattoient toujours de l'exécution de leurs projets ; c'eſt-à-dire, de prendre Tarragone, & de ſe joindre pour chaſſer entiérement l'ennemi.

Le Duc de Vendôme à M. de Torci. 12 Avril.

Il s'inquiete peu de la prééminence qu'auroient les Eſpagnols.

Quoique les Capitaines-Généraux d'Eſpagne fuſſent, par ce titre, au-deſſus de nos Lieutenants-Généraux, Noailles ne s'inquiétoit point d'une prééminence, qui auroit extrêmement choqué tout autre après la jonction.

Il avoit les ſentiments de Catinat & de Boufflers. „ Que cela ne faſſe nulle „ peine ni ne cauſe nul embarras au „ Roi, écrivoit-il ; je me tirerai tou- „ jours bien d'affaire, & je ne le fati- „ guerai jamais de repréſentations ſur „ mon ſujet : pourvu que ſon ſervice „ ſe faſſe, il ne m'importe d'être le „ premier ou le dernier. ”

1711.

Lettre à M. Voiſin. 8 Mars.

Mais Vendôme ne jugea point convenable, qu'ayant commandé en chef pluſieurs années, Noailles ſe vît confondu avec les Lieutenants-Généraux qui ſervoient ſous lui auparavant. Le Roi d'Eſpagne voulut lui donner le titre de Capitaine-Général : il refuſa de l'accepter ſans ſavoir les intentions du Roi de France. Vendôme pria Louis XIV d'y conſentir, à moins qu'il n'aimât mieux lui donner le Bâton de Maréchal ; ce qui leveroit toutes les difficultés, ce qui d'ailleurs ſeroit une juſte récompenſe de la priſe de Girone. „ Après avoir fait M. de Be- „ zons Maréchal de France, dit-il dans „ ſa lettre, pour retirer les troupes de „ V. M. d'Eſpagne, il ne paroîtra ex- „ traordinaire à perſonne qu'elle faſſe „ le même honneur au Duc de Noail- „ les pour les y faire entrer. ”

Demande de Vendôme en ſa faveur.

Le Duc de Vendôme au Roi. 18 Avril.

1711. On pourroit ſoupçonner ici Noailles de s'être livré ſecretement aux vues de l'ambition, & d'avoir pris une route détournée pour arriver à ſon but. Mais ces maneges, ſi ordinaires dans les Cours, étoient incompatibles avec ſon ame & ſes principes. Il avoit combattu l'idée du Duc de Vendôme; il l'avoit prié inſtamment de ne point la ſuivre: n'ayant pu l'en diſſuader, il ſe hâta d'écrire au Miniſtre, qu'il ne demandoit pas mieux que de rouler avec tous les Lieutenants-Généraux; il le ſupplia d'aſſurer le Roi qu'il n'avoit nulle impatience, nulle inquiétude dans l'attente de ſes graces, & qu'il lui ſuffiſoit que S. M. parût contente de ſes ſervices.

Noailles s'y étoit oppoſé.

Le Duc de Noailles à M. Voiſin. 17 Avril.

Voiſin lui répondit : *J'ai pour ce qui vous regarde l'inquiétude & l'impatience, que vous pourriez avoir & que vous n'avez point.* C'eſt dire aſſez clairement qu'il deſiroit, ainſi que Vendôme, de le voir Maréchal de France. Noailles ſans doute l'auroit été, malgré ſa jeuneſſe, ſi l'on avoit pu exécuter les projets de la campagne. Quant au titre de Capitaine-Général, le Roi lui permit de l'accepter, mais inutilement : il obtint de

Le Miniſtre deſiroit qu'il fût Maréchal de France.

M. Voiſin. 1 Mai.

Philippe, d'être diſpenſé pour lors de le recevoir. On ſouhaitoit qu'il travaillât à la Cour d'Eſpagne, juſqu'à l'arrivée des troupes; & il y travailla également dans les affaires politiques & dans la partie militaire. 1711.

Trop d'inquiétude ſur les jugements de la Cour.

La vérité de l'hiſtoire exige une réflexion. Ses lettres au Miniſtre, ſur différents objets, annoncent une crainte exceſſive, que ſes intentions ne ſoyent mal interprétées, que le Roi ne lui impute de fauſſes démarches. Il inſiſte un peu trop ſur ſa paſſion unique de lui plaire, de le contenter. Le langage du courtiſan perce à travers les ſentiments du bon citoyen. Telle étoit l'influence de la Cour de Louis XIV ſur des ames fortes & généreuſes. Les devoirs envers le Monarque dégénéroient en une ſorte d'idolâtrie : le témoignage qu'on pouvoit ſe rendre à ſoi-même, n'empêchoit pas de trembler quelquefois aux pieds du maître qu'on encenſoit. Le Duc de Noailles, jeune, favoriſé & digne de l'être, expoſé par-là aux traits de l'envie, avoit plus de raiſons que d'autres, en s'efforçant de bien faire, de craindre qu'on ne le taxât d'avoir mal fait. Mais ſa conduite & ſes actions parloient aſſez en ſa faveur.

1711. Tandis que le Roi d'Eſpagne s'occupoit avec les deux Généraux François des préparatifs de guerre, toujours très-lents, le Dauphin, ſon pere, mourut de la petite vérole le 14 Avril, & la même maladie emporta, trois jours après, l'Empereur Joſeph, ſon ennemi le plus opiniâtre. Ce dernier événement pouvoit amener une révolution. L'Archiduc Charles, frere de Joſeph, héritoit de ſes Etats, & aſpiroit à la Couronne Impériale : il étoit de ſon intérêt de quitter la Catalogne, de paſſer inceſſamment en Allemagne pour ſe faire élire.

Mort de l'Empereur Joſeph; nouveaux intérêts de l'Archiduc.

Louis conſeille de lui faire des propoſitions de paix.

On crut en France qu'il écouteroit volontiers des propoſitions de paix, de la part du Roi d'Eſpagne. Louis XIV indiqua au Duc de Vendôme toutes les raiſons propres à l'y engager; que l'Archiduc trouveroit des ennemis en Allemagne; que les Princes Proteſtants en particulier lui diſputeroient l'Empire; que ſes alliés s'oppoſeroient à ſon départ de Barcelone; qu'en faiſant la paix ſéparément, il aſſureroit ſon retour, & qu'on lui procureroit la pluralité des ſuffrages. Le Roi étoit d'avis que ſon petit-fils ſacrifiât tout pour conſerver l'Eſpagne & les Indes. „ Je comprends,

Le Roi au Duc de Vendôme. 3 Mai.

„ disoit-il, que l'Archiduc ne fera pas
„ les premieres propositions : il ne faut 1711.
„ pas aussi qu'elles soient faites en mon
„ nom, parce que je dois me réserver
„ la liberté d'agir du côté de l'Alle-
„ magne, & de susciter des ennemis
„ à ce Prince, s'il refuse que je de-
„ vienne son ami. Il est donc néces-
„ saire que les propositions soient fai-
„ tes de la part du Roi Catholique.
„ Elles lui seront honorables : car il
„ est glorieux pour lui de soutenir, dans
„ la personne même de son ennemi, la
„ splendeur d'une Maison unie à la
„ nôtre par les plus étroites liaisons
„ du sang, & de travailler en même-
„ temps pour l'intérêt de la Religion
„ dans l'Empire ".

Maniere dont il faut s'y prendre.

La maniere dont on devoit s'y prendre étoit expliquée. Il falloit confier cette négociation à un homme sage, qui n'offrît pas légérement Naples & la Sicile, avant de savoir si l'Archiduc seroit disposé à traiter. Le Roi ajoutoit que Vendôme communiqueroit sans doute volontiers cette dépêche au Duc de Noailles. „ Et comme vous agissez
„ d'un parfait concert avec lui, il me
„ paroît aussi du bien de mon servi-
„ ce, qu'il soit instruit de mes inten-
„ tions ".

1711. Philippe V écrit à l'Archiduc.

Les raiſons contenues dans la lettre de Louis XIV, frapperent tellement Philippe, quand elles lui furent communiquées, qu'il réſolut d'écrire lui-même à l'Archiduc ; & il le fit d'une maniere qui, au jugement de Vendôme, ne pouvoit que lui faire honneur. La ſuſcription de ſa lettre étoit, *au Roi de Boheme, Monſieur mon frere & couſin.* On jugera ſi elle pouvoit produire un grand effet. La voici.

Lettre du Roi d'Eſpagne à l'Archiduc.

A Sarragoſſe, le 14 Mai 1711.

Motifs de pacification.

„ Monſieur mon frere & couſin, il
„ eſt des temps & des conjonctures qui
„ doivent faire paſſer au-deſſus des re-
„ gles ordinaires ; & nous devons nous
„ rendre aux ordres de la Providence,
„ lorſqu'elle ſemble nous tracer le che-
„ min que nous devons tenir. La mort
„ d'un frere que Dieu vient d'enlever
„ à V. M., en la flattant de juſtes eſ-
„ pérances pour la Couronne Impé-
„ riale, nous offre un moyen noble,
„ ſûr & ſolide pour nous rapprocher,
„ & pour donner occaſion à une paix
Intérêt de la „ deſirée de toute l'Europe. L'intérêt

de

„ de la Religion me détermine aux
„ avances que je vous fais aujourd'hui,
„ ne pouvant enviſager qu'avec peine
„ & douleur un armement de la part
„ des Turcs. La révolte des Hongrois
„ & la force des Proteſtants en Alle-
„ magne, jointe à l'abſence, & à l'é-
„ loignement des Electeurs de Baviere
„ & de Cologne, ſont des circonſtan-
„ ces ſi importantes dans le cas d'une
„ élection, qu'on ne peut s'empêcher
„ de chercher à oublier & à étouffer
„ les motifs ou d'intérêt, ou de reſſen-
„ timent particulier, lorſqu'on eſt vé-
„ ritablement touché de ceux de l'E-
„ gliſe & de la Religion, qui paroiſſent
„ en danger dans l'occaſion préſente.
„ Vous devez être perſuadé que c'eſt
„ l'unique vue qui m'engage à vous
„ offrir tout ce qui peut dépendre de
„ moi, pour concourir à mettre ſur
„ votre tête une Couronne devenue
„ comme héréditaire dans votre Maiſon
„ depuis tant d'années. L'expérience de
„ ſept ans de guerre, dans ce continent,
„ vous a fait connoître que je n'ai ja-
„ mais eu recours à de mauvais détours
„ ni à de baſſes fineſſes, pour parve-
„ nir à quelque accommodement. J'ai
„ cru ma cauſe juſte; & toute ma con-

1711.

Religion Catholique.

Intérêt de l'Archiduc.

1711. „ fiance a été que Dieu, qui m'a mis „ la Couronne ſur la tête, ſauroit me „ la conſerver. Ne regardez donc les „ offres que je vous fais, que comme „ partant d'un cœur véritablement ſen- „ ſible & ſincérement pénétré du bien „ & de la conſervation de la foi ca- „ tholique ".

Sentiments généreux de Philippe V. „ Je ſais que V. M. compte ſur des „ alliés auxquels, malgré leurs vues „ particulieres, elle doit beaucoup. „ Ainſi ce n'eſt point par une fauſſe „ politique, ni pour chercher à pro- „ fiter du trouble que peut cauſer ce „ nouvel événement, que je me rap- „ proche de vous; mais j'avoue qu'il „ me paroîtroit également grand & „ glorieux, pour vous & pour moi, „ de chercher à terminer une ſi cruelle „ guerre dont, malgré la juſtice de ma „ cauſe, nous avons été le prétexte. „ Et comme les engagements de vos „ alliés paroiſſent entiérement ceſſés, „ je ne veux pas perdre un moment „ pour faire connoître à toute l'Euro- „ pe, qu'il ne tiendra pas à moi que „ le repos & la tranquillité ne ſucce- „ dent bientôt aux malheurs de cette „ guerre, à la premiere occaſion que „ Dieu ſemble nous offrir pour le bien

„ & le bonheur de tant de nations dif-
„ férentes. Je vous reconnois donc dès- 1711.
„ à-préſent pour Roi de Boheme. Je
„ vous aſſure que vous trouverez en
„ moi tous les ſentiments que vous
„ pouvez deſirer ; & ſi vous voulez
„ entrer dans de plus grandes expli-
„ cations, vous pouvez me parler avec
„ confiance, & nous conviendrons de
„ charger quelques perſonnes de nos
„ intentions, leſquelles en conféreront
„ enſemble.

Ses diſpoſitions pour les alliés de l'Archiduc.

„ Mais je vous répete encore que
„ je ne veux, ni ne prétends vous ſé-
„ parer de vos alliés, auxquels je ſerai
„ toujours porté d'accorder tout ce qui
„ ne ſera point contraire à l'intérêt de
„ mon Royaume & à ma gloire, &
„ qui pourra contribuer au bien gé-
„ néral. Je ſouhaite de trouver de vo-
„ tre côté les mêmes ſentiments que
„ je vous fais paroître ; mais à tout
„ événement, je me ſerois reproché à
„ moi-même, ſi je ne vous avois pas
„ fait connoître les miens dans une pa-
„ reille conjoncture, & ſi je n'avois
„ pas profité du peu de temps que
„ vous avez à reſter à Barcelone. Vos
„ véritables intérêts vous appellent ail-
„ leurs. Il ne tiendra donc qu'à V. M.

1711. „ que je ne cherche à les ſoutenir, „ avec la même force & la même vi- „ vacité que j'ai réſiſté à tous les ef- „ forts qu'elle a faits juſqu'à préſent „ contre moi. Sur ce, je prie Dieu, „ &c. ”

La lettre de Philippe eſt renvoyée.

Cette lettre, que la Cour de France admira, fut renvoyée de Barcelone toute cachetée. Quelle apparence qu'on en pût retirer du fruit? Le ſort de l'Archiduc dépendoit trop des alliés puiſſants, qui l'avoient ſoutenu depuis l'origine de la guerre. Et puiſque les motifs de Religion ne l'avoient pas empêché de ſe livrer aux hérétiques, l'auroient-ils pu engager à rompre avec eux légérement?

Les eſpérances diminuent en Eſpagne.

D'ailleurs, un renfort de ſept mille hommes lui arriva bientôt en Catalogne, tandis que Louis XIV retiroit d'Eſpagne quatre bataillons, pour renforcer le Duc de Berwick en Dauphiné. Vendôme qui ne parloit que de ſieges ou de combats, qui ſe plaignoit de l'inaction des autres Généraux, qui cependant éprouvoit chaque jour la difficulté de ſe mettre en état d'agir, ſollicita en vain la révocation de cet ordre. L'idée flatteuſe de finir promptement la guerre de Catalogne ſe diſſi-

poit de jour en jour. Philippe même ne vouloit plus ſe mettre à la tête de l'armée : une longue & dangereuſe maladie de la Reine l'affligeoit trop, pour ne pas refroidir un peu ſon courage. 1711.

Néceſſité d'avoir un bon Ambaſſadeur en France.

Il importoit extrêmement au Roi de France de connoître la ſituation des affaires intérieures, & les vices ou les reſſources du Gouvernement actuel d'Eſpagne. Le Duc de Noailles pouvoit mieux que perſonne en rendre compte, & il le devoit pour le bien de l'Etat. Ce ne fut qu'après un mûr examen, qu'avec une parfaite circonſpection, qu'il traita cette matiere délicate dans ſes lettres au Marquis de Torci. *Je ne ſaurois mentir, & il y auroit trop de vérités à dire...* En débutant par-là, il inſiſte ſur la néceſſité d'envoyer au plutôt un Ambaſſadeur, capable de ſe faire craindre & reſpecter, & qui ſe mêle uniquement des affaires de France. Pourvu qu'on ne le charge pas lui-même de la commiſſion, il ſera content, n'en connoiſſant aucune de moins deſirable, depuis qu'il voit la maniere dont on ſe gouverne.

Le Duc de Noailles à Torci. 19 Mai.

Diſpoſitions peu favorables à notre égard.

Pour tout ce qui concerne la France, il n'apperçoit que difficultés, tra-

verſes, oppoſitions. Que ſera-ce ſi l'on
1711. parvient à n'avoir plus beſoin de ſes ſecours? Les prétextes ne manqueront
Ibid. pas alors, pour effacer le ſouvenir des bienfaits. On dira dans l'occaſion, que Louis XIV a cherché ſon propre intérêt en ſoutenant ſon petit-fils ſur le trône : on ſe récriera ſur l'évacuation de l'Italie, faite ſans la participation de Philippe; ſur le parti pris de l'abandonner, lorſque la Cour de France y croyoit voir ſon avantage; ſur le peu de part que l'Eſpagne a eue aux conférences pour la paix; ſur la conduite des François en pluſieurs occaſions; ſur les tréſors qu'ils ont tirés des Indes, &c.

Engourdiſſement à la Cour. Le Roi, la Reine & ceux qui les environnent, ſont toujours les mêmes, ajoute le Duc; de petites raiſons particulieres détournent du bien général.
Ibid. Au-lieu de retourner promptement à Madrid, choſe très-importante, on veut aller à Corella ſans motif raiſonnable. Tout eſt dans l'engourdiſſement, dans la léthargie; & depuis la bataille de Villaviciosa, on n'a fait que perdre le temps le plus précieux.

Mauvaiſe adminiſtration des affaires. Ce n'eſt pas qu'on n'ait travaillé; mais le travail eſt ſans fruit, parce

qu'il eſt ſans ordre & ſans regle. Ceux qui avoient rétabli les affaires après la bataille de Sarragoſſe, ſont devenus ſuſpects ; on les éloigne tant qu'on peut ; les intrigues de Cour l'emportent ſur tout le reſte ; on ne ſe fie qu'à cinq ou ſix miſérables, dont il n'y a ni lumieres ni reſſources à eſpérer. Les Eſpagnols ſont ulcérés plus que jamais : ils murmurent du peu de cas qu'on fait d'eux, de la préférence qu'on accorde aux Italiens & aux Flamands ; ils s'attendent à voir le Gouvernement entre les mains de ces étrangers. Un fantôme de conſeil de guerre eſt ſans pouvoir : ſes réſolutions ne ſont ſuivies qu'autant que la chambre intérieure les approuve : elle ſe réſerve les plus minces détails ; & rien ne s'exécute, parce qu'on ne ſait à qui s'adreſſer pour les moindres choſes. Le mal eſt incurable ; mais il importe que Louis XIV en ſoit inſtruit, pour qu'il ſache comment s'y prendre, quand il aura des affaires à traiter avec cette Cour. Une confiance aveugle, fondée ſur les derniers ſuccès, eſt la cauſe de l'étrange léthargie où l'on eſt tombé ; & quoique Philippe ait tous les ſentiments qu'il doit à ſon grand-pere, les

1711.

Id. 9 Juin. Mécontentement des Eſpagnols.

Confiance aveugle.

impreſſions qu'il reçoit ſi aiſément le
1711. rendroient peu traitable ſur les conditions de la paix, ſi l'on ſe trouvoit moins preſſé par le beſoin.

Profiter de l'occaſion pour la paix.

Dans cet état des choſes, Noailles juge qu'il eſt eſſentiel de ſaiſir l'occaſion que procure la mort de l'Empereur. Il faut faire la paix : on y parviendra, en continuant de ſecourir Philippe V. Pourvu qu'il conſerve l'Eſpa-
Ibid. gne & les Indes, quelque ceſſion, quelques ſûretés pour le commerce que l'on accorde aux ennemis, il doit s'eſtimer fort heureux : c'eſt un aſſez bel apanage pour une branche cadette. La France unie à l'Eſpagne n'ayant pu faire la loi, il ne reſte qu'un parti à prendre : c'eſt de perſuader à l'Europe que cette union ne peut lui être préjudiciable ni dangereuſe ; l'intérêt même de la France, comme celui des Alliés, eſt que l'Eſpagne perde quelque choſe ; puiſque l'on ne doit compter ſur les diſpoſitions de la Cour de Madrid, qu'autant qu'elle aura beſoin de nos ſecours. (Cela étoit vrai pour lors.)

Plan proportionné à l'état des choſes.

Quant à la campagne prochaine, malgré tous les ſoins que s'étoit donnés le Duc de Noailles, il n'y avoit

rien de prêt à l'égard des vivres; on manquoit encore d'une grande quantité d'armes : on avoit beaucoup dépenſé pour des projets ſéduiſants, mais on avoit négligé l'eſſentiel. Le meilleur parti étoit donc, comme il le diſoit, de ne rien haſarder; de ſoutenir, s'il étoit poſſible, un air de ſupériorité ſur les ennemis, ſans entreprendre les ſieges projettés d'abord ; de s'amuſer ſeulement à réduire les montagnes, en s'emparant de tous les châteaux, & de s'ouvrir un chemin de communication, afin de faire craindre que les troupes Françoiſes ne ſe retiraſſent, en cas de conteſtation entre les deux Cours ſur les articles de la paix. 1711. *Ibid.*

Cette idée étoit d'autant plus juſte, qu'on ſe trouva en Juillet preſque auſſi peu avancé qu'auparavant. „ J'ai prévu „ & prédit, il y a plus de ſix mois, „ tout ce qui arrive, écrivit Noailles. „ Si l'on avoit voulu d'abord ſe ré- „ duire à des projets moins vaſtes, & „ conſidérer de bonne heure la diffi- „ culté & l'impoſſibilité même d'a- „ voir de certaines choſes, après une „ campagne de huit mois, mêlée d'au- „ tant d'événements différents; il eſt

On avoit eu des projets trop vaſtes.

A M. de Torci. 1 Juillet.

1711. „ certain que l'on ſeroit plus avancé, „ parce que l'on auroit proportionné „ les projets aux moyens. Mais en vou- „ lant aller à l'impoſſible, on s'eſt mis „ hors d'état de faire ce qui pourroit „ être praticable préſentement; & c'eſt „ ce qu'il y a de fâcheux. "

La Reine & Madame des Urſins, maîtreſſes du Gouvernement.

Sans nommer les perſonnes, il fait aſſez entendre que la Reine & la Princeſſe des Urſins gouvernoient, non-ſeulement l'eſprit du Roi, mais toutes les affaires; qu'elles n'avoient alors de confiance en aucun Miniſtre capable du Gouvernement; qu'une inquiétude préſomptueuſe les emportoit au-delà des bornes; qu'elles ſe flattoient de tout reprendre, de tout garder, tandis qu'on pouvoit craindre encore de tout perdre. La Reine, fiere & courageuſe, s'indignoit des ſacrifices qu'il falloit faire à la paix; la Princeſſe entroit dans ſes ſentiments, & de plus travailloit ſans doute à ſe ſoutenir elle-même contre des factions redoutables: le Roi n'agiſſoit guere que par l'impulſion de l'une & de l'autre. Ainſi le Gouvernement flottoit au gré des préventions, & n'avoit ni regles ni ſtabilité. La lenteur Eſpagnole mettoit le comble aux embarras.

Vendôme n'avoit pas prévu les obſtacles qu'il rencontreroit à l'exécution de ſes deſſeins : il les ſouffroit plus impatiemment que Noailles : il l'envoya pluſieurs fois de Sarragoſſe à Corella, où étoit la Cour, comme le ſeul homme qui pût hâter & arranger les affaires. Celui-ci n'avoit plus le même crédit, parce que le zele & l'amour de la vérité ne lui permettoient pas d'être flatteur : il devoit même partir d'Eſpagne, dès qu'il y ſeroit inutile : ſa ſanté l'obligeoit de prendre du repos & des remedes ; mais rien ne l'arrêtoit quand il s'agiſſoit du bien de l'Etat.

1711.

Noailles ne peut pas tout ce qu'il voudroit.

„ Je vois avec beaucoup de peine, „ lui marqua Torci, le déſordre où „ toutes les choſes ſont retombées en „ Eſpagne. Il eſt étonnant que l'on „ fût parvenu à débrouiller la premiere „ confuſion ; il ne l'eſt pas que les af„ faires ayent repris leur cours ordi„ naire. Vous ferez beaucoup ſi vous „ pouvez les tirer du déſordre par le „ voyage que vous avez fait à Co„ rella. Ce ſont des miracles qui ne „ vous ſont pas inconnus, & j'eſpere „ de vous ce que je n'attendrois pas „ de tout autre. ”

Torci eſpere beaucoup de lui.

M. de Torci au Duc de Noailles. 13 Juiller.

1711. Le Marquis de Bonnac envoyé en Eſpagne.

Ce Miniſtre, qui depuis long-temps ne connoiſſoit plus les ſecrets de la Cour d'Eſpagne, parce qu'on les empêchoit de parvenir à celle de France, ſentoit toutes les conſéquences des triſtes vérités qu'annonçoit le Duc de Noailles. Il en deſiroit avec plus d'ardeur la concluſion de la paix. Amelot ſeul étoit demandé pour Ambaſſadeur. Comme le Roi avoit de la répugnance à lui offrir l'Ambaſſade, dans la crainte d'un refus, & qu'il pouvoit être dangereux d'en charger de nouveau un homme ſi peu agréable aux Eſpagnols, le Marquis de Bonnac fut choiſi pour remplacer Blécourt, avec le titre d'Envoyé extraordinaire. C'étoit un bon choix, que Noailles avoit propoſé lui-même. Les négociations de paix alloient devenir l'objet capital des deux Cours : le grand point étoit d'amener celle d'Eſpagne aux ceſſions néceſſaires.

Id. 31 Mai.

Ceſſions que promet Philippe.

Déja le Duc de Vendôme avoit obtenu, non ſans peine, que l'Electeur de Baviere fût mis en poſſeſſion de ce qui reſtoit des Pays-Bas, conformément au traité fait avec lui. On réſervoit une petite ſouveraineté pour la Princeſſe des Urſins; & le Roi & la

Reine vouloient abſolument qu'elle lui fût aſſurée. Le cabinet de Verſailles prévoyant que l'Angleterre exigeroit Gibraltar & Port-Mahon, peut-être même une place en Amérique pour ſûreté de ſon commerce, il importoit de ſavoir ſi l'on pouvoit compter à cet égard ſur le conſentement de Philippe. Vendôme & Noailles s'efforcerent de l'obtenir. Le Monarque conſentit par écrit au premier article, s'il étoit indiſpenſable pour la paix; quand au ſecond, qui lui paroiſſoit plus *terrible*, il voulut avant de rien promettre, conſulter le Comte de Bergheick qu'il attendoit, & qu'il deſtinoit au double Miniſtere de la guerre & des finances. L'intention de Louis XIV étoit bien de diſputer le terrein, autant qu'il ſeroit poſſible; mais dans la ferme réſolution de conclure avec les Anglois, ſi les diſpoſitions favorables du Miniſtere de Londres en procuroient le moyen, comme on avoit lieu de l'eſpérer. 1711.

Il attend Bergheick pour ſe décider.

„ Je vous aſſure, écrivit-il à Philip-
„ pe, que vous ne vous trompez pas
„ quand vous croyez que vos intérêts
„ me ſont auſſi ſenſibles que les miens,
„ & que c'eſt avec une peine infinie
„ que je vous fais des propoſitions,

Louis l'exhorte à la modération.

Louis XIV à

„ que nous trouvons toujours dures,
1711. Philippe V. 22 Juin. „ quand il s'agit de céder quelque par-
„ tie des Etats que Dieu nous a donnés.
„ Mais il y a des occaſions où il faut
„ ſavoir perdre ; & ſi vous étiez poſ-
„ ſeſſeur tranquille de l'Eſpagne & des
„ Indes, vous n'auriez pas à regret-
„ ter les places que vous auriez cé-
„ dées aux Anglois, pour les engager
„ à faire la paix. Je me ſervirai dans
„ cette vue du pouvoir que vous me
„ donnez. Dieu veuille qu'il réuſſiſſe ;
„ car il me paroît, ſuivant ce que je
„ vois de la diſpoſition de vos affaires,
„ que la paix n'eſt pas moins néceſſaire
„ à votre Majeſté, qu'elle l'étoit l'an-
„ née derniere, & que la conjoncture
„ eſt ſeulement plus favorable pour
„ traiter plus avantageuſement. Réglez-
„ vous donc ſur ce principe, & comptez
„ qu'il n'y a pour vous de bons conſeils
„ à ſuivre, que ceux qui avanceront
„ la paix en vous maintenant ſur le
„ Trône ".

Souveraineté pour la Princeſſe des Urſins. *Id.* 20 Juillet. Dans une autre lettre : „ Je loue la
„ reconnoiſſance que vous avez, la
„ Reine & vous, pour la Princeſſe des
„ Urſins, & votre attention ſuivie à
„ lui en donner des marques. L'E-
„ lecteur de Baviere eſt inſtruit de la

„ réſerve que vous voulez faire dans
„ es Pays-Bas..... Je ſuis perſuadé 1711.
„ que vous n'y trouverez nulle dif-
„ ficulté de ſa part. Il y en aura peut-
„ être davantage à former une ſou-
„ veraineté de trente mille écus de
„ rente dans l'étendue de deux Pro-
„ vinces, auſſi ſtériles que le ſont cel-
„ les de Luxembourg & de Namur.
„ Je lui en ferai cependant parler in-
„ ceſſamment ".

Actes néceſſaires pour l'Electeur de Baviere.

Le Roi demandoit l'expédition des actes néceſſaires à l'Electeur, afin qu'il fût reconnu Souverain des Pays-Bas. De telles affaires ne pouvoient que traîner long-temps en Eſpagne. Les intérêts de la Princeſſe des Urſins cauſerent même de l'embarras, dans le cours des négociations: c'eſt peut-être la plus forte preuve qu'elle abuſa quelquefois de ſa faveur; mais Philippe & la Reine ſe faiſoient, ſans doute, un point d'honneur de ſon établiſſement.

On adopte le plan de Noailles.

On travailloit toujours aux préparatifs de la campagne. Vendôme, en peignant la diſette où l'on étoit, & la lenteur des approviſionnements, avoit annoncé plus d'une fois que l'exécution de ſon plan devenoit par-là im-

1711. poſſible. Louis XIV lui écrivit de ne rien donner au haſard, de renoncer aux grands ſieges, de ſe borner à ſoumettre les montagnes ; en un mot, les idées de Noailles furent entiérement adoptées. Mais dès que Vendôme eſpéra de pouvoir agir, il étendit ſes vues. „ Je ne haſarderai rien mal-à-„ propos, dit-il ; & quoique nous „ ſoyons ſupérieurs aux ennemis, je „ prendrai ſur eux tous les avanta-„ ges que je pourrai prendre ". Au reſte, le meilleur moyen d'avoir la paix, ſelon lui, étoit de pouſſer la guerre, de maniere que les Alliés perdiſſent l'eſpérance de chaſſer Philippe, tandis que du côté de l'Allemagne on tâcheroit de troubler l'élection de l'Empereur. Le Roi lui répondit qu'étant ſur les lieux, & la ſituation des affaires changeant d'un jour à l'autre, il pouvoit mieux que perſonne juger de ce qu'il convenoit d'entreprendre, & qu'il lui en laiſſoit la déciſion.

Vendôme étend ſes vues.

Le Duc de Vendôme au Roi. 5 Juillet.

Nous verrons cependant que la campagne fut preſque ſtérile en événements. Les moyens manquerent. Le Comte de Bergheick, Miniſtre capable, trouva les affaires d'Eſpagne dans un déſor-

Mais les moyens manquent.

dre, qu'il n'auroit pu imaginer de loin. Il falloit pour les rétablir beaucoup de temps, de courage & de tranquillité. Dès que Noailles ſe vit inutile, il profita de ſon congé, comme Vendôme le deſiroit, pour aller rendre compte au Roi de la ſituation de toutes choſes. Il partit au commencement de Septembre. Le Marquis de Bonnac venoit d'arriver. Son inſtruction datée du 5 Août rouloit principalement ſur la paix, deſirée avec d'autant plus d'ardeur, qu'on eſpéroit enfin de la conclure honorablement. Cette inſtruction eſt trop importante pour ne pas en donner un précis.

1711.

Départ du Duc de Noailles.

Extrait de l'Inſtruction du Marquis de Bonnac (*).

Après avoir expoſé la conduite que le Roi a tenue, dans les diverſes circonſtances, à l'égard de l'Eſpagne, depuis l'établiſſement de Philippe V, on

Motifs qui avoient déterminé Louis XIV à ſoutenir le Roi d'Eſpagne.

(*) Cette piece eſt de 48 pages *in-folio* dans les manuſcrits; en la réduiſant à quelques pages, j'ai tâché d'en conſerver toute la ſubſtance.

1711. Instruction du 5 Août.

rappelle les négociations de Hollande pour la paix, & l'inflexible obſtination des Alliés. Ils étoient prévenus que les liaiſons entre la France & l'Eſpagne ne pouvoient ſe rompre, tant que Philippe demeureroit ſur le Trône. Cependant le Roi n'a jamais fait de traité avec ſon petit-fils; il l'a toujours ſecouru gratuitement & ſans conditions; il n'a fait qu'acquieſcer aux vœux des Eſpagnols, en acceptant le teſtament de Charles II; il étoit libre par conſéquent de continuer ou de retirer ſes ſecours; & peut-être les auroit-il interrompus depuis long-temps, s'il avoit eu moins de tendreſſe pour ſon petit-fils & moins d'eſtime pour les Eſpagnols.

Sa perſévérance a détrompé les Alliés.

Ibid.

Les ennemis commencerent à changer de ton, après la bataille de Villaviciosa. Ils jugerent que tous leurs efforts ne contraindroient pas Philippe à ſe dépouiller de ſa Couronne; les partages qu'ils avoient refuſé de lui donner, ils ſouhaiterent qu'ils les acceptât; ils le firent connoître par des propoſitions indirectes. Mais le Roi ne voulut point deviner leurs intentions; il continua la guerre ſans parler davantage de paix. Son ſilence & ſa fer-

meté produisirent un bon effet, les nouveaux secours accordés à l'Espagne ont fait sentir aux Alliés combien la conquête de ce Royaume étoit impossible ; la paix est devenue enfin l'objet de leurs vœux. 1711.

Une étroite union entre la France & l'Espagne est nécessaire pour le bien de l'une & de l'autre ; mais elle ne doit avoir aucun caractere de dépendance de la part de l'Espagne. Que les intérêts des deux Royaumes soient unis ; que chacun soit gouverné selon ses usages & ses maximes. Quand même le Roi pourroit régler toutes les affaires d'Espagne, il ne lui conviendroit pas de s'en charger : ce seroit fortifier inutilement la jalousie des principales Puissances de l'Europe, qui regarderoient l'Espagne comme absolument soumise à ses ordres.

L'Espagne doit être indépendante de la France.

Ibid.

Mais il ne faut pas non plus que les ennemis se flattent d'avoir mis la division entre les deux Rois. Les marques d'une parfaite union feront aussi utiles pour la paix, que les effets en sont nécessaires pour la continuation de la guerre.

Union nécessaire entre elles.

Depuis quelques années, le véritable état de la Cour d'Espagne a été

Connoître le fond des affaires d'Espagne ;

1711. *Ibid.*

soigneusement déguisé. Quel que soit le motif d'un pareil déguisement, il importe de connoître le fond des choses, & les vues de ceux qui gouvernent. „ Les affaires politiques ne dépendent que trop des passions & de „ l'intérêt des particuliers, & ce n'est „ pas une nouveauté que de voir le „ sort des Princes réglé par les intrigues secretes de la Cour ". Bonnac tâchera de découvrir les ressorts cachés qui donnent le mouvement. On sait en général qu'ils nuisent beaucoup aux intérêts de Philippe V. Le Gouvernement est censuré par les Espagnols avec amertume. Leurs plaintes peuvent n'être pas fondées sur la raison; mais elles prouvent qu'il y a du désordre dans l'administration des affaires : il faut connoître le mal, pour juger quels remedes peuvent convenir; & puisqu'on veut soutenir l'Espagne, il faut savoir quelles sont ses ressources afin d'y proportionner les assistances.

& les ressorts secrets du Gouvernement.

Conduite du Roi & de la Reine.

Ibid.

Il est à craindre que le Roi d'Espagne ne soit le premier trompé. L'excès de confiance lui paroît une vertu; il s'opiniâtre dans ses sentiments; & s'il prend de mauvais partis, on ne le

fera pas revenir aiſément de ſon erreur. Lorſque la Reine employera bien ſes talents, comme elle paroît en avoir l'intention, il ſera heureux d'être conduit par elle, puiſque du caractere dont il eſt, quelqu'un doit néceſſairement le gouverner. La Princeſſe des Urſins, depuis quelques années, affecte de s'éloigner des affaires; mais ſon crédit n'en eſt pas moindre. Philippe délibere & décide avec la Reine & la Princeſſe: ce conſeil intérieur regle le ſort de l'Etat, & les autres ne ſont que pour la forme. On eſt perſuadé que la Princeſſe des Urſins a du zele pour la France, & qu'elle ſouhaite de maintenir une étroite union entre les deux Couronnes; mais elle peut ſe tromper dans ſes vues, les donner & les ſoutenir comme bonnes, quoique mauvaiſes. Bonnac, en lui témoignant une *extrême déférence*, doit tâcher d'approfondir la vérité.

1711.

Influence de la Princeſſe des Urſins.

Les démarches faites pour la paix, le démembrement inévitable de la Monarchie, auront augmenté les préventions des Eſpagnols contre la France. Leur reſſentiment ni leur oppoſition, dans les conjonctures actuelles, ne doivent point les faire regarder comme

Philippe doit deſirer la paix.

Ibid.

1711. *Ibid.*

ſuſpects. Mais ceux qui compoſent le conſeil ſecret du Monarque, ne peuvent trop lui perſuader, que le moment le plus heureux pour lui ſera le moment où l'on ſignera la paix. D'ailleurs, il eſt trop juſte pour ſe regarder lui ſeul, pour ne pas ſacrifier ſon intérêt au repos de ſes peuples. Si cependant cette conſidération & celle de la France ne le touchoient pas aſſez, vainement on voudroit engager le Roi à continuer la guerre, lorſqu'il ne s'agiroit plus que de procurer à l'Eſpagne quelques conditions plus ou moins avantageuſes.

Louis la fera ſans lui en cas de beſoin.

Examiner ſans partialité les plaintes des négociants.

Bonnac examinera les demandes & les plaintes des négociants François; il protégera ceux dont les plaintes ſont juſtes : il prendra garde qu'ils ne ſoutiennent les prétentions ſouvent mal fondées des autres. Les négociants attribuent volontiers à mauvaiſe volonté contre toute la nation ce qu'ils ſouffrent en particulier ; & quelquefois ils repréſentent comme une injuſtice criante, des châtiments mérités par les fraudes.

Ibid.

On ne doit pas regretter les ceſſions.

Il ſollicitera l'expédition des actes concernant la Souveraineté des Pays-Bas, cédée au Duc de Baviere. Il pa-

roîtra, dans toutes ſes actions, n'avoir en vue que la ſplendeur de la Monarchie Eſpagnole, & le recouvrement des Provinces que les ennemis lui ont enlevées; mais il ne regardera point cette perte comme un mal. Lorſque Philippe demeurera poſſeſſeur de l'Eſpagne & des Indes, ſes Etats en ſeront mieux gouvernés; & l'union ſubſiſtera peut-être beaucoup plus étroitement entre les deux Couronnes, que s'il recouvroit par la paix tous les Etats qu'il a perdus. 1711.

Négocier avec le Portugal & avec le Pape.

On a imprudemment négligé des ouvertures de négociations avec le Portugal. (Louis XIV avoit conſeillé d'y employer l'entremiſe des Jéſuites, dont le crédit étoit alors ſi conſidérable, & qui n'entroient que trop aiſément dans les affaires politiques.) Il ſeroit eſſentiel de renouer cette négociation, de la conduire à une heureuſe fin. Il ne le ſeroit pas moins de terminer *ſans baſſeſſe* les différends avec le Pape; car *c'eſt travailler pour ſon ennemi, que de rompre avec la Cour de Rome.*

Ibid.

Meſnager, député du commerce de Rouen, alloit négocier la paix à Londres. Son inſtruction eſt confiée à Bon-

1711. nac, afin qu'il y conforme ſes démarches. Il doit agir fortement : la paix eſt ſi néceſſaire aux deux Couronnes, qu'on ne peut trop s'empreſſer à en ſaiſir l'occaſion.

Bonnac confere avec la Princeſſe des Urſins.

Le Marquis de Bonnac au Roi. 5 Septembre.

Il prouve que les propoſitions de paix ne devoient pas révolter l'Eſpagne.

Le Marquis de Bonnac confere avec la Princeſſe des Urſins, qui lui témoigna un vrai deſir de contribuer à la ſatisfaction de Louis XIV; perſuadée, dit-elle, qu'il ne voudroit pas que les Eſpagnols puſſent ſoupçonner Philippe, d'avoir fait les affaires de la France aux dépens de l'Eſpagne. Alors entrant dans le détail, il montra que les propoſitions de paix étoient moins onéreuſes à l'Eſpagne qu'à la France. Les Anglois demandoient à la premiere, des places qu'elle ne poſſédoit plus, qu'elle ne pouvoit reprendre : ils exigeoient de la ſeconde la démolition de Dunkerque; ſous le terme indéfini de barriere pour la Hollande, ils lui cachoient des prétentions, qui ne pouvoient être que fort

fort préjudiciables. Ils vouloient que la France leur cédât en Amérique l'Acadie, Terre-neuve, la baie de Hudſon : ce qu'ils demandoient à l'Eſpagne dans cette partie du monde, intéreſſoit moins les Eſpagnols que toutes les nations commerçantes. Enfin, le commerce des Negres, dont ils vouloient jouir excluſivement, appartenoit aux François, & c'étoit encore un ſacrifice exigé de la France plutôt que de l'Eſpagne. 1711.

Plein-pouvoir donné par Philippe à Louis XIV.

Ces raiſons frapperent la Princeſſe des Urſins. Elle les fit valoir. Le Roi & la Reine ſe montrerent vivement touchés de la tendreſſe de Louis pour eux : motif ſur lequel inſiſta principalement l'Envoyé, & qu'il trouva le plus propre à fixer leurs réſolutions. On lui déſigna le Comte de Bergheick, comme le ſeul Miniſtre avec qui on vouloit qu'il conférât. Bergheick ſentoit la néceſſité de la paix ; & il détermina bientôt ſon maître aux conſentements deſirés. Le quatrieme jour après l'arrivée de Bonnac, Philippe écrivit de ſa propre main, pour tenir la choſe ſecrete, un plein-pouvoir qui autoriſoit Louis XIV à convenir des préliminaires avec les Anglois ; conſentant à leur céder

1711. Gibraltar, Port-Mahon, *l'aſſiento* ou le commerce des Negres, tel que les François l'avoient alors, & une place en Amérique, pour la ſûreté de leur commerce.

Plan pour le commerce de Cadix, rejetté. On croyoit en France qu'il ne conſentiroit jamais à ce dernier article, parce qu'il s'étoit expliqué là-deſſus de la maniere la plus forte. On avoit imaginé un autre moyen de contenter l'Angleterre : c'étoit un nouveau plan pour le commerce de Cadix, plan très-avantageux aux Anglois, à qui l'on offroit d'en aſſurer l'exécution, en mettant une garniſon Suiſſe dans cette Ville. Mais Bergheick jugea qu'il vaudroit mieux céder deux places en Amérique, ſi l'on ne pouvoit faire autrement; & Philippe déclara qu'il ne conſentiroit point à une choſe, dont les ſuites devoient être, ſelon lui, la perte de Cadix & du commerce des Indes.

Les Anglois moderent leurs prétentions. Ce refus formel étoit capable de rompre toute la négociation, puiſque le plan rejetté en étoit la baſe. Heureuſement la Cour de Londres le rejetta elle-même; plus heureuſement encore, les Anglois ſe déſiſterent de leur prétention, d'obtenir des places Eſpagnoles en Amérique. Croyant qu'on les

refuſeroit toujours, ils ſe bornerent à une demande beaucoup moins dure pour l'Eſpagne : c'étoit de jouir de *l'aſſiento* pendant trente ans, au-lieu de dix, & d'avoir un terrein dans le fleuve de la Plata, où ils vendroient leurs Negres ſous l'inſpection d'un Officier Eſpagnol, où d'ailleurs ils ne pourroient envoyer qu'un certain nombre de vaiſſeaux : ils ne vouloient de plus qu'une exemption des droits de Cadix, pour les marchandiſes de leur crû & de leurs fabriques. Louis XIV n'héſita point à leur accorder ces avantages, au nom de Philippe.

1711.

Leur demande pour *l'aſſiento*.

„ J'eſpere que vous ne vous repentirez pas, lui écrivit-il, de la confiance que vous me témoignez..... Si je vous engage à des conditions que vous n'avez pas prévues, vous verrez qu'elles ne ſont pas eſſentielles, & qu'il étoit néceſſaire de les accorder, pour vous délivrer abſolument des inſtances opiniâtres, que les Anglois continuoient de faire pour obtenir quatre places dans les Indes. Il y a des occaſions qu'il eſt important de ne pas laiſſer échapper ; ainſi ne ſoyez pas ſurpris, ſi j'ai interprété votre pouvoir ſans vous conſulter.

Lettre de Louis XIV. qui inquiete la Cour d'Eſpagne.

Louis XIV à Philippe V. 18 Septemb.

1711. „ Il falloit pour avoir la réponſe de „ V. M. perdre un temps précieux ; „ & je crois travailler utilement pour „ vous, en cédant le moins pour con- „ ſerver le principal, que vous con- „ ſentiez d'abandonner. J'informe le „ Sieur de Bonnac en détail de l'état „ de la négociation. Comme il vous „ en rendra compte, il ne me reſte „ qu'à vous aſſurer que je ne ſouhaite „ pas moins la paix pour vous que „ pour moi, & que je ſerai content „ quand je vous verrai heureux & ſoli- „ dement établi ſur le Trône d'Eſpa- „ gne. C'eſt en y contribuant de tout „ mon pouvoir, que je veux vous faire „ connoître la tendre amitié que j'ai „ pour vous ".

On ſe prête à ſes deſirs, en témoignant de la répugnance.

Le Roi & la Reine, à la lecture de cette lettre dont ils ne devinoient pas l'objet, furent d'abord extrêmement agités. Bonnac leur fit connoître les nouvelles conditions accordées à l'Angleterre. Il leur perſuada aiſément que le changement leur étoit avantageux. Mais un fond d'inquiétude leur reſtoit toujours dans l'ame. „ Les Anglois, „ diſoient-ils, n'abuſent-ils pas du deſir „ qu'on a de la paix, pour découvrir „ les avantages qu'elle pourra leur pro-

M. de Bonnac au Roi. 30 Septemb.

„ curer? Et ne profiteront-ils pas en-
„ ſuite, pour continuer leurs entre- 1711.
„ priſes, de l'eſpece d'engourdiſſe-
„ ment où ils nous auront mis par de
„ trompeuſes négociations? Le meil-
„ leur moyen d'aſſurer la paix, ne
„ ſeroit-il pas de ſe montrer bien dé-
„ terminé à la continuation de la
„ guerre? C'eſt la crainte & non la
„ pitié qui déſarme les ennemis ".
En un mot, Philippe, & encore plus la Reine, fort animés ſur les pertes de leur Monarchie, faiſoient entendre qu'ils ſe décidoient par reconnoiſſance & par reſpect pour leur grand-pere, plutôt que par la crainte de nouveaux malheurs.

Plus Bonnac étudioit leur caractere & leur Cour, plus il croyoit devoir employer la raiſon, les motifs doux, & particuliérement le crédit de la Princeſſe des Urſins, comme les moyens propres à obtenir ce qu'on deſiroit. Cette Princeſſe, toute dévouée au Roi & à la Reine d'Eſpagne, lui paroiſſoit également zélée pour Louis XIV; n'ayant pas toujours ſur les affaires générales les idées qui régnoient en France, mais ſe rendant aux repréſentations, pourvu qu'on lui perſuadât que

La Princeſſe des Urſins ſeconde utilement Bonnac.

Id. 20 Sept.

1711. les intérêts de l'Eſpagne n'étoient pas ſacrifiés ; capable de ſervir très-utilement, ſi l'on évitoit d'offenſer ſa délicateſſe, & de lui faire croire qu'on voulût agir ſans ſon entremiſe. Elle méritoit bien des égards.

Elle étoit néceſſaire pour modérer les ſentiments de la Reine.

Ibid.

Selon l'Envoyé, les choſes dans une autre ſituation auroient été probablement plus difficiles. Le Roi ne ſe déterminoit point par lui-même. La Reine, maîtreſſe abſolue de ſon cœur & de ſon eſprit, penſoit avec hauteur, prenoit ſon parti ſur le champ ; & après avoir triomphé de tant d'infortunes, elle écoutoit avec indifférence, avec mépris, toutes les repréſentations ſur les malheurs qu'elle pouvoit avoir à craindre. Des préjugés fondés ſur l'expérience de la bonne fortune, & ſur le mépris de la mauvaiſe, ont une grande force à cet âge. La Princeſſe des Urſins, beaucoup plus modérée dans ſes ſentiments, étoit ſeule capable d'adoucir ce qu'il y avoit d'outré dans ceux de la Reine. Il eſt certain que la Cour de France auroit rencontré beaucoup plus d'obſtacles à ſes vues, & peut-être des obſtacles invincibles, ſi Philippe avoit donné ſa confiance aux Eſpagnols.

C'étoit un parti pris, comme l'observe Bonnac, de ne plus mettre le gouvernement entre leurs mains. On avoit trouvé parmi eux peu d'hommes capables de grand emplois : ceux à qui on les avoit confiés, malheureux ou infideles, avoient inſpiré de l'éloignement pour les autres. Depuis qu'on employoit des étrangers, les Seigneurs montroient une foibleſſe qui les rendoit mépriſables. Ainſi, on trouvoit plus de ſûreté, ſans aucun riſque, à ſuivre cette méthode. Au reſte, la maniere dont le Roi traitoit ceux de ſa ſuite, étoit une preuve qu'il s'approcheroit des Eſpagnols, quand ils ne s'éloigneroient pas de lui.

1711.

Plus d'Eſpagnols dans les grands emplois.

Ibid.

Les remarques de l'Envoyé paroiſſent juſtes. Mais ſi l'on ne trouvoit pas dans les Grands le zele ou les talents néceſſaires, ne convenoit-il pas d'éprouver la Nobleſſe du ſecond ordre? Ne pouvoit-on pas exciter ſon émulation, en faiſant connoître qu'on avoit égard aux qualités perſonnelles, & non au rang des perſonnes? Et n'étoit-ce pas un moyen de diminuer encore le pouvoir des Grands, que de donner ainſi les emplois, non aux dignités, mais au mérite? Ces réflexions ſe trouvent dans

Il convenoit pourtant d'exciter leur émulation.

Le Roi à M.

1711. de Bonnac. 5 Octobre.

une dépêche de Louis XIV, qui les donne ſimplement comme des conſeils, en cas qu'elles puiſſent être utiles aux intérêts du Roi d'Eſpagne. Par malheur le génie Eſpagnol, faute d'exercice & de culture, étoit tombé dans une eſpece d'aſſoupiſſement léthargique : il falloit du temps pour lui rendre ſon reſſort, & les affaires ſouffroient peu de retardement.

Affaire de cérémonial par rapport à Madame des Urſins.

Si les Grands avoient quelque ſujet de ſe plaindre, leur fierté du moins ſe plioit davantage aux volontés du Monarque. Quand Philippe déclara ce qu'il avoit fait en faveur de la Princeſſe des Urſins, il fut queſtion entre eux du traitement qu'elle pouvoit prétendre, par rapport à ſa Souveraineté dans les Pays-Bas. Ils conſultent le Duc d'Oſſuna, ſi difficile en matiere de cérémonial, qu'il n'avoit jamais accordé l'*Alteſſe* au Duc de Savoie : ils ne doutent point que ſon exemple ne les autoriſe à ne rien faire de nouveau pour la Princeſſe. Oſſuna les confirma dans cette opinion par une réponſe équivoque, en leur diſant qu'ils s'adreſſoient mal ; qu'il penſoit là-deſſus d'une façon particuliere, & que du reſte il n'avoit pas encore examiné ce qu'il feroit.

M. de Bonnac à M. de Torci. 13 Octobre.

Sur le champ, ils vont complimenter la Princeſſe, & la traitent comme auparavant. Le Duc arrive après eux, les trouve, donne *l'Alteſſe* en leur préſence, les jette ainſi dans un extrême embarras. Au ſortir de-là, ils lui demandent pourquoi tant de facilité? „ J'ai „ une trop grande opinion, répond- „ il, de la dignité du Roi mon maî- „ tre, pour imaginer qu'il ne puiſſe pas „ faire mériter ce titre à ceux qui le „ ſervent bien". Son exemple fut généralement ſuivi. 1711. L'exemple d'Oſſuna fait fléchir les Grands.

Cependant l'affaire de l'Electeur de Baviere ne s'expédioit point, malgré les inſtances redoublées de Louis XIV. La Princeſſe des Urſins n'oſoit en parler, diſoit-elle, parce que Bergheick s'oppoſoit à l'expédition des patentes. Ce Miniſtre plein de zele & de lumieres, mais entêté de ſes ſyſtêmes, avoit toujours en vue une négociation avec la Hollande: il craignoit qu'une ceſſion en forme des Pays-Bas à l'Electeur ne rendît la paix, ou plus difficile, ou plus coûteuſe; & d'ailleurs il comptoit peu ſur la bonne foi du Miniſtere de Londres, quoique l'on eût toute raiſon de s'y confier. La Reine Anne & ſes Miniſtres deſiroient la paix au- Obſtacles à la ceſſion des Pays-Bas. Le Roi à M. de Bonnac. 18 & 23 Nov. Défiance mal fondée pour la Cour de Londres.

1711. tant que la Cour de France. Les intrigues connues qui avoient renverſé le crédit de Marlborough, avoient amené des ſentiments tout contraires à ceux de cet illuſtre & ambitieux Général. On avoit traité; on étoit convenu de part & d'autre avec une véritable franchiſe. Les Hollandois s'étoient en vain efforcés de rompre cette négociation. Le plus grand malheur pour la France & pour l'Eſpagne eût été d'en perdre les fruits.

Louis travaille toujours à la paix. Auſſi Louis XIV inſiſtoit-il fortement, pour qu'on écartât toute eſpece de difficulté. La Hollande étant obligée, par les réſolutions de la Reine Anne, de conſentir à l'ouverture du congrès d'Utrecht, il ſouhaitoit que les Plénipotentiaires d'Eſpagne n'y entraſſent qu'après que les principaux articles de la paix auroient été arrêtés: il n'étoit point fâché qu'on retardât l'expédition de leurs paſſe-ports. Quant à l'affaire de l'Electeur, il regardoit comme honteux de ne pas exécuter les promeſſes qu'on lui avoit faites; il ordonnoit à Bonnac d'en pourſuivre vivement l'exécution; & il écrivit de nouveau à Philippe de la maniere la plus preſſante.

„ Les Hollandois ont enfin consenti
„ à donner les passe-ports pour mes
„ Plénipotentiaires. Je ne sais point
„ quand les conférences pourront s'ou-
„ vrir, & quand vos Ministres y se-
„ ront reçus. Mais avant que de les
„ faire partir, désabusez, s'il est possi-
„ ble, le Comte de Bergheick de l'i-
„ dée qu'il a de traiter la paix par la
„ voie des Hollandois. Laissez-moi
„ conduire vos intérêts, & finissez,
„ je vous prie, l'affaire de l'Electeur
„ de Baviere, dont je vous assure
„ que le retardement n'est pas ho-
„ norable à votre Majesté, & peut
„ nuire à la négociation. Comptez
„ que dans les conseils que je vous
„ donne, je n'ai d'autre vue que vo-
„ tre bien ".

1711.

Il exhorte Philippe à s'en rapporter à lui.

Louis XIV à Philippe V. 30 Novemb.

Philippe répondit que Bergheick n'avoit point conseillé de traiter particulierement avec les Hollandois; qu'il avoit cru au contraire la paix sûre par la voie de Londres; qu'on expédieroit les patentes de l'Electeur, dès que l'Angleterre & la Hollande voudroient admettre, pour un fondement des traités, la cession des Pays-Bas à ce Prince; qu'autrement on s'exposeroit à être obligé d'en faire une nouvelle cession

Objection du Roi d'Espagne sur les Pays-Bas.

à la Hollande, & qu'alors l'Electeur
1711. demanderoit peut être un dédommagement : ce qui augmenteroit les embarras.

Bergheick trouve des raisons de retardement.

C'étoit la raiſon de Bergheick : il la ſoutenoit opiniâtrement. La Princeſſe des Urſins, quoique intéreſſée à l'expédition de l'affaire, ne vouloit point s'en mêler, ſoit par égard pour ce Miniſtre tout-puiſſant alors, ſoit de peur qu'on ne la ſoupçonnât de ſuivre ſon propre intérêt. Les vives inſtances de Louis, mêlées de reproches, déterminerent Philippe à ordonner enfin qu'on expédiât les patentes. Mais le Miniſtre ſuſcita une nouvelle difficulté. Il prétendit que la ceſſion devoit ſe faire au nom du Roi de France, qui en effet, par un traité de 1702, acceptoit les Pays-Bas à titre de dédommagement des fraix de la guerre, pour les remettre enſuite à l'Electeur. Bonnac, n'ayant aucune connoiſſance de ce traité, ſe plaignit qu'on ſubſtituât une choſe à une autre, & déclara qu'il ne pouvoit y conſentir. Ainſi rien ne finiſſoit.

On ne voudroit pas que le congrès s'ou-

Tous les jours l'Envoyé de France trouvoit ſa commiſſion plus épineuſe. On fut très-fâché d'apprendre que les Plé-

nipotentiaires d'Eſpagne n'entreroient pas d'abord au congrès avec les nôtres; on ſoupçonna une intention de conclure la paix ſans eux; on en témoigna un violent chagrin. Bonnac prouva aiſément que l'Angleterre & la Hollande avoient de bonnes raiſons pour ne pas leur accorder ſitôt des paſſe-ports, puiſqu'elles ne reconnoiſſoient point Philippe V. C'auroit été commencer la négociation par où elle devoit ſe terminer : en cas qu'elle fût infructueuſe, on auroit détruit le fondement de la guerre, & les alliés ne pouvoient y conſentir. Mais, dit le Roi d'Eſpagne, que penſeront mes ſujets, s'ils voyent que les intérêts de la Monarchie ſoient uniquement entre les mains des Miniſtres de France? *Ils penſeront*, reprit l'Envoyé, *que ſi V. M. ſe repoſe ſur le Roi votre grand-pere du ſoin de ſoutenir la guerre, elle peut bien ſe fier à lui pour la concluſion de la paix.* Bergheick, prenant la parole, dit qu'on n'avoit jamais vu une Monarchie comme l'Eſpagne, faire la paix ſans l'intervention de ſes Miniſtres. *Vous devez pourtant ſavoir*, répliqua Bonnac, *que les Miniſtres de Charles II n'eurent d'autre part à la paix de*

1711.

vrît ſans les Eſpagnols.

M. de Bonnac au Roi. 6 Décemb.

Réponſes de Bonnac aux difficultés.

Riſwick que de la ſigner. La Reine
1711. termina la diſpute en conſeillant d'écrire à Louis XIV, pour le ſupplier d'avoir autant d'égard à la dignité qu'aux intérêts de Philippe, & d'engager les alliés à ne point faire attendre les paſſeports des Eſpagnols.

Il conſeille de traiter ſans conſulter la Cour d'Eſpagne. *Id.* à M. Torci. 14 Décemb.

On pouvoit s'attendre à beaucoup d'autres difficultés. Bonnac jugeoit donc que le meilleur parti à prendre étoit d'aller au but, en évitant de faire des reproches & des menaces; de s'aſſurer de la volonté des Anglois ſur ce qui regardoit l'Eſpagne, & par leur moyen de celle des Hollandois; d'obliger enſuite la Cour de Madrid d'exécuter ce dont on ſeroit convenu avec ces Puiſſances, comme les alliés faiſoient autrefois. Cette méthode lui paroît plus convenable aux intérêts & à la dignité du Roi. Tout ce qu'il faudra accorder aux dépens de l'Eſpagne, paroîtra dès-lors un effet de l'avidité des ennemis, & de la néceſſité où l'on ſe trouve de faire la paix: au-lieu que ſi l'on continue à demander directement à Philippe les choſes que les alliés voudront exiger de lui, on verra l'aigreur & la méfiance diviſer les deux Cours, on ſera ſans ceſſe accuſé de ſa-

crifier les intérêts de l'Eſpagne à ceux de la France. 1711.

Effectivement, comme il inſiſtoit ſur l'affaire des Pays-Bas, repréſentant que l'honneur de Louis XIV s'y trouvoit engagé, & que refuſer d'accomplir une ſemblable promeſſe, c'étoit annoncer des difficultés ſans nombre ſur le reſte des négociations, c'étoit contraindre en quelque ſorte ce Monarque à traiter ſéparément : „ On a pris en France, „ dit la Reine, une méthode dont „ on ne peut ſe défaire ; on demande „ tout à l'Eſpagne, & l'on menace „ au-lieu d'apporter la raiſon de ſes „ demandes ". Bonnac répondit, qu'il ne lui paroiſſoit pas que ce fût la méthode du Roi ni de ſes Miniſtres ; il rappella les raiſons de ſatisfaire aux engagements contractés avec l'Electeur ; il obſerva qu'on n'en donnoit aucune ſur le refus d'y conſentir ; que du reſte, la France n'uſoit point de menaces, lorſqu'elle repréſentoit que ſi l'Eſpagne refuſoit de faire la paix avec elle, il faudroit néceſſairement qu'elle fît la paix ſans l'Eſpagne.

Cette politique déplait, & l'on s'en plaint.

M. de Bonnac au Roi. 14 Décemb.

L'Envoyé réfute les reproches.

Ainſi ſe vérifioit la prédiction du Duc de Noailles, que cette Cour éluderoit, tant qu'il ſeroit poſſible, les

La néceſſité ſeule pouvoit décider le Roi & la Reine.

1711. propoſitions contraires à ſes vues ; qu'elle tâcheroit de gagner du temps, & ne ſe rendroit qu'autant qu'on employeroit avec force l'autorité du Roi, ou qu'elle éprouveroit la néceſſité d'une prompte déférence. Le courage de Philippe, le caractere décidé & ferme de la Reine, le génie de la nation qu'ils gouvernoient, le juſte deſir de conſerver l'éclat & la puiſſance de leur Couronne, le ſouvenir des offres humiliantes qu'on avoit faites à leurs ennemis, tout ſembloit les inviter à tenir cette conduite. Mais le beſoin de la paix, & l'impuiſſance de ſoutenir la guerre par leurs propres forces, les jettoient dans une dépendance inévitable.

Les alliés veulent traiter d'abord ſeulement avec la France.

Loin de vouloir accorder des paſſeports aux Plénipotentiaires d'Eſpagne, les ennemis ne voulurent en expédier pour ceux de France, qu'après que Louis XIV eût déclaré que l'abſence des premiers ne retarderoit point le progrès de la négociation. On convint de n'admettre les Eſpagnols ni les Miniſtres de Baviere & de Cologne, que lorſque les articles concernant leurs maîtres auroient été arrangés. Louis manda en conſéquence que ceux d'Eſ-

Le Roi à M. de Bonnac. 17 Décemb.

pagne pouvoient se mettre en chemin, & venir attendre leurs passe-ports à Paris; que cependant il falloit lui envoyer un plein-pouvoir assez étendu, pour faire, au nom de Philippe, toutes les cessions nécessaires, en exceptant l'Espagne & les Indes. „ Qu'il ne „ s'étonne pas, dit-il, de voir dans la „ lettre dont je vous envoye la copie, „ (écrite par Bolingbroke à la sollicitation des Etats-Généraux) les termes de *Duc d'Anjou*, & des *ci-devant Electeurs de Cologne & de* „ *Baviere*. Ce sont les derniers effets „ de la rusticité & du désespoir du „ parti Hollandois, qui s'opiniâtroit „ à la continuation de la guerre. Il „ changera de style, comme il est „ présentement forcé à changer de „ conduite ".

1711. Louis demande un plein-pouvoir.

Bonnac avoit ordre de faire agir la Princesse des Ursins, pour obtenir ce plein-pouvoir, tant on craignoit de nouvelles oppositions. Elle s'y employa d'une maniere très-satisfaisante. Bergheick lui-même fit sans peine ce qu'on desiroit. Etant un des Plénipotentiaires, il se flattoit de trouver encore matiere à exercer sa politique. Le plein-pouvoir qu'il dressa, paroissoit

On l'accorde.

M. de Bonnac au Roi. 28 Décemb.

restreint sur quelques articles ; mais
1711. une instruction secrete devoit comprendre tout ce qui n'y étoit pas exprimé. Voici les lettres des deux Rois sur un point si important : elles méritent d'être lues, ainsi que l'acte demandé par Louis XIV.

Lettre de Louis XIV au Roi d'Espagne.

„ Vous avez appris par le Sieur de
„ Bonnac, que je ne me suis pas trompé
„ quand j'ai prévu les difficultés que je
„ trouverois à faire obtenir des passe-
„ ports à vos Plénipotentiaires : je sais
„ quelles mesures ceux du bon parti
„ en Angleterre sont obligés de gar-
„ der, pour assurer le succès de leurs
„ bonnes intentions ; & comptez qu'ils
„ ont fait beaucoup de faire accepter
„ les préliminaires avec les termes que
„ j'y ai fait inférer exprès, pour assu-
„ rer que vous serez maintenu sur le
„ Trône d'Espagne : mais ce seroit
„ trop perdre, que de vouloir achever avant le temps un ouvrage bien
„ commencé. Ainsi, V. M. ne doit
„ pas être surprise, si les passe-ports
„ qu'elle souhaite sont encore différés.

„ Ce ſeroit une foible raiſon pour en
„ preſſer l'expédition, que de dire qu'il 1711.
„ eſt de l'intérêt des Anglois de mé-
„ riter votre amitié. La nation n'eſt
„ pas aſſez unie, pour être ſenſible à
„ cette conſidération ; & ceux qui
„ veulent la paix, croient faire aſſez
„ pour vous, pour mériter de votre
„ part quelque reconnoiſſance. Ne par-
„ lez donc, je vous prie, ni de l'in-
„ térêt qu'ils ont à ménager vos bon-
„ nes graces, ni de proteſtations qui
„ ne conviendroient pas dans la con-
„ jonćture préſente. Faites partir vos
„ Plénipotentiaires quand vous le vou-
„ drez. Auſſi-tôt que les conférences
„ ſeront ouvertes, je ferai les inſtan-
„ ces néceſſaires pour les y faire ad-
„ mettre ; mais facilitez la paix, & ſon-
„ gez à l'état où vous ſeriez, ſi nos
„ ennemis ſe réuniſſoient, & ſi je me
„ voyois obligé de réunir toutes mes
„ forces pour ſoutenir leurs nouveaux
„ efforts. C'eſt pour prévenir ce chan-
„ gement, que je vous ai fait deman-
„ der un nouveau pouvoir ; car il n'y
„ aura pas un moment à perdre, lorſ-
„ qu'on pourra conclure avantageuſe-
„ ment. Vous ſavez que le pouvoir
„ que vous m'avez envoyé pour trai-

1711. „ ter avec l'Angleterre, ſeroit préſentement contraire à vos intérêts, ſi je le faiſois paroître; & vous pouvez compter ſur ma tendreſſe que je ne ferai rien à votre préjudice. Je reçois votre lettre du 15 du mois, & j'apprends avec plaiſir la réſolution que vous avez priſe de faire expédier la patente que l'Electeur de Baviere vous demande. Je vous aſſûre que je ne ferai rien contre vos intérêts : mais je vous aime trop pour avoir vu ſans peine le retardement que vous apportiez à ſatisfaire à vos engagements ; & connoiſſant vos ſentiments, je ſuis perſuadé que vous vous faiſiez violence ".

Lettre du Roi d'Eſpagne à Louis XIV.

A Madrid, le 28 Décembre 1711.

„ Le Marquis de Bonnac m'a informé, ſuivant les ordres qu'il en a reçu de V. M., de l'état de la négociation de la paix, & des difficultés que les Anglois & les Hollandois faiſoient de recevoir d'abord mes Plénipotentiaires; & il m'a demandé en même-temps de votre part

„ un nouveau plein-pouvoir, pour
„ traiter avec eux. Le desir que j'ai de 1711.
„ vous donner de plus en plus des
„ marques de ma reconnoissance, &
„ de la confiance que j'ai dans votre
„ amitié, joint à celui de concourir
„ en tout ce qui m'est possible à assu-
„ rer votre satisfaction & notre re-
„ pos, & celui de tous les peuples
„ compris dans cette cruelle guerre,
„ ne m'a pas permis de balancer à vous
„ envoyer ce plein-pouvoir, pour que
„ vous puissiez convenir en mon nom
„ des préliminaires avec les Hollan-
„ dois, comme vous avez fait avec les
„ Anglois. J'espere qu'ils seront bien-
„ tôt conclus, & je ne doute pas que
„ je n'en ressente aussi-tôt après les ef-
„ fets, & que ces deux Puissances ne
„ me reconnoissent, & n'admettent mes
„ Plénipotentiaires dès qu'ils seront ar-
„ rêtés. Je me flatte que vous voudrez
„ bien y travailler, comme un grand-
„ pere qui a tant de bontés pour moi;
„ & que je n'aurai pas lieu de me re-
„ pentir de la confiance que j'ai en
„ vous. Je vous envoye aussi une let-
„ tre ostensible pour les Anglois, afin
„ qu'ils ne s'étonnent pas de ce que
„ les avantages que je leur ai accor-

1711. „ dés pour préliminaires, ne ſont pas
„ compris dans ce nouveau plein-pou-
„ voir, & qu'ils ſachent les raiſons qui
„ m'ont empêché de les y inférer.

Plein-pouvoir du Roi d'Eſpagne.

„ Philippe, par la grace de Dieu,
„ Roi de Caſtille, de Léon, d'Ara-
„ gon, &c. Le Roi très-Chrétien, Mon-
„ ſieur notre frere & grand-pere, nous
„ ayant fait communiquer par le Mar-
„ quis de Bonnac, ſon Envoyé ex-
„ traordinaire près de nous, la diſpo-
„ ſition de la Reine de la Grande-
„ Bretagne & des Etats-Généraux des
„ Provinces-Unies, pour l'ouverture
„ d'une négociation d'une paix bonne
„ & générale ; & qu'à cet effet ces
„ deux Puiſſances ſont convenues de
„ la Ville d'Utrecht pour lieu du con-
„ grès pour la traiter, & que l'ouver-
„ ture dudit congrès ſeroit faite au
„ 12 du mois Janvier prochain ; mais
„ que nos Plénipotentiaires n'entreront
„ pas audit congrès juſqu'à ce que les
„ points qui nous pourront regarder
„ ſoient ajuſtés : quoique cette con-
„ duite doive paroître extraordinaire
„ à toute l'Europe, parce que nous

„ ſommes la partie principale en cette
„ guerre, l'ardent deſir que nous avons 1711.
„ de concourir au rétabliſſement de la
„ tranquillité de l'Europe par une paix
„ générale, ferme & ſtable, nous a
„ portés à donner, comme nous don-
„ nons par la préſente, plein-pouvoir
„ au Roi de France, Monſieur notre
„ frere & grand-pere, dans l'amitié &
„ les ſoins duquel nous avons une pleine
„ confiance pour nos intérêts, pour,
„ en notre nom & de notre part, trai-
„ ter & convenir des points préliminaires de la paix avec la Reine de
„ la Grande-Bretagne & les Etats-Généraux des Provinces-Unies, comme
„ pour le bien de nos intérêts & de
„ nos ſujets, & pour le rétabliſſement
„ de la tranquillité de l'Europe, il ſera
„ trouvé néceſſaire & convenable. Bien
„ entendu que nous exceptons, dans
„ tous les cas, tous nos Royaumes &
„ Provinces des Eſpagnes & des In-
„ des, deſquels nous ne permettrons
„ ni ne conſentirons jamais qu'il ſoit
„ fait aucune démembration ou ſépa-
„ ration, ni même de la moindre par-
„ tie d'iceux. Nous conſentons que le
„ commerce des ſujets de ces deux
„ Puiſſances avec nos Royaumes d'Eſ-

1711. „ pagne & des Indes ſoit rétabli à la „ paix, ſur le pied & avec tous les „ avantages qu'ils ont eus & dont ils „ ont joui à la mort du feu Roi Char- „ les II, notre oncle : ſur quoi nos „ Plénipotentiaires, quand ils ſeront „ admis au congrès, pourront s'expli- „ quer plus en détail à la ſatisfaction „ de ces deux Puiſſances ; & nous pro- „ mettons en parole de Roi, de te- „ nir, approuver & ratifier tout ce que „ le Roi T. C. Monſieur notre frere „ & grand-pere, aura traité, convenu „ & cédé en vertu & conformité de „ notre préſent plein-pouvoir avec la „ Reine de la Grande-Bretagne & „ les Etats-Généraux des Provinces- „ Unies. En foi de quoi, nous avons ſi- „ gné la préſente de notre main, fait con- „ treſigner de notre Secretaire d'Etat, „ & cacheter de notre cachet ſecret. „ Donné dans notre Ville de Madrid, „ Royaume de Caſtille, le 28 Décem- „ bre 1711. *Signé*, PHILIPPE, *& plus* „ *bas*, Joſeph *Grimaldo.*

L'Archiduc élu Empereur ; motif de paix.

Quoiqu'il y eût encore de grands obſtacles à la paix, on avoit lieu d'eſpérer qu'elle éteindroit bientôt l'embraſement de l'Europe. L'Archiduc Charles étoit parti de Catalogne à la fin de Septembre

Septembre, laiſſant ſa femme pour ſoutenir la révolte opiniâtre des Catalans. Il ne pouvoit plus prétendre à la conquête de l'Eſpagne, puiſque la conſtance de la nation avoit triomphé de toutes les forces de ſes alliés. Il fut élu Empereur le 12 Octobre : nouveau motif de diſſoudre cette ligue formidable, qui affectoit tant de zele pour l'équilibre de l'Europe. L'acharnement contre la Maiſon de France devenoit une abſurdité, dès qu'il s'agiſſoit de rendre à celle d'Autriche l'énorme puiſſance de Charles-Quint. 1711.

Si les ſuccès de la campagne avoient pu répondre aux premieres eſpérances de Vendôme, ſi du moins il n'étoit reſté que Barcelone aux ennemis, on auroit porté dans les négociations plus de confiance & moins de fléxibilité. Le mauvais état des affaires arrêta, comme nous l'avons déja vu, l'ardeur du Général. Une partie des troupes Françoiſes l'ayant joint, le projet de ſoumettre la montagne fut exécuté preſque entiérement. Le Marquis d'Arpajon ſe ſignale par la priſe d'Arens, de Vénaſque, de Caſtel-Léon, forteresſes importantes & d'un accès difficile. Le Duc de Vendôme, en préſence de Campagne du Duc de Vendôme.

1711. Stahremberg, évita toute action hasardeuse, & se contenta de ruiner par le canon Pratz-del-rey, pour ôter ce poste à l'ennemi : mais contre l'avis de Bergheick, il voulut absolument tenter le siege de Cardone ; demandant son congé, si la Cour refusoit d'y consentir. Cette expédition peu utile alors, & qui eût été facile en un autre temps, ne lui causa que des regrets. Le Comte de Muret, qu'il en chargea, se rendit maître de la Ville, assiégea le Château qu'on croyoit prendre en peu de jours, repoussa deux attaques des ennemis, & fut contraint de se retirer le 22 Décembre.

Siege de Cardone, entrepris mal-à-propos.

M. de Bonnac au Roi. 2 Novembre.

Le Général manqua de prévoyance.

Quelques jours auparavant, Vendôme écrivoit à Torci : „ Notre siege „ va si lentement, que je n'ose presque pas vous en parler. Cardone est „ beaucoup plus fort & plus difficile „ qu'on n'avoit cru. Par-tout ailleurs „ qu'ici, ce seroit une affaire très-ordinaire ; mais vous conviendrez avec „ moi que, quand on manque d'argent, de vivres & de munitions, on „ trouve des difficultés aux choses les „ plus aisées. Ce qui me console le plus, „ est l'espérance que vous me donnez „ de voir finir nos peines par une bonne

Le Duc de Vendôme à M. de Torci. 16 Décembre.

», paix ". Si Vendôme avoit eu autant de prévoyance que de talent & de courage, ce malheur ne seroit point arrivé. 1711.

Villars sur la defensive en Flandres.

Ses lettres prouvent qu'il ne rendoit pas justice au Maréchal de Villars, toujours obligé en Flandre de se tenir sur la défensive. Mais Eugene & Marlborough, avec des forces supérieures, avec leur génie & la réputation de leurs armes, pouvoient-ils faire des campagnes infructueuses, & pouvoit-on hasarder contre eux une bataille? Les ennemis la desiroient : Villars avoit ordre de l'éviter. Ils profiterent de ses mouvements pour investir Bouchain, dont ils se rendirent maîtres le 13 Septembre. La fameuse journée de Denain confondit leur ambition l'année suivante, & ferma la bouche aux censeurs de ce Général.

LIVRE ONZIEME.

1711.

Négociations d'Utrecht.

NOs manuſcrits, concernant le regne de Louis XIV, ne s'étendent pas au-delà de 1711; mais d'excellents Livres imprimés ont déja inſtruit le public des faits les plus importants. Les *Mémoires de Torci* développent le tiſſu des négociations d'Utrecht, & le grand ouvrage de la paix. On y voit combien le miniſtere d'Angleterre, quelque envie qu'il eût de couclure, obſerva d'égards pour ſes alliés, & ſurtout de ménagements pour l'opinion d'un peuple fier & violent, qui punit les Miniſtres de ſes Rois des opérations qu'il condamne. On y voit comment la mort du ſecond Dauphin, ſuivie de celle de ſon fils aîné, fit craindre que les deux Couronnes ne fuſſent réunies ſur la même tête; la renonciation exigée de Philippe V, pour diſſiper cette inquiétude; la conſtance avec laquelle il préféra ſon Royaume dévaſté, à l'eſpoir flatteur de poſſéder bientôt la France & une partie de l'Italie. On y

Conſtance de Philippe V.

voit l'orgueil des Hollandois humilié par le Maréchal de Villars, & le Prince Eugene battu à ſon tour après tant de victoires. La paix eſt ſignée en 1713. Louis XIV conſerve l'Alſace qu'il avoit offert de céder; Philippe demeure en poſſeſſion de l'Eſpagne & des Indes; l'Empereur Charles VI veut continuer la guerre, & perd de grands avantages qu'il eût retirés d'une paix conclue à propos. Obligé enſuite de traiter avec la France à Raſtadt, il refuſe encore de reconnoître le Roi d'Eſpagne; mais ſon refus ne change point l'état des choſes, & la fureur des Barcelonois n'eſt pas moins domptée par les armes.

1713. Traités après l'affaire de Denain.

La petite ſouveraineté de la Princeſſe des Urſins, que le Roi & la Reine d'Eſpagne avoient tant à cœur de réaliſer ſolidement, fut une des chimeres que diſſipa la fortune. L'Electeur de Baviere étant rétabli dans ſes Etats, l'Empereur qui acquéroit Namur & Luxembourg, n'avoit garde d'accorder un démembrement de ces Provinces; & la France s'embarraſſoit peu des intérêts particuliers de la Princeſſe. Madame de Maintenon ſe refroidit même à ſon égard, en la ſoupçonnant de

Madame des Urſins, trompée dans ſes eſpérances.

poſſédoit de qualités reſpectables. Elle avoit le talent des affaires, avec celui de l'intrigue; de l'élévation dans les ſentiments, avec des petiteſſes de vanité; beaucoup de zele pour ſes maîtres, avec la jalouſie de la faveur; moins de vertu & d'agrémens que Madame de Maintenon, mais plus de force d'eſprit & de caractere. Si elle fit quelques fautes, elle rendit auſſi de grands ſervices : car elle fut le conſeil, le ſoutien d'une jeune Reine ſans expérience, qui ſe fit adorer de ſes peuples, qui anima le Roi dans les circonſtances les plus orageuſes, qui le rendit ſupérieur à toutes les tempêtes, & qui ſans ceſſe fut expoſée avec lui à ſe perdre par de fatales imprudences. L'Eſpagne étoit alors ſi difficile à gouverner, qu'une grande partie des reproches faits à la Princeſſe des Urſins, ſemble devoir retomber ſur les conjonctures. Elle fut intrigante, altiere, ambitieuſe : combien de Miniſtres célebres l'ont été de même! Mais ſon courage & ſa réſolution, au milieu des périls extrêmes du Monarque, contribuerent beaucoup à le maintenir ſur le Trône. 1713.

On ne connoît que trop les querel- Querelles

1713. théologiques. les théologiques dont la fin du regne de Louis XIV fut agitée. Mon ſujet me force d'en rappeller le ſouvenir, plutôt que d'en raconter les détails. Le nom de Noailles retentiſſoit avec éloge, quand elles rendirent ſuſpect un des hommes les plus dignes de le porter, & qui l'avoit juſqu'alors fait révérer dans l'Egliſe, autant qu'il étoit reſpectable dans l'Etat. Je parle du Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris, modele des vertus chrétiennes & épiſcopales, ami de la vérité & de la paix, entraîné malgré lui dans cette lice ténébreuſe, où il étoit preſque impoſſible de combattre ſans faire des chûtes, & ſans donner priſe à ſes ennemis.

Le Cardinal de Noailles.

Il approuve le Livre de Queſnel.

Les *Réflexions ſur le nouveau Teſtament*, ouvrage du P. Queſnel de l'Oratoire, lui ayant paru propres à inſpirer l'eſprit du chriſtianiſme, il en avoit recommandé la lecture à ſes diocéſains, lorſqu'il étoit Evêque de Châlons. Ce Livre contenoit un nombre de propoſitions dignes de cenſure, mais dont la plupart ne devoient guere être apperçues que par des yeux de Théologien. Preſque tous les autres lecteurs y auroient puiſé de bons ſentiments, ſans remarquer ce qu'il y avoit de répréhen-

ſible. Quelques correctifs, quelques changements ou explications, faciles à obtenir par des voies douces, pouvoient le mettre à l'abri de tout reproche ; au-lieu qu'on ne pouvoit le condamner, dans les circonſtances actuelles, ſans expoſer l'Egliſe au trouble & au ſcandale. Entre ces deux partis y avoit-il à balancer ?

Il avoit à craindre les Jéſuites.

Malheureuſement une terrible paſſion de controverſe ſubſiſtoit encore, malgré l'expérience des maux incurables qu'elle avoit produits. Elle étoit enracinée ſur-tout dans le régime des Jéſuites, ſociété auſſi laborieuſe que puiſſante, diſtinguée par le mérite littéraire, mais le croyant fort au-deſſous du mérite théologique; toujours prête à combattre les hétérodoxes, & confondant quelquefois la doctrine Catholique avec ſes opinions de corps; trop jalouſe enfin d'un crédit qu'on lui envioit, & trop ardente à le maintenir, pour que la modération mît toujours de juſtes bornes à ſes rivalités. Depuis que la congrégation de l'Oratoire s'étoit en quelque ſorte rangée ſous les drapeaux de Port-Royal contre les Jéſuites, un Oratorien n'étoit guere qu'un Janſéniſte à leurs yeux,

comme un Jéſuite, aux yeux de ſes ennemis, étoit un corrupteur du dogme & de la morale. Les deux partis s'accuſoient mutuellement; la charité ne brilloit pas beaucoup dans leur zele. Enfin, Queſnel nuiſoit d'autant plus au Cardinal de Noailles, que ce Prélat ne faiſoit point ſa cour à la ſociété, comme la plupart des Evêques du Royaume.

Premiere condamnation à Rome.

Déja le Livre de l'Oratorien étoit dénoncé à Clément XI, & avoit ſubi une condamnation vague. Ce premier coup, porté à l'Archevêque de Paris, ne pouvoit être bien dangereux en France. La douceur politique du P. de la Chaiſe, Confeſſeur du Roi, s'oppoſoit d'ailleurs aux éclats de la haine ou du fanatiſme. Mais la mort de la Chaiſe en 1709, procure ſa place au P. le Tellier, & la guerre eſt allumée. On affiche dans Paris même deux mandements d'Evêques, contre l'ouvrage dont Noailles avoit été l'approbateur: il ſupprime ces mandements qui l'outragent; on l'accuſe devant le Roi par une lettre diffamante, & le Roi ſe livre aux plus ſiniſtres préventions. Le Tellier triomphe de ces premiers ſuccès: pour y mettre le comble, il em-

Excès du P. le Tellier.

ployé ſous main des manœuvres inexcuſables. Un modele de lettre & de mandement, envoyé au vieux Evêque de Clermont pour qu'il les ſigne, tombe entre les mains du Cardinal, contre qui cette batterie étoit dreſſée. Il ne peut douter qu'on ne multiplie de tels maneges; il connoît les principaux chefs de la cabale; indigné des excès de pluſieurs Jéſuites, il en croit plus aiſément les anciens griefs mille fois renouvellés contre leur ordre : il leur ôte ſes pouvoirs, à l'exception d'un petit nombre de particuliers diſtingués par leur ſageſſe. Son reſpect pour Louis XIV l'empêcha de les ôter à le Tellier; mais il s'efforça de perſuader que la conſcience du Monarque n'étoit pas en ſûreté entre ſes mains : toutes les repréſentations qu'il fit furent inutiles.

Le Cardinal interdit les Jéſuites.

Cet éclat compromettoit l'Archevêque : la paſſion ſembloit l'avoir inſpiré : c'eſt ainſi que le Roi en jugea, & un tel jugement pouvoit le perdre. Madame de Maintenon elle-même, ſon amie, qui avoit penſé comme lui dans le commencement des troubles, déſapprouva hautement ſa conduite. Les ſentiments du Roi contribuoient beaucoup à la décider en pareil cas; &

Il eſt blâmé par Madame de Maintenon.

disgrace du célebre Fénelon en étoit la preuve (*). Mais quoique plutôt prévenue contre, que pour les Jésuites, elle jugeoit que la démarche du Cardinal étoit une pure vengeance à leur égard; qu'ils ne pouvoient pas être devenus tout-à-coup incapables de confesser; qu'ainsi en leur ôtant ses pouvoirs, il passoit les bornes de la justice, qu'il faisoit affront à tout le corps pour punir des particuliers. Et à quoi ne s'exposoit-il pas d'ailleurs, par une conduite si peu conforme à son ancienne modération? Le crédit de ce corps, le grand nombre de ses partisants dévots ou politiques, le mérite brillant de quelques-uns de ses membres, &, plus que tout le reste, l'opinion du Monarque, ne pouvoient que multiplier les inconvénients & les périls.

Raisons en faveur des Jésuites.

Le Duc de Noailles étoit arrivé d'Espagne en 1711, lorsque la Cour & la Ville s'agitoient pour cette fatale querelle. Il ne put ni en prévenir l'éclat, ni en arrêter les suites. Le bien de l'Eglise & l'intérêt de sa famille,

Conduite du Duc de Noailles dans cette affaire.

(1) *Voyez* Lettres de Maintenon.

ſa Religion & ſa raiſon lui faiſoient également deſirer la paix. En même-temps il reſpectoit trop la conſcience de ſon oncle, pour croire qu'aucune conſidération pût le ramener, tant qu'il croiroit ſon devoir intéreſſé à ſoutenir ſes démarches. Une lettre que lui écrivit Madame de Maintenon, & ſa réponſe à cette lettre, nous inſtruiſent des ſentiments de l'une & de l'autre, & nous peignent leur caractere. La franchiſe étoit égale des deux côtés, mais non le courage d'eſprit.

Lettre de Madame de Maintenon au Duc de Noailles.

A Saint-Cir, ce 15 Novembre. 1711.

Madame de Maintenon l'exhorte à faire changer de ſentiment au Cardinal.

„ Ne ferez-vous pas une derniere
„ tentative, mon cher Duc, pour obli-
„ ger M. le Cardinal à recevoir la
„ ſatisfaction des Jéſuites, qui entraî-
„ nera celle des autres? Peut-il croire
„ que le monde trouve étrange qu'il
„ ait cette complaiſance pour le Roi?
„ car de dire qu'il y va de ſa conſcien-
„ ce, il ſait que c'eſt une punition;
„ & c'eſt la longueur de cette puni-
„ tion qu'il devroit, ce me ſemble,

„ ſacrifier à ſon maître, à ſon bienfaic-
„ teur, à un Prince qui ſoutient ſeul
„ la Religion. Enfin, Monſieur, il ne
„ faut point ſe flatter : nous allons
„ voir une très-violente rupture, ſi
„ nous ne voyons pas un accommo-
„ dement. Je vous ai dit pluſieurs fois
„ que la colere du Roi augmente par
„ le temps. Vous l'éprouverez, & ver-
„ rez tous les jours quelque nouvel
„ incident de part & d'autre. Le Roi
„ deſire ardemment que tout ceci
„ finiſſe (*). C'eſt le plus grand mal-
„ heur qui puiſſe arriver aux Jéſuites,
„ s'ils ſont tels qu'on le dit : car on
„ exigera d'eux une conduite plus
„ ſage & plus modérée, & on s'a-
„ doucira pour M. le Cardinal. N'ou-
„ bliez rien, Monſieur, pour faire en-
„ tendre raiſon à celui qui doit nous
„ gouverner tous, mais qui certaine-
„ ment eſt excité par ſes ennemis, qui

(*) Outre les changements que la Baumelle fait à chaque phraſe, il ajoute ici : *Le Roi hait les diviſions : il deſire ardemment que celle-ci finiſſe. Il ne tient qu'à ce cher oncle de la terminer à ſon avantage : il aura fait voir aux Jéſuites le mal qu'il peut leur faire, & au Roi ce qu'il eſt capable de lui ſacrifier.* Jamais éditeur, je crois, ne s'eſt donné plus de licence.

„ veulent du bruit & le mettre à leur
„ tête. Je ne m'accoutume point à
„ voir le nom de Noailles à la veille
„ d'une disgrace; & je crois vous avoir
„ porté malheur. "

Réponse du Duc de Noailles.

„ Il ne tiendra jamais, Madame, Il espere peu de concilier les esprits.
„ ni à moi ni aux tentatives que je
„ pourrai faire, que le Roi ne soit
„ content. Il a beau me reprocher d'ê-
„ tre indolent : je suis convaincu qu'au
„ fond du cœur, il ne peut croire que
„ je le sois sur rien de ce qui peut
„ l'intéresser. M. le Cardinal de Noail-
„ les est en visite, dont il ne revient
„ que demain. Je le verrai d'abord
„ qu'il sera à Paris, & lui ferai toutes
„ les représentations que je crois con-
„ venables. Mais je ne peux, Mada-
„ me, ni rien promettre, ni répondre
„ de rien, parce qu'il me paroît que
„ vous êtes tous fort éloignés dans la
„ maniere de penser. Ce que vous re-
„ gardez comme une punition qu'on
„ doit sacrifier à son maître, on le re-
„ garde comme une obligation de son
„ état, comme un devoir indispensa-
„ ble, auquel on a même apporté beau-

„ coup de ménagement, & à quoi les „ dernieres affaires n'ont aucun rapport. Je ferai cependant de mon „ mieux, Madame; mais comme je „ viens d'avoir l'honneur de le dire, „ je ne me flatte pas d'avancer beaucoup. Je n'entrerai pas dans un plus „ grand détail, quoique cette affaire „ en fût ſuſceptible, me réſervant à „ avoir l'honneur de vous en rendre „ compte inceſſamment. Au reſte, „ Madame, ce ne ſera jamais vous „ qui pourrez porter malheur au nom „ de Noailles; & de quelque diſgrace „ qu'il ſoit menacé, il ne s'en prendra qu'au malheur de ſa deſtinée, „ & fera toujours ce qui conviendra „ pour ne la point mériter. Recevez, „ Madame, je vous en conjure, les „ aſſurances de mon inviolable & reſpectueux attachement pour vous, „ & de ma parfaite reconnoiſſance de „ vos bontés. ”

Le Tellier implacable.

Le Cardinal tint ferme malgré ſa douceur, malgré toutes les conſidérations d'intérêt & de famille; mais ſa fermeté irrita de plus en plus la fougue de le Tellier. Le Jéſuite, ſe diſſimulant à lui-même ſa paſſion, dévoré de zele contre le Janſéniſme, dont il ne

manquoit pas d'accuſer injuſtement ſon Archevêque, étoit capable de tout incendier pour ce qu'il appelloit la cauſe de Dieu & de la foi. Il intrigua tant, il remua tant, que cent & une propoſitions de Queſnel furent condamnées par la fameuſe conſtitution *Unigenitus*. Le Monarque, livré à ſon Confeſſeur, déploya ſon autorité abſolue en faveur de cette bulle, contre laquelle s'élevoient des cris terribles: il voulut en faire une loi de l'Egliſe & de l'Etat; & la réſiſtance & les proſcriptions ſuivirent d'abord. Alors, plus que jamais, ſe vérifia le mot du Maréchal d'Harcourt, au ſujet de ceux qu'on taxoit de Janſéniſme : *Un Janſéniſte n'eſt ſouvent autre choſe qu'un homme qu'on veut perdre à la Cour.*

Bulle *Unigenitus.*

On vit le Cardinal donner une preuve de ſon reſpect pour le ſaint Siege, en ſupprimant le Livre que le Pape venoit de condamner. Mais l'acceptation pure & ſimple de la bulle ſoulevoit ſa conſcience, quelques-unes des propoſitions condamnées lui paroiſſant la vérité même. A quels malheurs ne l'expoſoit pas ſon refus? Il les prévit tous, & les attendit en paix.

Le Cardinal refuſe l'acceptation pure & ſimple.

Madame de Maintenon, quelquefois

Madame de Maintenon

l'abandonne. inconſtante dans ſes amitiés, ſe conduiſant au gré du Roi & de ſon propre Directeur, l'abandonnoit comme réfractaire à l'autorité de l'Egliſe; & quelque dévote qu'elle fût, elle n'étoit pas inſenſible aux motifs humains, qui appuyoient les motifs ſpirituels. La tranquillité du Roi, la ſienne propre, la fortune de la maiſon qu'elle chériſſoit le plus, animoient encore ſon zele. „ Pourquoi ne pas donner ſa démiſſion, écrivoit-elle, & finir ſa vie „ dans le repos, ſans troubler celui „ du Roi, & perdre tôt ou tard ſa fa„ mille? Je ſuis bien affligée, mon „ cher Duc, & bien aigrie contre vo„ tre oncle, quand je penſe qu'il peut „ abréger les jours d'une vie auſſi pré„ cieuſe & auſſi néceſſaire que celle „ du Roi l'eſt préſentement. ”

Lettre au Duc de Noailles. 6 Fevrier 1714.

Mot du Duc de Noailles au Roi. Selon l'Auteur des *Mémoires* de Madame de Maintenon, Louis XIV, quoique ſans chagrin contre le neveu du Cardinal, ne put s'empêcher de lui dire que le nom de Noailles excitoit quelquefois des idées fâcheuſes, dans ſon eſprit: *Je changerai de nom, ſi V. M. me l'ordonne*, répondit le Duc; *j'ai appris de mes peres à n'avoir d'autre volonté que celle de mes maîtres.* Sup-

poſé l'anecdote vraie, quelque douteuſe qu'elle paroiſſe, la réponſe auroit pu être plus courageuſe, mais non plus conforme aux goûts de Louis XIV. S'il aimoit le langage de courtiſan, il eſtimoit fort les talents & les vertus: c'eſt par-là ſur-tout que le Duc ſavoit lui plaire.

Le Roi lui confie ſes ouvrages.

Auſſi, les affaires de la bulle s'envenimant de jour en jour, au point qu'il fut queſtion de dépoſer le Cardinal de Noailles, ſon neveu ne perdit jamais la confiance du Monarque. Il en reçut une preuve infiniment précieuſe. Un ſoir, en 1714, Louis l'envoya dans ſon cabinet chercher des papiers écrits de ſa main, qu'il vouloit jetter au feu. Il en brûla d'abord pluſieurs, qui intéreſſoient la réputation de différentes perſonnes : il alloit brûler tout le reſte, notes, mémoires, morceaux de ſa compoſition ſur la guerre ou la politique : le Duc de Noailles le pria inſtamment de les lui donner, & il obtint cette grace. Il a dépoſé les originaux à la Bibliotheque du Roi en 1749. Il en a communiqué à M. de Voltaire les fragments qu'on trouve dans le *Siecle de Louis XIV*, Chapitre 28. Mais ce recueil n'eſt point connu, &

je ſaiſis l'occaſion d'en donner une notice.

Notice des écrits de Louis XIV.

Il contient 1°. un très-grand nombre de notes, depuis 1667 juſqu'en 1672, par leſquelles Louis marquoit l'ordre & la ſuite des affaires dont il devoit s'occuper ou ſe ſouvenir. Il portoit ſon attention ſurtout ; il ſe traçoit le plan de ſon travail, s'en préſcrivoit en quelque maniere les différents objets. Voici quelques-unes de ces notes.

Diverſes notes ſur ce qu'il méditoit.

„ Continuelle application pour me „ rendre capable de la guerre. — Envie „ de la faire. — Raiſons de tous côtés. — Les magaſins de la côte. — Affaires de mon Ambaſſadeur avec le „ Grand-Viſir à la Porte. — Bref pour „ réformer l'ordre de Cîteaux. — Conſeil tenu pour le Janſéniſme. — Mot „ gliſſé à Wanbeuning pour lui faire „ entendre que mes prétentions en „ Flandre ne ſeroient pas éloignées „ des penſées de ſes maîtres, qui auroient une jalouſie mortelle ſi je ne „ m'accommodois pas avec eux. — Réflexions ſur les plaiſirs que les Rois „ doivent donner à leurs ſujets, ſurtout à la Cour. — Le ſoin qu'un „ Prince doit avoir d'empêcher les dé-

„ mêlés qui arrivent entre ſes ſujets,
„ & ſur-tout à la Cour. — Ordre de
„ faire des tentes, ſous prétexte d'une
„ revue que je veux faire voir aux
„ Dames. — Feu de Londres; effets
„ que cela peut produire. — Rétabliſ-
„ ſement de ma grande-écurie. — Le
„ retranchement des fêtes. — Les pen-
„ ſées pour les vœux de Religion. —
„ Les conférences des Officiers du Par-
„ lement pour les ordonnances; l'ap-
„ plication que je donne à cela, &
„ comment je ſuis le ſeul qui fait mar-
„ cher la choſe par tout ce que je
„ fais. — Paix d'Angleterre, toujours
„ dans l'eſprit pour entreprendre au-
„ tre choſe. — Projets digérés à tout
„ moment. — Avis qu'on m'a donnés
„ des friponneries qui ſe font dans des
„ Provinces: remedes apportés. — Mé-
„ nagements entre mon frere & ma
„ ſœur. — Projets pour empêcher les
„ Eſpagnols de ſe lier avec les Hol-
„ landois, & puis pour les faire dé-
„ clarer pour eux, &c ".

Il ſe glorifie de la guerre contre l'Eſpagne.

On voit que ſon goût dominant le portoit alors à ſe ſignaler & à ſe rendre redoutable par les armes. Il dit au ſujet de la guerre contre l'Eſpagne:
„ Je puis me vanter d'avoir fait voir

„ ce que la France peut faire ſeule. „ Il eſt ſorti des millions pour mes „ alliés. J'en ai répandu des tréſors, „ & je me trouve en état de faire crain- „ dre mes ennemis, de donner de l'é- „ tonnement à mes voiſins, & du déſeſ- „ poir à mes envieux. Tous mes ſujets „ ont ſecondé mes intentions de tout „ leur pouvoir, dans les armées par „ leur valeur, dans mon Royaume par „ leur zele, dans les Pays étrangers „ par leur induſtrie & leur capacité. „ Pour tout dire, la France a fait „ voir la différence qu'il y a des au- „ tres nations à celle qu'elle pro- „ duit ".

2°. Les ordres à donner jour par jour pendant la campagne de 1672, avec pluſieurs détails militaires concernant cette campagne. Louis XIV parle en Général inſtruit, qui dirige lui-même les opérations; il ne ſe contentoit pas d'animer les troupes par ſa préſence.

Sa guerre de Hollande.

3°. Une relation de la campagne de 1673, & un Journal du ſiege de Maeſtricht. L'ouvrage eſt terminé par un ſentiment remarquable: „ Je finis donc „ cette année ne me reprochant rien, „ & ne croyant avoir manqué aucune

„ occaſion de celles qui s'étoient pré-
„ ſentées favorables, pour aſſurer &
„ étendre les limites de mon Royau-
„ me ; & avec une grande envie de
„ ſurpaſſer à l'avenir tout ce que j'a-
„ vois fait de bien par le paſſé ". La guerre dont il s'agit, la guerre de Hollande, eſt une des grandes taches de ce regne, & la ſource des calamités qui accablerent enſuite le Royaume.

Ses précautions pour la campagne de 1674.

4°. Projets pour la campagne de 1674. Relation de cette campagne & du ſiege de Beſançon. — Il peint au commencement de ſa relation les difficultés qu'il avoit à vaincre. „ La plu-
„ part des Princes de l'Europe s'étoient
„ ligués & mis contre moi : de mes
„ Alliés ils étoient devenus mes en-
„ nemis ; & ils vouloient tous agir de
„ concert pour traverſer mes deſſeins,
„ ou pour empêcher qu'il ne réuſſiſ-
„ ſent. Tant d'ennemis puiſſants m'o-
„ bligerent à prendre plus garde à
„ moi, & à penſer à ce que je devois
„ faire pour ſoutenir la réputation de
„ mes armes, l'avantage de l'état &
„ ma gloire perſonnelle. Pour y par-
„ venir, je devois éviter les accidents
„ qui d'ordinaire ont des ſuites fâcheu-

„ ſes, & me mettre en état par ma „ diligence de ne rien craindre. Pour „ y réuſſir, il falloit que mes réſolu- „ tions fuſſent promptes, ſecretes, „ mes ordres envoyés, exécutés ponc- „ tuellement, & que rien ne troublât „ l'harmonie d'un ſemblable concert... „ Il falloit me réſoudre à perdre quaſi „ toutes mes conquêtes éloignées, & „ à penſer à en faire dans les endroits „ par où je pouvois attaquer & me „ défendre, &c ". Ainſi la Hollande fut abandonnée, & la Franche-Comté fut conquiſe pour toujours. Heureuſement les Eſpagnols étoient hors d'état de défendre cette Province, & la valeur des Comtois ne pouvoit rien contre le torrent qui fondit ſur leur Capitale.

5°. Fragments relatifs à la campagne de 1676.

Sa paſſion pour la gloire.

6°. Relation de la campagne de 1678. Louis XIV y découvre franchement ſa paſſion pour la gloire, ſi difficile à ſéparer de l'orgueil. „ J'examinai „ ce qui étoit faiſable, & je travail- „ lai à ſurmonter les difficultés qui ſe „ rencontrent d'ordinaire dans les gran- „ des choſes. Si elles donnent de la „ peine, on en eſt bien récompenſé dans

„ dans les ſuites. Un cœur bien élevé „ eſt difficile à contenter, & ne peut „ être pleinement ſatisfait que par la „ gloire ; mais auſſi cette ſorte de „ plaiſir le comble de bonheur, en lui „ faiſant croire qu'il n'y avoit que lui „ capable d'entreprendre, & digne de „ réuſſir ".

Il s'applaudit de ſes ſuccès.

Au ſujet des négociations de Nimegue, dont la plupart des Alliés craignoient le dénouement : „ Dans ces „ déſordres, dit-il, j'étois tranquille, „ & ne voyois que du bien pour moi, „ ſoit que la guerre continuât, ou que „ la paix ſe fît. L'agitation & le „ trouble des autres augmentoient „ ma joie ; & je jouiſſois pleinement „ de ma bonne fortune & de ma „ bonne conduite, qui m'avoit fait „ profiter de toutes les occaſions que „ j'avois trouvées d'étendre les bornes „ de mon Royaume aux dépens de „ mes ennemis ".

7°. Réflexions ſur le métier de Roi, & ſur l'adminiſtration des affaires étrangeres. Ce morceau précieux ſe trouve dans le *Siecle de Louis XIV*; mais je me reprocherois de ne pas l'inſérer ici.

Un Roi doit tout rappor-

„ Les Rois ſont ſouvent obligés à

ter au bien de l'Etat.

„ faire des choſes contre leur inclina-
„ tion, & qui bleſſent leur bon natu-
„ rel. Ils doivent aimer à faire plaiſir,
„ & il faut qu'ils châtient ſouvent &
„ perdent des gens à qui naturelle-
„ ment ils veulent du bien. L'intérêt
„ de l'Etat doit marcher le premier.
„ On doit forcer ſon inclination, &
„ ne ſe pas mettre en état de ſe re-
„ procher quelque choſe d'important
„ qu'on pouvoit faire mieux, mais que
„ quelques intérêts particuliers en ont
„ empêché, & ont détourné les vues
„ qu'on devoit avoir pour la grandeur,
„ le bien & la puiſſance de l'Etat.

Savoir prendre ſon parti.

„ Souvent il y a des endroits qui
„ font peine; il y en a de délicats qu'il
„ eſt difficile de démêler : on a des
„ idées confuſes : tant que cela eſt,
„ on peut demeurer ſans ſe détermi-
„ ner; mais dès que l'on s'eſt fixé l'eſ-
„ prit à quelque choſe, & qu'on croit
„ voir le meilleur parti, il le faut pren-
„ dre. C'eſt ce qui m'a fait réuſſir ſou-
„ vent dans ce que j'ai entrepris. Les
„ fautes que j'ai faites, & qui m'ont
„ donné des peines infinies, ont été
„ par complaiſance, & pour me laiſ-
„ ſer aller trop nonchalamment aux
„ avis des autres.

„ Rien n'eſt ſi dangereux que la foibleſſe, de quelque nature qu'elle „ ſoit. Pour commander aux autres, „ il faut s'élever au-deſſus d'eux; & „ après avoir entendu ce qui vient de „ tous les endroits, on ſe doit déter- „ miner par le jugement qu'on doit „ faire ſans préoccupation, & penſant „ toujours à ne rien ordonner ni exé- „ cuter qui ſoit indigne de ſoi, du „ caractere qu'on porte, ni de la gran- „ deur de l'Etat. ” Eviter la foibleſſe.

„ Les Princes qui ont de bonnes „ intentions & quelques connoiſſances „ de leurs affaires, ſoit par expérien- „ ce, ſoit par étude, & une grande ap- „ plication à ſe rendre capables, trou- „ vent tant de différentes choſes par „ leſquelles ils peuvent ſe faire con- „ noître, qu'ils doivent avoir un ſoin „ particulier & une attention univer- „ ſelle à tout. ” Penſer à tout.

„ Il faut ſe garder contre ſoi-mê- „ me, prendre garde à ſon inclination, „ & être toujours en garde contre ſon „ naturel. Le métier de Roi eſt grand, „ noble, & bien délicieux, quand on „ ſe ſent digne de bien s'acquitter de „ toutes les choſes auxquelles il en- „ gage; mais il n'eſt pas exempt de Etre en garde contre ſoi-même, & s'attendre à des inquiétudes.

„ peine, de fatigue, d'inquiétude. L'in-
„ certitude déſeſpere quelquefois; &
„ quand on a paſſé un temps raiſon-
„ nable à examiner une affaire, il faut
„ ſe déterminer & prendre le parti
„ qu'on croit le meilleur."

Jouir des ſuccès; réparer les fautes.

„ Quand on a l'Etat en vue, on tra-
„ vaille pour ſoi. Le bien de l'un fait
„ la gloire de l'autre. Quand le pre-
„ mier eſt heureux, élevé & puiſſant,
„ celui qui en eſt cauſe en eſt glo-
„ rieux; & par conſéquent doit plus
„ goûter que ſes ſujets, par rapport
„ à lui & à eux, tout ce qu'il y a de
„ plus agréable dans la vie. Quand on
„ s'eſt mépris, il faut réparer ſa faute
„ le plutôt qu'il eſt poſſible, & que
„ nulle conſidération n'en empêche,
„ pas même la bonté.

Pomponne appellé aux affaires étrangeres.

„ En 1671, un Miniſtre mourut,
„ qui avoit la charge de Secretaire
„ d'Etat ayant le département des af-
„ faires étrangeres. Il étoit homme ca-
„ pable, mais non pas ſans défaut; il
„ ne laiſſoit pas de bien remplir ce
„ poſte qui eſt très-important. Je fus
„ quelque temps à penſer à qui je fe-
„ rois avoir ſa charge; & après avoir
„ bien examiné, je trouvai qu'un hom-
„ me qui avoit long-temps ſervi dans

„ des ambaſſades (*), étoit celui qui
„ la rempliroit le mieux. Je l'envoyai
„ quérir; mon choix fut approuvé de
„ tout le monde : ce qui n'arrive pas
„ toujours. Je le mis en poſſeſſion de
„ ſa charge à ſon retour. Je ne le con
„ noiſſois que de réputation, & par les
„ commiſſions dont je l'avois chargé,
„ qu'il avoit bien exécutées. Mais
„ l'emploi que je lui ai donné s'eſt
„ trouvé trop grand & trop étendu
„ pour lui. J'ai ſouffert pluſieurs an-
„ nées de ſa foibleſſe, de ſon opiniâ-
„ treté, & de ſon inapplication. Il
„ m'en a coûté des choſes conſidéra-
„ bles; je n'ai pas profité de tous les
„ avantages que je pouvois avoir; &
„ tout cela par complaiſance & bonté.
„ Enfin, il a fallu que je lui ordonne
„ de ſe retirer, parce que tout ce qui
„ paſſoit par lui, perdoit de la gran-
„ deur, de la force qu'on doit avoir
„ en exécutant les ordres d'un Roi de
„ France, qui n'eſt pas malheureux.
„ Si j'avois pris le parti de l'éloigner
„ plutôt, j'aurois évité les inconvé-
„ nients qui me ſont arrivés, & je ne

Repentir de ce choix.

(*) M. de Pomponne.

„ me reprocherois pas que ma com-
„ plaiſance pour lui a pu nuire à l'E-
„ tat. J'ai fait ce détail pour faire voir
„ un exemple de ce que j'ai dit ci-
„ devant. ”

Harangue pour obtenir des ſecours.

8°. Projet de harangue pour obtenir des ſecours de ſes ſujets. — Il me paroît que cette piece fut compoſée pendant la guerre de 1688. Après des conquêtes & des victoires, le Royaume ſe trouvoit dans un fatal épuiſement, & l'on projetta peut-être d'aſſembler comme autrefois les *Notables*, pour obtenir des ſecours extraordinaires. La harangue acheve de peindre le caractere du Monarque.

Le Roi rappelle les efforts qu'il a ſoutenus.

„ J'ai ſoutenu cette guerre avec la
„ hauteur & la fierté qui convient à
„ ce Royaume. C'eſt par la valeur de
„ ma nobleſſe & le zele de mes ſu-
„ jets, que j'ai réuſſi dans les entre-
„ priſes que j'ai faites pour le bien de
„ l'Etat. J'ai donné tous mes ſoins &
„ toute mon application pour y par-
„ venir. Je me ſuis auſſi donné les
„ mouvements que j'ai cru néceſſaires
„ pour remplir mes devoirs, & pour
„ faire connoître l'amitié & la ten-
„ dreſſe que j'ai pour mes peuples, en
„ leur procurant par mes travaux, une

„ paix qui les mette en repos le reſte
„ de mon regne, pour ne penſer plus
„ qu'à leur bonheur. Après avoir éten-
„ du les limites de cet Empire, & cou-
„ vert mes frontieres par les importan-
„ tes places que j'ai priſes, j'ai écouté
„ les propoſitions de paix qui m'ont
„ été faites, & j'ai peut-être paſſé en
„ ce rencontre les bornes de la ſageſ-
„ ſe, pour parvenir à un auſſi grand
„ ouvrage. Je puis dire que je ſuis ſorti
„ de mon caractere, & que je me ſuis
„ fait une violence extrême, pour pro-
„ curer promptement le repos à mes
„ ſujets aux dépens de ma réputation,
„ ou du moins de ma ſatisfaction par-
„ ticuliere, & peut-être de ma gloi-
„ re, que j'ai bien voulu haſarder pour
„ l'avantage de ceux qui me l'ont fait
„ acquérir. J'ai cru leur devoir cette
„ reconnoiſſance. Mais voyant à cette
„ heure que mes ennemis les plus em-
„ portés n'ont voulu que m'amuſer, &
„ qu'ils ſe ſont ſervis de tous les arti-
„ fices dont ils ſont capables pour me
„ tromper, auſſi bien que leurs Alliés,
„ les obligeant à fournir aux dépenſes
„ immenſes que demande leur ambi-
„ tion déréglée, je ne vois plus de
„ parti à prendre que celui de ſonger

Ses diſpoſitions à la paix.

Opiniâtreté des ennemis; beſoin de ſecours.

„ à nous bien défendre, en leur faiſant voir que la France bien unie eſt „ plus forte que toutes les puiſſances „ raſſemblées avec tant de peines, par „ force & par artifice, pour l'accabler. „ Juſqu'à cette heure, j'ai mis en uſage „ les moyens extraordinaires dont, en „ pareilles occaſions, on s'eſt ſervi „ pour avoir les ſommes proportionnées aux dépenſes indiſpenſables, „ pour ſoutenir la gloire & la ſûreté „ de l'Etat. Préſentement que toutes „ ces ſources ſont épuiſées, je viens à „ vous pour vous demander vos conſeils & votre aſſiſtance en ce rencontre, où il ira de notre ſalut. Par les „ efforts que nous ferons par notre „ union, nos ennemis connoîtront que „ nous ne ſommes pas en l'état qu'ils „ veulent faire croire, & que nous „ pourrons, par le ſecours que je vous „ demande, le croyant indiſpenſable, „ les obliger à faire une paix honorable pour nous, durable pour notre „ repos, & convenable à tous les Princes de l'Europe. C'eſt à quoi je „ penſerai juſqu'au moment de ſa concluſion, même dans le plus fort de „ la guerre, auſſi-bien qu'au bonheur „ & à la fidélité de mes peuples, qui

„ ont toujours fait, & feront juſqu'au
„ dernier moment de ma vie, ma plus
„ grande & ma plus ſérieuſe applica-
„ tion. "

9°. Mémoire donné au Roi d'Eſpagne, partant le 3 Décembre 1700. — C'eſt de tous les écrits de Louis XIV celui qui lui fait le plus d'honneur. S'il avoit ſuivi dès ſa jeuneſſe les principes qu'il y donne pour regle à ſon petit-fils, on ne pourroit trop célébrer ſon regne. Inſtructions pour le Roi d'Eſpagne.

Il mourut le premier Septembre 1715, laiſſant le Royaume abymé de dettes à un enfant de cinq ans & demi, dont la minorité pouvoit mettre le comble aux déſordres, & attirer de nouveaux malheurs. Quoique la flatterie l'ait trop exalté, il méritoit le nom de Grand par des qualités ſublimes, par des inſtitutions admirables qui valoient mieux que des conquêtes; & ſon regne ſera toujours une des époques les plus glorieuſes de la Monarchie. Les temps même de calamité que nous avons parcourus, l'honorent aux yeux des Sages, par la conſtance avec laquelle il ſoutint ſes infortunes, & par le deſir ardent qu'il eut de finir celles de ſes peuples. Mort de Louis XIV.

Ses paroles au Duc d'Orléans pour Madame de Maintenon.

C'eſt une juſtice à lui rendre, ainſi qu'à Madame de Maintenon, que de rapporter les termes dont il ſe ſervit au lit de la mort, pour la recommander au Duc d'Orléans : „ Mon neveu, je „ vous recommande Madame de Main- „ tenon. Vous ſavez la conſidération „ & l'eſtime que j'ai eues pour elle. „ Elle ne m'a donné que de bons con- „ ſeils. J'aurois bien fait de les ſuivre. „ Elle m'a été utile en tout, mais ſur- „ tout pour mon ſalut. Faites tout ce „ qu'elle vous demandera pour elle, „ pour ſes parents, pour ſes amis, pour „ ſes alliés : elle n'en abuſera pas. „ Qu'elle s'adreſſe directement à vous „ pour tout ce qu'elle voudra. "

Le déſintéreſſement inoui qu'elle avoit eu dans la faveur, devoit être une aſſez forte recommandation, auprès d'un Prince équitable & généreux.

MÉMOIRES

POLITIQUES ET MILITAIRES,

Pour ſervir à l'Hiſtoire de LOUIS XIV *& de* LOUIS XV.

TROISIEME PARTIE,

Depuis le commencement du regne de LOUIS XV, *juſqu'en* 1756.

LIVRE PREMIER.

PHILIPPE, DUC D'ORLÉANS, né en 1674, très-capable de bien gouverner le Royaume, s'il avoit moins aimé les plaiſirs & les nouveautés, étoit devenu ſuſpect à Louis XIV depuis ſes intrigues en Eſpagne. Les bruits ca-

1715. Le Duc d'Orléans ſuſpect à Louis XIV.

1715. lomnieux répandus au ſujet de tant de malheurs, qui réduiſoient la branche Royale à un foible rejetton, avoient fortifié les préventions contre ſa perſonne.

Teſtament du Roi, qui ne lui eſt pas favorable. Auſſi le teſtament de Louis ne lui étoit point favorable. Il établiſſoit un Conſeil de régence, où le Duc d'Orléans ne devoit avoir que la voix prépondérante; il donnoit au Duc du Maine, Prince légitimé, le commandement abſolu des troupes de la Maiſon du Roi, pour oppoſer la force aux entrepriſes de l'ambition. Un tel partage de l'autorité n'auroit ſervi qu'à exciter des troubles dans l'Etat.

Ses démarches au Parlement. Le ſecret du teſtament étoit inconnu : Philippe n'en jugeoit que par conjecture; mais dès que le Monarque eut expiré, il prit en homme de tête une réſolution déciſive. Il ſe rendit au Parlement avec les Princes & les Pairs; il ſe montra perſuadé que ſes droits, en qualité de premier Prince du ſang, & même la volonté du feu Roi, lui aſſuroient la régence; il demanda qu'après la lecture du teſtament, on délibérât d'abord ſur le premier de ces titres. „ Mais à quelque titre que j'aye „ droit d'aſpirer à la régence, dit-il, „ j'oſe vous aſſurer, Meſſieurs, que

Procès-verbal du Parlement.

„ je la mériterai par mon zele pour
„ le ſervice du Roi, & par mon amour 1715.
„ pour le bien public; ſur-tout étant
„ aidé par vos conſeils & par vos ſa-
„ ges remontrances. Je vous les de-
„ mande par avance, en proteſtant
„ dans cette auguſte aſſemblée, que
„ je n'aurai d'autre deſſein que de
„ ſoulager les peuples, de rétablir le
„ bon ordre dans les finances, de re-
„ trancher les dépenſes ſuperflues,
„ d'entretenir la paix au-dedans &
„ au-dehors du Royaume, de rétablir
„ ſur-tout l'union & la tranquillité de
„ l'Egliſe, de travailler enfin avec
„ toute l'application qui me ſera poſſi-
„ ble à tout ce qui peut rendre un Etat
„ heureux ".

Il obtient ce qu'il veut.

Ce diſcours flatteur fut d'autant plus efficace, que le Parlement avoit eu moins d'autorité ſous le dernier regne. Les volontés teſtamentaires de Louis XIV parurent enſevelies dans ſa tombe; & comme le Duc du Maine, ſoit timidité, ſoit prudence, ne fît aucune oppoſition, le Duc d'Orléans obtint par les arrêts du 2 Septembre tout ce qu'il voulut. Il s'obligeoit à ſuivre la pluralité des voix dans le Conſeil de régence; il ſe réſervoit ſeulement la

A quoi il s'engage.

1715. distribution des charges, des emplois, des graces, des bénéfices. *Je ne veux être indépendant que pour faire le bien*, avoit-il dit, *je consens à être lié tant qu'on voudra pour faire le mal.* On applaudit à ces belles paroles; on les consigna dans les regiſtres : elles auroient dû ſe graver dans l'ame du Régent.

Beaux commencements de la Régence.

Ses talents ſupérieurs & ſes qualités aimables ſe développerent avec plus d'éclat, lorſque dépoſitaire de la puiſſance Royale, il ſe livra au deſir de mériter les ſuffrages de la nation. Toujours trop ardent pour la volupté, il ne le fut guere moins pour le travail; ſon génie ſaiſit avidement de grands projets, inſpirés par l'amour du bien public; & le début de ſa régence auroit été un préſage certain du bonheur de la Monarchie, ſi l'expérience de tous les ſiecles n'avoit appris à ſe défier des commencements, lorſqu'ils ne ſont pas fondés ſur des principes invariables. L'ivreſſe du pouvoir, les preſtiges des paſſions ont égaré tant de Princes, & même de Princes long temps vertueux!

Viſite du Régent à Madame de

Un des premiers ſoins du Régent, & des plus dignes de ſon caractere,

fut d'aller à Saint-Cir viſiter Madame de Maintenon, qui s'y étoit retirée pour le reſte de ſes jours. Il la traita comme le méritoit une femme auſſi reſpectable par ſa conduite, que par le rang qu'elle avoit eu auprès de Louis XIV. Leur converſation, qu'elle écrivit ſur le champ, doit intéreſſer les ames nobles & ſenſibles.

1715. Maintenon. 6 Septembre.

Le Prince, en lui témoignant la plus grande conſidération, ſans lui laiſſer même le temps de le remercier : *Je ne fais que mon devoir*, dit-il, *vous ſavez ce qui m'a été preſcrit.* Elle répondit qu'elle voyoit avec plaiſir la marque de reſpect qu'il donnoit à la mémoire du feu Roi, en faiſant cette viſite. *Je n'ai garde d'y manquer par cette raiſon*, reprit-il ; *mais je la fais auſſi, Madame, par eſtime pour vous.*

Leur converſation.

Il ajouta qu'il avoit pris des meſures pour qu'on lui payât exactement ce qu'elle touchoit auparavant ſur la caſſette ; qu'il alloit travailler à rétablir les affaires du Royaume ; que c'étoit toute ſon ambition, & qu'il s'eſtimeroit trop heureux s'il pouvoit, dans quelques années, le rendre au Roi en meilleur état qu'il n'étoit ; enfin, que

Sentiments de l'un & de l'autre.

1715. perſonne n'avoit plus d'intérêt que lui à la conſervation de ce jeune Prince. *Si vous n'avez pas*, répondit-elle, *le deſir inſatiable de régner dont on vous a toujours accuſé, ce que vous projettez eſt cent fois plus glorieux.* Sur quoi il dit : *Je ne régnerois pas en repos, ſi on perdoit le Roi ; & l'on auroit la guerre avec l'Eſpagne.*

Madame de Maintenon avoit lieu de craindre qu'on ne voulût la rendre ſuſpecte au Régent : elle l'en prévint, & le pria de ſe tenir en garde contre la malice des hommes ; elle aſſura que la ſeule reconnoiſſance l'engageroit d'honneur à ne jamais rien dire ni rien faire contre lui ; qu'elle n'auroit plus même de commerce en Eſpagne ; qu'elle ne penſoit qu'à ſe renfermer, qu'à prier pour le bonheur de la France. Ce Prince lui renouvellant toutes ſortes de proteſtations, & la priant de s'adreſſer directement à lui : *Mes plus grandes inſtances*, lui dit-elle, *ſeront pour achever la fondation de Saint-Cir.*

Fin de Madame de Maintenon.

Dans cette maiſon, monument éternel de ſa bienfaiſance, elle ſe conſacra en effet toute entiere aux bonnes œuvres, vraiment dignes de ce nom par

le bien qu'elles procurent. Le brevet de ſa penſion portoit que *ſon déſintéreſſement la lui avoit rendue néceſſaire*. Le Régent ne pouvoit lui rendre un témoignage plus honorable ni mieux mérité. Un revenu de ſoixante-quatre mille francs, dont elle jouit à Saint-Cir, ne lui ſervit qu'à faire des heureux, ou plutôt à ſoulager des malheureux : elle ne dépenſa preſque rien pour elle-même juſqu'à ſa mort (en 1719). Revenons aux affaires publiques. 1715.

Établiſſement de pluſieurs Conſeils; par quels motifs.

Déclaration du 15 Septembre 1715.

Rien ne ſembla de meilleur augure, que l'établiſſement de pluſieurs Conſeils, où les affaires devoient être diſcutées & réglées, pour recevoir enſuite une derniere déciſion dans le Conſeil général de Régence. C'étoit un projet du Duc de Bourgogne, pere de Louis XV, perſuadé, comme le porte la déclaration du 15 Septembre, que l'autorité de chaque partie du miniſtere eſt ſouvent pour un ſeul homme un trop grand fardeau, & peut devenir dangereuſe, à moins que le Prince n'ait des lumieres très-ſupérieures; que la vérité parvenant ſi difficilement à ſes oreilles, il eſt néceſſaire que pluſieurs perſonnes ſoient à portée de la lui faire

1715. entendre ; enfin, que ſi l'on n'intéreſſe pas au gouvernement un certain nombre d'hommes, également éclairés & fideles, il eſt preſque impoſſible de trouver toujours des ſujets formés, capables de remplacer ceux dont on regretteroit la perte. Quelque ſolides que fuſſent ces réflexions, la forme du gouvernement François, le caractere national, le caractere même du Régent pouvoient les rendre bientôt inutiles. En pareille matiere, l'expérience eſt une regle toujours plus ſûre que la ſpéculation ; & le grand art eſt de prévoir les effets de l'expérience.

Formation de ces Conſeils.

Il y eut donc ſix Conſeils particuliers, Conſeil de conſcience pour les affaires Eccléſiaſtiques ; Conſeil de guerre, Conſeil de Finance, Conſeil de Marine, Conſeil des affaires étrangeres, Conſeil des affaires de l'intérieur du Royaume. Leurs Préſidents avoient ſéance & voix délibérative au Conſeil général de la Régence, & y faiſoient le rapport des réſolutions qu'on avoit priſes. La plupart des choix mériterent l'approbation du public. On étoit trop ulcéré des malheurs du dernier regne, pour ne pas applaudir à un changement, qui n'annonçoit que de l'équité & de la ſageſſe.

1715.

Le Duc de Noailles, Préſident du Conſeil de Finance.

Le Cardinal de Noailles préſida au Conſeil de conſcience, le Duc de Noailles à celui des Finances. On devoit eſpérer, de la modération du premier, que le calme ſe rétabliroit dans l'Egliſe; & du zele, des lumieres, de l'activité de l'autre, que le chaos de l'adminiſtration ſeroit débrouillé, & que l'ordre ſuccéderoit à la ruine des affaires.

Il n'accepte que malgré lui.

Ce ne fut pas ſans beaucoup de peine que le Duc ſe vit chargé d'un miniſtere ſi dangereux. Il écrivit à Madame de Maintenon, dont l'amitié pour lui avoit été invariable : „ Combien de fois ai-

Lettre du 24 Septembre.

„ je deſiré d'être à portée de vous demander vos ſages avis & vos conſeils ? Je ne l'ai pas pu faire par écrit : „ il auroit fallu des volumes ; & j'avoue que les choſes ont varié tant „ de fois, que je n'aurois pu vous rien „ mander de poſitif ni d'aſſuré ; puiſque encore hier au matin je me „ croyois affranchi de toute ſervitude, „ & que l'après-dînée cela changea. „ Mgr. le Duc d'Orléans exige de moi „ abſolument d'entrer dans le Conſeil „ des Finances qu'il a formé. J'y ſuis „ ſous le Maréchal de Villeroi. Le „ reſte du Conſeil eſt compoſé de gens

1715. „ les plus accrédités dans le public & „ dans le Conſeil d'Etat, & pour la „ probité & pour le déſintéreſſement. „ (*) Ce ſera eux qui gouverneront „ la barque, & nous les verrons faire. „ Quoiqu'il ne puiſſe rien rouler ſur „ mon compte particulier, je vous di- „ rai, Madame, que c'eſt avec la der- „ niere peine que je me ſuis rendu aux „ inſtances de Monſeigneur le Duc „ d'Orléans. J'avois, à ce qu'il me „ ſembloit, mille bonnes raiſons pour „ deſirer d'être en repos, où j'aurois „ vécu plus heureux & plus tranquil- „ le. Cependant il ne m'a été ni poſſi- „ ble ni permis de me défendre; & il „ a fallu accepter contre mon gré ce „ que d'autres peut-être envieroient „ beaucoup, & que je ne deſirerois „ pas de tirer de leurs mains s'ils l'a- „ voient. Je vous parle, Madame, „ avec cette franchiſe que vous m'a- „ vez permiſe, & comptant ſur vos „ bontés. Si vous me connoiſſiez moins „ à fond, je ne prendrois pas la liberté

(*) MM. Pelletier-des-Forts, Rouillé, du-Coudrai, Fagon, de Baudri, d'Ormeſſon, Gilbert de Voiſin, de Gaumont, & le Préſident Dodun.

„ de vous parler de même. J'oſe dire
„ que ma façon de penſer ne ſeroit pas 1715.
„ crue des gens qui nous environnent :
„ ainſi il vaut mieux ſe taire, tâcher
„ de bien faire, & n'oublier jamais les
„ principes. J'en ai un, Madame, qui
„ ne s'effacera jamais de mon cœur ni
„ de mon eſprit : c'eſt de vous hono-
„ rer, de vous reſpecter, de vous être
„ plus tendrement attaché que per-
„ ſonne du monde, & de vous obéir
„ en tout ce que vous me ferez l'hon-
„ neur de me commander ".

Travaux auxquels il ſe dévoue.

Le Maréchal de Villeroi, en qualité de chef de ce Conſeil des Finances, n'avoit qu'un titre peu important. Tout devoit rouler en effet ſur le Duc de Noailles. Il conduiſit réellement la *barque*, pour me ſervir de ſes termes, ſans doute parce que les conjonctures l'exigeoient ; & plus les difficultés étoient effrayantes, plus il ſe livra aux travaux pénibles qui pouvoient les ſurmonter.

État déplorable des affaires.

Depuis que Louis XIV avoit malheureuſement mis ſa gloire à répandre la terreur en Europe ; depuis que ſes entrepriſes ambitieuſes, ſes guerres contre toutes les Puiſſances réunies, ſes armées innombrables & ſuperbes, ſes

1715. places multipliées à l'infini, outre les dépenſes exceſſives de ſes bâtimens & du faſte de ſa Cour, avoient miné les fondements de la politique de Colbert; le mal s'étoit accru perpétuellement, ſur-tout dans la guerre de la ſucceſſion d'Eſpagne, au point d'anéantir preſque les reſſources de l'Etat, & de ne laiſſer aux peuples que le déſeſpoir. Après avoir accumulé les impôts avec excès, il avoit fallu employer toute ſorte de moyens & d'expédients ruineux, qui, en augmentant la dette publique, ne ſervoient guere qu'à enrichir quelques particuliers mépriſables. En un mot, à la mort du Roi, le manque de fonds étoit de près de ſoixante-dix-ſept millions pour les dépenſes courantes, ſans parler d'une quantité énorme de dettes exigibles; & l'on avoit déja conſumé plus de la moitié des fonds de 1717. Le dernier Contrôleur-Général, Deſmarets, ne méritoit cependant que des éloges, ayant ſurmonté des obſtacles prodigieuſement multipliés.

Mémoire du Duc de Noailles, ſur les finances.

Tout étoit à craindre, ſi l'on ne remédioit au mal.

Dans un tel déſordre, tout menace ruine. Que peut faire un gouvernement obéré qui n'a ni fonds ni crédit? Quelle juſtice les peuples ont-ils à

en attendre, lorſqu'il faut les dépouiller pour ſoutenir les charges de l'Etat, pour entretenir la maiſon du Prince? A quels orages n'eſt-on pas expoſé en pleine paix, ſi les propriétés n'ont rien de sûr; ſi les vexations produiſent une guerre ſourde, entre l'autorité qui accable, & le public qui ſe ſoulève? Heureuſement le Duc de Noailles, chargé du fardeau de cette adminiſtration, réuniſſoit en lui les qualités rares qu'elle exigeoit; juſtice, intégrité, vigilance, lumieres, application, humanité, zele, courage & ſageſſe. Il approfondiſſoit les principes, & ne perdoit point de vue les détails? il prenoit conſeil des hommes les plus inſtruits, & jugeoit de tout par lui-même; il deſiroit paſſionnément le bien de l'Etat, & ne ſéparoit point l'intérêt de la Couronne de celui de la nation. Enfin, dans une place où il avoit tant de pouvoir, il porta un eſprit de déſintéreſſement pour ſa famille, dont les exemples étoient fort rares juſqu'alors. (*) Mais, ce qui devoit coûter infiniment à ſon cœur, la criſe

1715.

Le Duc de Noailles pouvoit le faire.

(*) Voyez les *pieces détachées*.

violente des affaires ne permettoit pas
1715. de rétablir l'ordre général, ſans que beaucoup de particuliers en ſouffriſſent.

Son travail immenſe. Pour donner une idée de ſon travail, il faudroit mettre ſous les yeux des Lecteurs un énorme recueil de manuſcrits, relatifs à ſon Miniſtere qui ne dura qu'envion deux ans. Je me renferme dans les bornes convenables aux Mémoires hiſtoriques. J'indiquerai ſeulement les faits principaux. Noailles fut l'ame des opérations : on ne peut guere douter qu'elles n'euſſent produit les avantages les plus ſolides, ſi un délire de ſyſtême n'avoit prévalu ſur les regles de la juſtice & de la prudence.

Propoſition de banqueroute, rejettée. Il y avoit un moyen affreux d'applanir tous les obſtacles : c'étoit de ne pas reconnoître les dettes de Louis XIV. Ce moyen fut propoſé ; mais on le rejetta unanimement par honneur, avant même de prévoir aucune reſſource prochaine. La propoſition ſeule d'une banqueroute découvre l'abyme qu'il s'agiſſoit de combler.

Mémoire du Duc de Noailles ſur les finances.

On rejette auſſi les affaires. Les affaires extraordinaires, les créations de charges & de rentes, les expédients vils & dangereux qui avoient ſouvent

1715.

ſouvent paru indiſpenſables, furent courageuſement bannis de la nouvelle adminiſtration. On pourvut néanmoins au payement des troupes & des rentiers, en tirant des Receveurs-Généraux & des fermes générales les ſommes néceſſaires. On réduiſit au denier vingt-cinq l'intérêt des rentes conſtituées au denier douze ſur les tailles. On ſupprima une multitude d'offices ridiculement privilégiés, onéreux aux peuples comme au Roi, & abſolument inutiles : la finance en fut liquidée à quatre pour cent d'intérêt, & c'étoit un profit de trois cinquiemes. On ordonna la réviſion des comptes, où les entrepreneurs avides avoient couvert de ténebres leurs fripponneries. Combien d'abus criants à réformer, pour ſe mettre en état d'exécuter des projets plus eſſentiels!

On paye les troupes & les rentiers.

Réduction néceſſaire; ſuppreſſion d'offices.

Une lettre circulaire écrite aux Intendants des Provinces, devenue publique par l'impreſſion, annonça l'intention du Gouvernement en faveur des peuples, & le deſir de les ſoulager, du moins en arrêtant les vexations qu'ils eſſuyoient au ſujet des tailles. „ Comme il eſt de la juſtice & de la piété „ d'empêcher l'oppreſſion des tailla-

Ordres aux Intendants pour le ſoulagement des peuples.

Lettre circulaire du 4 Octobre.

1715. „ bles, disoit le Régent, (car la lettre „ étoit en son nom) je crois qu'il n'est „ point de peine assez forte, pour pu- „ nir ceux qui voudroient s'opposer „ au dessein de les soulager. Vous „ tiendrez la main à ce que les Col- „ lecteurs, procédant par voie d'exé- „ cution contre les taillables, n'enle- „ vent point leurs chevaux & bœufs „ servant au labourage, ni leurs lits, „ habits, ustensiles, & outils avec les- „ quels les ouvriers & artisans gagnent „ leur vie ".

Moyens pour régler sagement les tailles.

On demandoit des mémoires exacts qui pussent servir à régler l'imposition de la taille avec toute l'égalité possible. „ Dans l'examen des moyens, ajoutoit- „ on, vous préférerez toujours ceux „ qui favoriseront la culture des ter- „ res, augmenteront le commerce & „ la consommation des denrées, faci- „ literont le recouvrement, & seront „ le moins à charge aux sujets du Roi. „ Vous porterez toute votre attention „ à prévenir & borner l'autorité, que „ les Officiers des jurisdictions & les „ personnes puissantes exercent sur les „ Collecteurs, pour se procurer à eux „ ou à leurs fermiers des cottes mé- „ diocres, & faire rejetter sur les au-

„ tres habitants la taille qu'ils devroient
„ ſupporter. C'eſt de-là que ſont ve- 1715.
„ nues les non-valeurs, la difficulté
„ dans les recouvrements, les con-
„ traintes pour les ſolidités, la ruine
„ enfin de pluſieurs taillables. Ce pou-
„ voir injuſte a eu des ſuites trop mal-
„ heureuſes pour les laiſſer ſubſiſter plus
„ long-temps ". Ainſi on s'occupoit du peuple, on cherchoit du remede à ſes maux; mais la guériſon ne pouvoit être que fort lente, & demandoit une longue ſuite d'opérations pleines de ſageſſe.

On accorda des remiſes ſur le dixieme & la capitation de 1716; on diminua les tailles de cette année de plus de trois millions quatre cents mille livres; on défendit de lever aucune eſpece d'impoſition, ſi elle n'étoit ordonnée par arrêt & en connoiſſance de cauſe. (De ſimples lettres du Miniſtre en faiſoient lever de militaires, tels que fourrages, &c. Uſage introduit par Louvois, & digne de ſon deſpotiſme.) Des réformes dans les troupes, même dans la maiſon du Roi, diminuerent les dépenſes. On liquida plus de deux mille charges nouvellement créées dans Paris, dont les droits n'étoient que des

Remiſe d'impôts.

Charges liquidées.

abus funeſtes. On permit le tranſport
1715. des grains d'une Province à l'autre. On
Exportation des grains. en permit même l'exportation hors du Royaume, comme un moyen d'encourager l'agriculture & d'augmenter les reſſources des campagnes. Cette permiſſion paſſagere fut renouvellée depuis : elle dépendoit ſans doute de l'abondance des moiſſons.

On promet de ne plus toucher aux monnoies. Après tant de violentes ſecouſſes que les fortunes avoient eſſuyées ſous le dernier regne, il étoit impoſſible au Gouvernement d'inſpirer d'abord toute la confiance néceſſaire. Les fréquentes variations de monnoie, depuis le commencement du ſiecle, étoient une ſource intariſſable de ſoupçons & d'inquiétudes. En vain le Régent, par deux déclarations, annonça que la monnoie ne ſubiroit plus de changement. On ne le crut point : la circulation demeura interceptée ; le commerce languiſſoit toujours, & le tréſor étoit ſans argent.

Mais le préjugé & le beſoin empêchent de tenir parole. Enfin, le beſoin fit prévaloir encore l'ancien préjugé, qui avoit introduit cet expédient pernicieux. Tous les mémoires, ceux même des marchands de Paris, invitoient à en faire uſage. La théorie des finances étoit ſi obſcure, & la force de l'exemple tenoit tellement lieu

de principes, que très-peu de perſonnes connoiſſoient le mal caché ſous une apparence de bien. Le Gouvernement fut entraîné malgré lui, & ordonna une refonte des eſpeces. Il déclara qu'au 1 Janvier 1716, les louis d'or anciens vaudroient 20 livres au-lieu de 14, & les écus cinq livres au-lieu de trois & demie : on reçut les louis d'or à la monnoie pour ſeize livres, & les écus pour quatre. C'étoit un parti mauvais en ſoi, dit le Duc de Noailles, mais qui parut néceſſaire. On prit toutes les meſures poſſibles pour en prévenir les inconvénients. Le bénéfice fut d'environ ſoixante-douze millions, qu'on employa à payer les dépenſes les plus urgentes.

1715. Refonte d'eſpeces.

Mémoire du Duc de Noailles ſur les finances.

Mais cette opération croiſa le ſuccès d'une autre véritablement eſſentielle, que Noailles fit entreprendre, malgré les difficultés infinies de l'exécution. Il s'agiſſoit d'examiner & de liquider les papiers Royaux, les billets ſans nombre faits pour le ſervice de l'Etat, circulant dans le commerce avec perte de quatre cinquiemes : il s'agiſſoit de conſtater les doubles emplois, multipliés par la fraude & l'avarice ; d'aſſurer le ſort des propriétaires, de façon

On travaille a liquider les effets royaux.

1715. à rétablir la confiance ; de convertir tous ces papiers en une eſpece de billets dont la valeur fût invariable, juſqu'à ce qu'on les eût entiérement retirés. Ce fut l'objet d'un édit du 7 Décembre, où l'on faiſoit parler le Roi avec la juſtice & la bonté, que le Miniſtre prenoit pour regles de ſa conduite.

1716. Ces papiers réduits en *billets de l'Etat.* Quatre mois après, le travail du viſa étant fini, parut une déclaration qui réduiſoit tous ces papiers en *billets de l'Etat*, pour la valeur de deux cents cinquante millons. Quatre freres, dont la capacité & les ſervices ont mérité l'approbation publique, les Paris, furent employés à un travail ſi épineux, prélude de celui qu'ils exécuterent après le ſyſtême.

Les traitants dignes de grands reproches. Les traitants, les gens d'affaires, décriés alors comme des ſang-ſues de l'Etat, avoient horriblement profité de ſes malheurs, & formoient une eſpece de ligue contre les opérations du Gouvernement : ils les décrioient avec méchanceté, parce qu'ils en craignoient les ſuites : ils s'efforçoient d'entretenir & d'augmenter la défiance, parce qu'elle favoriſoit leurs rapines. Loin de montrer quelque zele pour l'Etat, quoique

enrichis à ſes dépens, ils reſſerroient leurs tréſors, ils arrêtoient la circulation. Deux particuliers ſeulement prêterent des ſommes conſidérables, lorſque le beſoin de ſecours ſe faiſoit le plus ſentir. On ne voyoit dans la plupart des autres qu'envie de jouir d'une criminelle opulence. Le Conſeil indigné de cette conduite, voulant punir des malverſations odieuſes, & reprendre du moins une partie de ce qu'ils avoient volé ou frauduleuſement acquis, eut recours à un moyen dangereux, dont les exemples n'étoient point rares, dont on abuſa preſque toujours; mais que l'excès du mal juſtifioit d'autant plus aux yeux du Conſeil, que Sully & Colbert n'avoient pas cru pouvoir autrement guérir les plaies du Royaume. Une chambre de juſtice fut établie au commencement de Mars 1716, pour la recherche & la punition des coupables. Voici les termes de l'édit. 1716.

Chambre de Juſtice établie contre eux.

„ L'épuiſement où nous avons trouvé notre Royaume, & la déprédation „ qui a été faite des deniers publics „ pendant les deux dernieres guerres, „ nous obligent d'accorder à nos peuples la juſtice qu'ils nous demandent „ contre les traitants & gens d'affai-

Objet & motifs de ces établiſſement. Édit de Mars.

1716. „ res, leurs commis & prépoſés, qui
„ par leurs exactions les ont forcés de
„ payer beaucoup au-delà des ſommes,
„ que la néceſſité des temps avoit con-
„ traint de leur demander; contre les
„ Officiers comptables, les munition-
„ naires & autres, qui par le crime de
„ péculat, ont détourné la plus grande
„ partie des deniers, qui devoient être
„ portés au tréſor Royal, ou qui en
„ avoient été tirés pour être employés
„ ſuivant leur deſtination; & contre
„ une autre eſpece de gens auparavant
„ inconnus, qui ont exercé des uſu-
„ res énormes, en faiſant un commerce
„ continuel des aſſignations, billets &
„ reſcriptions des Tréſoriers, Receveurs
„ & Fermiers-Généraux. Les fortu-
„ nes immenſes & précipitées de ceux
„ qui ſe ſont enrichis par ces voies cri-
„ minelles, l'excès de leur luxe & de
„ leur faſte, qui ſemble inſulter à la
„ miſere de la plupart de nos autres ſu-
„ jets, ſont déja par avance une preuve
„ manifeſte de leurs malverſations; &
„ il n'eſt pas ſurprenant qu'ils diſſipent
„ avec profuſion ce qu'ils ont acquis
„ avec injuſtice. Les richeſſes qu'ils
„ poſſedent ſont les dépouilles de nos
„ Provinces, la ſubſtance de nos peu-

„ ples, & le patrimoine de l'Etat. Bien
„ loin qu'ils en ſoient devenus légiti- 1716.
„ mes propriétaires, ces manieres de
„ s'enrichir ſont autant de crimes pu-
„ blics, que les loix & les ordonnances
„ ont tâché de réprimer dans tous les
„ temps.... Les reſtitutions qui ſeront
„ ordonnées à notre profit, ſerviront
„ uniquement à acquitter les dettes lé-
„ gitimes de notre Royaume, & nous
„ mettront en état de ſupprimer bien-
„ tôt les nouvelles impoſitions, de rou-
„ vrir à nos peuples les plus riches ſour-
„ ces de l'abondance, par le rétabliſſe-
„ ment du commerce & de l'agricul-
„ ture, & de les faire jouir de tous les
„ fruits de la paix ".

Il n'y avoit que trop de raiſons pour exercer la rigueur des loix contre les coupables ; mais outre le danger de confondre l'innocence avec le crime, on devoit craindre de répandre trop d'allarmes & de troubles dans le public, effet preſque inévitable de pareilles commiſſions. La Baſtille ſe remplit bientôt de priſonniers; les recherches de la chambre s'étendirent ſur une infinité de perſonnes : les complices étoient ſans nombre ; beaucoup d'honnêtes gens étoient comme eux en bute

Inconvéniens de la Chambre de Juſtice.

1716. aux ſoupçons, expoſés aux plus cruelles inquiétudes; & combien de familles avoient à trembler ſur le penchant de leur ruine! Le remede enfin ne pouvoit manquer de produire de terribles convulſions. Elles auroient été moins fortes, ſi le changement dans les monnoies n'avoit fourni un autre ſujet d'inquiétude.

Bénéfice à en tirer. Forbonnais; recherches ſur les finances.

Selon les calculs faits avec beaucoup de ſoin, on devoit acquitter trois cents millions, ſans appauvrir perſonne, & ſans pouſſer trop loin la rigueur. Au mois de Juin 1717, il y en avoit déja ſoixante-dix d'acquittés par cette voie. On ignore à quelle ſomme monta le reſte; on ſait ſeulement que le Régent fit des graces, qu'il avoit promis de ne pas faire.

Suppreſſion de la Chambre après un an.

Malgré le deſir de terminer le plutôt qu'il ſeroit poſſible des recherches ſi inquiétantes, la chambre de juſtice ſubſiſta une année entiere. Le peuple même en deſiroit la ſuppreſſion. Sa haine pour les traitants s'étoit changée en pitié, à la vue de tant de familles conſternées; & d'ailleurs pluſieurs jugements ou pluſieurs graces faiſoient crier à l'injuſtice. L'édit qui ſupprima ce tribunal, prouve aſſez combien il

importoit d'en arrêter les procédures. On y disoit bien que la chambre avoit découvert la grandeur du mal; mais on ajoutoit au nom du Roi : „ Plus „ nous avons voulu en approfondir la „ cause & les progrès; plus nous avons „ reconnu que la corruption s'est tel- „ lement répandue, que presque tou- „ tes les conditions en avoient été in- „ fectées; en sorte qu'on ne pouvoit „ employer la plus juste sévérité pour „ punir un si grand nombre de cou- „ pables, sans causer une interruption „ dangereuse dans le commerce, & „ une espece d'ébranlement général de „ tout le corps de l'Etat. Et comme „ son intérêt est une loi suprême, à „ laquelle nous devons faire céder tou- „ tes les autres, nous avons estimé qu'il „ étoit à propos de modérer la rigueur „ de notre justice....

1716.

„ Nous nous portons d'autant plus „ volontiers à prendre cette résolution, „ que nous pouvons désormais recueil- „ lir le fruit de cet établissement passa- „ ger, non-seulement par l'extinction „ d'une partie considérable des dettes „ de l'Etat, mais encore par l'ordre „ & l'arrangement que les recherches „ qui ont été faites, nous mettront en

Meilleur état des affaires.

1716. „ état d'apporter dans l'adminiſtration
„ de nos finances, pour l'avantage de
„ nos ſujets, dont le nôtre eſt inſépa-
„ rable. C'eſt dans cet eſprit que nous
„ avons toujours travaillé depuis le
„ commencement de notre regne; &
„ nos peuples en ont déja ſenti les ef-
„ fets par la ſuppreſſion des quatre ſols
„ pour livre, que le malheur des temps
„ avoit obligé d'ajouter à tous les droits
„ qui ſe levent à notre profit; & quoi-
„ que le commerce de toutes les den-
„ rées & marchandiſes ſe trouve par-
„ là conſidérablement déchargé, nous
„ eſpérons que les meſures que nous
„ prenons de jour en jour pour pro-
„ portionner la dépenſe à la recette,
„ nous mettront en état de parvenir à
„ procurer encore de plus grands ſou-
„ lagements à nos peuples, dont la
„ félicité ſera toujours le premier &
„ le principal objet de notre Gouver-
„ nement."

Fraix modérés de la Chambre de Juſtice.

Mémoire du Duc de Noailles.

On ne manqua pas d'exagérer ſaty-riquement les fraix de la Chambre de Juſtice. Ils n'avoient monté en un an qu'à douze cents mille livres; au-lieu que les fraix de celle que Colbert établit en 1661, avoient été de près de ſeize millions en huit années. Ce fait

apprend à ſe défier des frondeurs & de leurs échos. 1716.

Ce que les traitants avoient gagné, & ce qu'on leur laiſſoit.

Selon le rapport fait au Conſeil de Régence par le Duc de Noailles, le total des biens de 4410 perſonnes taxées, la plupart ſans patrimoine & ſans naiſſance, montoit, d'après leurs déclarations mêmes, à près de huit cents millions. On leur en laiſſa plus de quatre cents quatre-vingt-treize, dont il falloit déduire leurs dettes légitimes ou ſuppoſées. „ Comme on a vu le pu- „ blic d'abord irrité contre eux, en- „ ſuite par un effet de l'inconſtance „ Françoiſe, les regarder avec com- „ paſſion, le temps n'eſt peut-être pas „ loin, dit le Duc, qu'on le verra trou- „ ver à redire qu'on les ait ſi fort mé- „ nagés. Le peu de changement qui „ paroît dans leur dépenſe, le même „ nombre de domeſtiques qui ſubſiſ- „ tent chez eux, & qui pourroient „ être occupés ailleurs plus utilement, „ annoncent déja ce que l'on en doit „ attendre. " Ce reproche ſans doute ne tomboit que ſur les plus riches. *Ibid.*

Noailles avoit d'excellents principes d'adminiſtration.

Si le nouveau plan d'adminiſtration eût été conſtamment ſuivi, ſur-tout ſi une ſévere économie en eût multiplié les avantages, il paroît certain qu'avec

1716. le temps les finances auroient été rétablies, par le ſoulagement même des peuples. C'eſt-là que tendoient les vues & les principes du Duc de Noailles. Plus il approfondiſſoit les matieres du Gouvernement, plus il ſentoit les rapports eſſentiels de l'intérêt de la nation avec celui du Monarque.

Conſeil de commerce. Il préſidoit auſſi à un Conſeil de commerce, établi après les autres Conſeils.

Prohibitions & droits nuiſibles aux finances. Il voyoit par la réflexion & l'expérience, que les prohibitions mal appliquées, les droits trop onéreux, étoient directement contraires au but qu'on ſe propoſoit, d'augmenter les revenus du fiſc. Sur ſon avis, on en ſupprima pluſieurs. La ſuppreſſion des quatre ſols pour livre faiſoit, au premier coup d'œil, une breche conſidérable à ces revenus, puiſque les fermiers l'évaluoient à ſept ou huit millions (*). Cependant le produit des fermes ne diminua la premiere année que d'environ quinze cents mille livres, & dans la ſeconde, il n'y eut aucune différence. C'eſt qu'une augmentation de droits eſt preſque toujours une diminution de commerce.

(*) *Voyez* Recherches ſur les finances.

Un point capitale étoit de rétablir le crédit & la circulation. Jean Law, cet aventurier Ecoſſois qui cherchoit fortune dans le Royaume, & qui devoit bientôt y bouleverſer toutes les fortunes, avoit propoſé, dès le commencement de la Régence, ſon grand projet de *Banque Royale*. On le rejetta, parce qu'on en prévit le danger; mais on adopta ſa *Banque générale*, qui pouvoit devenir & qui devint réellement fort avantageuſe. Elle prit naiſſance le 2 Mai 1716, en vertu de lettres-patentes. Ses fonds ne montoient qu'à ſix millions; tout commerce lui fut interdit; tous ſes billets devoient être payables à vue; elle pouvoit ſe charger de la caiſſe des particuliers, tant en recette qu'en dépenſe, s'obligeant à faire les payements moyennant cinq ſols de banque par mille écus. 1716. Banque générale établie.

„ L'influence d'un établiſſement ſi „ ſage & ſi néceſſaire, dit M. de For- „ bonnais, ſe fit ſentir preſque dès les „ premiers jours. La ſituation de l'E- „ tat étoit violente : chacun cherchoit „ à s'en tirer, & ſaiſit cette nouvelle „ iſſue. Lorſque les étrangers purent „ compter ſur la nature du payement „ qu'ils avoient à faire, ils conſom- Utilité de cet établiſſement.

1716. „ merent nos denrées, valeur en banque; le change remonta à notre avantage, & s'y ſoutint par les habiles opérations du Directeur. Les négociants trouvant à cinq pour cent l'avance de leurs lettres de-change, en effets qui équivaloient à l'argent, recommencerent leurs ſpéculations; les manufactures travaillerent, les conſommations reprirent leur cours; ceux qui apportoient de l'argent dans le commerce, furent obligés de ſuivre le taux de l'intérêt dont la banque ſe contentoit : l'uſure ceſſa, il ſe trouva plus de profit à apporter des denrées dans le commerce.". Je ne puis mieux faire que de renvoyer à cet Ecrivain pour les détails de finance, qui ſeroient également étrangers à mes études & au plan de mon Ouvrage.

Regiſtres des comptables.

On voyoit en tout l'eſprit d'ordre & de ſageſſe, dont le Duc de Noailles étoit animé. Il vint à bout d'éclairer l'adminiſtration des Receveurs, Tréſoriers, & autres comptables, de maniere que leurs regiſtres, par la méthode des *parties doubles*, préſentant ſous un même point de vue la recette & la dépenſe, la vérification des comptes fut claire & facile.

1716.

Retranchements sur les pensions.

La nécessité obligeoit de faire des retranchements sur les pensions, accordées en grande partie à des personnes riches, & souvent à titre de faveur plutôt que de récompense. Ils se firent avec des propositions très-justes : les pensions de six cents livres & au-dessous subsistèrent en entier, ainsi que celles de l'Ordre de Saint-Louis, qui sont *le prix du sang répandu pour le service de l'Etat*; les autres furent plus ou moins réduites selon qu'elles étoient plus ou moins fortes; & la loi étant générale, nul particulier n'avoit sujet de se plaindre.

On promet la suppression du dixieme.

Enfin, au mois d'Août 1717, parut un édit qui annonçoit la suppression du dixieme. Le préambule expose les opérations déja faites, & contient d'excellentes maximes de gouvernement. Plus de quarante millions retranchés sur les dépenses annuelles, des payements effectifs de plus de deux cents quarante millions, la remise des quatre sols pour livres, la suppression ou réduction de plusieurs droits onéreux, sans parler de l'ordre qui s'établissoit dans les fermes & dans les recettes : c'étoient déja pour le Royaume de grands avantages.

Édit de 1717.

„ Mais nous n'avons regardé, dit le

Plan d'administration

1716. pour l'avenir.

„ Roi, tout ce que nous avons fait „ juſqu'à préſent à l'avantage de nos „ ſujets, que comme une préparation „ pour nous mettre en état de leur procurer de plus grands biens, & de „ former un plan général pour l'adminiſtration de nos finances, qui pût „ en aſſurer l'ordre, en ſimplifier la „ régie, prévenir le divertiſſement des „ fonds, faire ceſſer les cauſes de „ l'obſtruction du commerce, & par „ une plus grande conſommation, augmenter nos revenus, ſans augmenter les impoſitions, & en ſoulageant même nos ſujets de toutes „ celles qui ne ſont pas abſolument „ néceſſaires pour acquitter les dettes „ de l'Etat ".

Nouvelles réductions des penſions.

En remettant le dixieme, on réduit encore les penſions; & l'exemple du Régent & des Princes du ſang eſt cité pour animer le zele des penſionnaires.

Ibid.

On retranche auſſi les privileges & exemptions des droits de gabelle & des aides : „ Ces privileges qui font „ un objet conſidérable par rapport à „ nos fermes, ne forment qu'un in„ térêt ſi médiocre pour chacun de „ ceux qui en jouiſſent, que nous eſ„ pérons qu'ils ſeront ſans peine ce lé-

Privileges abuſifs détruits.

„ ger ſacrifice à un plus grand bien, „ & pour l'Etat & pour eux-mêmes.... „ Mais comme le rétabliſſement du commerce peut contribuer plus que „ toute autre choſe au ſoulagement de „ nos ſujets, & à l'augmentation de „ nos revenus, nous avons cru y devoir donner une attention principale; & conſidérant qu'il falloit d'abord faire ceſſer le mal pour être enſuite à portée de faire le bien, *qui ſe fait preſque de lui-même en matiere de commerce, lorſqu'il n'y a point d'obſtacle étranger qui en arrête ou qui en retarde le cours*, nous „ avons regardé comme un des objets „ les plus dignes de nos ſoins l'examen des moyens qui pourroient faire „ ceſſer cette obſtruction générale, que „ les billets de l'Etat & ceux des Receveurs-Généraux cauſent dans le „ mouvement & dans la circulation de „ l'argent ". En conſéquence, on annonce des projets pour les retirer, ſans toucher au capital; tels que des rentes viageres, des loteries; l'aliénation de quelques parties du domaine, fort inutiles ſi on ne les vend pas; l'établiſſement de compagnies du commerce. On inſiſte encore à la fin ſur le deſir & l'eſ-

1716.

Projets pour le rétabliſſement du commerce.

1716. pérance de rendre le Royaume floriſſant, & d'aſſurer le bonheur des peuples.

Il falloit du temps, & le Régent manqua de patience.

C'étoit-là ſans doute le but de l'adminiſtration : le Préſident des finances y tendoit avec un zele infatigable ; mais il falloit de la patience & du temps pour y parvenir. Le Régent ſe laiſſa éblouir, comme nous le verrons ailleurs, par les preſtiges d'un faux ſyſtême : l'imprudence & l'audace renverſerent les fondements, ſur leſquels la vraie politique avoit travaillé ; & tout retomba dans un effroyable chaos. Avant de parler de cette révolution, les rapports mutuels & les intrigues des Cours de France & d'Eſpagne nous offrent pluſieurs détails intéreſſants.

Révolutions de la Cour d'Eſpagne.

Eliſabeth Farneſe, après avoir ignominieuſement chaſſé la Princeſſe des Urſins, fut bientôt maîtreſſe de l'eſprit de Philippe V ; ſoit que ce Monarque eût conſenti à un coup d'autorité ſi étrange, ſoit que l'adreſſe de ſa nouvelle femme, dirigée par les conſeils d'Albéroni, effaçât bientôt l'impreſſion de tout autre objet. Orri, qu'on avoit appellé de nouveau pour adminiſtrer les finances, & qui s'étoit brouillé avec l'In-

Orri renvoyé.

uiſition, en attaquant les immunités xceſſives du Clergé, fut de nouveau ontraint de quitter l'Eſpagne. Le P. obinet, Confeſſeur de Philippe, ſe tira ; le P. Daubenton revint prendre e poſte, qu'on lui avoit ôté en pution de ſes intrigues. Un Jéſuite Conſſeur du Roi, d'un Roi timide & rupuleux, devoit avoir tant d'influen, pour peu qu'il voulût ſe mêler d'afires, que le retour de Daubenton iſoit en quelque ſorte un événement nſidérable.

1716.

Le P. Daubenton rappellé.

On pouvoit préſager de plus grands ets de la faveur d'Albéroni. Envoyé traordinaire du Duc de Parme, qui avoit donné le titre de Comte, prinal auteur du mariage de la Reine, étoit ſûr en la gouvernant, de gouner un jour le Roi & le Royaume. n ambition effrénée, ſes vaſtes pros agiterent toute l'Europe. Un de ſes emiers ſoins fut d'exciter la jalouſie Philippe V contre le Duc d'Orléans. prétendit que la régence de France partenoit à ce Monarque, malgré ſes onciations ſolemnelles à la Couron-

Faveur d'Albéroni, dangereuſe pour le Régent.

Une telle idée, ſuppoſé quelle fût rie, entraînoit de terribles conſéences.

1716. Commiſſion donnée au Marquis de Louville.

Dès que le Régent eut des ſoupçons, il ſe tint ſur ſes gardes, & prit des meſures; mais on lui en fit prendre de fauſſes. Le Duc de Saint-Simon, membre du Conſeil de régence, eſprit paſſionné & ombrageux, lui propoſa d'envoyer à la Cour d'Eſpagne, avec des pouvoirs particuliers, le Marquis de Louville, dont nous avons vu les maneges & la diſgrace, s'imaginant qu'il reprendroit ſon ancien crédit auprès de Philippe, & qu'il ſauroit mieux que perſonne lui inſpirer les ſentiments qu'on deſiroit. Louville avoit aſſez de préſomption pour le croire : il ne demandoit qu'à jouer un rôle; il partit plein de confiance.

Noailles augure mal de cette affaire.

Comme il étoit connu depuis longtemps du Duc de Noailles, que l'on conſultoit beaucoup ſur les affaires, le Régent détermina ce Miniſtre à entrer en correſpondance avec lui. Ce ne fut pas ſans peine : car le Duc auguroit mal d'un projet imprudemment conçu. Le mauvais ſuccès de la commiſſion mit d'abord fin à ſon embarras.

Louville a défenſe du Roi d'Eſpagne de paroître à ſa Cour.

Louville arrive à Madrid le 24 Juillet 1716. Depuis quelques jours, on étoit informé de ſon voyage; & la Cour avoit eu le temps de ſe décider, quoi-

que ſur de ſimples conjectures. Il reçoit preſque en arrivant une lettre du Marquis de Grimaldo, qui lui marque de la part du Roi, qu'ayant eu ordre autrefois de ſortir de la Cour d'Eſpagne, il n'avoit pu ni dû y rentrer ſans un nouvel ordre : on lui ordonne en conſéquence de ſortir auſſi-tôt de Madrid, & ſur-tout de ne point paroître au palais. 1716.

M. de Louville au Régent. 29 Juillet 1716.

Deux heures après, Albéroni qu'il avoit prévenu de ſon arrivée, entre chez lui & lui fait mille compliments. Louville témoigne ſa ſurpriſe d'une politeſſe ſi oppoſée au traitement qu'il reçoit d'ailleurs. Il ajoute qu'on ignore ſans doute qu'il a des lettres de la propre main du Duc d'Orléans, pour le Roi & la Reine, ainſi que pour Albéroni ; qu'il eſt même revêtu de pouvoirs, qui le déclarent Envoyé extraordinaire du Roi de France ; qu'en cette qualité, il doit être à l'abri de telles iuſultes ; que d'ailleurs on a ſurpris la Religion de ſa Majeſté Catholique, en ſuppoſant qu'elle lui eût jamais ordonné de ſortir de Madrid ; qu'il s'expoſoit à perdre la vie ſi cela étoit ; que ce prétexte étant faux, les ordres qu'il vient de recevoir n'ont plus aucun fon-

Son entrevue avec Albéroni.

1716. dement. On auroit dû en effet se ressouvenir que Louis XIV l'avoit rappellé, sur la demande de Philippe ; mais cette demande, trop fondée en raison, suffisoit bien pour le rendre suspect & désagréable.

Il montre ses pouvoirs & se plaint d'être maltraité.

Il ne devoit faire usage de ses pouvoirs que dans un cas de nécessité, de peur que le Duc de Saint-Aignan, Ambassadeur, n'en ressentît quelque chagrin. Il les montre en ce moment. Albéroni est étonné, & se promenant dans la chambre : *C'est une terrible Cour que celle-ci*, dit-il ; *on croit que j'ai du crédit, & je n'en ai point.* Louville insiste sur les conséquences de la démarche qu'on faisoit à son égard ; il tâche de persuader que l'objet de sa mission est d'unir davantage les deux Cours, loin de tendre à troubler en rien l'harmonie ; enfin, il déclare que si le Roi veut le priver de l'honneur de le voir, il lui obéira en ce point, mais qu'il ne peut sortir de Madrid, sans en avoir reçu l'ordre de France.

Il écrit contre Albéroni & Daubenton.

L'audience qu'il desiroit, qu'il espéroit après cette explication, fut absolument refusée. Il ne douta nullement qu'Albéroni n'eût conseillé tout ce qu'il éprouvoit de fâcheux, & que le P. Daubenton

Daubenton n'y eût grande part. Il écrivit de maniere à envenimer contre eux l'eſprit du Régent ; ſur-tout il tâche de lui inſpirer un parti de vigueur ou de vengeance. 1716.

Il intrigue avec les Eſpagnols mécontents.

En attendant ſes ordres, quoique environné d'eſpions, & ſuivi par-tout où il alloit, il donna carriere à ſon eſprit intrigant ; il trouva moyen de voir en ſecret pluſieurs Eſpagnols. Son imagination travailla ſur les diſcours qu'il entendit ; & dix jours après ſa premiere dépêche, il ſe crut aſſez inſtruit pour peindre l'état de l'Eſpagne & les ſentiments de la nation. Les Italiens dominoient dans cette Cour. Leur empire devoit paroître bien plus odieux, que ne l'avoit paru auparavant celui des François. Les mécontents avoient donc une ample matiere de plaintes & d'invectives. Voici en abrégé le tableau que traçoit Louville d'après leurs diſcours, & ſur-tout d'après ſes idées particulieres.

Peinture qu'il fait de cette Cour.

M. de Louville au Régent. 10 Août.

„ Le Roi d'Eſpagne, qu'il a vu autrefois mépriſé, eſt maintenant haï „ à l'excès. La Reine vient de conſommer l'ouvrage de la Princeſſe des „ Urſins. La fidélité des Caſtillans eſt „ pouſſée à bout : ils ſont perſuadés

1716. „ que le Prince des Aſturies & ſes fre-
„ res ne vivront pas, & que Philippe
„ ne conſervera d'enfants, que ceux
„ qu'il aura de ſa ſeconde femme ; ce
„ qui prolongera leurs maux, loin de
„ les finir. Ce Monarque, toujours
„ avec elle, dépérit à vue d'œil : on
„ employe des terreurs paniques pour
„ l'empêcher de la quitter un moment.
„ Tout, hors du palais, eſt devenu
„ Catalan, (c'eſt-à-dire, porté à la
„ révolte) & il n'y a aucune puiſſance
„ étrangere, fut-ce même le Roi de
„ Maroc, à qui l'on ne s'empreſſât
„ d'ouvrir les portes du Royaume. Si
„ le Duc d'Orléans vouloit s'en ren-
„ dre maître, il ſeroit préféré à tout
„ autre ; mais comme ſon intention au
„ contraire eſt de veiller à la conſer-
„ vation de l'Eſpagne, pourroit-il ne
„ pas protéger les Eſpagnols, oppri-
„ més par Albéroni & par les Italiens ?
„ Il ſeroit plus reſpecté & obéi que
„ le feu Roi. On craignoit d'être eſ-
„ clave de la France ſous Louis XIV,
„ on n'a rien de pareil à craindre ſous
„ le Régent. *Il n'eſt queſtion que d'ob-*
„ *ſéder la Reine d'Eſpagne, puiſque*
„ *c'eſt d'elle que vient tout le mal* ;
„ & le remede ſe trouveroit à Parme ;

„ d'où le mal eſt venu, ſi l'on faiſoit
„ agir le Duc de Parme auprès de ſa 1716.
„ fille, & qu'on l'engageât à envoyer
„ des hommes ſages, avec qui l'on
„ pût prendre des meſures pour gou-
„ verner le Roi & la Reine, puiſqu'ils
„ veulent être gouvernés. On devroit
„ lui faire bien entendre que la France
„ veut avoir part au Gouvernement
„ de l'Eſpagne; qu'elle ne veut point
„ que cette Monarchie ſe perde par
„ l'ambition & l'avarice d'Albéroni;
„ que la Reine y eſt ſpécialement in-
„ téreſſée; & qu'il n'eſt pas juſte qu'une
„ jeune Princeſſe, ignorant ſes véri-
„ tables intérêts, faſſe ſoulever les
„ peuples pour ſatisfaire un homme
„ ſi *mépriſable* ". On reconnoît bien-
là l'auteur de tant de relations ſuſ-
pectes.

Le Régent rappelle Louville.

Louville prévoyoit qu'on le feroit revenir en France; mais il ſe flattoit du moins que ſon rappel ſeroit accompagné de quelques marques de reſſentiment, au ſujet de l'inſulte dont il ſe plaignoit. Son eſpérance fut auſſi vaine que ſa politique. Le Roi d'Eſpagne avoit écrit ſur le champ les raiſons pourquoi il refuſoit de le voir. Elles parurent ſi fortes au Régent,

1716. ou plutôt les motifs de ménager la Cour de Madrid étoient encore si pressants, que sans même attendre les dépêches de l'Envoyé, il lui expédia l'ordre de partir.

Celui-ci veut se disculper, mais sans bonnes raisons.

En annonçant son prochain départ, Louville n'oublia rien pour se disculper de tout reproche de témérité aux yeux de ce Prince. Il se prévaloit de la

Louville au Régent. 18 Août.

fausse supposition qu'il avoit été chassé autrefois d'Espagne. Mais pouvoit-il ignorer les motifs de son ancienne disgrace? Et quelle plus grande témérité que de retourner si légérement, pour des affaires de confiance, auprès d'un Roi dont il s'étoit attiré l'indignation, en travaillant à le brouiller avec une

Id. 23 Août.

épouse chérie? Il écrivit au Duc de Noailles, qu'il lui étoit impossible de ne pas s'intéresser aux affaires qu'on lui mettoit entre les mains, *jusqu'au point d'en devenir fou*. C'étoit, en vantant son zele, prouver son peu d'aptitude à des négociations si délicates.

Son départ favorable à Albéroni.

Plus les Espagnols haïssoient en général le nouveau Gouvernement, plus ils furent fâchés de l'aventure de Louville, parce que son rappel précipité ne pouvoit qu'augmenter l'audace d'Albéroni. Le Duc de Saint-Aignan en

eut lui-même beaucoup de chagrin. Il marqua au Régent qu'Albéroni ſe vantoit d'avoir reçu de lui, à ce ſujet, une lettre pleine de témoignages de confiance & d'amitié; nouvelle mortification pour les Eſpagnols. Le Prince lui aſſura le contraire, & voulut qu'il ne le laiſſât point ignorer.

1716. Le Duc de Saint-Aignan au Régent. 30 Août.

Quoique très-offenſé de cette eſpece d'inſulte, le Régent diſſimula; mais les relations de Louville déciderent ſon plan d'opérations ſecretes. Bien perſuadé qu'on tramoit contre ſon autorité des projets à la Cour d'Eſpagne, & ſachant de quoi le favori étoit capable, il crut devoir oppoſer l'intrigue à l'intrigue: il réſolut d'exciter parmi les Eſpagnols un parti qui traverſât les vues de Philippe V, ou de ſes Miniſtres; il chargea l'Ambaſſadeur, tout jeune qu'il étoit, de cette dangereuſe commiſſion; & il commença dès-lors avec lui une correſpondance, où le Conſeil ne devoit avoir aucune part. Le Duc de Noailles lui-même ne fut point initié dans le myſtere, ſans doute parce que l'on craignoit qu'il ne le déſapprouvât.

Commiſſion ſecrete donnée au Duc de Saint-Aignan.

Les précautions pour s'aſſurer du ſecret ne pouvoient être plus grandes;

Précautions pour le ſecret.

1716. car Saint-Aignan avoit ordre de chiffrer & de déchiffrer lui-même autant qu'il ſeroit poſſible, & devoit envoyer ſes lettres ſous trois enveloppes, la premiere adreſſée à un banquier de Bayonne, la ſeconde au Marquis de Louville, & la troiſieme au Régent. Quelles étoient donc les inquiétudes de ce dernier, ſoit du côté de l'Eſpagne, ſoit de celui de la France! Sa politique n'étoit point ſcrupuleuſe. L'eſprit intrigant & brouillon de Louville dirigea probablement tout, puiſqu'il fut toujours employé. Longepierre, Traducteur de Théocrite, écrivit les dépêches du Prince: malheureuſement pour un homme de lettres, elles étoient difficiles à concilier avec l'amour de la vérité & de la droiture.

Le Régent au Duc de Saint-Aignan. 21 Septembre.

Louville & Longepierre employés.

Inſtruction concernant le P. Daubenton & Albéroni.

Une inſtruction ſecrete, envoyée au Duc de Saint-Aignan, lui traça le plan de ſes démarches. Il avoit ordre d'obſerver attentivement, mais ſans imprudence, toute la conduite du Confeſſeur de Philippe, & de tâcher de pénétrer ſes vues: on lui recommandoit ce point comme *le plus grand ſervice qu'il pût rendre.* Pour cela, il devoit conſerver la même intimité apparente avec Daubenton, *juſqu'à paroître mé-*

Le Régent au même. 21 & 28 Sept. & 2 Novembre.

me être ſa dupe. Il falloit que tout le monde s'en apperçût, ſur-tout Albéroni, & que du moins on y ſoupçonnât du myſtere. Si le Jéſuite, craignant que les aſſiduités de l'Ambaſſadeur ne lui fiſſent tort, le prioit de les diminuer, il falloit lui en rendre moins, mais à des heures & d'une façon qui augmentaſſent les ombrages de l'Abbé. On cherchoit à les brouiller enſemble, afin de les perdre tous deux; & l'on inſiſtoit ſur la dextérité qu'il falloit mettre dans l'exécution. 1716.

En cas que Daubenton fût trop bien dans l'eſprit des Eſpagnols, il y auroit un moyen facile de l'y détruire : c'étoit de leur faire entendre que perſonne n'avoit des liaiſons plus intimes avec Albéroni, & ne deſiroit davantage de faire revenir en France le Roi d'Eſpagne. „ Vous pouvez les en aſſurer, dit „ le Régent; car il eſt vrai. ” Rendre Daubenton ſuſpect. *Ibid.*

L'Ambaſſadeur devoit eſſayer de corrompre, à quelque prix que ce fût, le Secretaire de l'Abbé Italien, & d'autres gens qui puſſent lui apprendre ce qu'il importoit de ſavoir. On lui nommoit pluſieurs perſonnes, en lui preſcrivant ce qu'il convenoit de faire à leur égard; tout ſe réduiſoit à ſonder Corrompre ou pénétrer différentes perſonnes. *Ibid.*

1716. les uns, à gagner les autres, ou à pénétrer dans leurs secrets.

Intéresser les Espagnols aux vues du Régent.

Il devoit en temps & lieu dire aux Espagnols, combien le Duc d'Orléans estimoit leur nation; que sa protection ne leur manqueroit pas quand ils la desireroient; qu'il avoit une extrême envie de leur rendre le Gouvernement, & d'en éloigner les Italiens; qu'il feroit pour cela ce qui dépendroit de lui; mais que c'étoit aux Espagnols à le seconder, à l'avertir par le canal de l'Ambassadeur de tout ce qu'ils découvriroient d'important; moins pour son intérêt que pour le leur, & pour le service même du Roi d'Espagne.

Ibid.

Avis particulier à l'Ambassadeur sur sa jeunesse.

„ Vous aurez la précaution, marquoit le Régent, de ne vous servir dans chaque affaire, autant qu'il „ se pourra, que d'un seul homme; „ chacun de ceux que vous employerez ne devant avoir connoissance que „ de son fait, sans qu'aucun d'eux „ puisse savoir quels sont les autres „ dont vous vous servirez. Au reste, „ comme votre jeunesse, qui répond „ peu à la gravité outrée des Espagnols, „ peut être un obstacle à vous attirer „ leur confiance, vous devez avoir une

„ extrême attention à ne rien dire, & „ à ne rien faire qui ne convienne à „ la dignité & à l'idée d'Ambaſſadeur, „ & qui ne ſoit même d'une gravité „ au-deſſus de votre âge, en ne per- „ dant point de vue le caractere dont „ vous êtes revêtu, & le génie de la „ nation avec laquelle vous avez à „ vivre & à repréſenter ". 1716.

Combien il importoit de brouiller Daubenton & Albéroni.

On voit que le Régent connoiſſoit à fond la politique inſidieuſe de Cour. Son expérience, ſon intérêt lui en faiſoient adopter les maneges, quoique peu conformes à la franchiſe de ſon ame. Il avoit ſur-tout affaire à deux hommes dont il craignoit la haine & la fineſſe. Son principal objet étoit de les entraîner adroitement à leur ruine. Recommandant de nouveau à Saint-Aignan de tromper le Jéſuite: „ Souvenez-vous, „ lui dit-il, que c'eſt un homme très- „ ruſé & très-dangereux, dont il faut „ vous défier autant que perſonne; & „ qui, quelque mine qu'il faſſe au- „ dehors, eſt très-étroitement uni „ avec Albéroni; & n'oubliez pas que „ vous ne ſauriez rien faire de plus im- „ portant pour le bien de l'Etat & „ pour mon ſervice, que de travailler „ à les mettre auſſi mal enſemble qu'ils

Le Régent au Duc de Saint-Aignan. 2 Novemb.

1716. „ y ſont bien à préſent, afin de tâcher „ de les perdre l'un par l'autre ". Que penſera la poſtérité du rôle que tant de Confeſſeurs des Princes ont joué dans les affaires du monde?

Vrais motifs du Régent.

Il ſeroit injuſte de ſoupçonner le Régent de projets contre Philippe. L'aliénation des Eſpagnols, les progrès du parti Autrichien qu'on diſoit s'accroître parmi eux, lui paroiſſoient un mal auquel il importoit de remédier; & l'Ambaſſadeur avoit ordre de s'appliquer à ranimer dans les cœurs l'ancien amour pour le Monarque. Si l'on n'eût pas voulu troubler la Régence, le Duc d'Orléans ſeroit demeuré tranquille. Les inquiétudes qu'on lui donnoit, lui inſpirerent de ſe liguer avec l'Angleterre & la Hollande. Il négocioit alors cette alliance, pour conſerver le calme de l'Europe, en maintenant les derniers traités de paix.

Il ſe ligue avec l'Angleterre.

Diſcours d'Albéroni à ce ſujet.

Quand on apprit en Eſpagne la nouvelle d'une négociation ſi imprévue, ce fut pour les Italiens, ainſi que pour leurs partiſans, un grand ſujet d'inquiétude. Mais Albéroni affecta d'en parler au Duc de Saint-Aignan avec l'indifférence la plus profonde. Il lui dit qu'on faiſoit bien de projetter des

Le Duc de Saint-Aignan au Régent. 24 Novemb.

alliances, lorſqu'on n'avoit rien de plus preſſé à faire; que l'Eſpagne étant fort loin de cette ſituation, ſes Miniſtres devoient néceſſairement ſe livrer aux affaires du dedans, avant de ſonger à celles du dehors; qu'en attendant que le Roi pût s'occuper de celles-ci, il falloit que ſa foibleſſe même fît ſa force à l'égard des autres Puiſſances, qui, pour leur propre intérêt, ſe trouveroient obligées de le maintenir; que dans un pareil ſyſtême, on n'avoit aucun beſoin d'alliance ni de traités; & qu'à parler naturellement, il ne croyoit pas que ce fût un mal pour l'Eſpagne. Etoit-ce ſincérité ou feinte de la part d'Albéroni? Ce diſcours tenoit peut-être également & de l'audace & de la diſſimulation réunies dans ſon caractere. 1716.

L'Ambaſſadeur ſuivoit ſon inſtruction avec zele. Il trouvoit plus de facilité que jamais à s'inſinuer dans la confidence du Confeſſeur, parce que celui-ci craignoit de perdre ſa place, ſachant qu'il y avoit une forte brigue en faveur d'un autre Jéſuite, nommé Malboant. D'ailleurs, Daubenton ſe doutoit que le Régent n'étoit plus le même à ſon égard; les avis qu'il rece- Inquiétudes de Daubenton. *Id.* 25 Nov.

1716. voit lui donnoient lieu de croire qu'on l'avoit noirci auprès de ce Prince; il se plaignoit qu'on l'accusât d'être mauvais François, imputation qui l'affligeoit infiniment; il réclamoit les bons offices de l'Ambassadeur, pour qu'il effaçât de pareilles impressions. Saint-Aignan croyoit savoir de bonne part, qu'Albéroni avoit menacé le Confesseur de le faire chasser de la Cour, s'il ne se bornoit pas à entendre les confessions du Roi. Il savoit d'ailleurs que l'Italien avoit des liaisons particulieres avec les partisans de l'autre Jésuite. Ainsi tout lui persuadoit que la brouillerie désirée ne seroit pas une chose bien difficile.

L'Ambassadeur se flatte d'un prompt succès.

Nouveaux ordres du Régent par rapport au Jésuite.

Le Régent saisit cette espérance, & renouvella ses ordes pour semer la division. Persuadé qu'Albéroni & Daubenton se haïssoient au fond de l'ame, parce qu'il se craignoient mutuellement, il ne doutoit pas qu'ils ne concourussent à leur perte mutuelle, dès qu'ils n'auroient plus de raison de feindre ou de se ménager. Il recommande d'appuyer auprès du Confesseur sur les liaisons de l'Abbé avec les partisans de son rival. Il souhaite que la cabale en faveur de Malboant puisse réussir; il

Le Régent au Duc de Saint-Aignan. 14 Décemb.

aimeroit mieux, dit-il, voir un Eſpagnol dans cette place, mais il n'y a perſonne qu'il ne préférât à des Jéſuites François. C'eſt que les Jéſuites de France haïſſoient le Régent, depuis qu'ils l'avoient vu s'éloigner du ſyſtême de Louis XIV, confier au Cardinal de Noailles les affaires Eccléſiaſtiques, & n'avoir à cœur ni les intérêts de la ſociété, ni le triomphe de la conſtitution. Il ſavoit combien leur parti étoit ardent, & quelquefois leurs maneges redoutables. 1716.

En ſe précautionnant contre les entrepriſes de la Cour d'Eſpagne, ſoit par des alliances, ſoit par des intrigues, il n'avoit garde d'approuver aucun projet capable d'allumer au-dehors le feu de la guerre. Un Eſpagnol avoit dit au Duc de Saint-Aignan, qu'il ſeroit facile d'enlever la Sardaigne à l'Empereur, pourvu que la France ne s'y oppoſât point; & que, comme l'Empereur n'avoit pas traité avec l'Eſpagne, on pouvoit ſaiſir cette occaſion ſans violer la foi publique. Le Régent, en ayant été informé par le Duc, lui répondit que c'étoit probablement un piege qu'on avoit voulu lui tendre; qu'il falloit préférablement à tout conſerver la paix & la tranquil-

Il rejette tout projet de guerre.

Le Régent au Duc de Saint-Aignan. 21 Décemb.

1716. lité de l'Europe ; que ſon affection pour les Eſpagnols ne pouvoit être plus grande ; mais qu'il la leur témoigneroit mal, en les rembarquant dans une guerre, dont les effets n'étoient encore que trop ſenſibles. Il ordonnoit à l'Ambaſſadeur de ne rien écouter ſur cette entrepriſe, ſinon pour en détourner ceux qui paroîtroient la deſirer de bonne foi.

Saint-Aignan le fait changer d'avis ſur quelques points.

Saint Aignan exécutoit ſes ordres, & mettoit dans l'exécution plus de prudence qu'on n'en devoit attendre de ſon âge. Ses avis déciderent quelquefois le Prince à changer d'idée ſur des points eſſentiels.

1717.

Ses réflexions ſur deux Jéſuites rivaux,

Le Duc de Saint-Aignan au Régent. 2 Janv. 1717.

Il lui repréſenta par exemple, que le projet de mettre Malboant à la place de Daubenton, loin d'être avantageux, pouvoit devenir préjudiciable ; que le premier de ces deux Jéſuites, étant fils d'un Secretaire de l'Ambaſſadeur de Vienne, n'avoit une brigue ſi forte que parce que le parti Autrichien ſe fortifioit tous les jours ; qu'abſolument dévoué au Cardinal Del-Judicé, dont le Régent connoiſſoit les mauvaiſes diſpoſitions à ſon égard, il travailleroit à le rétablir dans les places qu'Albéroni lui avoit fait perdre ; qu'il joindroit aux

principes de Daubenton des ſentiments particuliers, d'autant plus à craindre, qu'il ne ſeroit pas obligé d'obſerver les mêmes ménagements, & qu'on n'auroit pas les mêmes facilités pour ſe défaire de lui. 1717.

approuvées par le Régent.

„ Vos raiſons contre le Pere Malboant me paroiſſent fortes, & m'ont „ frappé, répondit le Régent. Ainſi, „ toutes réflexions faites, laiſſez aller „ cette affaire comme elle pourra, & „ ne vous en mêlez en aucune façon ni „ pour l'un, ni pour l'autre, en ſuivant „ néanmoins exactement tout le reſte de „ mes ordres au ſujet du Pere Dauben- „ ton, que vous devez toujours regar- „ der comme l'un des hommes les plus „ dangereux, & qu'il ſeroit le plus „ important de faire ſortir d'Eſpa- „ gne ".

Le Régent au Duc de Saint-Aignan. 1er. Février.

Ce Prince compte trop ſur une politique artificieuſe.

Il dit dans la même lettre, (& ce trait peint encore mieux ſa politique): „ Les inquiétudes & les craintes com- „ munes à Albéroni & au Pere Dau- „ benton à l'égard des mêmes perſon- „ nes, ſuffiroient pour prouver l'inti- „ mité de leur liaiſon; & je ne crois „ pas qu'on puiſſe parvenir à les brouil- „ ler véritablement, tant qu'ils croi- „ ront que leurs places pourront être

1717. „ enlevées, & avoir ainſi beſoin l'un „ de l'autre pour ſe ſoutenir.... Ce„ pendant ne laiſſez pas de ſemer en„ tre eux toutes les ſemences de divi„ ſion que vous pourrez : elles éclor„ ront dans le temps, & nous en re„ cueillerons tôt ou tard les fruits. Il „ eſt impoſſible que deux hommes de „ ce caractere ne ſe diviſent, & ne ſe „ détruiſent entre eux, quand ils ne „ croiront plus avoir rien à craindre „ des autres ". Mais ne pouvoit-il pas arriver que l'un précipitât l'autre par intérêt, & devînt beaucoup plus puiſſant par la chûte de ſon rival ? Souvent la fineſſe tourne contre celui qui l'employe. Prudence & droiture, c'eſt au fond la vraie politique.

L'Ambaſſadeur trompé par les diſcours de Daubenton.

Toutes les fois que Daubenton avoit du chagrin, qu'il appréhendoit une diſgrace, il ne pouvoit s'empêcher, malgré ſon adreſſe, de s'ouvrir davantage à l'Ambaſſadeur. *On eſt bien à plaindre*, lui dit-il un jour, *dans certaines ſituations : je ne ſaurois faire un pas ſans rencontrer des écueils ; & le pis eſt qu'on ne ſait ici à qui ſe fier : ſouvent, ſi je m'en croyois, j'abandonnerois ma place pour aller vivre en repos dans la retraite : le Roi ne le*

veut pas : j'eſpere cependant qu'il ne m'en refuſera pas toujours la permiſſion. Ce langage eſt ordinaire aux ambitieux, lorſqu'ils s'imaginent être chancelants dans leur poſte. L'Ambaſſadeur en concluoit que la diviſion ſe mettoit déja entre Albéroni & le Jéſuite. Quelque raiſon qu'il eût de le croire, il ſe flattoit trop s'il penſoit toucher à un heureux dénouement. 1717.

Albéroni devient Cardinal, tandis qu'on le croit perdu.

Les effets ne répondirent point du tout aux eſpérances. Dans le temps même que la faveur d'Albéroni ſembloit à certaines perſonnes près de ſon déclin, il reçut le chapeau de Cardinal ; & le Roi & la Reine, qui le ſollicitoient pour lui, en furent tranſportés de joie. L'artificieux Italien étoit parvenu à tromper la Cour de Rome, après lui avoir fourni des ſujets de plainte & d'averſion. On faiſoit un armement en Eſpagne : il avoit perſuadé au Pape que c'étoit contre le Turc ; il avoit obtenu par-là, & par d'autres apparences de zele, la dignité où il aſpiroit. Le Régent prévit que cet événement auroit des ſuites conſidérables. Son inquiétude en devint plus vive du côté de la Cour de Madrid.

Avis des Eſpagnols

Divers avis qu'on recevoit de Fran-

ce, ſur ſa perſonne & ſur ſa conduite, ne s'accordoient point avec les deſirs des Eſpagnols de ſa faction. Ils craignoient que trop de bonté & de clémence n'affoiblît ſon autorité, ſi néceſſaire pour le repos des deux Monarchies; ils prierent l'Ambaſſadeur de lui faire paſſer leurs repréſentations, comme une preuve d'attachement.

1717. pour le Régent.

Il en marqua de la reconnoiſſance.

Le Régent au Duc de Saint-Aignan. 2 Août.

„ C'eſt toujours me rendre un grand „ ſervice que de me dire la vérité, „ répondit ce Prince. Aſſurez donc de „ ma reconnoiſſance & de l'augmen„ tation de mon amitié, les perſonnes „ qui vous ont prié de me faire faire „ attention à mon trop de bonté & de „ douceur. Elles verront par l'uſage „ que je ferai de leurs avis, que je mé„ rite d'en recevoir. Il eſt vrai que, „ par le penchant de mon cœur, je „ voudrois pouvoir rendre tout le „ monde heureux, & que perſonne „ ne ſortît mécontent d'avec moi. Mais „ l'expérience me fait ſentir que la plu„ part des hommes abuſent de cette „ diſpoſition d'un Prince; que cette „ idée ſi douce en elle-même a de „ grands inconvénients dans la pratique; & qu'enfin, en gouvernant, „ on doit prendre pour baſe de ſa con-

Il promet de préférer la fermeté à la douceur.

„ duite la fermeté préférablement à la „ douceur, en faiſant reſpecter & ſentir avec juſtice l'autorité ſouveraine, „ à ceux qui ne ſont pas aſſez raiſonnables ni aſſez ſages pour ſe rendre „ à la douceur & à l'équité ". Cette réponſe tendoit à tranquilliſer les Eſpagnols, & à leur inſpirer plus de confiance. Ils pouvoient en conclure que le Régent méditoit des coups de vigueur contre leurs ennemis communs; car les nouveaux arbitres du Gouvernement leur paroiſſoient tels. Et quoiqu'il évitât ſoigneuſement de ſe compromettre, il en diſoit aſſez pour qu'on pût le croire dans la diſpoſition d'agir. 1717.

Projets audacieux d'Albéroni.

Cependant Albéroni, avec tout le pouvoir d'un premier Miniſtre, donnant carriere à l'audace de ſon génie, projettant déja de changer la face de l'Europe, de mettre le Prétendant ſur le trône d'Angleterre, avec le ſecours du Héros de la Suede, Charles XII; de reprendre enfin tout ce que la Monarchie Eſpagnole avoit perdu par la guerre & par les traités, pourſuivoit l'exécution de ſes deſſeins, en ſe couvrant toujours d'un maſque de diſſimulation profonde. Son armement, deſtiné en apparence contre le Turc, quand il

1717. s'agiſſoit d'obtenir les graces du Pape, étoit prêt à envahir la Sardaigne, ſans que le Régent lui-méme eût pénétré le projet. Le Cardinal fit décider la guerre contre l'Empereur par une *conſulte* du Conſeil d'Etat, & il affectoit d'être opposé à cette réſolution. Dans un entretien avec l'Ambaſſadeur de France: „ On croit, dit-il, que l'Eſpagne ne „ peut rien par elle-même; ſes pré- „ paratifs allarment néanmoins tout le „ monde. Qu'auroit-ce été, ſi le Roi „ eût voulu déférer à mes avis, de- „ meurer tranquille quelques années, „ & ne s'occuper qu'à rétablir ſes finan- „ ces"? L'Ambaſſadeur ayant répondu que c'étoient-là des vues dignes d'un grand Miniſtre, & les plus conformes aux vœux de la France, comme aux intérêts de l'Eſpagne, Albéroni inſiſta ſur la néceſſité de l'union entre les deux Couronnes, mais de maniere à laiſſer entrevoir ſes ſentiments. „ La France „ ſeule, ajouta-t-il, eſt à ménager pour „ le Roi d'Eſpagne; auſſi ne s'em- „ preſſe-t-il point à écouter les pro- „ poſitions qu'on peut lui faire d'ail- „ leurs. Par exemple, l'Angleterre „ nous ſollicite depuis long-temps de „ faire la paix avec l'Empereur, &

Il affecte d'être oppoſé à la guerre.

Le Duc de Saint-Aignan au Régent. 27 Août.

Il laiſſe néanmoins entrevoir ſes ſentiments.

„ nous offre ſa médiation. Et voilà
„ qu'à ſon grand étonnement nous al- 1717.
„ lons tailler de la beſogne à ce Prin-
„ ce ".

Il feint que la France approuve la guerre contre l'Empereur.

Comme on ne pouvoit plus diſſimuler l'objet des préparatifs de guerre, les Miniſtres avoient ſoin de répandre dans le public, que tout étoit concerté avec la France, & qu'on étoit ſûr d'un conſentement tacite de ſa part, en attendant qu'elle trouvât une occaſion favorable de ſe déclarer elle-même. Leur vue étoit ſans doute d'animer les Eſpagnols à cette entrepriſe, peut-être auſſi, de ſemer la diviſion entre le Régent & ſes alliés. Mais celui-ci déclara par la bouche de l'Ambaſſadeur, qu'il ne conſentiroit jamais à ce qui devoit troubler la tranquillité de l'Europe. Il lui ordonna d'agir de concert avec le Colonel Stanhope, que le Roi Georges envoyoit faire des repréſentations à la Cour d'Eſpagne. Saint-Aignan devoit laiſſer Stanhope parler le premier, pour paroître venir ſeulement à l'appui de ſes remontrances.

Le Régent fait déclarer le contraire.

Le Régent au Duc de Saint-Aignan. 13 Septembre.

Conquête imprévue de la Sardaigne.

Avant l'arrivée de cet Anglois, ſoit que les diſcours du François euſſent donné de l'inquiétude, ou plutôt qu'on cherchât toujours à ſauver les apparen-

ces, Philippe V parut disposé à s'en
1717. rapporter au Régent, du soin de l'accommoder avec l'Empereur, de maniere que la liberté de l'Italie & les droits de la Reine fussent en sûreté. C'étoit probablement un artifice d'Albéroni; car on attaquoit déja la Sardaigne. Elle fut conquise en peu de temps: conquête facile, infructueuse, & propre à replonger l'Espagne dans toutes les horreurs de la guerre.

Philippe V malade fait son testament.

Sur ces entrefaites, Philippe se crut en danger de mort : on fut persuadé qu'il y avoit réellement à craindre pour sa vie. La mélancolie à laquelle il étoit sujet, pouvoit aisément faire paroître, sur-tout à lui, le mal beaucoup plus grand qu'il ne l'étoit en réalité. Il fit son testament, où l'on ne donta point que la Reine ne fût déclarée Régente.

Demande des Espagnols au Régent.

Les Espagnols desiroient alors avec une impatience extrême de s'affranchir de la tyrannie des Italiens : ils nommoient ainsi le Gouvernement actuel, & leur mépris pour ces étrangers leur rendoit le joug insupportable. Tout occupés de leur objet, ils auroient voulu que, si le Duc d'Orléans ménageoit un traité avec l'Empereur, il fît exiger pour premiere condition, que les Ita-

liens fuſſent renvoyés. Saint-Aignan le propoſa de leur part. Mais le Régent répondit que le principal devoit néceſſairement paſſer avant l'acceſſoire. Il continua de les ſoutenir par des eſpérances & des promeſſes; il demanda qu'ils priſſent de leur côté de ſages meſures; qu'ils examinaſſent quelles perſonnes ſeroient plus capables de gouverner; qu'ils lui communiquaſſent leurs vues, afin qu'il pût régler ſes démarches quand il ſeroit temps d'agir.

1717. Sa réponſe. Le Régent au Duc de Saint-Aignan. 11 Octobre.

A la nouvelle du danger où l'on croyoit le Roi d'Eſpagne, il redouble d'activité & de précautions. Il charge l'Ambaſſadeur d'aſſurer les Eſpagnols *bien intentionnés*, qu'en cas de malheur, ils peuvent attendre de lui *la protection la plus forte pour leur rendre le Gouvernement de leur Monarchie*; que la juſtice lui en fait un devoir, ainſi que l'intérêt des deux Couronnes & celui des Infants ſes neveux. Il ajoute qu'il procurera volontiers à la Reine d'Eſpagne, autant que la choſe dépendra de lui, les avantages qu'elle peut raiſonnablement eſpérer, ſommes d'argent, établiſſements convenables en Italie pour elle & pour ſes enfants; mais que les Eſpagnols doivent être les

Il leur promet ſa protection contre les Italiens. *Id.* 8 Octob.

1717. maîtres du Gouvernement, & que la Régence ne conviendroit nullement à cette Princeſſe, la Couronne devant appartenir à des Princes dont elle n'étoit que la belle-mere. En un mot, il veut qu'on l'exclue de la Régence à quelque prix que ce ſoit. Il ordonne à l'Ambaſſadeur de faire en ſorte qu'on réclame hautement ſa protection (ſi le cas arrive.) Il déſigne les Seigneurs qu'il importe ſur-tout de gagner, Aguilar, Véraguas & las-Torrès; il ſouhaite qu'on s'aſſure du Corrégidor de Madrid, afin de pouvoir inſpirer les mêmes ſentiments au peuple: il porte la prévoyance juſqu'à propoſer de ſonder la Roche, Secretaire du cabinet & dépoſitaire de l'Eſtampille, pour ſavoir s'il refuſeroit ſon miniſtere aux Eſpagnols, ou s'il ſe livreroit à la Reine & aux Italiens.

Ses précautions pour que la Reine ſoit exclue de la Régence.

Id. 15 Nov.

Ce commencement de conjuration peut étonner. Mais que n'avoit pas à craindre le Régent des vues ambitieuſes d'Albéroni? Ne voyant entre le trône de France & lui qu'un Roi enfant, il vouloit ſans doute à tout événement prévenir les deſſeins d'un compétiteur. Il n'ignoroit pas que le Cardinal Italien lui en auroit ſuſcité un en Eſpagne, & ſon

Grand intérêt qui faiſoit agir le Duc d'Orléans.

ſon propre intérêt, autant que le motif de la tranquillité générale, l'excitoit à employer tous les moyens, pour renverſer un ſyſtême de politique élevé contre ſa perſonne. 1717.

La force pouvoit devenir néceſſaire : il fit marcher du côté de la frontiere trente bataillons & cinquante eſcadrons, qui ſeroient à portée d'entrer en Eſpagne, à la moindre réquiſition des Eſpagnols, en tel nombre qu'ils jugeroient à propos. Et comme leur méſintelligence, leurs inimitiés mutuelles lui paroiſſoient un des plus grands obſtacles aux avantages qu'il eſpéroit, il n'oublia rien pour leur inſpirer tout-à-la-fois la confiance & la concorde.

Il envoye des troupes ſur la frontiere.

Le Régent au Duc de St-Aignan. 29 Nov.

„ Je vous confirme encore, écrit-il „ au Duc de Saint-Aignan, ce que je „ vous ai déja mandé, & dont vous „ pouvez aſſurer de nouveau les Eſ „ pagnols. Je ne changerai ni de ſen- „ timents à leur égard, ni d'idées au „ ſujet du gouvernement de leur mo- „ narchie. Trop de raiſons m'obligent „ à faire, dans les conjonctures qui ſe „ préſenteront, tout ce qui dépendra „ de moi pour les aider à le recou- „ vrer : la juſtice, mes promeſſes,

Il tâche de diſſiper les ombrages des Eſpagnols.

Id. 27 Déc.

1717. „ l'intérêt des deux Couronnes, & le „ mien particulier m'y engagent. „ Quand ils voudront bien y faire ré- „ flexion, ils verront eux-mêmes que „ je ne me détacherai jamais d'eux; „ & tant de raiſons ſi importantes & „ ſi réelles, doivent les raſſurer con- „ tre des apparences, & contre des „ démarches même qu'on eſt ſouvent „ obligé de faire par néceſſité, ou „ par politique, & pour mieux ca- „ cher le véritable but où l'on veut „ parvenir. Qu'ainſi ils ne craignent „ point, ni que je m'uniſſe jamais „ avec leurs ennemis, pour les main- „ tenir dans le gouvernement, ni que „ je me laiſſe prendre à leur promeſ- „ ſes ou à leurs artifices. Je connois „ trop bien leur caractere, & quels „ ſont leurs intérêts & ceux de la „ France, pour prendre jamais le „ change à cet égard ".

Il ſe plaint de leurs jalouſies mutuelles.

„ Mais avertiſſez les Eſpagnols que, „ tandis qu'ils s'allarment en vain de „ choſes qui ne devroient pas leur „ donner le moindre ombrage, ils ne „ prennent pas garde à la ſeule qu'ils „ ont à craindre, & qui fera infailli- „ blement échouer tous leurs deſſeins „ & les miens, s'ils ne penſent de

„ bonne heure à y remédier. C'eſt la
„ méſintelligence qui regne déja entre 1717.
„ eux, par le motif de leur intérêt
„ perſonnel, qu'ils préferent à l'inté-
„ rêt public. Ils ne ſont pas encore
„ libres, & chacun prétend déja être
„ le maître. Ils ſont diviſés pour par-
„ venir au Gouvernement, tandis que
„ leurs ennemis ſont plus réunis que
„ jamais, pour les faire gémir ſous
„ une domination inſupportable. Fai-
„ tes-leur bien entendre que la pre-
„ miere choſe dont ils doivent s'oc-
„ cuper, eſt d'affranchir leur nation
„ de la tyrannie des Italiens. Quand
„ une fois ils n'auront plus de maî-
„ tres, & qu'ils le ſeront de leur
„ Gouvernement, ils verront alors
„ entre eux à s'accorder pour les pla-
„ ces; & s'ils ſont ſages, ils le fe-
„ ront. Après tout, dans une auſſi
„ grande Monarchie que la leur, il
„ y a toujours des emplois pour tous
„ ceux qui ſont en droit d'y préten-
„ dre ".

Le Duc de Véraguas & le Comte d'Aguilar étoient les plus capables de faire une révolution. Le premier s'étoit déja comme engagé, en demandant que le Régent lui choisît une

Il deſire ſur-tout la réunion de Véraguas & d'Aguilar.

1717. Françoiſe, qu'il vouloit épouſer en ſecondes noces : la propoſition fut très-bien reçue. Ce Prince recommande à l'Ambaſſadeur de faire tous ſes efforts pour gagner l'autre, & pour l'unir avec Véraguas. On pouvoit les convaincre, comme il le deſiroit, qu'en ſe liant ils ſeroient les maîtres, & qu'en ſe diviſant, ils nuiroient beaucoup à la cauſe commune & à leurs intérêts particuliers; mais il y a des caracteres que la raiſon ni l'intérêt même ne peuvent unir.

Philippe V ſe rétablit, quoique toujours tourmenté de vapeurs.

Cependant la maladie du Roi d'Eſpagne n'étoit pas auſſi dangereuſe qu'on l'avoit cru. Il s'habilloit déja en public. Ses vapeurs le tourmentoient encore : les craintes chimériques, les noirs fantômes de l'imagination, les ſcrupules de conſcience qui naiſſoient de ce principe, lui inſpiroient le dégoût de la ſociété & de tout amuſement, lui faiſoient appeller ſans ceſſe & Confeſſeur & Médecins. Plus cet état fâcheux le déroboit aux regards, plus ſon mal étoit exagéré par l'opinion de ceux qui n'en connoiſſoient pas la nature. Mais il diminua de jour en jour, & ce changement devoit déranger les projets & les intrigues.

Malgré les promeſſes du Régent, les ſoupçons des Eſpagnols pouvoient à peine ſe calmer. On craignoit qu'Albéroni ne l'engageât dans ſes pieges; & comme ce Cardinal ſe vantoit d'être en correſpondance avec lui, on en tiroit toujours de mauvais augures. Il falloit bien cependant traiter pour les affaires d'Etat, avec un homme qui gouvernoit l'Eſpagne en maître abſolu. La France & l'Angleterre, très-unies par les intérêts réciproques du Roi Georges & du Duc d'Orléans, vouloient faire entrer Philippe V dans la *quadruple alliance*, qui tendoit à établir la paix générale. Ce traité aſſuroit à l'Empereur la Sicile en échange de la Sardaigne, dont le Duc de Savoie devoit être mis en poſſeſſion : il aſſuroit d'autre part la ſucceſſion de Parme & de Toſcane aux enfants du ſecond lit de Philippe; & d'ailleurs il avoit pour baſe le traité d'Utrecht. C'étoit l'objet de la correſpondance du Régent avec Albéroni. En la ſuivant avec ardeur, il prenoit toutes les précautions imaginables, ſoit pour faciliter le ſuccès de ſes intrigues avec les Eſpagnols, ſoit pour en dérober la trace au ruſé Italien.

1717. Négociation pour faire accéder l'Eſpagne à la quadruple alliance.

1718. Le Marquis de Nancré envoyé pour cela.

Il envoya le Marquis de Nancré à Madrid, uniquement chargé de la négociation de paix. Le négociateur devoit loger au College impérial, afin qu'environné des eſpions d'Albéroni, il ne pût avoir aucun commerce avec les Eſpagnols du parti contraire, ni les expoſer ni s'expoſer lui-même aux ſoupçons. Il devoit très-peu communiquer même avec l'Ambaſſadeur, de peur de le rendre ſuſpect aux ennemis du Gouvernement. Le Prince en avertit Saint-Aignan, & lui marqua que cet excès de précaution prouvoit aſſez combien il avoit à cœur de ménager la confiance & l'amitié des Eſpagnols.

Le Régent au Duc de Saint-Aignan. 27 Février.

Projets violents des Eſpagnols.

Ceux-ci, ou plutôt les Chefs, ſe montroient déterminés à prendre des meſures violentes : ils ſuppoſoient le Roi dans un état où la volonté ne peut ſe régler par la raiſon, & ils s'imaginoient être en droit de pourvoir eux-mêmes au Gouvernement de la Monarchie. L'Ambaſſadeur l'avoit annoncé, d'après les diſcours de quelque génies ardents. Les réflexions du Régent ſur cet objet, ſont d'autant plus remarquables, qu'il s'explique avec plus de liberté.

1718.

„ Voici le raiſonnement que vous
„ me mandez qu'ils font, & ſur le-
„ quel ils prétendent agir. Ou notre
„ Roi, diſent-ils, n'eſt plus en état
„ de s'appliquer aux affaires & de
„ gouverner; ou, s'il eſt encore en
„ état de le faire, il eſt lui-même
„ dans l'eſclavage du Cardinal Albé-
„ roni & des Italiens: dans ce der-
„ nier cas, il faut agir pour le tirer
„ de cet eſclavage; & dans le pre-
„ mier, il faut agir auſſi, pour re-
„ mettre les affaires de la Monarchie
„ entre les mains de ceux qui ſeuls
„ ont le droit de la gouverner, lorſ-
„ que leur Roi ne le peut faire lui-
„ même. Ce raiſonnement, tout ſpé-
„ cieux qu'il eſt, n'eſt pas juſte, &
„ peche en ce que la tête du Roi
„ d'Eſpagne pourroit fort bien n'être
„ pas aſſez libre pour s'appliquer au
„ Gouvernement, mais non pas pour
„ l'empêcher de punir & de ranger
„ à leur devoir ceux de ſes ſujets qui
„ voudroient entreprendre quelque
„ choſe contre ſon autorité, qui le
„ met en droit de confier le Gouver-
„ nement à qui bon lui ſemble. C'eſt
„ ſur quoi les Eſpagnols bien-inten-
„ tionnés doivent réfléchir mûrement.

Le Régent en montre le danger.

Le Régent au Duc de Saint-Aignan. 14 Mars.

1718.

Il recommande d'agir avec précaution.

„ Ils ne ſauroient, ce me ſemble, „ mêler trop de flegme & de ſageſſe „ à leur vivacité, pour ne pas faire „ échouer leur deſſein en ſe précipi- „ tant hors de ſaiſon ; & plus j'y „ penſe, plus il me paroît difficile & „ dangereux de vouloir l'exécuter du „ vivant du Roi d'Eſpagne. J'avoue „ néanmoins qu'ils en peuvent mieux „ juger que je ne le puis faire de ſi „ loin.... Vous ne ſauriez trop leur „ recommander de ne point tenter „ leur entrepriſe, qu'ils ne ſoient „ ſûrs d'en venir à bout. Je ne doute „ pas qu'Albéroni ne travaille à ſe „ faire des créatures à force d'argent „ parmi les Eſpagnols ; mais, ou je „ connois mal la nation, ou le Car- „ dinal perdra ſon argent, & ne ga- „ gnera pas ceux à qui il l'aura donné „ d'avance... Ce ſera un grand point, „ ſi vous pouvez compter ſur les Re- „ ligieux : je ſais le pouvoir qu'ils „ ont en ce pays-là ".

Il blâme une petite intrigue de Cour.

Quoique le Duc d'Orléans approuvât aſſez toutes les intrigues d'Eſpagne, qui pouvoient le conduire à ſon but, ſa perſpicacité lui fit ſouvent prévoir que le ſuccès en ſeroit au-deſſous des eſpérances. Des Seigneurs

avoient cru faire merveille de gagner la nourrice de la Reine, & de l'engager à une manœuvre adroite, pour lui mettre ſous les yeux un mémoire contre le Cardinal. Ils en attendoient beaucoup de fruit, par les allarmes & la défiance qu'ils croyoient inſpirer à cette Princeſſe. Mais le Régent jugea bien qu'un reſſort ſi foible ne devoit rien produire de conſidérable; il craignit qu'on ne tirât bientôt de la nourrice le ſecret de ceux qui l'avoient miſe en action. „ Prenez garde, dit-il, à l'Ambaſſadeur, de vous „ embarraſſer dans cette intrigue, de „ peur d'être découvert vous-même". 1718.

Projet criminel qu'on attribue au Comte d'Aguilar.

Il avoit grande raiſon de modérer, autant qu'il étoit poſſible, l'ardeur des mécontents. Leur animoſité contre Albéroni & les autres Italiens, paſſoit toutes les bornes; elle pouvoit faire oublier à pluſieurs les premiers devoirs envers le Monarque. On affirma que le Comte d'Aguilar avoit formé le projet de s'aſſûrer de la perſonne du Prince des Aſturies, & de gouverner ſous ſon nom; après avoir fait déclarer Philippe incapable du gouvernement. Saint-Aignan parle de meſures déja priſes pour l'exécution. Il

Le Duc de Saint-Aignan au Régent. 19 Avril & 10 Mai.

L'Ambaſſadeur de

1718. dit que les autres Seigneurs en furent plus indiſpoſés contre Aguilar, dont le caractere n'inſpiroit pas la confiance. Enfin, il crut devoir leur déclarer à cette occaſion, que jamais le Régent n'approuveroit de pareilles entrepriſes; & que s'il vouloit rétablir les Eſpagnols dans le Gouvernement, c'étoit parce qu'il le croyoit utile à l'autorité même du Roi d'Eſpagne, bien-loin de penſer à la détruire. Conçoit-on qu'un projet ſi inſenſé pût tomber dans la tête d'un homme d'eſprit, qui n'avoit point un parti puiſſant? Le Régent parut n'en rien croire; & l'expérience apprenoit tous les jours à ſe défier des rapports, ſouvent haſardés en des temps de fermentation.

France s'éleve contre.

Bruits ſur la Princeſſe des Urſins.

Le bruit courut à Madrid que le Roi & la Reine changeoient de ſentiments en faveur de la Princeſſe des Urſins; qu'on lui permettoit de ſortir de Genes où elle vivoit en exil, & de paſſer à Rome; qu'on vouloit lui rendre ſes penſions; enfin, qu'on l'avoit fait aſſurer d'un retour d'eſtime & de bienveillance. L'Ambaſſadeur ne manqua pas d'écrire que c'étoit, pour les Eſpagnols, un nouveau

Sentimens du Régent à ſon égard.

ſujet d'inquiétude. „ Vous n'avez qu'à „ dire, comme vous avez déja fait, „ lui répondit le Régent, que cette „ nouvelle eſt fort indifférente à la „ France, & qu'on peut bien juger „ qu'en mon particulier je n'y ai aucune part. Ayant réſolu de faire „ tout ce qui dépendra de moi pour „ affranchir les Eſpagnols de la domination des étrangers, je ne travaillerai pas à remettre leur Gouvernement entre les mains d'une „ Françoiſe, qui eſt mon ennemie „ perſonnelle ". On avoit ſouvent parlé de ſon retour, du retour d'Orri, & jamais on n'en parloit ſans que les eſprits s'échauffaſſent.

1718. Le Régent au Duc de St.-Aignan. 20 Juin.

Rien n'arrêtoit cependant les entrepriſes d'Albéroni. Intéreſſé à brouiller les affaires de l'Europe, pour ſe rendre néceſſaire au Roi d'Eſpagne; joignant à l'audace extrême de ſon génie, une préſomption qui lui déroboit la vue des obſtacles; fier de l'état de force où il avoit mis ce Royaume, ſans réfléchir que c'étoit, relativement à d'autres Puiſſances, un véritable état de foibleſſe, il perſiſtoit à vouloir la guerre : il fit échouer les négociations de paix, quoique les Mi-

Albéroni continue ſes entrepriſes.

1718. niſtres de France & d'Angleterre euſſent déclaré qu'on attaqueroit l'Eſpagne, ſi elle refuſoit les conditions propoſées. Après avoir trompé le Duc de Savoie, poſſeſſeur de la Sicile depuis le traité d'Utrecht, il fit attaquer cette iſle, lorſqu'on ignoroit encore quelle expédition il avoit en vue. Une grande partie de la Sicile fut conquiſe en peu de temps; mais Bing, Amiral Anglois, attaqua la flotte Eſpagnole, le 11 Août, la réduiſit à ne pouvoir plus tenir la mer; & les eſpérances de conquête s'évanouirent bientôt.

Les Eſpagnols échouent en Sicile.

Le Régent ſaiſit l'occaſion de calmer ceux de ſon parti;

On dut voir alors que la négociation du Marquis de Nancré avec Albéroni, ſur laquelle il n'étoit pas facile de calmer l'inquiétude des factieux, n'avoit rien qui méritât de leur faire ombrage. Le Régent ne manqua pas d'inſiſter ſur cet article. „ La dé-

Le Régent au Duc de Saint-Aignan. 8 Septemb.

„ faite de la flotte d'Eſpagne, dit-il, „ ou plutôt d'Albéroni, qui, par des „ vues particulieres & perſonnelles, „ a voulu rallumer la guerre en Eu„ rope, en attaquant des Princes qui „ ne penſoient point à troubler le „ Roi leur maître dans la poſſeſſion „ de ſes Etats, doit ouvrir les yeux „ aux Eſpagnols les plus aveuglés,

„ & je n'ai pas beſoin auprès d'eux
„ d'une autre juſtification ". Relevant
enſuite les avantages de la quadruple
alliance, & la témérité d'Albéroni qui
en avoit éloigné Philippe V : „ Si
„ ſon opiniâtreté à ne vouloir pas
„ faire la paix continue, ajoute-t-il,
„ & ſi le mauvais ſuccès de ſa flotte
„ lui attire l'averſion & le diſcré-
„ dit qu'elle lui doit naturellement at-
„ tirer ; en un mot, ſi vous voyez
„ jour à le pouvoir détruire & ôter
„ de place par le moyen des Eſpa-
„ gnols, ne manquez pas d'y travail-
„ ler dès-à-préſent, & de mettre
„ tout en œuvre pour y réuſſir ".

1718. & d'attaquer de nouveau ce Miniſtre.

Albéroni avoit tenu à l'Ambaſſa-
deur des diſcours fiers & hautains ;
on ſavoit d'ailleurs qu'il ſuſcitoit en
France des cabales contre le Régent.
Ces diſcours ſont, dit le Prince, d'un
homme qui, ayant peur, veut faire
peur aux autres. *Et pour les intri-
gues qu'il peut avoir en ce pays-ci,
j'en détruirai plus en un jour qu'il
n'en pourra tramer en pluſieurs an-
nées.*

Il mépriſe ſes intrigues en France.

Ibid.

Loin de prévoir l'orage qui le me-
naçoit, ou d'en paroître allarmé, le
Cardinal ſe montroit toujours plus au-

Conduite d'Albéroni après la dé-

dacieux. On uſa de repréſailles envers
1718. l'Angleterre ; on arrêta les vaiſſeaux
faite de la flotte. Anglois & tous les effets de cette nation, dans les ports d'Eſpagne. Ce-
Le Duc de Saint-Aignan au Régent. 17 Septemb. pendant on publia au ſon du tambour une défenſe de parler du déſaſtre de la flotte ; & cet acte de deſpotiſme prouvoit du moins qu'on craignoit le mécontentement des Eſpagnols.

Les mécontents incapables d'agir efficacement. Ceux qui oſoient cabaler contre Albéroni, ſoit qu'ils comptaſſent peu ſur les ſecours de la France, ſoit que leur génie les portât plutôt à l'intrigue qu'à l'action, ſe bornoient à des plaintes & à des projets, ſans prendre aucun parti déciſif. Ils envoyerent au Régent, par le canal de l'Ambaſſadeur, un nouveau mémoire, où la défiance perçoit à travers leurs démonſtrations de fermeté. Ce Prince n'en fut point ſatisfait. „ Je vois, dit-il

Le Régent au Duc de Saint-Aignan. 14 Octob. „ dans une dépêche, qu'ils ſe plaignent beaucoup de la tyrannie ſous „ laquelle ils gémiſſent, qu'ils ſentent „ l'importance de l'union des deux „ Couronnes & des deux nations, „ qu'ils voudroient bien être les maîtres de leur Gouvernement, comme il ſeroit raiſonnable qu'ils le „ fuſſent ; mais ils ne diſent point ce

„ qu'ils ſont en état de faire eux-mê- 1718.
„ mes pour la réuſſite de leur pro-
„ jets, ni en quoi ils peuvent m'aider
„ de leur côté; ils ne me propoſent
„ pas même un ſeul expédient, pour
„ que je puiſſe exécuter ce qu'ils de-
„ ſirent avec tant d'ardeur". Devoit-on en être étonné, après ce qui s'étoit dit tant de fois, que les Seigneurs, avec toute leur fierté & leur hardieſſe en paroles, ne pouvoient avoir des forces redoutables au Gouvernement? Tout ſe réduiſoit à de petites factions iſolées, contraires les unes aux autres: le Régent avoit trop compté ſur une ſi foible reſſource.

Leur réponſe aux plaintes du Régent.

Ils répondirent à ſa remarque ſur leur mémoire, qu'ils étoient aſſez juſtifiés par tout ce qu'on avoit vu depuis huit mois, c'eſt-à-dire apparemment, par la négociation entamée avec le Cardinal; qu'actuellement bien convaincus des diſpoſitions du Régent, ils n'étoient plus arrêtés que par la crainte de rendre leur fidélité ſuſpecte au Roi, dans un temps où la France paroiſſoit vouloir en venir à une rupture; que cet inconvénient ceſſeroit, ſi l'on faiſoit connoître qu'elle s'armoit, non contre Phi-

Le Duc de Saint-Aignan au Régent. 26 Novemb.

1718. lippe V, mais contre les perſonnes qui abuſoient de ſa confiance pour troubler la paix de l'Europe ; qu'alors le Régent ſeroit ſûr de conſerver leur affection, & de pouvoir concerter avec eux tout ce qu'il jugeroit convenable. C'étoient encore des paroles : on auroit voulu des effets.

Albéroni ſuſcite contre lui une conſpiration en France.

Ces intrigues mal conçues alloient finir. Il étoit impoſſible que le ſecret ne tranſpirât par quelque endroit. Depuis long-temps, l'Ambaſſadeur de France avoit de juſtes inquiétudes pour ſes dépêches. Des lettres furent interceptées, des propos ſecrets répétés ; & plus Albéroni ſe perſuada que le Duc d'Orléans méditoit ſa ruine, plus il ſe livra contre lui à l'impulſion de ſon caractere. Vraiſemblablement ce fut une des cauſes de la conjuration du Prince de Cellamare, Italien, Ambaſſadeur d'Eſpagne en France ; conjuration tramée avec la Ducheſſe du Maine, & quelques autres chefs de parti, pour enlever la Régence au Duc d'Orléans. Albéroni étoit l'ame de ce complot ; qui ſembloit devoir produire les plus violentes ſecouſſes.

Réſolution de ce Prince.

Avant qu'on le découvrît, le Ré-

gent ſe détermina à prendre les armes, ſi la Cour de Madrid refuſoit de les quitter. Il en prévint le Duc de Saint-Aignan dès le 8 Octobre ; & lui ordonna, en cas qu'il fût obligé de revenir dans le Royaume, de brûler tous les papiers des Eſpagnols, où pourroit ſe découvrir l'intelligence qu'on entretenoit avec eux. Il lui recommandoit de bien pénétrer leurs véritables diſpoſitions, afin de ſavoir au vrai ſi l'on auroit à faire la guerre *contre Albéroni, ou contre les Eſpagnols. Le dernier me fâcheroit beaucoup*, dit-il, *vous ſavez comme j'ai toujours penſé à l'égard de cette nation.* 1718.

L'Ambaſſadeur fut rappellé au mois de Novembre. Il avoit pris ſon audience de congé. Un courier extraordinarre venoit l'inſtruire de la détention de Cellamare, & lui faire hâter ſon voyage, de peur qu'on ne l'arrêtât de même. Mais Albéroni, ignorant encore ce qui ſe paſſoit en France, lui envoya un ordre du Roi d'Eſpagne, de partir dans vingt quatre heures ; ſans doute à cauſe des liaiſons & des intrigues qu'on lui reprochoit. Le Cardinal écrivit en même-temps au

Il rappelle St. Aignan.

Mémoires de la régence.

1718. Prince de Cellamare de ne point ſortir de Paris, à moins qu'on ne voulût l'y contraindre par la force, & en ce cas, de *mettre auparavant le feu à toutes les mines.*

Découverte de la conſpiration de France.

On ſait par quel haſard la conſpiration fut découverte. Les papiers que l'Abbé Portocarréro portoit à Madrid, & qui lui furent enlevés, en firent connoître le plan & les détails. Il ne s'agiſſoit de rien moins que d'arrêter le Régent dans une de ſes parties de plaiſir, de convoquer les Etats-généraux pour changer la forme du Gouvernement, de ſoulever enfin la nation en faveur du Roi d'Eſpagne. Ce n'eſt point à ce Prince, mais au Cardinal Albéroni, que le Duc d'Orléans attribua tout dans un manifeſte qui fut bientôt publié. Je n'en citerai qu'un trait.

Manifeſte contre le Miniſtre d'Eſpagne.

„ On apperçoit avec horreur ce qui „ rendoit le Miniſtre d'Eſpagne inac„ ceſſible à tout projet de paix: il au„ roit vu avorter par-là les complots „ odieux qu'il tramoit contre nous. Il „ eût perdu toute eſpérance de déſo„ ler ce Royaume, de ſoulever la „ France contre la France, d'y mé„ nager des rebelles dans tous les or„ dres de l'Etat, de ſouffler la guerre

„ civiles dans le ſein de nos Provin- 1718.
„ ces, & d'être enfin pour nous le
„ fléau du ciel, en faiſant éclater ces
„ projets ſéditieux & jouer cette mine
„ qui devoit, ſelon les termes des let-
„ tres de l'Ambaſſadeur, ſervir de pré-
„ lude à l'incendie. Quelle récom-
„ penſe pour la France des tréſors
„ qu'elle a prodigués, & du ſang
„ qu'elle a répandu pour l'Eſpagne "!

L'adminiſtration changée dans le Royaume.

Ces plaintes étoient fort juſtes; mais il faut convenir que la Régence en excitoit dans le Royaume, qui ne l'étoient guere moins. L'équité des premieres opérations, les magnifiques promeſſes du Régent, paroiſſoient effacées par des maximes contraires. Toute l'adminiſtration changea en 1718. D'Agueſſeau, que ce Prince venoit de faire Chancelier avec l'applaudiſſement univerſel, & dont le pere l'auroit été ſous Louis XIV, ſi la voix publique avoit fixé le choix de la Cour, fut exilé parce qu'on ne pouvoit attendre de lui des complaiſances funeſtes. Le Duc de Noailles, digne ami d'un tel Magiſtrat, ſortit en même-temps du Miniſtere. Comment remplacer deux hommes ſi ſupérieurs pour les talents, les lumieres, & encore plus par les

Le Duc de Noailles ſort du Miniſtere.

1718. vertus patriotiques? Les finances alloient être abandonnées aux vertiges d'un téméraire agioteur, capable de se jouer, comme Albéroni, quoique dans un autre genre, de la fortune des Empires.

Idée de son administration.

Nous avons vu quels principes de sagesse avoient réglé jusqu'alors cette partie fondamentale de l'administration. Le rapport que le Duc de Noailles fit au Conseil de Régence, en Juin 1717, de l'état où l'on avoit trouvé les affaires, de celui où on les avoit mises, des moyens qui pouvoient achever de les rétablir, prouve encore mieux sa capacité, & ses vues également droites & bienfaisantes. Ce que j'en vais extraire mérite l'attention des Citoyens zelés pour le bien public. Je me borne à la derniere partie du mémoire, parce qu'elle contient les principes de l'administration (*).

EXTRAIT de la sixieme Partie du Mémoire sur les Finances.

Causes du désordre des Finances.

L'illustre Auteur de cet Ouvrage examine les causes du mal qu'on éprou-

* M. de Forbonnais l'a insérée toute entiere dans son Ouvrage sur les Finances.

ve, afin d'en tirer des principes qui puiſſent ſervir de regles. Une des premieres cauſes eſt le préjugé, que des aliénations faites ſur les revenus de l'Etat, en créant des rentes & des charges de toute eſpece, ſont le moyen le plus convenable, le moins onéreux aux peuples, pour fournir à des dépenſes exceſſives dans les cas de néceſſité. Ces aliénations au contraire forment autant de créances, dont les hypotheques portent ſur tout le véritable bien du Royaume, ſur le commerce & ſur l'induſtrie; & qui diminuent le revenu de l'Etat, à proportion du capital & des intérêts qu'il faut payer. Il en réſulte le luxe, l'oiſiveté d'un grand nombre de perſonnes, & par conſéquent la diminution de l'induſtrie & du commerce. Il en réſulte que la facilité d'avoir de l'argent, par ces emprunts, fait augmenter les dépenſes : elles auroient été plus modérées, s'il avoit été moins facile d'y ſatisfaire.

Création de charges & de rentes.

Sully & Colbert trouverent le déſordre ſi grand, qu'ils ſe crurent obligés de diminuer les créances ſur le Roi. De-là, les chambres de juſtice, l'extinction de pluſieurs capitaux, la réduction des intérêts, &c. (On cria con-

Remedes appliqués par Sully & Colbert.

tre ces grands hommes, mais ils ſauverent l'Etat.)

Principes de Colbert ſur les rentes.

Colbert liquida les revenus en dix années, il les augmenta en les liquidant; & les forces de l'Etat augmenterent à proportion. En 1671, les rentes ſur l'Hôtel-de-Ville ſe réduiſoient à ſept millions trois cents mille livres. Il ſe fit une maxime de les tenir toujours au même point, perſuadé que le Roi & les peuples ſeroient à leur aiſe, tant que les choſes demeureroient dans cet équilibre. La paſſion de Louvois pour la guerre, & les fauſſes idées qu'il ſuggéra, forcerent Colbert à s'écarter de ſon principe.

Il y revint après le traité de Nimegue; & à ſa mort en 1683, les rentes ſe trouverent, comme en 1671, d'un peu plus de ſept millions. Eteindre les rentes par toutes les voies équitables, ou du moins en fixer la durée, ce doit être un des principaux objets du Gouvernement.

Traités extraordinaires odieux.

Quoique les traités extraordinaires ayent des ſuites moins durables, ils ſont en eux-mêmes beaucoup plus odieux & plus injuſtes. „ Qu'y a-t-il en effet „ de moins légitime que de faire ce „ qu'on appelle un traité extraordi-

„ naire, ſur l'idée d'un homme d'af-
„ faires, ſur un avis qu'il propoſe,
„ & dans lequel, en ſuppoſant un
„ prétexte frivole, on comprend deux
„ ou trois mille familles, à qui on
„ enlevera de force & par autorité une
„ partie, non du revenu, mais du ca-
„ pital de leur bien; & de repaſſer
„ ainſi tour à tour & à différentes re-
„ priſes les trois quarts des ſujets du
„ Roi, en leur demandant tout à la
„ fois des ſommes conſidérables qui
„ les ruinent ſans reſſource; pendant
„ qu'on ne fait rien payer aux autres,
„ qui ſont également obligés de ſou-
„ tenir la cauſe commune, & de con-
„ tribuer aux beſoins du Royaume "?
Le Duc de Noailles rapporte quelques exemples de ces traités ſi communs depuis Colbert; il montre les vexations dont ils ſont la ſource, & il en inſpire l'horreur.

Préférer une impoſition générale, dans les cas de néceſſité.

Une impoſition générale ſur tout le corps de l'Etat, lui paroît infiniment préférable, dans les cas de néceſſité.
„ Elle n'entameroit qu'une partie du
„ revenu: chacun en ſeroit quitte pour
„ modérer ſa dépenſe, pour ſe priver
„ de ſon ſuperflu ou de quelques com-
„ modités; il conſerveroit toujours le

„ capital de ſon bien, ſans être con-
„ traint ni à faire des emprunts ni à
„ vendre ſes effets. Et quand même
„ on iroit juſqu'à demander une por-
„ tion conſidérable des revenus des
„ ſujets du Roi, comme cela n'arri-
„ veroit que par degrés & à meſure
„ que les beſoins augmenteroient, ils
„ diminueroient de même inſenſible-
„ ment leur dépenſe : la condition ſe-
„ roit égale pour tous, perſonne n'en
„ auroit honte, parce que ce ſeroit le
„ ſort commun : on ſeroit plus lié à
„ la patrie, dès qu'on contribueroit à
„ ſa défenſe avec une proportion équi-
Mais qu'elle finiſſe à la paix. „ table ; & le jour de la paix, qui
„ ſeroit le jour de la ceſſation des dé-
„ penſes extraordinaires, ſeroit un
„ jour de réjouiſſances & d'acclama-
„ tions, où chacun rentreroit dans
„ l'entiere poſſeſſion de ſon revenu,
„ ſans avoir été forcé d'en aliéner le
„ fonds, & ſans avoir le chagrin de
„ voir une troupe de gens inconnus
„ enrichis à leurs dépens. " (Pour
cela, il faudroit être bien ſûr que la
fin de la guerre ſeroit la fin de la con-
tribution.)

On auroit beaucoup gagné à Que l'on conſulte l'expérience, qui
vaut toujours mieux que les diſcours

&

& les raiſonnements. Depuis 1689 jusques & compris 1699, temps où la France a eu le plus d'ennemis à combattre, les dépenſes ont monté à deux milliards; & il y a eu pour environ ſix cents millions d'aliénations ou d'affaires extraordinaires. „ Si on eût imposé cinquante millions par année „ dès 1689, qui eſt le montant du „ dixieme & de la capitation, ce fonds „ ſeul auroit ſuffi, & on eût été en „ état de remettre au peuple cette augmentation de charges, au moment „ de la paix, ou tout au plus tard une „ année après; ſans compter qu'il en „ auroit coûté plus de quatre-vingt-deux millions de moins aux peuples, „ dont les traitants ont profité pour la „ remiſe qui leur a été accordée par „ leurs traités; & ſans parler des fraix „ & des vexations qu'ils ont exercées „ à cette occaſion, & qui paſſent certainement de plus du double leur „ gain connu. "

prendre ce parti.

Ainſi, dans les cas de néceſſité, on doit recourir aux impoſitions générales. Si elles ſont portées juſqu'au point de ne pouvoir en faire le recouvrement, il faut bien alors y ſuppléer par des emprunts & payer les intérêts.

Autres moyens, & comment il faut les employer.

„ Mais ce doit être avec la condition „ de deſtiner toujours un fonds, pour „ le rembourſement du capital dans „ un temps fixe & connu, ainſi que „ cela ſe pratique dans les pays qui ont „ le plus d'attention à ménager & à „ ſoutenir leur crédit. On peut auſſi „ avoir recours à des créations de rentes viageres : c'eſt de tous les moyens „ celui qui eſt le moins onéreux à „ l'Etat. "

Inégalité de la répartition des impôts.

L'inégalité de la répartition des impôts eſt une autre ſource de la miſere publique. „ Pendant que les gens d'affaires profitoient aux dépens des „ peuples, eux & leurs commis ne „ contribuoient point aux charges de „ l'Etat : les perſonnes accréditées dans „ les Provinces trouvoient le moyen „ de s'en exempter : les fermiers des „ terres augmentoient ou diminuoient „ le prix de leurs fermes, à meſure „ qu'ils trouvoient de la protection ; „ & les Intendants n'avoient garde de „ ſe commettre avec les perſonnes „ d'un rang élevé, pour ne pas riſquer la perte de leurs emplois. "

Taille proportionnelle, juſte & utile.

„ S'il y a un remede à ce mal, c'eſt „ certainement la taille proportionnelle, la juſte eſtimation des biens du

„ Royaume, & la connoiſſance des fa-
„ cultés des ſujets du Roi. Il ſeroit à
„ deſirer qu'on pût en même-temps
„ imprimer à tous ceux qui cherchent
„ à s'exempter aux dépens des au-
„ tres, combien il leur ſeroit avanta-
„ geux que la contribution ſe fît avec
„ une proportion équitable : outre que
„ cela eſt juſte en ſoi, ils n'auroient
„ jamais à craindre la ruine de l'Etat,
„ qui à la fin entraîne néceſſairement
„ celle de tous les particuliers. "

Premier établiſſement de ce genre.

Les impoſitions arbitraires ſont une eſpece de monſtre en matiere de Gouvernement. Cet abus énorme faiſoit gémir le Duc de Noailles ; & il eut la gloire d'y mettre le premier frein, en faiſant établir la taille proportionnelle dans la Ville de Lizieux, par un édit de Décembre 1717. Son adminiſtration ne pouvoit finir d'une maniere plus honorable.

Erreurs fatales ſur le change.

Il traite enſuite d'un ſujet fort peu connu alors, du change ; il prouve que le peu d'attention qu'on y a donné, joint à la défenſe de tranſporter les eſpeces, n'eſt pas une des moindres cauſes des maux publics. „ C'eſt par-là, dit-il, „ qu'au-lieu de onze cents millions „ d'eſpeces, qui devroient être dans

„ le Royaume, il ſeroit difficile de „ compter aujourd'hui ſur plus de cinq „ à ſix cents millions, l'excédent ayant „ été tranſporté aux étrangers. " On ne vouloit pas que les eſpeces fortifiſent; on ſe ſervoit de banquiers pour la remiſe des fonds conſidérables : le change baiſſa tout-à-coup de quinze pour cent au déſavantage de la France : au-lieu de vingt millions qu'on auroit pu voiturer, il en coûtoit vingt-trois à l'Etat; & de plus tous les François ſans exception perdoient quinze pour cent, ſur tout ce qui leur étoit dû en Hollande, ſur tout ce qu'ils devoient aux Hollandois. Le change augmentoit toujours faute de payement actuel. A la fin il faut payer, & l'on ſe trouve ruiné par ſa faute.

Modérer le luxe & le goût des marchandiſes étrangeres.

„ Les ſeuls véritables moyens d'em- „ pêcher le tranſport des eſpeces, c'eſt „ de modérer le luxe & la fureur pour „ les manufactures étrangeres, & de „ les modérer encore plus par l'exem- „ ple du Prince & de la Cour que par „ les loix; afin que la France tirant „ moins de l'étranger qu'il ne tire „ d'elle, elle ne ſoit pas débitrice; „ que par conſéquent le change ne „ nous ſoit pas déſavantageux, & qu'il

„ ne faille point faire ſortir d'argent
„ pour ſolder le compte....

„ On eſt trop accoutumé en France
„ à regarder les choſes par parties ſé-
„ parées, ſans embraſſer la matiere
„ en général; cette maniere de pen-
„ ſer fait un tort infini. Ce n'eſt que
„ la multitude des petits objets, qui
„ compoſe le tout dont nous nous
„ trouvons aujourd'hui accablés ".

Trop de négligence pour les petits objets.

Sur l'article du crédit, l'auteur obſerve qu'il étoit entiérement perdu à la fin du dernier regne : car les emprunts ſe faiſoient à raiſon de vingt, trente, quarante, & même de quatre-vingt pour cent de perte; que ſi la confiance étoit rétablie, ſi on voyoit renaître avec elle la circulation & le commerce, peut-être y auroit-il ſuffiſamment de richeſſes dans le Royaume, & l'augmentation des revenus produiroit inſenſiblement de quoi acquitter l'excédent des dettes; mais qu'il eſt impoſſible d'avoir de l'exactitude pour les payements, & par conſéquent d'acquérir la confiance, lorſqu'après les dépenſes indiſpenſables du Gouvernement civil & militaire, il ne reſte pas de quoi payer les créanciers de l'Etat. „ Mais ſi les

Perte du crédit.

„ choſes étoient au niveau, ſans que „ les peuples fuſſent ſurchargés, tout „ deviendroit facile, on verroit bien- „ tôt les revenus augmenter par le „ moyen de la circulation & du com- „ merce ; l'augmentation des reve- „ nus procureroit non-ſeulement l'ac- „ quittement des dettes, mais elle „ rendroit de plus en plus la tran- „ quillité au public ſur celles qui „ reſteroient à acquitter ; & tous „ les fonds qu'il auroit ſur l'Etat ſe- „ roient eſtimés, & vendus leur juſte „ prix ".

Effets de la révocation de l'Edit de Nantes,

Enfin, pour achever le tableau des calamités du Royaume, on remonte juſqu'à la révocation de l'édit de Nantes. „ Une multitude de réfugiés, la „ plupart négociants, tranſporterent „ alors leurs richeſſes, leurs talents „ & leur induſtrie, dont les Etats voi- „ ſins ſe ſont aggrandis & enrichis à „ nos dépens, à meſure que le nôtre „ a diminué & s'eſt appauvri ". La guerre, en ſoutenant par une plus grande conſommation le débit des denrées, „ a été comme la fievre, „ qui ſoutient les forces d'un malade „ pendant qu'elle dure, mais qui le „ mine cependant ; & ce n'eſt que

& de la guerre.

„ lorſqu'elle eſt paſſée, qu'il ſent & „ ſon état & ſa foibleſſe ".

„ La France, par la bonté de „ ſon terroir, pourroit, ſi elle étoit „ bien cultivée, nourrir le double „ des habitants qu'elle contient, & „ tripler en même-temps ſon com- „ merce avec les autres Etats. Ce „ ſera certainement une des plus im- „ portantes matieres ſur leſquelles le „ Conſeil aura dans la ſuite à donner „ toute ſon attention ". Reſſources de la France.

On s'eſt occupé depuis le commencement de la Régence du ſoin de remédier à tant de maux. Mais ce n'eſt pas aſſez de ſuivre de ſages maximes: il faut en un temps de paix ſe préparer des reſſources pour l'avenir. Quoique l'on ait déja éteint quatre cents millions de dettes, & que la dépenſe n'excede plus la recette que de ſept millions, on eſt encore loin d'un état de proſpérité. „ Le capital des dettes „ eſt immenſe; on ne pourroit, dans „ un beſoin preſſant, entreprendre „ d'augmenter aucune impoſition ni „ même y réuſſir. Tout eſt par con- „ ſéquent forcé. Ainſi il ne ſeroit „ pas convenable de demeurer tran- „ quille, ni de ſe repoſer ſur ce On a fait beaucoup, & il reſte beaucoup à faire. Dettes immenſes à acquitter.

„ qu'on a fait jusqu'à présent; & „ l'on doit travailler au contraire à „ chercher par tous les moyens pos- „ sibles à se mettre dans un état plus „ fixe & moins exposé aux inconvé- „ nients ".

Objets sur lesquels il faut délibérer.

Le Ministre ajoute, en finissant son rapport, qu'il s'est mis en état de donner tous les éclaircissements nécessaires; que toutes les vues peuvent se réduire, 1°. à l'ordre qui doit être observé dans chaque partie de l'administration des Finances; 2°. à l'augmentation de la recette; 3°. à la diminution de la dépense; 4°. au rétablissement du commerce & de la circulation; 5°. au soulagement des peuples; 6°. à la libération de l'Etat. Mais comme ces matieres sont trop importantes & d'une trop grande étendue, pour être traitées dans le Conseil de Régence, avant d'avoir été examinées & discutées dans une assemblée particuliere, il prie le Régent de charger de cette discussion tels membres du Conseil qu'il jugera à propos de choisir.

Inconvénients des papiers Royaux.

Il y eut en effet des Commissaires nommés, pour l'examen que demandoit le Duc de Noailles. Cet exa-

men fournit la matiere d'un mémoire, où il en expoſoit le réſultat au Régent. On y voit, entre autres choſes, que les billets de l'Etat & ceux des Receveurs-Généraux, ſeuls papiers qui ſubſiſtaſſent, obſtruoient la circulation & le commerce; qu'on avoit rejetté *comme injuſtes, violentes ou pernicieuſes au Royaume*, diverſes propoſitions faites pour retirer ou diminuer ces papiers; que l'on croyoit devoir ſe borner aux moyens les plus ſimples, & n'en admettre que de légitimes; enfin, que les principes de l'équité avoient dirigé le jugement du Miniſtre & des Commiſſaires. Les détails ſur cette matiere ne conviendroient point à notre Ouvrage.

1718.

Mém. du Duc de Noailles.

Les retirer ſans injuſtice.

Le point eſſentiel étoit un retranchement dans les dépenſes. Le Duc de Noailles parcourt les parties qui en paroiſſent ſuſceptibles, *comptant* du Roi, argenterie, menus & muſique, écuries, bâtiments, vénerie, &c. Il fixe la dépenſe de la guerre à trente-cinq millions, y compris deux millions de penſions; celle des affaires étrangeres, à quatre millions ſix cents cinquante mille livres. Toutes les ré-

Retranchements propoſés ſur les dépenſes.

Ibid.

1718. ductions proposées montent à environ treize millions; somme peut-être médiocre, si on la rapproche de l'énormité des dépenses superflues, que les abus avoient introduites, & qui se sont encore bien multipliées depuis.

Chacun devroit s'y prêter en citoyen.

On est persuadé, est-il dit dans le mémoire, que „ plus les personnes que „ ces retranchements regardent, sont „ élevées par leur naissance, par leurs „ charges ou par leurs dignités, plus „ elles se croiront obligées de procu- *Ibid.* „ rer le bonheur public; & qu'il n'y „ en auroit aucun qui voulût préfé- „ rer son intérêt particulier à l'intérêt „ général". Sans ces retranchements, ajoute le Ministre, on retomberoit dans un état à-peu-près semblable à celui dont on est sorti : après la suppression du dixieme, il y auroit un manque de fonds qu'il seroit impossible de remplacer; on seroit obligé de cesser les payements, & hors d'état de soutenir les dépenses courantes; on perdroit le fruit de tout ce que le zele du bien public a fait exécuter.

Le succès d'une bonne administration devoit être lent.

En suivant les principes du Duc de Noailles, il auroit fallu une sagesse constante, une longue économie pour atteindre le but où l'on devoit aspirer;

& ſelon M. de Forbonais, on n'auroit pu liquider en quinze ans qu'environ trois cents cinquante millions. Le ſyſtême de Law, rejetté au commencement de la Régence, étoit bien plus conforme au caractere d'un Prince tel que le Duc d'Orléans, hardi dans ſes projets, & impatient dans ſes deſirs. Le ſuccès de la banque générale établie par cet Ecoſſois, & vraiment utile pour la circulation, donna du poids aux idées fantaſtiques, dont il faiſoit le fondement des plus vaſtes eſpérances. On ſe laiſſa perſuader que le papier ſuppléeroit à l'argent, que toutes les dettes de l'Etat pouvoient s'acquitter en papier. On abandonna aux paſſions d'un étranger la fortune publique & celle des citoyens, tandis qu'on excitoit les Eſpagnols à ſecouer le joug d'un étranger, devenu l'arbitre de leur Gouvernement.

1718. Syſtême de Law préféré.

Les finances paſſerent entre les mains de Law. Sa banque devint celle du Roi; ſa compagnie de commerce, embraſſant tout, éblouit tout le Royaume par des chimeres. Les actions monterent à une valeur prodigieuſe. Il fabriqua des billets ſans nombre & ſans meſure; il paya effectivement en pa-

Il éblouit, & entraîne la ruine des affaires.

1720. pier toutes les dettes. Mais l'illuſion commençoit à ſe diſſiper, le crédit tomboit, lorſque le Régent fit Contrôleur-général celui qui précipitoit la ruine des affaires. C'eſt alors (en 1720), que le Royaume fut abymé dans un gouffre épouvantable. Les opérations violentes, les loix injuſtes, l'exil du Parlement à Pontoiſe, le bouleverſement des familles, le chaos des finances, tout ſembloit annoncer les plus funeſtes cataſtrophes; & cependant la Régence ne fut point ébranlée, & la guerre ſe fit au-dehors avec ſuccès.

Epoque fatale.

Guerre avec l'Eſpagne.

Philippe V, ou plutôt le Cardinal Albéroni, l'avoit déclarée à la France. Un manifeſte du Roi d'Eſpagne invitoit les troupes Françoiſes à ſe ranger ſous ſes drapeaux. Il y parloit comme ayant droit à la Régence, il ſe donnoit pour libérateur de la nation opprimée. Mais une ſeule campagne le força de recevoir la loi, & de renvoyer ſon Miniſtre. Tous les reſſorts qu'Albéroni faiſoit jouer s'étant rompus, cet ambitieux alla finir ſes jours dans ſa patrie, où ni la pourpre Romaine ni les richeſſes ne pouvoient ſatisfaire un eſprit ardent, né pour les intrigues de Cour & pour les maneges de la politi-

Chûte d'Albéroni & de Law.

que. Law eut un ſort plus malheureux : il s'enfuit avec très-peu de fortune.

Un double mariage que le Régent avoit intérêt de ſouhaiter, fut le ſceau de ſa réconciliation avec Philippe. L'Infante, fille de ce Monarque, âgée de quatre ans, fut accordée à Louis XV qui en avoit onze : on l'amena en France, où ſon éducation devoit ſe faire ; & Mademoiſelle de Montpenſier, fille du Régent, paſſa en Eſpagne pour épouſer le Prince des Aſturies. Le motif du premier mariage, ſelon quelques Ecrivains, étoit de retarder la naiſſance d'un héritier de la Couronne : le Duc d'Orléans y pouvoit trouver un grand avantage. Quoi qu'il en ſoit de ſes motifs, on ſait qu'il employa dans cette affaire le crédit du P. Daubenton, dont il avoit tant médité la perte ; que le Jéſuite profita de la conjoncture en faveur de ſa ſociété & de la bulle *Unigenitus* ; qu'en conſéquence de la négociation, Louis XV eut un Confeſſeur Jéſuite, au-lieu du ſage & ſavant Abbé Fleury, & que la bulle obtint tout l'appui du Gouvernement. Daubenton avoit preſque ſuccédé à la puiſſance d'Albéroni : heu-

1721. Double mariage à la paix.

Le Régent réuſſit par Daubenton, & les Jéſuites y gagnent.

reuſement ſa politique n'étoit pas meurtriere.

Fortune de l'Abbé Dubois.

On vit en France un autre phénomene de la fortune, l'Abbé Dubois, fils d'un Apothicaire de Brive en Limouſin, gouverner le Royaume avec toute l'autorité du Régent. Il avoit été ſon Précepteur; il avoit gagné ſa confiance, plutôt que ſon eſtime, en flattant ſes goûts : accuſé de libertinage dans les opinions & dans les mœurs, il y joignoit du moins des talents : ſes négociations, ſoit pour le traité de la quadruple alliance, ſoit pour l'acceptation de la bulle *Unigenitus*, en étoient la preuve. Il devint Archevêque de Cambray en 1720, Cardinal en 1721, & premier Miniſtre l'année ſuivante.

Son entrée au Conſeil, occaſion de diſpute.

Son entrée au Conſeil de Régence, quelques mois avant que d'être premier Miniſtre, fut l'époque d'une diſpute qui pouvoit entraîner des ſuites fâcheuſes. Dubois s'aſſit à côté du Cardinal de Rohan. Le Chancelier déja rappellé de ſon exil, les Ducs & les Maréchaux de France ne ſe trouverent point au Conſeil; le Maréchal de Villeroi & le Duc de Noailles, après y avoir accompagné le Roi, comme ils y étoient obligés par leurs charges,

ſe retirerent d'abord. Tous refuſoient d'accorder la préſéance aux Cardinaux, dont les prétentions avoient été autrefois juſqu'à l'enlever aux Princes du ſang. On écrivit, on s'échauffa, & la diſpute ſe termina par des lettres de cachet.

Ce que lui dit le Duc de Noailles.

Le jour même qu'elle commença, Noailles ayant rencontré au Louvre le Cardinal Dubois, lui dit, ſelon les *mémoires* de la Régence : *Cette journée ſera fameuſe dans l'hiſtoire, Monſieur : on n'oubliera pas d'y marquer, que votre entrée dans le Conſeil en a fait déſerter les Grands du Royaume.*

Dubois le fait exiler, ainſi que d'Agueſſau.

D'Agueſſeau fut exilé pour la ſeconde fois ; & Noailles le fut enſuite, malgré l'affection du Prince à ſon égard, parce que ſes principes ne s'accordoient point avec ceux du Miniſtere. Dubois lui avoit fait ſa cour ſous le regne de Louis XIV : il lui mandoit les nouvelles pendant la campagne de Catalogne de 1711 : il lui témoignoit dans ſes lettres un grand deſir de lui plaire, & de s'aſſurer ſa protection. Ce même homme devint l'auteur de ſa diſgrace. Le fils de l'Apothicaire d'un grand Seigneur, né dans une de ſes terres, auſſi vicieux que le Seigneur étoit diſtingué

par ſon mérite, remporta ſur lui ce triomphe ! Parmi tant de jeux bizarres de la fortune, ce n'étoit pas le moins étonnant. Noailles conſerva pendant ſon exil un crédit extraordinaire, & l'employa en faveur de la nobleſſe de ſa Province : tout ce qu'il demandoit au Régent, il étoit preſque ſûr de l'obtenir.

1723. Dubois jouit peu de ſon élévation. Il mourut au mois d'Août 1723, d'une maladie occaſionnée par ſes débauches.

Le Duc d'Orléans premier Miniſtre, après la mort de Dubois.

Le Duc d'Orléans ne dédaigna pas de prendre après lui la qualité de premier Miniſtre; car la Régence venoit de finir avec la minorité du Roi. Il rappella d'exil le Duc de Noailles, qu'il avoit toujours aimé autant qu'il l'eſtimoit. A la premiere entrevue, il l'embraſſe tendrement, lui proteſte que ſa diſgrace n'eſt venue que de *ce coquin de Cardinal Dubois*, pour me ſervir de ſes propres termes. *Eh bien, que dirons-nous?* ajoute-t-il avec une ſorte d'embarras. Noailles répond en homme d'eſprit : *Pax vivis, requies defunctis.* (Paix aux vivants, repos aux défunts.) Il trouva le Prince fort changé, ſe douta qu'il étoit menacé d'un accident, & lui conſeilla de ſe faire

Noailles rappellé à la Cour.

ſaigner ſans délai. Le Duc d'Orléans répondit qu'il n'en avoit pas le temps. Le lendemain 2 Décembre, il mourut d'une attaque d'apoplexie : Prince digne d'éloges par ſon eſprit, ſes talents, ſon courage, ſa fidélité même que la calomnie attaqua de la maniere la plus atroce; mais dont la politique fut moins fondée ſur la ſageſſe que ſur l'intérêt, & dont le Gouvernement augmenta beaucoup, par le ſyſtême de Law, cette fureur du luxe & cette ſoif inſatiable de l'or, qui ont ſenſiblement corrompu les maximes & les mœurs de la nation.

Mort du Duc d'Orléans.

Il venoit de rendre public le mariage du Comte de Toulouſe avec la Marquiſe de Gondrin, ſœur du Duc de Noailles ; mariage fait ſecretement dans la Chapelle de l'Archevêché. Le Duc lui en avoit demandé la publication, & l'avoit obtenue ſans peine. Si le Prince eût vécu, quelle part ne lui eût-il pas donnée dans les affaires du Gouvernement ?

Mariage du Comte de Toulouſe avec une Noailles.

LIVRE SECOND.

LE DUC DE BOURBON-CONDÉ en apprenant au Roi la mort du Duc d'Orléans, demanda & obtint ſur le champ la place du premier Miniſtre. Il étoit jeune, aimoit les plaiſirs, donnoit ſa confiance à des perſonnes qui devoient en abuſer : il fit des fautes, & ſes bonnes qualités ne ſuffiſoient pas pour que l'on pût ſe promettre un Gouvernement heureux. Le mariage de Louis XV avec l'Infante fut rompu d'abord, ſans conſulter la Cour d'Eſpagne, ſans négocier une affaire ſi délicate. On renvoya la jeune Princeſſe, parce qu'elle ne pouvoit être nubile de long-temps. On choiſit pour Reine de France la fille du Roi de Pologne détrôné, Staniſlas Leczinski, dont l'élévation paſſagere avoit été l'ouvrage de Charles XII, & que ſon titre de Roi n'empêchoit pas de vivre obſcur en Allemagne. Cette démarche occaſionna encore une rupture entre les Cours de Verſailles & de Madrid.

1723. Miniſtere du Duc de Bourbon.

Mariage de Louis XV.

De nouveaux phénomenes étonnent

l'Europe. Philippe V abdique en faveur de Louis ſon fils. Ses vapeurs & ſa piété ſcrupuleuſe l'y préparoient depuis quelques années : le poids de la Couronne lui étoit devenu inſupportable, & Daubenton qui s'étoit oppoſé à ſa retraite ne vivoit plus. Tout-à-coup, une négociation ſecrete de Ripperda, Hollandois, directeur de manufactures en Eſpagne, termine en grande partie, par le traité de Vienne, les différends de cette Cour avec la Maiſon d'Autriche. Dès le temps de la Régence, un congrès étoit ouvert à Cambray pour la même fin, ſans que les négociateurs euſſent rien fait d'important. Ripperda, de retour à Madrid, devint Duc & premier Miniſtre, dans une Monarchie où les talents d'Albéroni avoient échoué contre tant d'écueils. Son peu de capacité, ſon imprudence & la haine des Eſpagnols précipiterent ſa ruine : il fut réduit à ſe réfugier chez les Maures.

1724. Abdication de Philippe V.

Négociation de Ripperda à Vienne.

Son élévation & ſa chûte.

A ſon traité de Vienne, aux entrepriſes que le renvoi de l'Infante pouvoit occaſionner, le Duc de Bourbon oppoſa une ligue entre la France, l'Angleterre & la Pruſſe, par le traité de Hannover. Mais cette contre-batterie

1726. Le Cardinal de Fleury ſupplante le Duc de Bourbon.

fut inutile. Bourbon reſta peu dans le miniſtere. Fleury, ancien Evêque de Fréjus, qui avoit été Précepteur du Roi, qui jouiſſoit de ſa confiance & de l'eſtime de la Cour, homme d'un caractere doux & d'un eſprit aimable, ſupplanta en 1726 le Prince du ſang, dont l'exil fit paſſer toute l'autorité entre ſes mains. Il termina bientôt la brouillerie avec l'Eſpagne, où Philippe V avoit repris la Couronne, après la mort du jeune Roi ſon fils, enlevé par la petite-vérole en 1724 (*).

Modération de ſon caractere.

La fortune du Cardinal de Fleury, (car il fut décoré du chapeau en commençant ſon miniſtere) portoit ſur un fondement plus ſolide que toutes les autres, ſur la modération & la ſageſſe. Ce n'eſt pas qu'il n'eût deſiré le Gouvernement, & qu'il ne s'en fût ouvert le chemin avec une ſorte de dextérité. Mais ſon ambition, née des circonſ-

* Son Confeſſeur, Jéſuite Eſpagnol, & quelques autres Théologiens, lui ayant perſuadé qu'il ne pouvoit pas en conſcience remonter ſur le Trône, la Reine, le Maréchal de Teſſé, alors Ambaſſadeur en Eſpagne, & le Nonce du Pape, eurent des peines infinies à diſſiper ſes ſcrupules : on n'en ſeroit pas venu à bout, ſi ces Théologiens avoient perſiſté dans leur ſentiments.

tances plutôt que du caractere, ne fut ni avide ni contraire au bien de l'Etat.

Il avoit écrit de Fréjus en 1708 à la Maréchale de Noailles : „ Je connois „ depuis long-temps toutes vos bontés „ pour moi, & combien vous êtes vive „ ſur les intérêts de ceux que vous ho- „ norez de votre amitié. Mais il y a „ de certaines étoiles qu'on ne ſauroit „ vaincre : la mienne eſt de ce nom- „ bre : auſſi n'y ſongé-je point, & il „ vaut mieux s'épargner les mouve- „ ments ". Cependant fixé à la Cour, il l'aima, il y fut aimé ; il prit le goût des affaires, il ſe mit en état de les conduire. Enfin, à l'âge de ſoixante & treize ans, il entra malgré ſon *étoile* dans la carriere la plus brillante ; & ſans avoir le titre de premier Miniſtre, il en eut tout le pouvoir. Il gouverna, ſinon en génie élevé qui exécute de grandes choſes, du moins en homme prudent, qui préfere l'eſſentiel au ſpécieux, qui s'accommode aux conjonctures, qui regarde la tranquillité publique comme le fondement du bonheur, & qui, par la ſeule économie, ſait guérir des maux que les remedes violents pouvoient augmenter.

Sa fortune tardive, mais ſolide.

Idée de ſon gouvernement.

Si l'Abbé de Montgon, dans ſes

Partialité de l'Abbé de

Montgon contre lui.

Mémoires, donne une idée bien différente du Cardinal de Fleury, il avoue lui-même ſa partialité, en déclarant que l'objet de ſon Ouvrage eſt, non d'écrire l'hiſtoire de ſon temps, mais de prouver les injuſtices de ce Miniſtre à ſon égard. Comment ne pas le ſoupçonner dès-lors de beaucoup d'exagération, ſur les défauts de celui qu'il accuſe? Les citations même de l'Ecriture & des Peres, dont il hériſſe quelquefois ſes pages, le rendent ſuſpect d'avoir eu ce qu'on appelle d'ordinaire *le fiel d'un dévot*, avec l'humeur d'un mécontent. L'abdication de Philippe V lui avoit inſpiré l'envie d'aller en Eſpagne, s'attacher au ſervice d'un Monarque ſi religieux. Le Duc de Bourbon le chargea d'y ménager en ſecret le raccommodement des deux Cours. (*) Il revint en France, avec une commiſſion de Philippe d'intriguer ſous main, pour lui aſſurer la ſucceſſion à la Couronne, en cas de mort de Louis XV. Il avoit ordre de ne point traiter avec le Cardinal, & de ne lui point laiſſer entrevoir qu'il fût chargé d'aucune affaire. Cependant il lui conſia tout, ſon

Négociations de cet Abbé pour l'Eſpagne.

* *Voyez* Mém. de Montgon, Tome III.

inſtruction même, dans les premiers entretiens, quoiqu'il ſe défiât beaucoup de lui. N'en diſons pas davantage. Ce trait prouve aſſez que l'Abbé de Montgon pouvoit avoir de grands torts, & en ſuppoſer injuſtement au Miniſtre. Fleury aima l'ordre & la paix ; le Royaume fut floriſſant juſqu'aux dernieres années de ſon miniſtere : voilà ce qui fixe en ſa faveur le jugement de la poſtérité ; quelques reproches qu'on puiſſe lui faire ſur les lettres de cachet, prodiguées pour la bulle *Unigenitus*, ſur la protection peut-être exceſſive accordée à la finance, & ſur une économie quelquefois outrée dont les inconvénients ſe feront ſentir.

Petite guerre de l'Eſpagne avec les Anglois.

L'union des Cours de Madrid & de Vienne, la compagnie de commerce établie à Oſtende par l'Empereur, & favoriſée par Philippe V, produiſirent un commencement de guerre entre l'Angleterre & l'Eſpagne. Les Eſpagnols aſſiégerent Gibraltar au mois de Février 1727, perdirent leurs troupes devant cette place ſans avancer leurs travaux, éprouverent comme en d'autres occaſions les ſuites funeſtes de la témérité & de l'imprudence, & furent trop heureux que le Cardinal de Fleury

ménageât promptement la paix, ſans laquelle ils auroient infailliblement ſuccombé. La compagnie d'Oſtende ne ſubſiſta point.

Le Duc de Noailles cultive ſes talents.

Nous verrons bientôt le Duc de Noailles reparoître ſur la ſcene. L'attachement du Cardinal de Fleury pour la Maréchale ſa mere, étoit le moindre titre de diſtinction, après les ſervices qu'il avoit rendus & la réputation qu'il avoit acquiſe. Toujours appliqué dans les intervalles de repos, il ſe rendoit toujours plus digne de préſider aux grandes affaires. Le goût même de la littérature étoit en lui un moyen d'enflammer ſon zele, & d'étendre ſa capacité. Si le Cardinal ne jugeoit pas à propos de partager avec lui les ſoins du Gouvernement, s'il craignit même la ſupériorité de ſon génie, du moins ne pouvoit-il s'empêcher de reconnoître, combien il pouvoit être utile à l'Etat dans les occaſions importantes.

Philippe V s'étoit refroidi à ſon égard ſans raiſon.

Extrêmement ſenſible à tout ce qui doit affecter les ames honnêtes, Noailles qui s'étoit vu honoré de l'amitié & des graces du Roi d'Eſpagne, ſouffroit beaucoup depuis long-temps de le ſavoir aliéné ainſi que la Reine à ſon

ſon égard. Nous ignorons la cauſe de ce changement : on ne peut l'attribuer qu'à de faux rapports, auxquels les conjonctures avoient tant de fois fourni matiere. Quand Montgon retourna en Eſpagne, le Duc le chargea de diſſiper des préventions ſi injuſtes; choſe d'autant plus facile, que la bonne intelligence étoit rétablie entre les deux Cours *. Dans une lettre de remercîement à cet Abbé, après lui avoir parlé en général des *mauvais offices*, *que la jalouſie*, *l'envie & la calomnie ont inventés*, pour le noircir aux yeux de Philippe V : „ Je le répete hardiment, dit-„ il, je ne voudrois pas une demi-„ heure de converſation avec leurs „ Majeſtés Catholiques, pour les con-„ vaincre entiérement de la droiture „ de ma conduite, & de la ſincérité „ de mes ſentiments ". Perſonne en effet n'eut plus à cœur de maintenir, entre les deux Couronnes, l'union & l'harmonie ſi néceſſaires au bonheur commun.

Ces ombrages ſe diſſipent.

* Mém. de Montgon, pieces juſtificatives, tome VIII, page 26.

Affaire de Madame d'Armagnac.

Sa tendreſſe paternelle ſubit une épreuve non moins douloureuſe. Une de ſes filles avoit épouſé au commencement de la Régence le Prince Charles d'Armagnac. Il auroit pu aiſément alors lui obtenir une penſion : l'uſage l'invitoit à la demander; mais plus il étoit ſûr de l'obtenir, ſe trouvant à la tête des Finances, plus il ſe crut obligé de donner l'exemple d'un déſintereſſement tel que les beſoins de l'Etat l'exigeoient. La ſituation de ſa fille devint déplorable. D'injuſtes prétextes éloignerent d'elle pour toujours ſon mari; la réduction des rentes & le ſyſtême lui enleverent près de la moitié de ſon revenu. Elle fut réduite pluſieurs années à vivre dans un couvent : elle ne pouvoit y demeurer toujours. Le Duc de Noailles la retira chez lui, ſe félicitoit de l'y voir; mais s'inquiétoit ſur ſon ſort, en cas d'événements domeſtiques, qui pourroient la faire ſortir de ſa maiſon. Il s'adreſſa enfin au Miniſtre; il lui repréſenta combien ſa fille ſeroit à plaindre avec le nom qu'elle portoit, de ſe trouver ſeule, ſans appui, ſans biens, ayant à peine de quoi ſubvenir au plus indiſpenſable néceſſaire;

Le Duc de Noailles au Cardinal de Fleury. 10 Août, 1728.

Noailles demande enfin pour elle une penſion.

& il demanda une penſion pour elle.

La force des raiſons, la maniere de les faire valoir, le penchant même du Cardinal, ne purent l'emporter ſur ſes principes d'économie. Il répondit au Duc que ſa propoſition tireroit à de grandes conſéquences ; que d'autres perſonnes conſidérables étoient dans le cas de la Princeſſe d'Armagnac, ayant beaucoup perdu au ſyſtême. „ Vous ſavez auſſi l'état „ de nos finances, ajoutoit-il, & je „ vous crois trop raiſonnable, pour „ ne pas entrer dans les juſtes raiſons que j'ai, de ne point propoſer cette demande au Roi. Madame la Ducheſſe du Maine & Madame la Ducheſſe d'Orléans ne me „ preſſent pas moins, l'une pour elle, „ & l'autre pour Meſdemoiſelles ſes „ filles. La moindre porte qu'on ouvriroit à ces ſortes de graces, nous „ accableroit de ſollicitations ou de „ plaintes. J'eſpere que vous voudrez „ bien vous mettre à ma place, & „ que vous n'en ſerez pas moins perſuadé de mon attachement pour „ vous ". Le Duc de Noailles agiſſoit en bon pere ; le Cardinal de Fleury en bon Miniſtre d'Etat. Tou-

Refus honnête du Cardinal de Fleury.

Lettre du 13 Août.

tes les conſidérations perſonnelles, doivent céder au bien public; & les Finances ne pouvoient ſe rétablir, qu'en ſe bornant aux dépenſes eſſentielles.

Correſpondance familiere du Cardinal avec le Duc.

Ces deux hommes rares paroiſſoient cordialement unis. Leurs lettres juſqu'au commencement de la guerre de 1733, roulent ſur de petits objets traités d'une maniere agréable. L'enjouement ſe mêloit quelquefois dans leur commerce. On en jugera par la réponſe ſuivante du Cardinal à une lettre que nous n'avons point.

Lettre plaiſante.

Le Cardinal de Fleury au Duc de Noailles. 11 Juil. 1730.

„ Vous croyez ſans doute, Monſieur, que je n'ai rien à faire, puiſque vous me propoſez des queſtions les plus difficiles à réſoudre. Vous m'avez forcé à faire des recherches très-pénibles dans tous le cours de notre hiſtoire; & j'ai enfin trouvé, après avoir parcouru le regne de tous nos Rois, que le goût que M. le Dauphin marque déja pour les chiens, vient en droite ligne du Roi Dagobert. Il eſt vrai qu'une chronique ſcandaleuſe porte qu'un beau jour, après avoir dit un adieu fort tendre à ceux qu'il

„ avoit, il les fit noyer dans le Rhin. „ Mais une hiſtoire bien plus fidelle „ aſſure que ce ne fut qu'après une „ douzaine de fort vilaines chaſſes „ qu'il avoit faites; & qu'il en reprit „ un moment après deux cents au- „ tres, qui le ſervirent depuis fort „ fidélement. Voilà tout ce que j'ai „ pu découvrir de plus aſſuré; & „ vous voyez qu'il m'a fallu remon- „ ter bien haut, pour trouver l'ori- „ gine d'une inclination ſi bizarre. „ Nous avons même dans la biblio- „ theque du Roi les noms de tous „ ces chiens, écrits de la main pro- „ pre de Dagobert. Après une re- „ cherche ſi ſavante, je vais me re- „ poſer par une petite conférence „ avec M. Walpole, qui eſt la ſe- „ conde d'aujourd'hui. Vous ſavez, „ Monſieur, à quel point je vous „ honore ".

Pour épargner au Miniſtre la peine de faire de longues réponſes, le Duc le pria d'apoſtiller ſeulement ſes lettres. „ C'eſt une très belle méthode „ que celle des apoſtilles, lui dit le „ Cardinal en apoſtillant, & l'inven- „ tion m'en plaît beaucoup ". La nature de cet ouvrage ne permet pas de

Uſage des apoſtilles.

26 Octob. 1729.

rapporter un nombre de traits plaiſants que fit naître cette méthode. Le Roi entra lui-même un jour dans la plaiſanterie. Noailles, envoyant une relation des réjouiſſances que le Rouſſillon avoit faites pour la naiſſance du Dauphin, marquoit au Cardinal : „ Comme je crains que votre „ Eminence ne voulût peut-être nous „ envoyer quelque ordonnance de „ comptant, pour nous dédommager „ de nos fraix, je la ſupplie de ne „ point ſuivre en cela ſon inclination, & de nous laiſſer l'honneur „ en entier ". Sa lettre lui revint avec cette apoſtille du Roi : *Le Duc de Noailles contribuera d'un tiers, qui ſera pris ſur ſa terre de Poix.* Son ſecond fils venoit de l'avoir par ſucceſſion.

Le Roi entre dans la plaiſanterie.

Au ſujet de la petite-vérole de la Marquiſe de Villars, fille du Duc, modele de dévotion & de charité, le Cardinal écrit plaiſamment : „ Je vous prie „ de faire dire à la malade qu'elle aura „ au moins du rouge, malgré elle, „ pendant cinq ou ſix mois ; mais ſi „ elle en vouloit vendre, car elle aime „ à faire argent de tout, je crois qu'elle „ en auroit peu de débit ". Le Duc

Lettres au ſujet de la petite-vérole de Madame de Villars.

6 Août 1730.

de Noailles répond : „ La Marquiſe „ de Villars, à laquelle j'ai fait par- „ venir par Ambaſſadeur les bontés de „ votre Eminence, & l'article de ſa „ lettre qui la regarde, me charge de „ la remercier très-humblement de „ l'honneur de ſon ſouvenir & de ſes „ bontés, & de lui marquer en effet „ qu'elle eſt aſſez embarraſſée du dé- „ bit de ſon rouge ; mais qu'au défaut „ de l'argent qu'elle en pourroit tirer, „ elle fait mettre à part tout ce qu'elle „ aura de trop pendant le cours de ſa „ maladie, ſoit de bouillons, pots de „ gelée, ſyrops, apozêmes, tiſanes, „ remedes, médecines, cordiaux, ab- „ ſorbants, volatils & autres, &c., ſans „ omettre même les uſtenſiles qui lui „ auront ſervis : le tout pour accom- „ moder votre Eminence au plus juſte „ prix, pour les hôpitaux du Roi. Elle „ prétend que c'eſt un marché tout „ d'or pour votre Eminence. J'atten- „ drai ſes ordres ſur cela, n'oſant rien „ prendre ſur moi, & ne voulant point „ embarquer votre Eminence dans „ un mauvais marché ". Le Cardinal met en apoſtille : *Il faut attendre notre retour, & vérifier avec experts toutes choſes, ſur leſquelles il ne ſeroit*

pas impoſſible qu'il y eût des ſaiſies pour ce payement.

Lettre ſur la mort d'un lion de la ménagerie.

Comme la ménagerie étoit ſous les ordres du Duc de Noailles, la mort d'un lion lui fournit matiere de lettre au Miniſtre. „ Je n'ai point eu l'honneur

14 Mai 1732.

„ d'écrire à V. E. à l'occaſion de l'œuf „ d'autruche qui a été envoyé au Roi ; „ mais voici une aventure de ménage- „ rie plus intéreſſante, & dont je ſup- „ plie V. E. de prévenir ſa Majeſté. „ C'eſt la mort du pauvre lion, qui „ étoit depuis long-temps dans une „ langueur qui menaçoit ruine. Je le „ regrette beaucoup, parce qu'il te- „ noit ſans difficulté le premier rang „ dans les Cours, & que c'eſt un ani- „ mal difficile à remplacer. Mais d'un „ autre côté, je me conſole avec vo- „ tre Eminence, quand je ſonge qu'il „ lui falloit réguliérement ſept à huit „ livres de viande par jour pour ſon „ ordinaire ".

Réponſe du Miniſtre.

Voici l'apoſtille. *Le Roi a fait une petite exclamation en apprenant la mort du pauvre lion ; mais il n'a pas laiſſé de porter cette nouvelle avec courage. Son ordinaire étoit un peu fort, & ne laiſſe pas de tenir ſon coin dans la conſolation. Il laiſſe une veuve bien*

affligée qui ſera difficile à remarier ; mais au moins elle n'héritera pas de la penſion de ſon mari, à moins que ce ne fût la coutume d'Afrique.

Son économie quelquefois pouſſée trop loin.

Cet eſprit d'économie ſe fait remarquer dans toute la conduite du Cardinal : c'étoit l'eſprit dont on avoit le plus beſoin. Il y joignoit le courage qu'il faut pour refuſer, & la politeſſe pour adoucir les refus. Mais tout doit avoir des bornes & des regles. Le Miniſtre évitoit par économie certaines dépenſes qu'on auroit dû faire par raiſon d'état. Le temps approche où il aura ſujet de s'en repentir.

Staniſlas élu Roi de Pologne, & détrôné une ſeconde fois.

L'heureuſe paix, maintenue avec tant de ſoin au-dedans & au-dehors, fut enfin troublée par l'événement le plus difficile à prévoir. Le Roi Staniſlas, beau-pere de Louis XV, élu pour la ſeconde fois Roi de Pologne, après la mort d'Auguſte II en 1733, ſembloit pouvoir compter ſur les ſuffrages de ſa nation. Mais ſur quoi compter dans un pays d'anarchie ? Il y eut une autre élection en faveur de l'Electeur de Saxe, fils d'Auguſte, ſoutenu par les armes de l'Empereur Charles VI & de la Ruſſie. Staniſlas eſt aſſiégé dans la Ville de Dantzick. On lui en-

voye de France un foible ſecours, qui ne peut ſervir qu'à augmenter le chagrin de ſa diſgrace. Il ſe voit bientôt réduit à s'enfuir déguiſé en matelot, à travers les Ruſſes dont le Général Munich avoit mis indignement ſa tête à prix.

Guerre entreprise contre l'Empereur.

On crut qu'il étoit de l'honneur du Roi de France, de venger une telle injure. Le Cardinal de Fleury forma une ligue avec les Rois d'Eſpagne & de Sardaigne contre l'Empereur. L'Angleterre & la Hollande virent ſes projets ſans inquiétude, parce qu'elles étoient ſûres de ſa modération. Le Maréchal de Berwick s'empara du fort de Kelh à la fin de la même année 1733 : l'année ſuivante, la guerre devint plus vive, ſoit en Italie, ſoit en Allemagne.

1734.

Correſpondances de Noailles, matériaux de nos relations militaires.

Je ne dois parler des opérations militaires que d'après les correſpondances du Duc de Noailles, dont le recueil eſt prodigieuſement volumineux. Jamais Général n'écrivit plus au milieu des camps, & ne fut cependant plus actif. Sa tente pouvoit ſe comparer au cabinet d'un Miniſtre, & quelquefois d'un homme de lettres; quoique ſes troupes le viſſent toujours en mouve-

ment dans l'occaſion. Mais ce genre de travail, très-ſouvent minucieux par ſa nature, fournit peu de matériaux à l'hiſtoire, quand l'hiſtorien ſe fait une loi de n'écrire que les choſes utiles & remarquables. Laiſſons aux gazettes ce qui ne peut intéreſſer ailleurs. 1734.

Le Maréchal de Berwick commandoit l'armée d'Allemagne. Le Duc de Noailles ſervit ſous ſes ordres, ainſi que le Comte de Belle-Iſle, Lieutenant-Général, homme à vaſtes projets, qu'il ſuivoit avec une ardeur extrême; aſpirant à tout, capable de beaucoup de choſes par ſes talents, mais capable auſſi de s'égarer dans ſes ſyſtêmes, & de ſe laiſſer éblouir par des apparences. Le Comte de Belle-Iſle fort en crédit.

Ce dernier s'étoit attiré plus de confiance que l'autre; j'ignore par quels moyens : on l'avoit mis dans le ſecret des opérations projettées : probablement on n'avoit fait qu'adopter ſes vues. Il fut chargé du ſiege de Traerbach : Noailles fut deſtiné à le couvrir, ſans qu'on lui eût auparavant rien communiqué. Son amour-propre en devoit ſouffrir : ſon zele pour le bien du ſervice le rendit plus ſenſible à d'autres choſes. Noailles n'eſt pas conſulté.

1734. Dès le commencement d'Avril, on se met en campagne, les chemins étant affreux, les troupes n'étant pas encore dans un état convenable, les fourrages & la subsistance de la cavalerie paroissant encore incertains. Le Duc de Noailles ne concevoit rien à cette marche; il s'efforçoit d'en sauver les inconvénients à son corps d'armée. Il rendoit compte de tout au Ministre de la guerre, M. d'Angervilliers, qui lui témoignoit une estime particuliere. Peignant sa situation au camp de Hombourg : „ Elle n'est pas brillante, dit-il, mais elle est encore moins „ agréable : car je ne sais rien de plus „ triste que de vivre du jour à la journée, & d'être toujours en peine du „ lendemain ".

Commencements de campagne trop précipités.

Le Duc de Noailles à M. d'Angervilliers. 15 Avril.

Après quelques semaines perdues dans l'incertitude, on commence enfin le siége du château de Traerbach, & le Maréchal de Berwick se dispose à passer le Rhin. Il se fait joindre par le Duc de Noailles au Fort-Louis le premier Mai; il lui donne l'avant garde; & après le passage du fleuve, il le charge d'attaquer les fameuses lignes d'Etlingen, où les ennemis étoient postés. Le Duc se rend à Rastadt; s'in-

Noailles chargé de l'attaque des lignes d'Etlingen.

forme de tout, s'avance & examine les choſes par lui-même, accompagné du Comte de Saxe alors Maréchal de Camp, dont il célébroit le mérite, & qu'il ſembloit annoncer dès-lors comme le défenſeur de la France. L'endroit le plus foible des lignes étant la partie des hauteurs, qui touchent aux montagnes noires, il a grand ſoin de ne donner aucune jalouſie aux ennemis de ce côté-là, & d'attirer ailleurs toute leur attention. Sur ſon rapport, la réſolution eſt bientôt priſe d'attaquer par la montagne: il court l'exécuter avec ſon ardeur naturelle, jointe à toutes les meſures de la prudence.

1734. *Id.* 8 Mai.

Son eſtime pour le Comte de Saxe.

Il reconnoît l'endroit par où l'on doit attaquer.

Il avoit onze bataillons, cent Carabiniers, des Gardes-du-Corps & deux régiments de Dragons. Il arrive au pied de la montagne deux heures avant la nuit. Tandis qu'il donne ſes ordres, le Comte de Saxe va reconnoître lui-même le chemin. Le lendemain 4 Mai, on marche ſur deux colonnes, qui gagnent en même-temps le ſommet; on y trouve une petite plaine où l'on ſe met en bataille; on traverſe en bon ordre un bois voiſin des retranchements. Les ennemis voyant déboucher les troupes, attendent les Grenadiers, &

Diſpoſitions pour l'attaque.

1734. font leur décharge à bout portant mais ils devoient bientôt céder au nombre & à la valeur.

On force les retranchements.

Les retranchements faits à la Turque consistoient en de gros arbres, posés en échiquier, entrelacés les uns dans les autres avec les branches, & d'environ cinq toises d'épaisseur. C'est ce qu'on appelloit des *palanques*. Nos Grenadiers franchirent ces obstacles, après avoir essuyé une seconde décharge. Les ennemis, n'ayant qu'un bataillon & une centaine de cavaliers en cet endroit, abandonnent leur poste. & le Duc de Noailles s'en rend maître. Il ne perdit que 75 hommes, tués ou blessés.

Noailles s'arrête à propos.

A une demi-lieue de-là, étoient deux ouvrages également forts & bien gardés. En les attaquant, on pouvoit perdre un avantage certain; on auroit couru risque de voir l'ennemi profiter de l'occasion, pour reprendre les hauteurs; de se trouver même sans communication avec l'armée. Un chef habile ne commet point d'imprudence. Noailles prend un poste sûr; & quoique persuadé que les lignes seroient bientôt abandonnées entiérement, il se dispose à une nouvelle attaque, en cas qu'on veuille défendre ces forts.

Il avoit beſoin pour cela de canon, & d'un corps plus conſidérable d'infanterie. Un Lieutenant qu'il avoit envoyé rendre compte au Général, ne revenoit point. Le temps preſſoit. Craignant d'ailleurs qu'on n'attaquât les lignes par la plaine, ce qui eût été ſacrifier inutilement le reſte des troupes, il prend le parti d'aller lui-même conférer avec Berwick, & laiſſe au Comte de Saxe le ſoin de garder ſon poſte. Il va par des chemins affreux, longeant les lignes, examinant tout; il arrive preſque en même-temps que l'Officier chargé de ſon meſſage; il trouve que Berwick a déja ordonné l'attaque du côté de la plaine; il lui en repréſente les riſques, & combien le ſuccès étoit infaillible de l'autre côté. Auſſi-tôt le Général envoye un contre-ordre; peu de temps après il apprend, comme le Duc de Noailles l'avoit prédit, que les ennemis ont abandonné les lignes.

1734. Il court conférer avec Berwick;

& lui fait abandonner un mauvais parti.

Un jour plus tard, l'expédition auroit été impoſſible. Le Prince Eugene venoit d'arriver, & attendoit quatorze bataillons & plus de trente-cinq eſcadrons, qui n'étoient qu'à trois ou quatre lieues. Il dînoit lorſqu'on lui apporta la nouvelle, que les François

Arrivée du Prince Eugene, un jour trop tard.

avoient pénétré par les hauteurs. Il prit
1734. froidement deux priſes de tabac, & dit : *Laiſſez faire Meſſieurs les François : je n'ai jamais été du ſentiment de ces lignes ; cela n'eſt bon que pour des poltrons.*

Raiſons d'entreprendre un ſiege, pour aguerrir les troupes.

On penſa dès-lors au ſiege de Philipsbourg, comme à une entrepriſe eſſentielle. Noailles ne douta point du ſuccès. Une des raiſons de l'entreprendre étoit, ſelon lui, qu'il falloit néceſſairement un ſiege pour aguerrir nos troupes „ Une interruption de vingt „ ans de guerre, dit-il, a ôté une cer- „ taine habitude des coups de fuſil, „ qu'il faut eſſayer de rattraper : nous „ avons bien de la bonne volonté, mais „ le phyſique n'y eſt pas : c'eſt parti- „ culiérement dans les ſieges qu'on ſe „ forme à cette douce pratique ". Heureuſement le François, pourvu qu'il ſoit diſcipliné, eſt bientôt prêt à courir au feu.

Le Duc de Noailles à M. d'Angervilliers. 12 Mai.

Courſes pénibles & utiles.

Berwick exerça l'activité de Noailles, en le chargeant de faire des tournées pour reconnoître le pays. Perſonne n'y étoit plus propre. Rien n'échappoit à ſon attention : il faiſoit dreſſer des plans & des cartes, dont l'exactitude ſurpaſſoit tout ce que l'on avoit eu

Id. 20 Mai &c.

en ce genre : il prévoyoit tout ce qui pouvoit être utile un jour : il trouvoit d'ailleurs un avantage actuel à des courses si pénibles, celui d'apprendre aux jeunes gens *à s'endurcir au travail, en couchant un peu à l'air & sur la paille, & ne faisant plus si bonne chere.* Il alla jusqu'auprès de Philipsbourg examiner une partie de la circonvallation, quoique ce soin regardât le Marquis d'Asfeldt. 1734.

Noailles sollicite des récompenses pour les Officiers.

Son zele à solliciter des récompenses pour ceux qui s'étoient distingués aux lignes d'Etlingen, n'est pas moins remarquable par son motif. Il représentoit au Ministre la nécessité urgente de ranimer l'émulation dans les Officiers, & sur-tout dans les vieux, dont le dégoût & l'engourdissement devenoient extrêmes. „ L'esprit d'économie, dit-il, est utile sans difficulté ; mais „ il y a des bornes à tout, & l'on perd „ souvent par une épargne mal-entendue ce qui coûte ensuite fort cher à „ réparer. Je croirois manquer à tout „ principe & trahir ma conscience, si „ je n'avois l'honneur de vous dire si „ nettement ce que tous les gens bien „ intentionnés voyent & sentent comme moi ". On eut égard à ces re-

Ibid.

Il n'aime point une économie outrée.

1734. montrances, quoique peu conformes au goût du Cardinal.

Siege de Philipsbourg. Noailles s'offrit à conduire le ſiege de Philipsbourg. D'Aſfeldt qui étoit à la tête du génie, en fut chargé, & alla inveſtir cette place le 23 Mai. Le Maréchal de Berwick voulut qu'une grande partie de l'armée ſe tînt dans des lignes. On en murmura, on craignit un événement funeſte. Le Duc de Noailles penſoit là-deſſus comme les autres, obſervant que les lignes étoient mauvaiſes ; que la cavalerie n'y pouvoit ſervir à rien ; que ſi elles étoient forcées par un ſeul endroit, il ſeroit impoſſible d'y porter aucun ſecours ; enfin, qu'il n'y avoit que deux ponts pour ſe retirer en cas de malheur. Quoique d'un avis contraire à celui du Maréchal, il donna l'exemple de la plus parfaite ſubordination. Son poſte étoit à Spire. Il venoit de-là monter la tranchée : il ſe comporta toujours en homme qui s'oublie lui-même quand il ſe doit au bien de l'Etat.

Sageſſe de Noailles en déſapprouvant les opérations de Berwick.

Mort de ce Général. Les ennemis s'approchoient des lignes. On crut qu'ils vouloient les attaquer, on deſiroit généralement de marcher à eux. Berwick perſiſta dans ſon ſentiment. Il fut tué le 12 Juin d'un

coup de canon, en visitant les travaux de la tranchée, & sa mort pouvoit avoir des suites fatales. 1734.

Noailles & d'Asfeldt Maréchaux de France.

Cette nouvelle inquiéta d'autant plus la Cour, que le succès du siege devenoit plus incertain. On fit Maréchaux de France d'Asfeldt & Noailles; mais on craignit qu'ils ne s'accordassent point entre eux, le second devant être subordonné à l'autre comme à son ancien, & pouvant avoir beaucoup de répugnance à lui obéir. „ Votre nouvelle „ dignité, lui écrivit le Ministre de la „ guerre, vous met en état de faire plus „ d'usage & de vos talents, & du don „ que vous avez de persuader. Nous „ sommes dans un moment critique. „ Servez-vous du courage que vous „ avez dans l'esprit, pour faire prendre les bons partis. Donnez-moi souvent, je vous conjure, de vos nouvelles en particulier; avertissez-moi „ des choses que vous croirez devoir „ être faites, & qui doivent partir d'ici, „ & croyez que je me mettrai en quatre pour vous servir ".

Confiance du Ministre de la guerre pour le premier.

M. d'Angervilliers au Maréchal de Noailles. 14 Janvier.

Noailles ménage extrêmement son collegue.

Il étoit inutile de recommander au Maréchal de Noailles ce que l'amour du devoir lui inspiroit. Toutes ses démarches tendirent à l'union avec son

collegue, ſi néceſſaire pour le ſuccès
1734. d'une entrepriſe, que le temps perdu & de mauvaiſes manœuvres rendoient extrêmement difficile. Le trouvant entêté de ſes opinions, opiniâtre à laiſſer les lignes telles qu'elles étoient, à y attendre le Prince Eugene; après de vains efforts pour le faire changer d'avis, il approuva en public ſes ſentiments; & il travailla de ſon côté avec une ardeur infatigable à prévenir les malheurs dont on ſembloit menacé.

Le Miniſtre l'exhorte à parler plus librement.

Sa déférence parut au Miniſtre pouſſée trop loin: car on ſavoit que l'attaque de Philipsbourg avoit été mal dirigée; qu'en s'écartant de la méthode ſuivie par Vauban en 1688, on avançoit peu & l'on perdoit plus de monde; qu'il avoit fallu réparer beaucoup de fautes. D'Angervilliers le preſſoit donc d'inſiſter ſur les objets importants. Il vouloit du moins ſavoir par lui ce que les opérations avoient de repréhenſible. Il lui marquoit: „ Un homme tel que

M. D'Angerv. au Maréchal de Noailles. 28. Juin.

„ vous, qui participe au commande-
„ ment de l'armée, doit inſtruire le
„ Roi, afin que S. M. puiſſe, par ſes
„ ordres, faire changer ce qui eſt con-
„ tre ſon ſervice ". La ſituation de Noailles n'en étoit que plus embarraſſante.

On imagineroit à peine les travaux qu'il eſſuya pour la défenſe des lignes. Le Prince Eugene étoit en préſence, & donnoit une continuelle inquiétude. Pendant vingt jours, Noailles fut en mouvement. Il campoit entre les deux premiers bataillons du régiment de Navarre; il paſſoit les nuits au bivouac; le Rhin étant débordé, il alloit chaque jour d'un quartier à l'autre dans un petit bateau, s'expoſant à toutes ſortes de périls, & animant les troupes par ſon exemple. Auſſi ſe réjouiſſoit-il de leur courage. „ Vous pouvez „ aſſurer le Roi, écrivoit-il au Miniſ„ tre, qu'il y a encore des François „ & même des Gaulois : c'eſt tout „ dire. Je ſuis venu voir un moment „ M. le Maréchal d'Asfeldt & confé„ rer avec lui : je m'en retourne dans „ le moment à ma chere droite, où „ nous faiſons mille petites agaceries „ à ces Meſſieurs, qui ne me paroiſ„ ſent pas à beaucoup près ſi coquets „ que nous : la diſtance entre nous n'eſt „ pas de deux cents toiſes... Je ſuis „ ici ſans équipage & ſans en pouvoir „ faire venir. J'ai une tente & un lit „ d'emprunt, & je me fais donner à „ dîner par nos jeunes Colonels, que

1734.

Travaux étonnants du Maréchal.

Le Maréchal de Noailles à M. d'Angérvilliers. 13 Juillet.

1734. „ je tiens en belle humeur. " Cette gaieté militaire étoit un préſage du ſuccès.

Priſe de Philipsbourg. Philipsbourg ſe rendit le 18 Juillet, en préſence de l'armée Impériale, commandée par le Prince Eugene, preſque égale à la nôtre : le Roi de Pruſſe s'y trouvoit, avec une foule de Princes ſouverains de l'Empire. Cette armée attendit tranquillement que la garniſon fût ſortie de la place, & décampa ſans avoir oſé rien entreprendre. Il n'étoit pas douteux que le Maréchal de Noailles n'eût ſinguliérement contribué à la gloire de cette expédition. Les Miniſtres l'en féliciterent. D'Angervillers lui marqua : *Vous avez ſu inſpirer aux troupes une confiance, qui vaut mieux que tous les retranchements.* Mais ces éloges lui laiſſoient un juſte ſujet de chagrin.

Le Maréchal de Noailles au Cardinal de Fleury. 25 Juillet.

D'Asfeldt repaſſe le Rhin, ſans conſulter Noailles. Le Maréchal d'Asfeldt, en obſervant toutes les bienſéances à ſon égard, donnoit ſa confiance à d'autres, & prit ſans le conſulter une réſolution qui ne lui parut ni ſage ni glorieuſe : il repaſſa le Rhin pour aller manger les environs de Worms & de Mayence. „ Je ne ſais, diſoit Noailles, ſi cette démarche n'influera pas un peu ſur la ré-

Celui-ci craint pour l'honneur de nos armes.

„ putation de nos armes ; & ſi on ne
„ la regardera pas, dans l'Empire, 1734.
„ comme une marque de timidité de
„ notre part : ce qui ſeroit très-fâcheux ;
„ car ſi l'opinion en général fait tout
„ parmi les hommes, elle étend en-
„ core bien plus les droits en parti-
„ culier ſur le métier de la guerre ".
En parlant avec franchiſe, comme il y étoit obligé, il ménageoit infiniment la délicateſſe de ſon collegue ; il ne craignoit rien tant qu'une ombre de déſunion.

D'Asfeldt le laiſſe à la tête d'un corps d'armée, pour veiller aux mouvements de l'ennemi, pour l'empêcher de paſſer le Rhin, & pour travailler aux réparations de Philipsbourg. Ce fut une continuation de ſoins & de fatigues, dont tout autre eût été bientôt accablé. Depuis long-temps, il n'avoit le temps de réfléchir qu'à cheval, quand il ne parloit point. C'eſt alors qu'il méditoit : il écrivoit dans les intervalles de repos, & écrivoit comme s'il n'avoit eu autre choſe à faire. Les Miniſtres lui en témoignent leur étonnement dans pluſieurs lettres. Il faudroit lire les ſiennes, pour juger de cette eſpece de prodige.

Ses travaux augmentent.

A M. d'Angervilliers. 27 Juillet.

Comme d'Angervilliers, plein de

Prévoyance

confiance en ſes lumieres, lui demandoit inſtamment ſes obſervations ſur le paſſé & ſes vues pour l'avenir : Noailles conſentit à s'expliquer ; mais en remarquant combien il eſt difficile & dangereux de faire des projets de guerre, qu'on n'eſt pas chargé d'exécuter ſoi-même ; & dont le ſuccès dépend des moyens, des arrangements, de la prévoyance par laquelle on prévient les inconvénients inſéparables de toute entrepriſe. Cette prévoyance, auſſi rare qu'eſſentielle aux Généraux, formoit principalement ſon caractere. Elle l'expoſa quelquefois à des reproches. Il voyoit trop de choſes poſſibles, vouloit en trop combiner, pour ne pas être ſujet à une ſorte d'indéciſion. On le taxa de lenteur & même de timidité, parce qu'il vouloit enchaîner la fortune, s'il le pouvoit, par toutes les meſures de la prudence. Mais dans combien d'occaſions ne fut-il pas ſe déterminer ſur le champ au meilleur parti, & le ſuivre avec vigueur !

1734. qui le caractériſe.

Au même, 8 Août.

Ses réflexions ſur la campagne.

Quoi qu'il en ſoit, il prouve, en répondant au Miniſtre, que la perte du temps, au commencement de la campagne, a fait beaucoup de tort ; que l'on auroit pu ſe rendre maître de Philipsbourg

lips-bourg au printemps, ſans avoir à ceaindre aucun des obſtacles qu'il a fallu ſurmonter. Il voudroit qu'on n'eût repaſſé le Rhin qu'à la derniere extrémité, & il montre les inconvénients de cette retraite trop prompte. Dans l'état actuel des choſes, le Prince Eugene deſcendant le fleuve avec toutes ſes forces, il juge qu'on ne doit plus former que des plans conditionnels; qu'il faut ſur tout prendre de bonnes meſures, pour en aſſurer l'exécution; qu'il faut finir cette campagne du mieux qu'on pourra, ſans projets d'entrepriſe conſidérable; qu'il convient de laiſſer entendre que l'armée ſera ſéparée de bonne heure, parce que les troupes ont beaucoup ſouffert, & d'engager par-là les ennemis à en faire autant : ce qui fourniroit peut-être quelque occaſion avantageuſe. Enfin, il eſt d'avis d'arranger les quartiers d'hyver relativement au plan de la campagne prochaine : un point eſſentiel eſt de placer les troupes de maniere, que non-ſeulement on leur évite les mouvements inutiles qui les ruinent, mais qu'on ne découvre pas ſes deſſeins aux ennemis, par les marches qu'elles ſont obligées de faire.

1734.

Comment il convient de la terminer.

1734. Faute du Maréchal d'Asfeld.

Soit jalousie, soit prévention, d'Asfeld ne consultoit point Noailles sur les choses les plus importantes, quoique les ordres de la Cour, ainsi que le bien du service, l'y obligeassent; & il fit une faute que rien ne pouvoit excuser. Son passage du Rhin, immédiatement après la prise de Philipsbourg, avoit du moins un prétexte assez plausible, le besoin de subsistances & la proximité de l'ennemi, qui empêchoit d'aller en-avant. Mais tout-à-coup, il prend le parti d'abandonner le pays de Worms & de Mayence, où l'on pouvoit vivre au moins deux mois, & de retourner vers Philipsbourg, parce que les Impériaux faisoient un pont sur le Rhin. C'étoit montrer la crainte d'une action; & cependant plusieurs lettres de la Cour ordonnoient de ne pas l'éviter. Noailles auroit trahi son devoir, s'il n'avoit pas écrit son sentiment sur cette manœuvre. Il s'expliqua malgré lui, en avertissant qu'il n'y avoit point de remede, & qu'il falloit seulement prendre de meilleures mesures pour l'année prochaine.

Le Maréchal de Noailles à M. d'Angervy. 13 & 14 Août.

Noailles obligé de s'expliquer.

Il conseille de ne pas échauffer la tête du Général.

„ Gardez-vous bien sur-tout, dit-il „ au Ministre, de ne rien demander à „ votre Général qui puisse le piquer &

„ lui échauffer la tête. Souvenez-vous
„ de l'affaire de Ramilly : une lettre de 1734.
„ M. de Chamillart à M. le Maréchal
„ de Villeroi en fut cauſe. Il ne faut pas
„ ſe commettre à pareille aventure ;
„ & on doit avoir pour principe, que
„ c'eſt à celui qui commande à deſi-
„ rer une action, & que la Cour ne
„ doit pas l'y exciter, hors dans des cas
„ uniques ". Il obſerve que les Fran- Force de l'opinion ſur les François.
çois ſont capables de tout dans la plus petite proſpérité, mais ſans reſſource dans la moindre adverſité ; qu'on ne les gouverne que par l'opinion ; que leur imagination a beſoin d'être remuée, & que tout la glace en ce moment. Ne point ſe commettre à une bataille, ſans paroître l'éviter ; vivre aux dépens de l'ennemi le plus qu'il ſera poſſible ; conſerver le Spireback, comme un poſte eſſentiel pour la conſervation de Philipsbourg & de Landau : c'eſt ce qu'il conſeille de recommander au Général.

Le Miniſtre ſentoit la juſteſſe de ces Noailles avoit raiſon:
vues. *Ce qui vient de ſe paſſer*, lui écrivit-il, *eſt déplorable & très-contraire aux intentions du Roi. Dès que l'on s'eſt apperçu du deſſein, on a envoyé couriers ſur couriers pour l'arrêter : ils ſont arrivés trop tard... J'in-* M. d'Angerv. au Maréchal de Noailles. 19 Août.

ſiſte ſur les choſes que vous me marquez. Il étoit douloureux pour le Maréchal de Noailles, de ne point approuver la conduite d'un collegue défiant, ulcéré peut-être par les avis qu'il recevoit de la Cour, & les attribuant ſans doute à ceux que la Cour recevoit de Noailles lui-même. Mais celui-ci, toujours prêt à rendre compte de ſes ſentiments & de ſa conduite, avoit la conſolation de remplir le devoir d'un bon Citoyen, s'expoſant à des tracaſſeries dont il ne laiſſoit pas de craindre le déſagrement. „ J'ai fait au Roi, diſoit-il, plus d'un ſacrifice pendant le „ cours de cette campagne : j'irai juſqu'au bout ; après quoi je prendrai „ mon parti en homme ſage. Je vous „ parle ſans humeur ; mais ceci eſt inſoutenable ".

1734. Mais ſa ſituation n'en étoit que plus fâcheuſe.

Le Maréchal de Noailles à M. d'Angerv. 25 Août.

En effet, il s'appercevoit tous les jours que, ſous les dehors de la politeſſe & des égards, d'Aſfeldt n'étoit pas pour lui ce qu'exigeoit le bien des affaires. On le conſultoit ſur les détails, en lui laiſſant ignorer les projets. On donnoit toute la préférence à un homme qu'on vouloit élever, qui avoit ſans doute plus de ſoupleſſe, & dont le parti ſe fortifioit tous les jours. La préven-

D'Asfeld gouverné par un autre.

tion pour l'un expoſoit l'autre à des dégoûts, à des injuſtices. Noailles ſut qu'on lui reprochoit d'avoir commis deux fautes au ſecond paſſage du Rhin. Il prouva que ces prétendues fautes étoient ce que les circonſtances permettoient de mieux. Enfin, il s'expliqua comme un cœur noble & ſenſible a droit de le faire, lorſque des obſtacles inſurmontables traverſent les vues de ſon zele. Voici ſa lettre au Miniſtre. 1734.

Noailles demande à ne plus ſervir avec lui.

„ Les principes qui ſont gravés dans „ mon cœur & nés avec moi, m'ont „ décidés à me livrer à ce qui pouvoit „ être utile au ſervice du Roi, au bien „ de la patrie, & à l'honneur de la na- „ tion. J'ai oublié toute conſidération „ particuliere & perſonnelle. Mais il y „ a un terme au-delà duquel on ne „ doit pas paſſer : il me ſeroit impoſſible „ de le taire. Je vous ſupplie de vous „ le tenir pour dit : ſi mes ſervices „ ſont agréables au Roi, je ſuis prêt „ à lui tout ſacrifier : hyver, été, je „ ne refuſerai rien ; mais je ne puis plus „ ſervir ſous M. le Maréchal d'Aſfeld, „ paſſé cette campagne, & je ne crois „ pas qu'on voulût l'exiger de moi. Je „ finirai de bonne grace, comme je l'ai „ commencé. Si on ne me juge pas

Le Maréchal de Noailles à M. d'Angerv. 9 Septemb.

Il ne brigue point le

„ digne de la confiance qu'on doit
1734. „ avoir dans celui que l'on charge d'un
commande- „ auſſi pénible fardeau, je m'en con-
ment. „ ſolerai, & je vivrai philoſophique-
„ ment ſans peine & ſans regrets. Le
„ métier eſt dur & déſagréable pour le
„ préſent, & ne reſſemble en rien à
„ ce qu'il étoit autrefois : j'en vois &
„ j'en ſens la différence. Ainſi, Mon-
„ ſieur, bien-loin d'aſpirer à la pre-
„ miere place, je crois que tout homme
„ ſenſé ne la doit enviſager qu'en trem-
„ blant. C'eſt ainſi que je penſe, &
„ l'on ne me verra briguer ni faire
„ d'intrigues pour l'obtenir".

On le lui deſtine. D'Angervilliers lui répond : " Je
„ crois qu'on vous prendra au mot,
„ lorſque vous offrez vos ſervices au
„ Roi l'été & l'hyver, & qu'on vous
16 Septemb. „ priera de reſter cet hyver en Alſace ;
„ ce qui vraiſemblablement vous con-
„ duira au ſuprême commandement
„ des armées pour la campagne pro-
„ chaine". C'étoit de nouvelles fatigues à ſoutenir pendant l'hyver, tandis que le beſoin de repos, les affaires domeſtiques & les affections de famille l'invitoient fortement au retour. Il accepta, pourvu néanmoins que l'on ne dégradât point le commandement, &

qu'on n'humiliât point ſa perſonne par des limitations ſans exemple, comme des avis particuliers le lui faiſoient craindre. Le Cardinal de Fleury, à qui il témoigna ſes inquiétudes ſur ce point, lui marqua d'une maniere ſatisfaiſante, qu'il devoit commander toutes les troupes ſur le Rhin, & jouir des mêmes prérogatives qu'avoit le Maréchal d'Asfeld. 1734.

Le Cardinal de Fleury au Maréchal de Noailles. 6 Octobre.

La campagne finit avec peu de gloire, avec beaucoup de difficultés pour les ſubſiſtances. Un ſimple partiſan, à la tête d'un corps de Huſſards, brava ſouvent l'armée, & enleva quantité de chevaux. Noailles propoſa quelques coups de main qui ne furent point agréés. Ne pouvant mieux faire, il travailla à s'inſtruire de plus en plus: il viſitoit le pays, il l'étudioit, perſuadé que cette connoiſſance étoit indiſpenſable pour les projets, & qu'on ne devoit point épargner ſes peines pour l'acquérir. Les troupes furent ſéparées vers la fin d'Octobre.

Fin de la campagne, peu glorieuſe.

Noailles s'inſtruit toujours.

Le Maréchal de Noailles à M. d'Angerv. 22 Septemb.

Belle-Iſle avoit toujours eu pendant la campagne un corps d'armée ſous ſes ordres. Il paroît certain que ſes idées militaires décidoient le Cardinal de Fleury, comme le Maréchal d'Af-

Projet d'occuper Worms, que Belle-Iſle fait adopter.

feld. C'eſt de lui que vint un nouveau
1734. projet dont la Cour ordonna l'exécu-
Ibid. tion, le projet d'occuper Worms. Noailles en voyoit les avantages ; mais il auroit voulu qu'on les balançât avec les inconvénients, & qu'avant tout on s'aſſurât ſi Worms étoit en état de défenſe, comment on s'y maintiendroit, de quoi on y ſubſiſteroit ; points importants que l'auteur du projet avoit mal examinés.

Noailles chargé de l'exécution. *Ibid.*

Après avoir conféré avec d'Asfeld & Belle-Iſle, il ne perdit pas un moment pour hâter les préparatifs, & pour obéir aux ordres du Roi. Il pouvoit craindre quelques difficultés de la part du Maréchal du-Bourg, ſon ancien, Gouverneur d'Alſace, digne de tous les égards qui ſont dus aux longs ſervices. Mais il obtint aiſément ſa confiance. Un trait remarquable de modeſtie fera juger s'il en étoit digne. L'Etat des Officiers-Généraux portoit qu'ils ſerviroient ſous l'autorité de Noailles, & non ſous celle de du-Bourg. Ce devoit être pour celui-ci un déſagrément. Noailles demanda que les Officiers-Généraux fuſſent également aux ordres de l'un & de l'autre, aſſurant que rien n'en ſouffriroit, & que le plus grand incon-

Il demande que le Maréchal du-Bourg partage avec lui le commandement des troupes.

vénient ſeroit pour lui de n'être pas bien avec le Gouverneur d'Alſace. „ Vous trouverez peu de ſollicitations „ de pareille nature, dit-il au Miniſ- „ tre; mais je me flatte que par rap- „ port à la nouveauté, on ne me re- „ fuſera pas ce que je demande ". Cette attention, d'autant plus généreuſe qu'elle étoit ſecrete, fut applaudie à la Cour, & la demande accordée. 1734.

Worms occupé par les ennemis.

Les ſubſiſtances manquoient à la cavalerie. Le Général ne demandoit de l'avoine que pour quinze jours, & ſon activité ſinguliere ne pouvoit ſuppléer au défaut de précautions. Cependant les ennemis occuperent Worms, au nombre de dix à douze mille hommes. Le Roi & les Miniſtres en furent extrêmement inquiets; on preſſoit Noailles d'agir, on lui demandoit pourquoi il ne l'avoit pas fait encore. Il laiſſoit dire, & travailloit ſans relâche à faire ce qu'exigeoit la prudence; répondant du ſuccès quand il auroit pourvu à tout, & expliquant toujours les raiſons de ſa conduite, fondées ſur les grands principes de la guerre. C'eſt en Alſace qu'il faiſoit les préparatifs; & il n'étoit chargé du commandement, par le départ d'Alfeld, que depuis le 24 Octobre.

Inquiétude de la Cour.

1734. Les ennemis décampent.

Il arriva le 9 Novembre à Spire, & le 13 à Worms. Les ennemis s'en étoient déja retirés, dans la perſuaſion qu'il alloit paſſer le Rhin pour attaquer leurs ouvrages du côté de Heidelberg. Ce bruit avoit été répandu à deſſein, & ne fut pas inutile, quoique Noailles eût deſiré de les joindre.

Lettre agreable du Cardinal.

„ Ils nous ont donné un petit ſouf-
„ flet, lui écrivit le Cardinal de Fleu-
„ ry, & dans la regle des procédés nous
„ devrions nous en venger; mais la
„ difficulté des ſubſiſtances eſt un em-
„ barras impoſſible à ſurmonter; il faut
„ nous en tenir au *Quos ego* de Virgi-
„ le, & leur garder la rancune qu'ils
„ méritent. Ils ne vous laiſſent à Worms
„ que les quatre murailles; vous ne
„ laiſſerez pas d'être embarraſſé com-
„ ment y pouvoir laiſſer des troupes.
„ Il faut s'en remettre entiérement à
„ ce que vous jugerez vous-même
„ qu'on pourroit faire, & à ce qui ſe-
„ roit poſſible ".

Noailles ne trouve pas les ſubſiſtances que Belle-Iſle promettoit.

Le Maréchal avoit eu beaucoup de répugnance pour cette expédition, & ne l'avoit pas diſſimulé; non qu'il doutât du ſuccès: il étoit ſûr de chaſſer les Impériaux s'ils oſoient l'attendre; mais il doutoit que les troupes puſſent ſub-

fiſter l'hyver dans ces quartiers, comme le Comte de Belle-Iſle l'avoit aſſuré; & ſi elles ne le pouvoient pas, quel nouveau ſujet d'inquiétudes ? Après avoir obéi aux ordres de la Cour, il n'éprouva que trop ce qu'il avoit ſoupçonné. En traitant la matiere à fond avec Belle-Iſle, il découvrit l'erreur de ſes calculs, & ne put que déſapprouver les expédients qu'il propoſoit, pour remplir un vuide conſidérable. C'eſt le ſujet d'une longue dépêche au Miniſtre, d'autant plus intéreſſante qu'elle eſt pleine de ces ſentiments de juſtice & d'humanité, ſi peu connus au milieu des armes. 1734.

D'abord la quantité de fourrages qu'on pouvoit tirer du pays & des environs, étoit fort au deſſous du néceſſaire. L'Electeur Palatin, Prince neutre, & qu'il importoit de ménager, offroit d'en fournir une partie, mais pourvu qu'il fût aſſuré du payement; ſans quoi il ne vouloit point donner d'ordre à ſes ſujets, ſur-tout ayant déja pluſieurs raiſons de ſe plaindre. Noailles demande là-deſſus les ordres du Roi, *d'une maniere ſi préciſe, qu'il ne reſte aucun doute ſur l'exécution* : „ Vous ne pouvez blâ- „ mer ma délicateſſe, dit-il; nos plus

Il ne veut s'engager à rien ſans être ſûr de tenir parole.

Le Maréchal de Noailles à M. d'Angerv. 21 Novemb.

1734. „ grands Miniſtres ont eu de tout temps „ des gens de toute eſpece, pour ſervir ſuivant l'occaſion : il en eſt de „ moins ſcrupuleux les uns que les autres ; mais il eſt bon d'en conſerver „ quelques-uns ſur la parole deſquels „ les ennemis mêmes puiſſent compter. „ Je vous demande, Monſieur, de me „ mettre du nombre de ces derniers ".

Sommes à lever pour les troupes.

Un article infiniment plus épineux étoit celui du *bien vivre*, & des gratifications pour les troupes, objet de deux millions deux cents mille livres, en comptant au plus juſte. Sur quels principes, ſur quels prétextes pouvoit-on lever de telles ſommes, & quel pays pouvoit ſupporter l'impoſition ? Noailles ayant diſcuté ces trois points avec Belle-Iſle, jugea que le droit même de la guerre ne donnoit aucune eſpérance légitime de ſatisfaire aux beſoins. Outre le peu d'étendue & de reſſources du pays, les contributions auxquelles il étoit ſoumis, lui paroiſſoient un titre pour l'épargner. Voici ſon raiſonnement :

Il ſoutient que le droit de la guerre n'autoriſe pas de telles impoſitions.

„ C'eſt une maxime & une regle in- „ conteſtable, que ceux qui payent „ contribution, ſont cenſés dès-lors „ être ſous la protection du Prince qui „ les y admet, & doivent être traités

„ comme ſes propres ſujets. On eſt ſi
„ convaincu de ce principe, que l'on 1734.
„ convient que celui qui a fait le traité *Ibid.*
„ de contribution, ne peut faire ce
„ qu'on appelle impoſition militaire. Il
„ eſt arrivé plus d'une fois que, lorſ-
„ que les troupes ſe ſont trouvées ré-
„ pandues dans le pays ennemi, on
„ leur a procuré des douceurs ſous le
„ prétexte d'uſtenſiles, de *bien-vivre*
„ & même de fourrage : on a fait quel-
„ quefois à cette occaſion des réglé-
„ ments; mais c'étoit pour établir l'é-
„ galité dans la répartition, empêcher
„ les demandes arbitraires, & arrêter
„ l'avidité & l'âpreté de ceux qui pou-
„ voient exiger au-delà des bornes lé-
„ gitimes; & on avoit autant en vue
„ la juſtice que l'on doit aux peuples,
„ que l'envie de faire du bien aux trou-
„ pes. J'ajouterai que l'objet de ce que
„ l'on tiroit par ces voies étoit tou-
„ jours médiocre, fort au-deſſous de
„ celui de la contribution, & en pro-
„ portion de ce que le pays pouvoit
„ porter. Mais on ne propoſe pas moins
„ aujourd'hui que de doubler & tri-
„ pler, s'il le faut, le produit de la
„ contribution. ".

„ Vous croyez bien, Monſieur,

1734. Il demande qu'on charge de cette affaire quelqu'un de moins délicat.

„ après ce que je viens de vous expo-
„ ſer, que je ne me chargerai pas d'une
„ affaire de cette nature. Je ſupplie très-
„ humblement le Roi de recevoir avec
„ bonté mes excuſes, & de trouver
„ bon que mon nom n'y paroiſſe ja-
„ mais : vous ne manquerez pas de
„ gens qui s'en chargeront, & qui
„ ſauront en tirer parti ".

Néceſſité de parler aux Miniſtres pour les éclairer.

Par une lettre particuliere, il demande un congé pour la fin de Décembre. „ Je reviendrai quand on voudra,
„ dit-il ; mais il eſt important pour l'E-
„ tat, pour vous & pour moi, que je
„ puiſſe être quelque-temps ſur les
„ lieux : on ne peut faire que de très-
„ méchante beſogne, ſi l'on n'a pas
„ celui de voir, de parler & de prendre
„ des meſures juſtes. Au ſurplus, je ne
„ le deſire que pour le bien ; & ſi la
„ cabale prévaut, je m'en conſolerai
„ & ſaurai fort bien vivre philoſophi-
„ quement. La vie que je mene n'a
„ pas aſſez de charmes, pour me ſé-
„ duire & me faire tourner la tête. ".

Le Miniſtere n'adopte pas ſes principes.

Ces repréſentations étoient vives : la ſageſſe du Maréchal ne permet guere de douter qu'elles ne fuſſent également juſtes. D'Angervilliers lui répondit cependant, que c'étoit une choſe

ordinaire de mettre des quartiers d'hyver dans un pays qui paye contribution ; que les habitants doivent aux troupes le fourrage & l'uſtenſile, dont ils ſont bien dédommagés par l'argent qu'elles repandent ; que cet uſage ſe pratiquoit dans les Etats même du Roi ; qu'au reſte, l'impoſition ſe feroit au nom de tel Commiſſaire qui ſeroit agréable au Maréchal, ſans que ſon propre nom parût. En cas que les reſſources ne ſuffiſſent pas (comme le Miniſtre le ſentoit bien,) on devoit diminuer le traitement des troupes ; on propoſoit auſſi d'en diminuer le nombre. 1734.

Il lui marquoit en confidence, qu'on avoit trouvé dans ſa lettre de l'humeur contre Belle-Iſle, contre le Gouvernement même, en ce qu'elle blâmoit l'impoſition du *bien-vivre*. Il l'invitoit à revenir le plutôt qu'il ſeroit poſſible. Cet avis, dicté par l'amitié, prouve aſſez l'influence des ennemis du Maréchal, & combien il avoit beſoin de tout ſon mérite pour triompher de leurs intrigues. Dire la vérité auſſi fortement qu'il avoit cru devoir le faire, étoit s'expoſer à de terribles inimitiés. On le taxe d'avoir mis de l'humeur dans ſes lettres.

Cependant ſon commerce avec le Cardinal étoit toujours ſur le ton de Le Cardinal approuve qu'on ne

la franchiſe & de la gaieté. Il lui diſoit
1734. dans une lettre : „ Je me propoſe d'al-
ménage point les *Epiſcopaux.* „ ler faire une tournée demain, pour
„ tâcher de ramaſſer du fourrage. Si
„ nous trouvions par haſard des *Epiſ-*
„ *copaux* ſur notre chemin (ſujets des
„ Evêques d'Allemagne,) je demande
„ à votre Eminence la permiſſion d'en
„ uſer familiérement avec eux : je me
„ flatte qu'elle me le pardonnera ".
Lettre du 28 Novembre. Le Cardinal répondit : „ A l'égard des
„ Epiſcopaux, les militaires en ont tou-
„ jours uſé familiérement avec eux,
„ & je ne demanderois pas au Roi de
„ vous faire mettre à la Baſtille, ſi
„ vous en uſiez de même " Ce que
Fleury craignoit le plus, c'étoit la dé-
penſe. Il déclaroit que le Roi ne pou-
voit prendre ſur lui deux millions pour
les troupes ; & laiſſant au Miniſtre de
la guerre le ſoin de s'expliquer, il fai-
ſoit entendre par ſon ſilence même
combien il ſouhaitoit que tout ſe prît
ſur les ennemis.

On reproche à Noailles de trop fatiguer les troupe. Perſonne n'étoit plus attentif que le Maréchal de Noailles à ménager les troupes. On lui reprocha néanmoins de les fatiguer, comme s'il avoit pu prendre des quartiers, ou chercher des fourrages en pays ennemi, ſans avoir

des troupes à ſa ſuite. Il donnoit l'exemple ; il ſe montroit infatigable ; il ſe faiſoit accompagner dans ſes courſes par ſes deux fils. Mais depuis long-temps, l'Officier & le ſoldat avoient perdu l'habitude de la guerre ; la diſcipline s'étoit énervée, & une campagne pénible avoit multiplié les maladies. De-là les plaintes contre le Général, ſur des choſes même qui le rendoient digne de louange.

1734.

Il donnoit l'exemple, mais on n'aimoit pas à le ſuivre.

Son zele pour le ſervice n'en fut pas moins laborieux ni moins ſincere. Il alla conclure avec l'Electeur Palatin le traité pour les fourrages ; il diſſipa ſes inquiétudes ſur les dédommagements que la France lui devoit, & qu'on différoit de payer ; il chercha tous les moyens imaginables de ſatisfaire les troupes ; il ſe procura de nouvelles connoiſſances, ſans leſquelles des projets de guerre pouvoient être dangereuſement haſardés ; & il ne partit pour la Cour à la fin de Décembre, que lorſque ſa préſence fut inutile dans toute l'étendue de ſon commandement.

Ses ſoins avant de quitter l'armée.

Il avoit éprouvé des choſes mortifiantes pour l'amour propre : on voit qu'il y fut très-ſenſible ; mais inviola-

Ce qui excitoit les cabales contre lui.

1734. blement attaché à ſes devoirs, il concourut avec zele à l'exécution des projets qu'il croyoit mal combinés; il obéit toujours ſans témoigner ni mécontentement ni répugnance; le Miniſtre lui demandant la vérité, il la dit avec autant de modération que de franchiſe. Alors la haine, la jalouſie, le reſſentiment exhalerent leur venin. „ J'ai „ affaire à gens, marquoit-il à M. „ Chauvelin, Garde des Sceaux, l'homLettre du 10 Septembre. „ me de confiance du Cardinal, *j'ai „ affaire à gens qui connoiſſent & „ pratiquent les voies ſouterraines „ que j'ignore parfaitement*".

Chauvelin veut lui perſuader qu'on n'écoute pas ſes ennnemis.

A en juger par la réponſe de Chauvelin, il ne s'agiſſoit que de propos dont on ne faiſoit aucun cas, & dont les auteurs évitoient de ſe découvrir. Peut-être une certaine inquiétude d'imagination groſſiſſoit-elle les objets aux yeux du Maréchal; il avoit trop de ſupériorité, pour n'être pas en butte aux traits de quelque cabale, & les maneges de Cour les plus ſecrets ſont ordinairement les plus perfides. Chauvelin lui-même le deſſervit plus d'une fois.

Néceſſité de rétablir la diſcipline.

Dans ſa correſpondance avec ce Miniſtre, je trouve des remarques importantes ſur le relâchement de la diſci-

pline & le manque de ſubordination. 1734.
„ Il eſt certain, dit-il, que cela eſt
„ pouſſé à un excès qui doit tout faire
„ craindre. Il y a ſans doute des re-
„ medes; mais comme le mal vient
„ de loin, qu'il eſt enraciné, & qu'il
„ procede de plus d'une cauſe, on
„ doit s'attendre à être du temps à le
„ réparer, & rétablir l'eſprit que nous
„ avons vu dans nos troupes, & qu'il
„ faut avouer avec douleur qui ſe trou-
„ ve preſque anéanti..... Si on ne par-
„ vient pas tout d'un coup à revoir
„ les choſes ſur le pied où elles étoient,
„ du moins on s'appercevra bientôt de
„ ce qui ne ſera qu'ébauché. Mais il
„ faut pour cela ſe faire un plan, le
„ ſuivre, & que rien ne ſoit capable
„ de le déranger. C'eſt-là le premier
„ principe de la diſcipine militaire, &
„ c'eſt ce qu'il eſt bien difficile d'éta-
„ blir en France ". (Sans doute par-
ce qu'on y eſt ſujet plus qu'ailleurs à
changer toujours de plan.) „ Il faut
„ de plus ſe défaire de bien des pré-
„ jugés, qui ne ſont fondés que ſur
„ de prétendus uſages, que l'on pour-
„ roit conſidérer comme de véritables
„ abus.... On ne doit pas ſe flatter :
„ il faut une refonte générale pour

Le Maréchal de Noailles à M. Chauvel. 30 Mai.

Il faut pour cela un plan fixe ;

& ſe mettre au-deſſus des préjugés.

1734. „ parvenir à mettre les choſes ſur le „ pied qu'elles doivent être ". C'étoit la matiere d'un travail des plus ſérieux, comme il l'obſerve, auquel il offre de ſe livrer ſi on le deſire. On ne le deſira pas ſans doute, puiſque je ne trouve aucun veſtige de ce travail.

Subordination dont le Maréchal avoit donné l'exemple.

La cenſure des vices n'a de poids que dans la bouche de ceux qui donnent l'exemple des vertus. C'eſt ce qu'avoit fait le Maréchal de Noailles, en pliant d'abord ſa volonté ſous celle d'un collegue, fait pour diriger des ſieges, non pour commander une armée. Chauvelin lui écrivoit peu de temps après ſa mort de Berwick: „ Rien „ n'a été regardé comme plus utile au „ ſervice, que la maniere dont vous „ en avez uſé envers M. le Maréchal „ d'Asfeld. L'exemple en eſt mer- „ veilleux, & c'eſt le moyen de re- „ mettre cette ſubordination que vous „ deſirez avec tant de raiſon. Nous la „ verrons renaître, & nous la devrons „ à vos ſoins & à votre zele pour le „ ſervice ". Mais lorſque, dans le partage de l'autorité, il n'y a point de confiance mutuelle, ſi l'honnêteté des chefs maintient une ſorte d'harmonie, (ce qui eſt infiniment rare) elle ne peut.

M. Chauv. au Maréchal de Noailles. 21 Juin.

écarter tous les effets de l'oppoſition de ſentiments. 1734.

Arrivé à la Cour le 3 Janvier 1735, le Maréchal de Noailles apprend avec ſurpriſe qu'on le deſtine à commander en Italie. Il ne s'étoit occupé que de ſes projets pour la guerre d'Allemagne: il s'y étoit préparé par une connoiſſance particuliere des lieux, par des correſpondances très-utiles; & il eſpéroit y recueillir avec honneur les fruits de ſes travaux. On jugea qu'il ſerviroit plus utilement encore ſous les ordres du Roi de Sardaigne, à qui les traités donnoient le pouvoir de Généraliſſime. Comme il avoit patente de Capitaine-Général d'Eſpagne depuis 1711, on ne douta point qu'il ne dût commander le Comte de Montémar (créé Duc peu après) moins ancien que lui, célebre par la campagne précédente. On le deſtine à commander en Italie.

Les ménagements à garder, d'une part avec un Roi Généraliſſime, de l'autre, avec ce Général Eſpagnol, rendoient ſa poſition très-épineuſe. Il falloit joindre la prudence à la fermeté, l'eſprit de conciliation aux entrepriſes militaires; il falloit réunir des talents preſque oppoſés entre eux, pour répondre parfaitement aux vues de la Difficulté de cette commiſſion.

1734. Cour. Le Maréchal de Noailles étoit l'homme le plus propre à y réuſſir.

Pouvoir de nommer aux emplois des régiments.

On lui donna une marque ſinguliere de confiance, en lui accordant le pouvoir de nommer par proviſion aux emplois ſubalternes des troupes : le régiment du Roi & ceux des Princes du ſang étoient ſeuls exceptés. Il partit à la fin de Février, après avoir tout concerté avec les Miniſtres, autant que la briéveté du temps le permettoit.

PIECES DÉTACHÉES.

LETTRES du Duc de BOURGOGNE à Madame DE MAINTENON, après le combat d'Oudenarde, en 1708.

ON reconnoîtra dans ces lettres la vertu, l'esprit, l'application, la capacité du grand Prince qui les a écrites. Les reproches qu'il fait au Duc de Vendôme paroîtront cependant exagérés. Celui-ci auroit soutenu en Flandre sa réputation de grand Général, si les dégoûts & les contrariétés qu'il essuya, n'avoient mis obstacle à l'exercice de ses talents.

Au Camp de Lowendeghem, 13 Juillet.

CETTE réponse, Madame, sera d'un style bien différent de celle que je devois vous faire sans le malheur qui nous est arrivé, & bien contraire à la charité du pro-

chain, ſi je n'y étois obligé en conſcience pour le ſervice du Roi & de l'Etat. Vous n'aviez que trop de raiſons quand je vous ai vu trembler de voir nos affaires entre les mains du Duc de Vendôme, & il n'y a pas ici deux voix ſur ſon chapitre. Je ſavois bien que dans le courant du ſervice, il n'étoit nullement Général, ſans prévoyance, ſans arrangement, ſans ſe mettre en peine de ſavoir des nouvelles de l'ennemi, qu'il mépriſe toujours; mais je le croyois tout autre dans l'action que je ne l'ai vu avant-hier. Ce n'eſt pas du côté du courage; car il a eſſuyé lui ſeul plus que tout le reſte de l'armée enſemble, & ſur cela, on n'en peut trop dire de bien. Mais permettez qu'en peu de mots je vous diſe ce qui s'eſt paſſé. Les ennemis ont douze lieues à faire: il n'en a que ſix: ils marchent trois jours de ſuite, & paſſent l'Eſcaut à Oudenarde, tandis qu'il les croit encore ſur la Denre. On lui mande qu'ils ont déja trente eſcadrons de paſſés: il envoye ordonner à Biron de les charger avec quinze ou vingt; ce qu'il ne put exécuter, en étant ſéparé par un ruiſſeau marécageux. Il ne ſonge qu'à garnir ſa gauche, qui eſt preſque inacceſſible, & à peine le peut-on mener voir ſon centre, qui eſt abſolument dégarni. Il attaque l'ennemi formé ſur quatre lignes,

lignes, flanquées de cavalerie & de ruiſſeaux, avec une ſeule ligne d'Infanterie, ſans avoir de ſeconde; fait charger les troupes à meſure qu'elles arrivent & quaſi en colonne, & les fait battre piece à piece; enfourne une partie de ſa cavalerie dans une plaine entourée de défilés & de ruiſſeaux, où il en eſt reſté beaucoup; & la nuit, ſans ſavoir ce qu'eſt devenu tout ce qui a combattu, qu'un peu de gardes Françoiſes & Suiſſes, & quelques autres régiments qui le viennent joindre par haſard, & n'ayant avec lui que le tiers de ſon armée, il veut attendre les ennemis avec ſon artillerie à une grande demi-lieue des défilés. Voilà en peu de mots une deſcription de l'affaire.

Pour lui, en ayant été quelque temps ſéparé, je le trouvai diſant toujours que tout étoit bien, ſans en rien ſavoir; que les ennemis ne demandoient qu'à fuir, & que des troupes fraîches emporteroient toute leur armée, préciſément par un trou où l'on fut pris par les flancs : enfin, d'une opiniâtreté ſur cette retraite, que quoique ce fût l'avis commun, il fut trois heures ſans vouloir ſe rendre, & perdit beaucoup de temps; ce qui fut cauſe que l'arriere-garde fut attaquée hier. Enfin, Madame, dans le courant de la guerre & dans le combat, il eſt tout de même, nullement Général, & le Roi s'y trom-

pe fort, s'il a une grande opinion de lui. Je ne le dis pas ſeul; toute l'armée en parle de même. Il n'a jamais eu la confiance de l'Officier; il vient de la perdre du ſoldat. Il ne fait que manger quaſi & dormir; & en effet ſa ſanté ne lui permet pas de réſiſter à la fatigue, & par conſéquent de pourvoir aux choſes néceſſaires. Ajoutez à cela cette extrême confiance que l'ennemi ne fera jamais ce qu'il ne veut pas qu'il faſſe; qu'il n'a jamais été battu, & qu'il ne le ſera jamais : ce qu'il ne peut pas dire aſſurément depuis avant-hier. Voilà où nous en ſommes. Jugez, Madame, ſi les intérêts de l'Etat ſont en bonnes mains.

Cependant, comme le Roi m'a dit de m'en tenir à ſon avis, quand il s'y opiniâtreroit, (& M. de Vendôme me l'a dit avant-hier tout haut, quand il s'agiſſoit de retirer l'armée, afin qu'elle n'achevât pas de ſe perdre le lendemain) je n'ai auprès de lui que la voix d'exhortation. Mais ſi le Roi me vouloit donner celle de déciſion avec l'avis des Maréchaux de France, & de quelques Officiers ſages & habiles que nous avons ici, je tâcherois de n'en uſer que pour le bien de ſon ſervice, & même de le faire le plus rarement qu'il me ſeroit poſſible.

Je vous dis tout ceci pour le bien, Madame; & c'eſt ce qui fait que je n'en ai nul ſcrupule. Je vous ſupplie que ma lettre ne

paſſe pas le Roi & Madame la Ducheſſe de Bourgogne. Mais je croirois manquer à ce que je lui dois de toutes manieres, ſi je ne lui diſois pas la vérité d'un homme qui a ſa confiance, & qui ne paroît pas la mériter dans les choſes où il eſt employé. Vous ſavez, Madame, de quel emportement il eſt. Qu'il ne lui puiſſe jamais rien revenir, de près ou de loin, de ce que je vous écris ſur lui. Mais je ne crois pas cette précaution néceſſaire.

J'en viens maintenant à ce que vous me mandez de Madame la Ducheſſe de Bourgogne. Je connois de plus en plus l'amitié qu'elle a pour moi, & aſſurément cela ne diminue pas la tendreſſe que j'ai pour elle. Vous m'en faites une peinture qui ne peut être plus expreſſive, & dont je ſuis vivement touché. J'aurois ſouhaité qu'en cette occaſion elle eût eu un mari plus heureux; mais elle n'en peut avoir un plus tendrement attaché, & elle le ſait bien. Je ſuis ravi, Madame, que vous continuiez à être contente d'elle. Je crains que vous ne le ſoyez pas tant de moi, qui trouve à me reprocher dans cette affaire, & trop de vivacité d'un côté, & trop de langueur de l'autre, & trop d'abattement enſuite. Car j'avoue que j'ai eu tous les ſentiments d'un François. Le plus mauvais de tous ſeroit de perdre courage,

& c'eſt dans les mauvaiſes occaſions qu'on en a le plus de beſoin. Il faut eſpérer que Dieu ne nous abandonnera pas tout-à-fait, & que les ſuites de cette affaire ne ſeront pas ſi fâcheuſes qu'on pouvoit le craindre d'abord. Continuez-moi toujours votre amitié, Madame, & ſoyez perſuadée, je vous en ſupplie, de la ſincérité de la mienne.

LOUIS.

DU MÉME.

Le 21 Juillet.

Je ne ſais, Madame, ſi la lettre que je vous écrivis il y a huit jours, n'aura point paru d'un homme piqué du malheur arrivé trois jours auparavant, & qui s'en prenoit à qui il pouvoit. Il me paroît cependant que je n'avois écrit rien que de conforme à ce que j'avois vu moi-même, & à ce que tout le monde penſoit. J'ai mandé depuis au Roi les choſes où je craignois d'avoir fait des fautes, & d'avoir trop pris ſur moi par rapport à mon peu d'expérience; car je ne veux pas rejetter ſur autrui ce qui doit retomber ſur moi. Il ne me paroît pas que la confiance ſoit beaucoup diminuée dans l'homme dont il s'agit; mais on dit qu'elle l'eſt beaucoup pour lui, & j'ai vu des gens bien dégoûtés de ſervir avec lui. Notre perte n'a

pas été si grande qu'on le croit à la Cour, Madame; & quand tout sera rassemblé, je ne pense pas qu'il nous manque six mille hommes, dont plusieurs blessés rejoindront bientôt. Il faut se soumettre aux volontés de Dieu, & regarder ceci comme des instructions pour l'avenir.

DU MÉME.

Le 24 Juillet.

JE dois commencer par vous remercier, Madame, de ce que vous m'avez obtenu du Roi la voix décisive. Je puis vous assurer qu'il y alloit du bien de son service, & qu'on en a plus de besoin que jamais; car notre malheur n'a point abbattu notre extrême confiance, qui en est la source....

DU MÉME.

Le premier Août.

JE ne saurois vous exprimer, Madame, à quel point je suis satisfait que le Roi continue à être content de moi. Cela doit bien m'encourager à continuer, & à faire encore mieux que par le passé. Nous allons peut-être nous trouver dans une situation délicate, & où nous aurons plus de besoin que jamais de mettre uniquement notre confiance en Dieu. Je ne sais si je ne vous ennuyerai

point en vous parlant toujours de Madame la Ducheſſe de Bourgogne. Je comprends aiſément l'inquiétude que lui donne M. ſon pere, & pour le mal qu'il nous peut faire, & pour celui qui pourroit arriver à ſa perſonne. Je ſuis charmé de plus en plus de tout ce que vous remarquez d'elle ſur mon chapitre. Je ſouhaiterois qu'elle ne prît pas les choſes ſi à cœur, de crainte que ſa ſanté n'en ſouffre, & cependant je ſuis tranſporté de ſa ſenſibilité qui me fait connoître le fond de ſon cœur. J'en reviens encore, Madame, à ce qui regarde le Roi. Je ne deſire rien ſi ardemment que cette union que vous me faites eſpérer. Il eſt ſûr qu'il ne peut avoir de ſujet plus ſoumis, ni d'enfant plus tendrement attaché que moi; & qu'en tout & partout, quand il voudra ſavoir la vérité, je ne la lui déguiſerai point dans toutes les choſes dont je ſerai véritablement inſtruit. Je ſerai ravi de pouvoir mériter ſon eſtime & ſon amitié, & lui être bon à quelque choſe. Je le ſuis auſſi, Madame, lorſque je reçois des marques de la vôtre, & que je puis vous renouveller les aſſurances de la ſincérité de la mienne.

DU MÉME.

Le 7 Août.

VOTRE lettre du 4 m'a fait un extrême

plaisir, Madame. J'y vois que le Roi continue à être content de moi, qu'il a pour moi des sentiments tels que je puis desirer, & que je tâche de les mériter : Madame la Duchesse de Bourgogne s'intéresse plus vivement que jamais à tout ce qui me regarde ; enfin, que le monde ne rejette sur moi aucune des choses qui ont causé notre malheur, & où je craignois moi-même que mon peu d'habileté à un métier aussi difficile que celui-ci, ne m'eût fait tomber dans des fautes préjudiciables au service du Roi. La confiance avec laquelle vous me parlez de la conversation que vous avez eue avec le Maréchal de Catinat, (homme que j'estime certainement & qui en est digne) m'engage à vous dire ce que je pense sur les différents articles que vous avez traités avec lui *. Vous savez déja que le Roi m'a permis de décider avec l'avis des Officiers les plus sages. Il m'a paru que cela étoit nécessaire dans la conjoncture présente. Le Conseil de guerre certainement ne vaut rien. On y ouvre trente avis différents ; on y parle sans rien résoudre. Mais les fréquentes conversations avec les bons Officiers sont excellentes, & par rap-

* Comment donc croire que Madame de Maintenon étoit l'ennemie de Catinat, & le jugeoit indigne du commandement ; parce qu'il n'étoit pas dévot ?

port aux conſeils qu'ils peuvent donner, & par rapport à l'effet que cela fait aux troupes, qui diſtinguent bien les meilleurs d'avec les moins habiles. Ceux qu'il vous a nommés ſont excellents. Nous avons encore ici Artagnan & Albergotti qui ſont auſſi très-bons, & pluſieurs autres qui peuvent ouvrir des avis dont on peut profiter ſans cependant entrer abſolument dans leurs penſées. Mais il faut leur parler à tous de temps en temps, pour n'en rebuter aucun.

La méſintelligence entre M. de Vendôme & moi ſeroit pernicieuſe, & elle ne viendra certainement point de moi. Il me paroît préſentement que cela va fort bien. Mais je ne ſais ce que peuvent produire tous les diſcours qui ſe tiennent à la Cour & à Paris, & toutes les lettres qui s'écrivent. Il eſt très-bon à conſulter; mais il ſeroit bon auſſi qu'il conſultât lui-même, & qu'il ne s'applaudît pas ſi fort que je l'ai vu, de ne ſuivre jamais que ſes lumieres contre l'avis même de tout le monde.

J'en puis dire de même ſur le concert entre lui & moi des ordres qui ſe donneront, & je ferai tout mon poſſible pour qu'il n'en aille pas autrement. M. de Vendôme ſe peut amener à un avis avec un peu de patience; mais il y a des occaſions où il faut décider promptement, & où l'on ne peut réuſſir par-là.

La jonction des armées doit être notre but : nous ne ferons rien qui la puiſſe éloigner, & ce n'eſt qu'alors que nous pourrons abſolument tenir tête à l'ennemi.

Le ſiege d'Oudenarde ſeroit très-avantageux. Mais vous verrez, Madame, les difficultés que je repréſente au Roi : difficultés par rapport à ce que les ennemis ſont en marche pour faire leur entrepriſe, tandis que nous n'avons rien de prêt pour la nôtre ; difficultés des points de communication éloignés par les inondations, que les ennemis peuvent rompre en lâchant leurs écluſes ; difficultés de la part du pays, dont une grande partie eſt un pays coupé & ſerré, très-propre pour des combats d'infanterie qui ne nous conviennent guere, & fort difficile pour faire agir notre cavalerie ; difficultés de la part des ennemis, qui ayant beaucoup à gagner à nous battre, & peu à perdre s'ils le ſont, le viendront faire en ce lieu, ſelon toutes les apparences, par les avantages qu'ils auront, ainſi que je viens de vous le marquer.

Il eſt certain que dans le temps de l'action, la foule eſt dangereuſe, & qu'il faudroit que nous fuſſions ſéparés, mon frere, M. le Chevalier de Saint-George & moi, s'il s'en paſſoit encore une. Nous ne le fûmes point dans la derniere, ne nous étant point trouvés à portée des ennemis.

Sur ce qui regarde l'Écoſſe, il ne paroît que ce qui nous eſt arrivé, n'a point changé les principes ſur quoi on avoit formé cette entrepriſe : ils ſont toujours les mêmes. En tout temps, les diverſions ont été regardées comme d'une extrême importance. On n'y a pris garde à la dépenſe en aucune façon, ſûr qu'elle en épargne une infinité d'autres. Et pour les diſpoſitions du Roi & de la Reine d'Angleterre, je ne crois pas que leur malheur les ait changées, & ne doute point qu'ils ne s'y portent avec ardeur, s'ils y voyent le moindre jour.

Voilà à peu-près, Madame, les articles ſur leſquels vous m'avez mandé que le Maréchal de Catinat vous avoit parlé, & ce que je puis penſer ſur chacun. Je vous les donne comme avis, & non comme déciſion : car ce n'eſt pas ſur ce ton que je prétends me mettre. Je ſuis ravi qu'il ne s'inquiete point trop ſur le Dauphiné : il le connoît parfaitement, & eſt plus capable que perſonne de bien juger pour ce qu'il y a à craindre de ce côté-là.

Pour revenir à l'article de M. de Vendôme, Madame, l'ordre que nous avons reçu du Roi de ſecourir quelques-unes de ſes places, inquiete bien des gens. M. de Vendôme n'a plus la confiance, ainſi que je vous l'ai mandé, ni des troupes ni des Offi-

ciers, & en a toujours une extrême en lui-même. Il eſt piqué de la derniere affaire, & ne demande pas mieux que de chercher à prendre ſa revanche. Il l'a donnée ſans ordre, ſans diſpoſitions, ſans marquer rien d'un véritable Général ; joint à cela que toutes les troupes qui ont combattu, & même une partie des Officiers, n'ont pas marqué une vigueur égale. Toutes ces raiſons font appréhender à pluſieurs perſonnes ſenſées, qu'il n'arrivât encore quelque inconvénient par les mêmes raiſons, ſi l'on donnoit un ſecond combat, & que nous acheverions de gâter nos affaires ſi nous venons encore à le perdre. On m'a preſſé de faire connoître ces choſes au Roi, & j'ai cru que je devois vous le dire, Madame, afin que vous en fiſſiez auprès de lui l'uſage que vous jugeriez à propos. Pour le découragement des troupes, je ne le crois pas tel qu'il y a des gens qui le penſent ici ; mais auſſi je n'aſſurerois pas qu'elles fuſſent toutes d'une égale volonté, s'il falloit recommencer encore une fois. De quelque maniere que les choſes ſe tournent, nous ne ſaurions aſſez nous jetter entre les bras de Dieu, ainſi que vous me le marquez, Madame, & redoubler nos prieres, afin qu'il ait enfin pitié de nous.

P. S. Il eſt revenu à M. de Vendôme

que Madame la Ducheſſe de Bourgogne s'étoit publiquement déchaînée contre lui, & il m'en a paru extrêmement peiné. Parlez-lui-en, je vous en prie, Madame, afin qu'elle y prenne ſort garde, & que ſon amitié pour moi ne la porte pas à chagriner & même offenſer les autres : car cette amitié, quoiqu'elle me raviſſe, ne pourroit me plaire en ce cas.

DU MÉME.

Le 13 Août.

VOTRE lettre du 7 m'arriva hier, Madame, par un courier du Cabinet. La franchiſe avec laquelle vous m'y parlez, ainſi que je vous en ai toujours ſupplié, m'a fait un très-grand plaiſir. Je répondrai à ce que vous me dites, avec la vérité dont vous ſavez que je fais profeſſion. Il eſt vrai qu'ayant acheté depuis un mois une lunette d'approche Angloiſe, j'en ai trois ou quatre fois regardé la Lune ou quelque autre Planette, & que j'ai ici un petit anneau aſtronomique, avec lequel je regle ma montre ſur le ſoleil, quand on le peut voir. Mais cette opération ne prend pas beaucoup de temps, & pour l'ordinaire elle ne doit pas paſſer la minute. Pour d'avoir

raccommodé des montres, je ne m'en ſouviens en aucune maniere, à moins qu'on appelle ainſi en détraquer une, ce dont il me ſemble qu'il y a environ trois mois, lorſque j'étois à Valenciennes avant l'aſſemblée de l'armée. Sur ce que vous me dites des converſations avec les bons Officiers, j'en chercherai des occaſions, pour m'inſtruire & ſavoir leurs penſées dans un temps où l'on a plus beſoin que jamais de ne point faire de fautes. Il eſt certainement épineux. Mais j'eſpere en la miſéricorde de Dieu qui, comme vous l'avez ſouvent remarqué, Madame, n'a jamais laiſſé aller les affaires de perſonne à une certaine extrêmité, ſans les relever enſuite par quelque conſolation.....

DU MÉME.

Au camp de Mons-en-Peuele, le 6 Sept.

Nous voici, Madame, dans une ſituation ſur laquelle j'écris au Roi, dont il ne ſauroit être informé aſſez à fond. L'armée entiere des ennemis, à peu de choſe près, eſt à deux lieues d'ici dans un poſte pris depuis deux jours, ſes flancs couverts de chemins creux & de ravins, & retranchant le front qui étoit ouvert : en ſorte qu'au jugement du Maréchal de Berwick & de tous les gens

ſenſés de l'armée, où il y a une grande quantité d'Officiers ſages, courageux & expérimentés, c'eſt s'expoſer à un déſavantage certain, & peut-être à perdre la meilleure partie de cette armée, que d'attaquer les ennemis dans un tel poſte. J'en excepte M. de Vendôme, qui, toujours plein de zele & de courage, mais auſſi plein de cette confiance extrême qu'il devroit néanmoins avoir perdue, que tout ce qu'il ſouhaite réuſſira, croit que l'on peut les attaquer, & que ſans doute nous les battrons. Il eſt piqué de la derniere affaire, plus attaché que jamais à ſon ſens & à rejetter l'opinion commune. Il ſe fâche quand on s'oppoſe à ce qu'il deſire, & trouve facile ce que le reſte des Généraux trouvent impoſſible. C'eſt dans cette ſituation que j'ai pris le parti d'écrire au Roi pour la lui expoſer, & ſavoir de lui ſi nous nous haſarderons à un combat, où vraiſemblablement nous perdrons une partie de ſon armée ſans pouvoir réuſſir; ou bien ſi nous chercherons à traverſer les ennemis dans leurs convois, à les inquiéter dans leur ſiege, (de Lille) à le faire échouer, ou du moins le prolonger tellement, que les ennemis y perdent du temps & du monde, que la fin de la campagne ſe gagne; & que, diſpoſant toutes choſes dès-à-préſent, nous puiſſions rattaquer cette ville

au milieu de l'hyver, dans le temps que la plupart de leurs troupes ſont éloignées & hors de portée de la Flandre. Je ſais, Madame, que Mr. de Vendôme aura raiſon d'être au déſeſpoir de voir prendre Lille ſans avoir pu l'empêcher. Mais il devroit l'être encore bien davantage, ſi, par un zele trop confiant & trop opiniâtre, il alloit perdre ou du moins faire battre & affoiblir cette armée, qui raſſemble la plus grande partie des forces du Royaume. Car alors Lille entraîneroit peut-être d'autres places, ou plutôt ce ſeroit l'armée battue qui les entraîneroit, & elle les conſervera ſi elle ſubſiſte. C'eſt à regret que je dis ce que je dis ici. J'aurois ſouhaité qu'une glorieuſe journée eût conſervé Lille, & rabattu l'orgueil des ennemis. Mais M. de Vendôme étant ſeul de ſon avis, & le reſte de l'armée de l'autre, j'ai cru qu'il étoit du bien de l'Etat que le Roi ſût les choſes telles qu'elles ſont, afin qu'il en décidât. Ainſi, Madame, ſi dans la lettre que j'écris au Roi, j'ai mis les choſes plus en balance, celle-ci lui montrera mon véritable ſentiment, & non-ſeulement le mien, mais celui de tous les anciens Officiers de cette armée, & des gens dont le courage eſt le plus véritable & le plus connu. C'eſt donc au Roi de parler, Madame, & à nous d'obéir,

à moins que les retranchements des ennemis n'eussent achevé de rendre la chose tellement disproportionnée, qu'il devînt de son service de ne pas exécuter ses ordres, s'il les donnoit pour le combat, ainsi que l'on en a déja fait l'expérience à Hailbron & à Namur. Peut-être, en cas que le Roi révoque ses ordres d'attaquer l'ennemi, que M. de Vendôme piqué demandera à se retirer, ainsi qu'il m'en est revenu quelque chose. Je ne dirai pas là-dessus mon avis, & ce sera au Roi à juger ce qu'il aura à lui répondre. Il est certain que ce seroit une occasion de retirer du service un homme qui, par son entêtement, y peut-être plus préjudiciable qu'utile, ainsi que par les autres défauts qui ne sont que trop connus. Peut-être aussi que dans une pareille conjoncture les ennemis pourroient en tirer avantage. Quoi qu'il en soit, je tâcherai d'empêcher qu'il ne fasse cette proposition ; mais je n'en puis répondre. Vous voyez, Madame, avec quelle confiance je vous parle ; & c'est toujours avec la même vérité que je vous ai dit jusqu'ici ce que j'ai pensé, particuliérement dans les choses que j'ai cru du service du Roi. Vous montrerez, s'il vous plaît, cette lettre à Madame la Duchesse de Bourgogne. Son inquiétude & sa fluxion me font beaucoup de peine, mais son amitié me fait un extrême

plaisir. Je ressens aussi beaucoup celle que vous me témoignez, & y réponds très-sincérement, Madame, à présent & toute ma vie.

Du même.

Au camp de Pont-à-marque, le 17 Sept.

Il me semble, Dieu merci, Madame, que dans tout ce que j'ai fait ou écrit, j'ai tâché d'aller toujours au bien, & de demander ce que j'ai cru du service de l'Etat & du Roi. Après cela, que l'on juge de moi comme l'on voudra. Cela m'embarrasse peu, pourvu que ma conscience ne me reproche rien. J'en excepte quelquefois trop de condescendance, ou de foiblesse & de négligence : car il faut tout avouer franchement. C'est Dieu qui a inspiré au Roi le parti auquel il vient de se déterminer; & je crois que c'est le seul pour secourir Lille. J'espere y réussir avec la grace de Dieu : car il paroît visiblement que les ennemis manquent de bien des choses. Le voyage de M. Chamillart n'a certainement pas été inutile. Il a rétabli le concert entre Messieurs de Vendôme & de Berwick, & a, je crois, fort contribué aux ordres que le Roi vient de nous donner. Et en vérité, Madame, le parti d'attaquer étoit absolument téméraire.... Mon amitié pour

Madame la Ducheſſe de Bourgogne ſeroit bien augmentée, ſi elle l'avoit pu, par toute la tendreſſe qu'elle m'a témoignée depuis cette campagne. Je ne puis aſſez vous marquer la joie de ce que le monde penſe à préſent ſur ſon ſujet....

DU MÉME.

Au camp de Saulſar, le 23 Octob.

IL s'en faut bien, Madame, que l'armée du Roi ſoit ſi nombreuſe & en ſi bon état que l'on ſe le perſuade à la Cour, ni que celui des ennemis ſoit auſſi mauvais que l'on le dit : ſi le Maréchal de Berwick n'en a pas parlé, il n'eſt pas d'un avis différent du mien, ainſi que ſur tout le reſte dont il a écrit à M. de Chamillart à meſure que les choſes ſont arrivées. S'il ne l'a pas fait auſſi en détail que moi, c'eſt qu'il a cru ne pouvoir rien ajouter à ce que j'étois convenu avec lui de mander; & je ne vois point qu'il ſe ſoit départi du perſonnage d'honnête homme. Il n'avoit garde de commander à l'action du Comte de la Mothe, (qui venoit d'être battu) puiſqu'il étoit ici dans ma chambre dans le même temps qu'elle ſe paſſoit, & que je l'avois rappellé moi-même auprès de moi dans un temps délicat

où j'avois grand beſoin de bons conſeils. Après lui avoir rendu la juſtice que je lui dois, je vous remercierai infiniment, Madame, de vos avis; vous ſuppliant de les continuer, & vous aſſurant que je ſuis très-diſpoſé à en profiter du mieux qu'il me ſera poſſible. Me voici à la veille d'exécuter les derniers ordres que j'ai reçus du Roi. Je ſouhaite d'y réuſſir de tout mon cœur, & que cette occaſion de donner une bataille ſe trouve. Mais je doute plus que jamais qu'elle ſe rencontre. Je ne ferois pas une lettre ſi courte, Madame, ſi vous ne ſaviez que mon temps eſt fort rempli.

Lettre du Duc de Noailles au Cardinal ſon oncle.

Perpignan, 10 Octobre 1708.

Il eſt inutile, mon très-cher oncle, de vous parler de ma douleur, elle égale la perte que j'ai faite; & tout ce que la nature, la tendreſſe, le reſpect & la vénération peuvent faire ſentir pour accabler un cœur véritablement touché, je le ſouffre préſentement. J'ai perdu un pere que je chériſſois

au-deſſus de tout, & qui m'aimoit de même. Les marques de tendreſſe & de confiance qu'il m'a prodiguées pendant tout le cours de ſa vie, ne s'effaceront jamais de ma mémoire, & j'en chérirai le précieux & douloureux ſouvenir juſqu'à la mort... La religion nous défend le murmure, mais elle nous permet les larmes ; Dieu n'a point ſerré les liens d'une amitié auſſi vive & auſſi tendre entre mon pere & moi, pour que la dureté d'une auſſi cruelle ſéparation, ne ſe fît pas ſentir dans toute ſon étendue....

Soyez déſormais, mon très-cher oncle, mon pere, & par conſéquent ma conſolation. Soyez l'appui, le lien & l'union de toute la famille. Votre caractere, votre ſainteté, votre place, vos vertus, tout vous doit engager à ne pas permettre qu'une ſi nombreuſe famille, qui ſe trouvoit réunie dans un pere, ſi cher, ſi bon, ſi aimable & ſi reſpectable, ſe trouve diſperſée & ſéparée. Sur-tout, mon très-cher oncle, qu'il n'y ait point d'affaires pour les partages. Reſpectons la mémoire & les volontés d'un pere tel que celui que nous perdons. Qu'on prenne ſur moi pour contenter les autres, mais qu'il ne ſoit jamais dit que rien de ce qu'il a pu ſouhaiter ou deſirer, n'a pas été accompli par ſes enfants, &c.

LETTRES du Duc de BOURGOGNE au Duc de NOAILLES.

5 Octobre 1708.

JE reſſens plus que perſonne, Monſieur, le ſujet de votre affliction, ayant toujours eu des marques très-ſenſibles de l'attachement de M. votre pere, & toujours une très-véritable amitié pour lui. Vous connoiſſez la mienne pour vous. Je voudrois pouvoir vous en donner des marques dans quelque occaſion, où il me fût permis de m'étendre davantage.

DU MÉME.

à Verſailles, 6 Août 1710.

L'occaſion qui ſe préſente eſt trop favorable, pour ne pas accompagner d'une réponſe tardive les compliments que vous méritez juſtement ſur ce qui vient de ſe paſſer en Languedoc : on le doit à votre diligence & à votre bonne conduite ; & je puis vous aſſurer qu'à commencer par le Roi, tout le monde vous rend juſtice, du moins

ceux que j'ai vus, & à qui j'en ai parlé. J'en ai été en mon particulier plus aiſe que perſonne, & pour le bien public, & par l'amitié que j'ai pour vous, & qui m'intéreſſe vivement à tout ce qui vous regarde. Venons maintenant à votre ancienne lettre, ſuite de notre derniere converſation. Il eſt plus temps que jamais, à l'heure qu'il eſt, de s'évertuer & d'exécuter quelque choſe : nos ennemis ne veulent abſolument point la paix depuis qu'ils conviennent que quand même on ſe joindroit à eux, ce ne ſeroit point aſſez pour réduire l'Eſpagne. Il eſt ſûr qu'ils n'en veulent qu'à la France. Travaillons donc, & travaillons ſérieuſement & avec efficace. La juſtice étant ſans contredit de notre côté, ſoutenons-la par la force autant qu'il nous ſera poſſible ; mais ſurtout jamais de découragement. Il paroît, Dieu merci, que l'on n'en a point ici, & je m'en réjouis. Meſſieurs Voiſin & Deſmarets commencent auſſi à travailler enſemble avec le Roi. Continuez, quand il arrivera quelque choſe qui en vaille la peine, de le mander, &c.

PIECES

Concernant la négociation du Duc de NOAILLES *en Eſpagne, après la bataille de Sarragoſſe.*

INSTRUCTION pour le Duc de Noailles.

Cette Piece, très-digne du Marquis de Torci, ſuppléeroit à tout autre monument, pour faire connoître le déplorable état du Royaume en 1710, *& combien les affaires d'Eſpagne paroiſſoient déſeſpérées.*

LES conférences infructueuſes de Gertruidemberg ont achevé de faire connoître qu'il ſeroit impoſſible de parvenir à la paix, pendant que les ennemis du Roi perſiſteroient à croire qu'il dépend de Sa Majeſté d'obliger le Roi ſon petit-fils, à renoncer à la poſſeſſion de l'Eſpagne & des Indes, & qu'elle-même, au contraire, perſuadée par la vérité, regarderoit l'exécution de leurs

demandes comme étant effectivement hors de ſon pouvoir. Ainſi la derniere négociation ayant été rompue, parce que les Députés de Hollande exigeoient que le Roi promît d'employer ſeul ſes forces, pour contraindre le Roi Catholique, dans le terme de deux mois, à céder ſa Couronne à l'Archiduc, on ne doit pas s'attendre à traiter déſormais plus heureuſement ſi le Roi ne force ſes ennemis à rabattre de leurs injuſtes prétentions, ou ſi Sa Majeſté ne trouve moyen d'engager le Roi d'Eſpagne à ſacrifier lui-même ſon Etat & ſes intérêts au repos général de la Chrétienté, & à la tranquillité particuliere de la France. Si le premier de ces deux moyens eſt difficile, le ſecond a paru juſqu'à préſent impoſſible, après tant de déclarations que le Roi d'Eſpagne a réitérées, de périr plutôt que de renoncer à ſes Etats, & abandonner ſes fideles ſujets.

Toute apparence de paix étant donc diſſipée, le Roi choiſiſſoit une voie difficile à la vérité, pour ramener ſes ennemis à la raiſon, mais non pas impoſſible, comme le paroiſſoit celle de perſuader au Roi ſon petit-fils d'abandonner ſa Couronne. Sa Majeſté avoit réſolu de faire agir ſes troupes en Catalogne, ſous les ordres du Duc de Noailles, pendant que l'armée d'Eſpagne, commandée

commandée par le Duc de Vendôme, agiſſoit contre l'Archiduc; lorſqu'il eſt arrivé en Eſpagne un événement, capable de déconcerter les meſures priſes avec le plus de ſageſſe. L'armée d'Eſpagne ayant été battue le 20 du mois dernier en Aragon, les premiers avis de ce malheur donnerent lieu de croire qu'elle étoit entiérement diſſipée, & le Roi d'Eſpagne ſans reſſources. Mais ce Prince en a trouvé dans ſon courage & dans celui de la nation Eſpagnole; ſes peuples ont témoigné dans cette diſgrace plus de fidélité que jamais, & plus d'attachement à ſa perſonne; les ſoldats diſperſés ont rejoint leurs corps avec empreſſement, & le Marquis de Bai, ayant raſſemblé une partie de l'armée, s'eſt vu en état, deux jours après la bataille, de faire eſpérer au Roi ſon maître, qu'il empêcheroit ſes ennemis de profiter de leur victoire & de pénétrer en Caſtille. Ce Prince a renouvellé ſes inſtances, pour obtenir du Roi de fortifier l'armée que le Duc de Noailles commande en Rouſſillon, & de lui ordonner d'entreprendre au plutôt le ſiege de Gironne. Quoique Sa Majeſté en connoiſſe l'importance, & que cette entrepriſe devienne en quelque façon néceſſaire pour aſſurer les frontieres de ſon Royaume, elle veut cependant, avant que de s'engager, ſavoir préci-

ſément l'état de l'Eſpagne depuis la perte de la derniere bataille, & ce que l'on doit attendre des reſſources dont le Roi Catholique ſe laiſſe peut-être flatter trop légérement; car il n'eſt pas toujours ſûr de ſe rapporter entiérement aux lettres de ceux qui ont beſoin de ſecours : ils ont intérêt de repréſenter l'état de leurs affaires meilleur qu'il n'eſt en effet; & ſouvent ils applaniſſent dans les relations les difficultés capables de rebuter ceux dont ils implorent l'aſſiſtance. Comme il eſt de la derniere conſéquence que le Roi ſoit ponctuellement informé de la vérité, dans une conjoncture où Sa Majeſté peut encore prendre des partis différents, ſuivant ce qu'elle apprendra de la ſituation certaine des affaires, & de l'état réel des forces du Roi ſon petit-fils, elle a jugé que le Duc de Noailles ſeroit plus capable que perſonne de l'inſtruire de ces points eſſentiels, & d'exécuter les ordres qu'elle lui donnera par rapport à la diſpoſition où il trouvera les affaires. Elle veut donc qu'il les approfondiſſe par lui-même, & pour cet effet, qu'il ſe rende inceſſamment à Madrid. Outre la connoiſſance parfaite qu'elle a du zele & de l'attachement héréditaire qu'il a pour elle, S. M. connoît par elle-même qu'il eſt très-capable de la ſervir à ſon gré dans les emplois les plus

importants & les plus difficiles; qu'il a les talents, le juſte diſcernement, & les lumieres néceſſaires pour y réuſſir & pour lui plaire. Elle ſait d'ailleurs que le Roi d'Eſpagne prend une entiere confiance en lui, & qu'il eſt par conſéquent en état d'engager ce Prince à ſuivre de ſages conſeils, dans une conjoncture où les Princes, qu'une longue expérience auroit rendus les plus habiles, ſe trouveroient embarraſſés à prendre un parti ſalutaire. Le projet du ſiege de Girone donne un prétexte ſpécieux au Duc de Noailles de ſe rendre à Madrid, pendant un intervalle où il ne peut encore agir. Il ſera facilement cru lorſqu'il dira que S. M. a bien voulu qu'il ſe rendît auprès du Roi d'Eſpagne, pour apprendre directement de lui-même ſes projets, les moyens qu'il a de les exécuter, quelles facilités il peut apporter au ſiege de Girone, s'il convient même de le former, ou ſi l'entrepriſe eſt impoſſible; quels mouvements il ſera néceſſaire que l'armée du Roi faſſe en Catalogne pour y rappeller les forces des ennemis, & pour arrêter le progrès qu'ils pourroient faire vers le centre de l'Eſpagne. Sa Majeſté lui laiſſe le ſoin de faire les queſtions & de former les difficultés: de maniere que, par les réponſes, il ſoit pleinement inſtruit du véritable état des affaires. Car il ne convient

jamais de s'abandonner à une confiance téméraire; mais le péril de s'y livrer eſt encore plus redoutable, dans un temps où les éclairciſſements ſuperficiels conduiroient dans le précipice ceux qui ſeroient aſſez faciles pour s'en contenter.

Il n'eſt que trop vraiſemblable que, plus les affaires ſeront éclaircies, moins on trouvera de moyens ſolides & de reſſources aſſurées, pour maintenir le Roi d'Eſpagne ſur ſon trône. On loue préſentement la fidélité des peuples; mais en demeurant fideles, ils changeront de maître malgré eux, ſi leur Souverain légitime n'eſt pas en état de les défendre; & le zele & l'affection ne ſont pas des armes ſuffiſantes, pour éviter de recevoir le joug d'un ennemi victorieux. Il faut donc examiner bien ſérieuſement, avec le Roi d'Eſpagne, quelles ſont véritablement les forces de ce Prince, quels fonds il y a pour les entretenir, ceux qu'il ſe propoſe de trouver à l'avenir, la facilité ou la difficulté de les lever, ſi le recouvrement en eſt proche ou éloigné. Il faut entrer avec le Roi dans tous les détails de la ſubſiſtance & du payement de ſes troupes; examiner le caractere de ſes Officiers Généraux, la confiance qu'il peut prendre en chacun d'eux; ſavoir ce qu'il penſe de ſes Miniſtres, des Grands de ſon Etat, de leurs cabales, de celles que le Duc de Mé-

dina-Céli peut avoir formées, de ſes intrigues & de celles de ſes amis. Enfin, le Duc de Noailles, ayant part à la confiance du Roi d'Eſpagne, doit ſans héſiter lui faire des queſtions, même au nom du Roi, ſur toutes les particularités les plus intimes, qui peuvent faire juger ſainement de la véritable ſituation de ce Prince. La flatterie, pernicieuſe en tout temps, ſeroit plus mortelle que jamais dans cette occaſion. Mais en achevant de précipiter le Roi d'Eſpagne, la France acheveroit auſſi de reſſentir les derniers coups que la ruine de ce Prince feroit encore tomber ſur le Royaume. Ainſi le Duc de Noailles doit appuyer avec force la vérité qu'il ſera obligé de faire connoître au Roi Catholique. Si les reſſources qu'on lui fait enviſager ſont imaginaires, ſi elles ſont foibles, il faut l'éclaircir, & lui faire voir la fauſſeté des eſpérances dont il ſe laiſſeroit abuſer. Il eſt eſſentiel de n'admettre aucune de ces idées flatteuſes, ſi elles ne ſont réelles & ſolides; & ce ſera ſervir utilement ce Prince, que de combattre & de détruire toutes celles qui n'auront point ce caractere.

Mais après avoir fait connoître l'erreur de ces vaines idées, ſi véritablement elles ne conſiſtent que dans l'imagination, il faudra ſans perdre de temps ſonger aux moyens de

profiter de la vérité que le Duc de Noailles aura dévoilée. Le Roi Catholique, ne pouvant conſerver l'Eſpagne & les Indes, n'auroit de reſſource que d'accepter le partage que ſes ennemis étoient diſpoſés à lui offrir. Il eſt certain qu'il n'y a nulle proportion entre la poſſeſſion de l'Eſpagne & des Indes, & celle de la Sicile & de la Sardaigne, & qu'un partage auſſi modique, & peut-être mal aſſûré, ne ſauroit ſervir d'équivalent à la perte d'une des premieres Couronnes du monde. Mais il y a moins de proportion encore entre le rang d'un Roi qui poſſéderoit ces deux Iſles, & la vie privée d'un Prince dépouillé de ſes Etats, ſans eſpérance de pouvoir jamais remonter ſur le trône dont ſes ennemis l'auroient chaſſé. Celui qui regne, quoique ſur une petite étendue de pays, peut, par ſa ſageſſe & par ſa bonne conduite, ſe faire conſidérer des autres nations de l'Europe; & lorſqu'il voit devant lui une longue ſuite d'années, il peut eſpérer des conjonctures favorables de rendre un jour ſa fortune meilleure. Mais un Prince réduit à la condition d'un particulier, eſt bientôt oublié. Ses vertus ſont comme enſevelies; il devient inutile au reſte de la terre, ſouvent à charge à ſon propre pays; & loin de trouver des occaſions de faire valoir ſes droits, il ne laiſſe à ſa poſté-

rité que de vains titres & de vaines prétentions. Quoique depuis deux ans le Roi n'ait rien oublié pour procurer à ſes peuples une paix, dont le beſoin augmente tous les jours, jamais cependant S. M. n'a propoſé au Roi ſon petit-fils, de ſouſcrire au traité moyennant un partage, parce qu'elle ſavoit que la tentative ſeroit inutile, & que le Roi Catholique, perſuadé qu'il pouvoit ſe maintenir par ſes propres forces, n'accepteroit aucun équivalent pour la ceſſion de l'Eſpagne & des Indes, que ſes ennemis exigeroient comme la condition fondamentale de la paix. Cette opinion ne doit plus ſubſiſter, ſi le Duc de Noailles, inſtruit par le Roi d'Eſpagne même des moyens qu'il a pour ſe défendre, fait clairement connoître à ce Prince qu'il eſt trompé, qu'il ſe laiſſe aveugler par de faux rapports, que ſes troupes ne ſont pas en état de le défendre; que les diſpoſitions pour leur ſubſiſtance, que les fonds néceſſaires pour leur payement manquent également, & que rien de ce qu'on lui promet n'exiſte que dans la bouche de ceux qui ont intérêt de l'abuſer. Il faut lui ouvrir les yeux ſur ces différents articles, en préſence de la Reine d'Eſpagne: car il eſt néceſſaire qu'elle aſſiſte à cette diſcuſſion, & les laiſſer enſuite l'un & l'autre dans l'embarras de chercher des reme-

des aux malheurs dont ils ſont menacés.

Il ſuffira que le Duc de Noailles leur expoſe leur ſituation, telle qu'elle eſt en effet: les preuves n'en ſeront que trop faciles à faire par les détails où le Roi & la Reine d'Eſpagne ſeront entrés avec lui. Mais il ſe contentera de repréſenter le mal, ſans propoſer encore aucun expédient pour l'adoucir. La premiere démarche & la plus eſſentielle eſt de faire connoître à l'un & à l'autre la vérité, & de les détromper des vaines idées dont on les aura flattés. Après ce premier pas, le Duc de Noailles parlera ſéparément, ſoit au Roi d'Eſpagne, ſoit à la Reine, le Roi remettant à ſa prudence de s'adreſſer à l'un ou à l'autre, ou même à la Princeſſe des Urſins, ſuivant ce qu'il jugera le plus à propos de faire. Il repréſentera vivement l'horreur de leur ſituation. Il demandera comme de lui-même, s'il ne ſeroit pas plus avantageux au Roi Catholique de contribuer au repos général de l'Europe, à celui de la France & de l'Eſpagne en particulier, de ſacrifier ſes propres intérêts au bien des deux nations qui doivent lui être cheres, de s'acquérir un honneur immortel en acceptant un partage, & conſervant un Etat où il régneroit, que de ſe voir honteuſement chaſſé ſans eſpérances de retour pour le reſte de ſa vie, chargé peut-

être auſſi-bien que la Reine de la haine commune de la France & de l'Eſpagne dont ils auront cauſé la ruine. Il doit faire enviſager leur perte comme certaine & comme imminente, par la diſpoſition de leurs affaires & par le peu de moyens que l'Eſpagne fournit de ſoutenir la guerre, après une déroute qui vient de livrer à l'Archiduc la moitié de ce Royaume. Il ajoutera que le temps preſſe de ſe déterminer; que le moindre malheur acheveroit de les perdre; qu'alors ils demanderoient inutilement un partage; que les ennemis fiers de leur bonheur le refuſeroient impitoyablement, & que ce ſeroit ſe flatter vainement que d'eſpérer que les forces du Roi, jointes à celles du Roi d'Eſpagne, puſſent changer encore la face des affaires; qu'il eſt vrai que S. M. aime tendrement le Roi ſon petit-fils, mais qu'il eſt vrai auſſi que la France eſt épuiſée, par la cruelle guerre qu'elle ſoutient pour lui depuis dix ans contre le reſte de l'Europe; que jamais S. M. ne ſe ſeroit réduite aux démarches humiliantes qu'elle a faites pour obtenir la paix, ſi elle ne voyoit depuis long-temps que les peuples de ſon Royaume ne ſauroient plus fournir aux charges peſantes qu'elle eſt obligée de leur impoſer; que le traité ſeroit préſentement ſigné aux conditions que les ennemis avoient dictées, s'ils n'avoient

ajouté à la dureté de leurs demandes l'impoſſibilité de l'exécution; qu'elle ceſſera, ſi le Roi d'Eſpagne eſt chaſſé par la force, & qu'alors le Roi acceptant les conditions les plus dures pour ne pas laiſſer périr ſes peuples, le Roi ſon petit-fils aura ſouvent lieu de regretter d'avoir rejetté un partage, qui le garantiroit de l'opprobre de mener une vie privée, après avoir régné ſur toute la Monarchie d'Eſpagne; qu'il eſt de la ſageſſe de ſauver au moins quelque débris d'un bien qu'on ne peut conſerver tout entier, & de s'aſſurer la poſſeſſion d'un pays dont on ſoit ſouverain, plutôt que de vivre en ſujet, après avoir donné des loix à tant d'Etats. Que ſi ces réflexions ſont autant d'impreſſion, qu'il ſemble que la conjoncture des affaires le demande, il n'y a point de temps à perdre pour s'en expliquer confidemment au Roi; que les ennemis peuvent ignorer le véritable état des affaires du Roi Catholique, & douter encore que les progrès de l'Archiduc ſoient bien aſſurés; qu'il faut profiter de leur incertitude; eſſayer, pendant qu'elle dure, de les porter encore à conſentir de laiſſer un partage au Roi d'Eſpagne; négocier même, en ſorte qu'on en obtienne, s'il eſt poſſible, un plus conſidérable que celui qu'ils avoient deſtiné à ce Prince; qu'il eſt inutile qu'il s'explique

à d'autres qu'au Roi de ſes intentions, ſi ces raiſons peuvent perſuader de ſouſcrire à la paix moyennant l'aſſurance d'un partage; que Sa Majeſté en recevra la connoiſſance pour elle ſeule, ſachant combien il eſt dangereux que ſes ennemis en ſoient informés; mais qu'étant inſtruite de la volonté du Roi ſon petit-fils, elle renoueroit avec eux la négociation tant de fois rompue ſur la condition de l'Eſpagne; & que, ſans parler du conſentement du Roi Catholique, elle s'engageroit à procurer, dans le terme de deux mois, la ceſſion de l'Eſpagne & des Indes qu'ils ont tant de fois démandée. Le Roi laiſſe au Duc de Noailles la liberté de s'adreſſer au Roi d'Eſpagne ou bien à la Reine, ainſi qu'il le jugera le plus à propos, parce qu'il connoît le caractere de l'un & de l'autre, & qu'il ſait mieux que perſonne les voies dont il convient d'uſer pour les perſuader. S'il croit réuſſir plus ſûrement, en prévenant la Princeſſe des Urſins, S. M. approuvera qu'il préfere ce parti à celui de s'adreſſer directement au Roi & à la Reine d'Eſpagne. L'eſſentiel eſt de les perſuader, & la voie par où l'on y parviendra ſera la meilleure. Comme il ſera toujours néceſſaire qu'il confie à la Princeſſe des Urſins ce qu'il aura dit, c'eſt à lui d'examiner ſi cette con-

fidence doit précéder, ou ſi elle doit ſuivre le conſeil qu'il donnera au Roi ou à la Reine d'Eſpagne. La Princeſſe des Urſins eſt véritablement attachée à leurs intérêts, & il y a lieu de croire qu'elle ne l'eſt pas moins à ceux du Roi, s'ils ſe rencontrent également à faire prendre un parti au Roi Catholique pendant qu'il eſt encore temps. C'eſt la raiſon principale qui doit faire agir la Princeſſe des Urſins, & la porter à ſe ſervir du crédit qu'elle a ſur l'eſprit de ce Prince & ſur celui de la Reine, pour ſeconder les avis du Duc de Noailles. Il ne doit rien oublier pour la convaincre de la néceſſité dont il eſt de les ſuivre, & pour lui faire voir que la conſervation de l'Eſpagne étant impoſſible, ceux qui ſont véritablement attachés au Roi Catholique, doivent travailler à lui conſerver au moins quelques reſtes de tant d'Etats, qu'il aura bientôt entiérement perdus, s'il continue à ſe confier en ſes forces pour ſe défendre. Il lui fera voir que ce ſeroit s'abuſer que d'eſpérer que les ſecours de S. M. puſſent cauſer un changement total dans la diſpoſition des affaires de l'Archiduc. En lui repréſentant les difficultés du ſiege de Girone, il lui fera connoître que quand même on ſe rendroit maître de cette place, il ſeroit encore bien difficile au Roi d'Eſpagne

de ſoutenir la guerre, lorſque le Roi ſeroit obligé de retirer ſes troupes de Catalogne au commencement de la campagne prochaine; que d'ailleurs on doit regarder comme une idée peu ſolide celle dont on ſe flatte de faire des progrès en Catalogne préſentement; que l'Archiduc eſt maître du Royaume d'Aragon, & que le Roi d'Eſpagne ſe trouve réduit à faire difficilement une guerre défenſive; qu'au reſte, il n'eſt pas queſtion d'abattre le courage des peuples d'Eſpagne, & d'éteindre leur zele pour le Roi leur maître, en déclarant qu'il eſt prêt à les abandonner; que cette réſolution, s'il la prend, doit demeurer dans un profond ſecret; qu'il faut la cacher avec ſoin à toute l'Eſpagne; que le Roi Catholique ne doit la confier qu'au Roi ſon grand-pere, afin que S. M. inſtruite de ce deſſein, puiſſe renouer & conclure la paix, en procurant au Roi ſon petit-fils le partage le plus avantageux qu'il ſera poſſible de négocier pour lui; qu'il ne faut pas ſe flatter que la France puiſſe fournir plus long-temps aux dépenſes de la guerre; que le Roi n'a déja que trop expoſé ſon Etat pour la conſervation de l'Eſpagne; & qu'enfin ſi le Roi Catholique rejette les moyens que le Roi lui propoſe pour ſortir avec quelque avantage de l'état fâcheux où il ſe trouve, S. M. ſera

obligée de ſonger uniquement au ſalut de ſes peuples, & de faire la paix à quelque prix que ce puiſſe être. Après ces raiſons, elle laiſſe au Duc de Noailles la liberté d'employer les conſidérations particulieres qu'il croira capables de perſuader la Princeſſe des Urſins. Quoique les intérêts du Roi & de la Reine d'Eſpagne ſoient les ſeuls dont elle puiſſe être touchée, elle ne ſeroit peut-être pas inſenſible aux ſiens propres, s'ils s'accordoient avec ceux de ces Princes. Le Roi ne voit pas préciſément quels avantages il pourroit lui offrir: le Duc de Noailles pourra plus aiſément le pénétrer; & S. M. lui donne un ample pouvoir de promettre à la Princeſſe des Urſins ce qu'il croira lui être le plus ſenſible, pourvu que les bienfaits qu'elle pourroit deſirer ſoient conformes à l'ordre & à la raiſon, dont il y a lieu de croire qu'elle ne s'éloignera jamais. Si l'aſſurance d'une protection certaine de la part du Roi & celle des récompenſes ne peuvent encore la toucher, alors le Duc de Noailles doit lui faire craindre que S. M. ne la regarde déſormais comme la cauſe de la perte totale du Roi ſon petit-fils. Il lui dira, mais ſeulement à l'extrêmité & lorſqu'il ne verra plus de jour à la perſuader, que le Roi connoît le pouvoir abſolu qu'elle a ſur l'eſprit du Roi Catholique; que la

fermeté que ce Prince a témoignée dans ſes lettres & dans ſes diſcours eſt ſon ouvrage; que ſi juſqu'à préſent elle a été digne de louanges, elle ne l'eſt plus lorſqu'elle conduit ce Prince à ſa ruine entiere, & qu'elle le met hors d'état de rien ſauver de ſes pertes; que ce ſera donc à elle que S. M. ſe prendra des mauvais conſeils qui entraîneront le Roi ſon petit-fils dans le précipice, lorſqu'il reſte encore une voie pour eſſayer de lui conſerver quelques Etats. Une déclaration auſſi forte & auſſi preſſante ne doit être faite qu'à la derniere extrêmité, lorſque le Duc de Noailles ſera prêt à partir de Madrid, & qu'il aura perdu tout eſpérance de réuſſir dans la commiſſion que le Roi lui donne. Si le ſuccès en eſt important, S. M. connoît auſſi combien la négociation en eſt pénible dans toutes ces circonſtances; mais elle ſait en même-temps que le Duc de Noailles, plein de zele pour ſon ſervice, ne ſe rebutera jamais par les difficultés; que plus elles ſeront grandes, plus il s'efforcera de trouver les moyens de les applanir, & que ſouvent il ſurmontera celles que d'autres que lui regarderoient comme invincibles. Comme il ne conviendroit pas au ſervice de laiſſer ignorer au Duc de Vendôme le ſujet de ce voyage, l'intention du Roi eſt que le Duc

de Noailles, le trouvant à Madrid, lui dise que S. M. l'envoye pour savoir au vrai du Roi d'Espagne même & de ses Ministres, l'Etat présent des affaires; que si leur situation, depuis la bataille, ne laisse plus d'espérance de les soutenir, il a ordre d'insinuer à ce Prince que le parti le plus convenable & le plus assuré pour lui seroit d'accepter un partage, qu'il ne seroit peut-être pas impossible de ménager encore en sa faveur. Il confiera ce secret au Duc de Vendôme, comme ayant ordre du Roi de le lui communiquer, & de lui marquer en même-temps l'importance dont il est de prendre garde qu'il ne soit pénétré. Si le Duc de Vendôme est à l'armée, le Duc de Noailles lui écrira; il lui fera entendre en très-peu de mots, par une voie sûre, & sous la loi d'un profond secret ordonné par S. M. le sujet de sa commission.

Fait à Marly, le 6 Septembre 1710.

Lettre de Louis XIV au Roi d'Eſpagne.

A Marly, le 16 Septembre 1710.

Le Duc de Noailles que j'envoye à Madrid vous informera des ordres que je lui ai donnés. Vous connoiſſez ſon zele pour vos intérêts, & je ſais que vous l'aimez autant que vous avez de confiance en lui. Votre Majeſté me fera plaiſir de croire ce qu'il lui dira, & d'être perſuadée des aſſurances qu'il lui renouvellera de la tendre & parfaite amitié que j'ai pour elle.

Lettre de Noailles à M. de Torci.

A Valladolid, le 25 Septembre 1710.

E pars demain, & j'ai fait tout ce que je pouvois faire. Le Roi d'Eſpagne a raſſemblé ici auprès toutes les troupes qui étoient en Aragon, qu'on a rétablies & qu'on rétablit du mieux qu'on peut. Il compte faire un mouvement inceſſamment vers l'Eſtramadoure, où ſe faiſant joindre par toutes les

forces qu'il a de ce côté, il ſera également ſupérieur, à ce qu'on aſſure, & à M. de Staremberg, & l'armée de Portugal. Il doit ſe mettre en ſituation d'empêcher que les Portugais ne ſe joignent aux troupes de l'Archiduc, qui ſont préſentement ſous Madrid, & en état de marcher à celle de ces deux armées qui s'avancera la premiere, & qui ſe mettra le plus à portée d'être combattue. Voilà, Monſieur, l'état de la queſtion, ſur laquelle je laiſſe le champ libre aux réflexions. Ce qui eſt vrai & qui étonne tout le monde, eſt que la fidélité de cette nation, loin d'être ébranlée, paroît raffermie dans tous les événements triſtes & malheureux. Je n'aurai pas l'honneur de vous en dire davantage. Je demande au Roi la permiſſion de lui aller rendre compte moi-même, de l'état où ſont toutes les affaires en ce pays. Je crois que cela eſt important pour ſon ſervice.

Les affaires uſées & rebattues ne peuvent preſque jamais réuſſir, avec des gens en garde & préparés ſur tout. Ainſi, Monſieur, cherchez-moi quelque beſogne neuve, & ſur laquelle je puiſſe vous faire voir tout ce que je deſirerois, pour répondre à la bonne opinion que vous voulez avoir de moi.

Lettre de la Ducheſſe de Bourgogne au Duc de Noailles.

A Marly, le 11 Mai 1711.

ON m'avoit aſſuré en me faiſant vos compliments que vous aviez trop d'affaires pour me les faire vous-même; & quelque plaiſir que vos lettres me faſſent, j'en étois toute conſolée, & même bien-aiſe que vous en uſaſſiez librement avec moi; car l'amitié que j'ai pour vous eſt à toute épreuve, & vous ne me donneriez jamais aucun ſigne de vie, que je crois que je ne vous oublierois pas entiérement. Je ſuis ravie de la figure que vous faites : il n'eſt ici queſtion que de vous dans toutes les plus grandes affaires; ce qui me donne tant de reſpect pour vous, que je ne ſais comment j'oſe vous écrire. Notre premiere douleur commence un peu à diminuer, & la mort de l'Empereur a fait grand bien à tout le monde: c'eſt préſentement le ſujet de toutes les converſations, & les politiques ont beau jeu; les uns craignent, les autres eſperent, & on attend avec beaucoup d'impatience les événements qui doivent en arriver. Nous ſommes dans un temps où les mauvais cœurs ont peine à ſe

cacher; chacun ſe pique de beaux procédés. On commence un peu à ſe démentir, & l'on voit faire des baſſeſſes pitoyables, où les gens d'eſprit ne devroient pas tomber; mais ſouvent il ne ſert pas à grand'choſe dans certaines occaſions. J'ai été véritablement touchée de la mort de Monſeigneur, mais je m'en conſole comme les autres, je crois même en avoir plus de raiſon. Il n'y a pas aſſez long-temps que vous êtes hors d'ici, pour avoir oublié la ſituation de la Cour, & par conſéquent vous imaginer une grande partie de tout ce que je dois penſer. J'ai été dans de grandes inquiétudes de ma ſœur, & je n'en ſuis pas entiérement quitte. Ses glandes augmentent toujours mes craintes dans tous les maux qu'elle a. J'eſpere que préſentement elle ſe porte bien, & j'en attends des nouvelles avec beaucoup d'impatience. L'on dit que nous paſſerons ici une grande partie de l'été, à cauſe de la quantité de petite-vérole qu'il y a à Verſailles, qui eſt très-maligne cette année. J'en ai grande peur : on veut me perſuader que ce n'eſt que par rapport à M. le Dauphin; mais je ne ſuis pas encore aſſez détachée de moi-même pour que ma frayeur ſoit uniquement pour lui. J'oublie en vous écrivant que j'ai beaucoup de lettres à faire, & que ce n'eſt pas peu de choſe pour mon eſprit pareſſeux.

Il faut donc finir, pour travailler à quelques mauvais compliments qui me donneront grande peine à faire, en vous assurant que l'amitié que j'ai pour vous, augmente tous les jours, & par conséquent l'estime qui en est le fondement.

Lettres de la Reine d'Espagne à Madame de Maintenon.

A Aragon, 11 Février 1711.

Je suis trop aise que ce soit le Duc de Noailles à qui nous devons l'importante conquête de Girone, pour ne vous en pas témoigner ma joie, & en même-temps me réjouir avec vous de la gloire que ce Général vient de s'acquérir. Il falloit tout son zele, sa vivacité & son habileté, pour venir à bout d'une entreprise aussi difficile par elle-même & par la saison où nous sommes; & je vous assure, ma chere Madame, que le Roi & moi avons un très-grand plaisir de lui avoir cette obligation. C'est un grand service qu'il a rendu à l'Espagne & à la France; & comme il est bien juste que nous lui donnions quelques marques de notre reconnoissance, vous verrez, par la lettre que le Roi

écrit au Roi ſon grand-pere, la grace qu'il lui demande, d'ordonner au Duc de Noailles d'accepter la Grandeſſe qu'il veut lui donner. J'eſpere, ma chere Madame, que vous ne vous y oppoſerez point, & je vous le demanderois inſtamment, ſi je le croyois néceſſaire. Je ne vous dirai rien de tout ce qui ſe paſſe de notre côté : vous le ſaurez d'ailleurs; & la Princeſſe des Urſins qui, grace à Dieu, eſt avec moi depuis quelques jours, ne manquera pas de vous écrire. Ainſi, il ne me reſte, ma chere Madame, qu'à vous conjurer de ne pas douter de l'eſtime & de l'amitié infinie que j'ai pour vous, qui ſeront de même toute ma vie.

P. S. Le Roi me charge de vous faire ſon compliment ſur la priſe de Girone. Il a grand'peur que vous n'en ſoyez point auſſi aiſe qu'il l'eſt, parce qu'il dit qu'il aime mieux le Duc de Noailles que vous ne l'aimez.

A LA MÉME.

A Corella, le 7 Juillet 1711.

Il eſt bien juſte que je vous remercie moi-même, ma chere Madame, des marques d'amitié que vous m'avez données, à l'occaſion de la maladie que j'ai eue. La Princeſſe des

Urſins ne m'a pas laiſſé ignorer toute l'inquiétude que vous lui marquez dans vos lettres. J'en ſuis très-reconnoiſſante, & je vous prie de croire que l'eſtime & l'amitié que j'ai pour vous, ſont toujours les mêmes. Vous ſavez, ſans doute, ma chere Madame, la demande que le Roi fit au Roi ſon grand-pere, quand on conclut le traité, par lequel il cédoit les Pays-Bas à l'Electeur de Baviere, de nous réſerver une petite Souveraineté de trente mille écus de rente. Le Roi nous le promit; & il me ſemble auſſi qu'on en tomba d'accord avec l'Electeur, qui y conſentit volontiers, étant une ſi petite choſe pour lui, en comparaiſon de ce qu'on lui donne. Nous demandons donc à cette heure l'accompliſſement de cette parole. Le Roi en écrit aujourd'hui au Roi ſon grand-pere, & moi, Madame, je viens vous prier de lui en parler de ma part. Quoique nous regardions cette affaire comme une choſe faite, & à laquelle il ne ſauroit ſe rencontrer aucunes difficultés, nous ne laiſſerons pas que d'en avoir une grande obligation. Je crois que vous vous y employerez encore plus volontiers, en apprenant que nous deſtinons cette Souveraineté à la Princeſſe des Urſins, qui la mérite par tant d'endroits, & qui mérite auſſi que vous vous intéreſſiez à elle; car je vous aſſure que vous n'avez pas une meilleure

amie. Ne ſeroit-il pas honteux au Roi & à moi, après tout ce que nous lui devons, de ne pas lui donner quelques marques de reconnoiſſance. Il n'y a point de dignités, hormis celle-ci, que nous puiſſions lui donner, puiſqu'elles les a toutes. Ainſi, je crois que perſonne ne pourra trouver extraordinaire ce que nous faiſons pour elle. Pour vous, ma chere Madame, je ne doute nullement du plaiſir que vous en aurez, & nous aurons le Roi & moi, celui d'avoir votre entiere approbation. Il faut que j'ajoute auſſi que ce que le Roi donne eſt à lui, & que cela ne fait aucun mal au Roi, ſon grand-pere, qui n'y met rien du ſien; qu'il lui doit être agréable qu'une ſujette, qui lui eſt auſſi dévouée que l'a toujours été la Princeſſe des Urſins, faſſe une figure conſidérable. Je vous avoue que je ſuis aſſez glorieuſe pour reſſentir du plaiſir de faire pour ma *Camaréra-mayor*, plus que ce que les Reines qui m'ont précédée n'ont fait pour les leurs. Elle n'en abuſera point, & on ne doit pas craindre qu'elle entretienne de grandes armées, qui puiſſe faire peur à ſes voiſins. Je conclus donc que nous aurons cette ſatisfaction; mais je veux vous avoir l'obligation, ma chere Madame, & à ma ſœur, que cette affaire ne reçoive aucunes difficultés, & ſoit terminée inceſſamment, comme cela dépend du Roi, mon grand-

grand-pere, qui fera vouloir à M. de Baviere ce qui eſt ſi raiſonnable.

A LA MÉME.

Au Retiro, 26 Octobre 1712.

Vous ne ſauriez croire, ma chere Madame, le plaiſir que la lettre que vous m'avez écrite, le 9 de ce mois, m'a fait. Je l'ai lue pluſieurs fois : elle eſt écrite d'une maniere à pouvoir la lire toujours avec le même plaiſir; car, en vérité, je n'ai jamais vu un ſtyle comme le vôtre. Vous l'accompagnez cette fois-ci avec des nouvelles ſi merveilleuſes, qu'elle a tous les agrémens enſemble. Quoique la priſe du Queſnoy m'ait fort rejouie, je vous avouerai que ce n'eſt pas celle à laquelle j'ai été plus ſenſible; mais bien à la peinture que vous faites de la ſanté du Roi mon grand-pere. Le Roi en a été charmé, & nous ne ceſſons de louer Dieu de ce bonheur, en lui en demandant la continuation pour de longues années. Le Marquis de Mancéra, dont je crois que vous avez entendu parler, qui a paſſé cent ans, n'a jamais eu un ſi bon tempérament; ainſi, le Roi mon grand-pere doit aller au-delà, ſans rien de bien extraordinaire. Ses ſujets ont grande raiſon de le deſirer plus que jamais; mais je vous aſſure que quoique

leurs vœux ſoient, à ce que je crois, très-ardents, le Roi & moi prétendons que rien n'égale les nôtres.

J'eſpere, ma chere Madame, que vous ſerez contente à votre Cour de ce que l'on a fait à la nôtre, depuis l'arrivée de Mylord Lexington, & des bonnes diſpoſitions où il a trouvé le Roi pour la prompte concluſion de la paix. Il a une très-forte envie de donner le repos à l'Europe, & ſur-tout de contribuer au vôtre, & il y paroît bien à tous les ſacrifices qu'il fait pour en venir à bout, que vous m'avouerez n'être pas petits. Les Etats ſont aſſemblés depuis le 20. Mais vous ſavez toutes ces nouvelles par M. de Bonnac; ainſi il eſt inutile que je vous le répete. Cet Envoyé nous a montré un papier qui a été bien de notre goût; c'eſt la réponſe qu'on a faite aux belles propoſitions des Portugais, pour la ſuſpenſion d'armes. Ils la méritent fort, car ils ſont trop inſolents....

A LA MÊME.

6 Novembre 1712.

Je me rejouis avec vous, ma chere Madame, de la réduction de Bouchain, dont la nouvelle nous eſt venue par le dernier

courier. Voilà la campagne finie très-heureuſement, & bien glorieuſement pour le Maréchal de Villars : on doit être bien content de lui. J'eſpere que je n'aurai plus de pareils compliments à vous faire, & que la concluſion de la paix ſera aſſez à temps, pour qu'il ne ſoit plus queſtion de campagne l'année qui vient. Cette derniere doit, ce me ſemble, faire changer le langage des Hollandois, & en ce cas, l'Archiduc ſera bien embarraſſé, ſe voyant ainſi ſeul. Il faudroit bien qu'il prît auſſi ſon parti.

Vous apprendrez par M. de Bonnac, ma chere Madame, ce qui s'eſt paſſé hier, dont il fut lui-même témoin. Ainſi il eſt inutile que je vous en faſſe un grand détail. Je vous dirai ſeulement que le matin le Roi fit faire la lecture de l'acte de ſa renonciation à la Couronne de France, avec toutes les clauſes qu'on y a ſouhaitées, l e ſigna & jura ſolemnellement de le garder, ayant nommé pour temoins tous les chefs de nos Maiſons & les Conſeillers d'Etat. L'après-dînée, ce fut l'aſſemblée de tous les Etats du Royaume, dans une grande & belle chambre, remplie de beaucoup de monde bien paré, mais pourtant ſans confuſion. Le Roi commença par faire un diſcours dont il s'acquitta parfaitement bien, & dont l'aſſemblée fut fort contente ; car ſi ce n'étoit que

moi, vous ne voudriez peut-être pas vous y fier. Enſuite on lut un papier où l'on diſoit & marquoit plus au long les raiſons pour leſquelles le Roi aſſembloit les Etats, & tout ce dont on eſt d'accord avec la France & avec l'Angleterre, pour parvenir à une bonne paix. Après cette lecture, un Député de la ville de Burgos prit la parole pour tout le Royaume, & fit une réponſe au Roi pleine de tous les ſentiments qu'on peut ſouhaiter d'eux, & ſur-tout d'une reconnoiſſance extrême, voyant le grand ſacrifice que le Roi faiſoit pour l'amour de ſes ſujets. Je regrettai bien en l'entendant parler, que Mylord Lexington ne ſût pas l'eſpagnol ; car il me ſembloit qu'on ne pouvoit point le traduire auſſi-bien que le Député le diſoit. Les Etats s'aſſembleront préſentement entre eux, pour conclure tout ce qu'ils ont à faire, & paſſer pour loi la renonciation du Roi, & puis celle qui doit venir des Princes de France. Il y auroit bien de quoi s'entretenir ſur un pareil ſujet ; mais je ne le fais déja que trop longuement. J'y ajouterai encore pourtant que le Roi eſpere que cela va contribuer à avancer le repos de l'Europe, & ſur-tout celui de la France & du Roi ſon grand-pere, qu'il ſouhaite ſi paſſionnément. Pour y parvenir, vous voyez tout ce qu'il ſacrifie.

LETTRE du Duc de NOAILLES à l'Evêque de Châlons.

13 Janvier 1718.

J'AI reçu, mon cher oncle, la lettre que vous m'avez écrite, qui étoit pour moi ſeul. C'eſt une précaution ſage & digne de vous: en effet, elle étoit d'un ſtyle qui ne devoit pas ſe rendre public, par rapport à vous, s'entend; car pour moi, je ſuis prêt à eſſuyer les plaintes de mes parents. Un de vos grands griefs eſt, qu'étant entré dans le Miniſtere, je ne ſois pas uniquement occupé de vous. Je vous avouerai que les motifs qui m'ont déterminé à me charger du pénible emploi dont on m'a honoré, n'ont point été que tous mes parents ni moi fiſſions fortune: ce n'eſt pas là ma façon de penſer; & comme j'ai été choqué en plus d'une occaſion de ce que j'ai vu faire aux familles de la plupart des Miniſtres du temps paſſé, j'ai été extrêmement en garde avec la mienne, lorſque je ſuis entré en place; & cela par révérence pour le public, qui fait volontiers des obſervations un peu ſéveres ſur la conduite de ceux qui entrent dans l'adminiſtration des affaires. Je comprends que ce régime n'eſt pas

de votre goût. J'en ſuis, en vérité, bien fâché, car j'aurois grande envie de vous plaire : mais je n'en changerai pas. Au ſurplus, quoique vous ayez huit ou dix ans plus que moi, & une croix pendue à votre cou, dont je reſpecte, comme je dois, le caractere ; tout cela, dis-je, ne vous met point en droit de m'écrire la lettre que je reçois. C'eſt tout ce que je puis dire pour l'amour de vous, & plus encore pour l'amour de moi.

LETTRE du Chancelier d'AGUESSEAU à la Maréchale de NOAILLES; ſur la déclaration du mariage de la Comteſſe de Toulouſe.

A Freſne, le 8 Décembre 1723.

VOUS me rendez juſtice, Madame, par l'attention que vous avez de me faire part de la déclaration d'un mariage, dont j'avoue que je ne doutois point, mais que j'ai une véritable joie de voir rendre public d'une maniere auſſi ſatisfaiſante pour vous. Votre étoile, toujours heureuſe pour les mariages, finit encore mieux qu'elle n'a commencé. D'autres vous féliciteront ſur l'éclat d'une ſi grande alliance : pour moi, je vous ferai un compliment plus ſolide, quoiqu'il ſente un

peu la ſimplicité de la campagne, ſur le bonheur que vous avez de compter à préſent au nombre de vos gendres un Prince encore plus reſpectable par ſa ſageſſe, par ſa juſtice & par l'égalité de ſa conduite, que par ſa naiſſance, ſon élévation & ſa fortune. Je m'imagine que Madame la Comteſſe de Toulouſe ſent plus que perſonne le mérite de ce compliment, & j'eſpere qu'elle le recevra encore plus agréablement lorſqu'il paſſera par votre bouche, que ſi je prenois la liberté de le lui faire moi-même. Je ſuis accoutumé à la bonté que vous avez de vouloir bien me ſervir toujours d'interprete auprès de votre nombreuſe famille, & je me flatte que vous ne refuſerez pas non plus en cette occaſion de m'acquitter de ce que je lui dois, ſur un événement qui lui fait un ſi grand plaiſir. Je ne vous dis rien ſur M. le Duc de Noailles en particulier, parce que j'aurois trop de choſes à vous dire. Mais je compte que je n'y perdrai rien. Vous ſavez tous mes ſentiments pour vous & pour lui. Vous ne vous tromperez jamais, Madame, quand vous croirez qu'il n'y a perſonne dans le monde qui vous honore plus parfaitement, & qui vous ſoit plus véritablement attaché que moi & tout ce qui m'appartient.

Fin du Tome troiſieme.

TABLE
DES SOMMAIRES.

1708.

PROJET pour la campagne, *page* 1. — Le Duc d'Orléans fait rappeller Berwick. — Lenteurs des préparatifs, 2. — On marche à Tortoſe malgré de grands obſtacles. — Priſe de cette place, 3. — Courage & généroſité du Duc d'Orléans. — Noailles en Catalogne. — Il impoſe à l'ennemi, 4. — Il reçoit ordre de renvoyer une partie de ſes troupes. — Beſoin qu'il en avoit, 5. — Il ne veut que le plus grand bien public. — Confiance que lui marque Louis XIV, 6. — On ne peut exécuter la jonction. — Fin de cette campagne, 7. — Pertes de l'Eſpagne au-dehors. — Malheureuſe campagne de Flandre, 8. — Les ennemis veulent forcer Philippe à abandonner l'Eſpagne, 9. — Il eſt réſolu de périr plutôt, 10. — Il le déclare d'une maniere touchante à Louis XIV. — Méſintelligence des Généraux François, 11. — Sentiments de Louis pour le Roi d'Eſpagne, 12. — Il excuſe les Généraux que le public juge trop ſévérement, 13. — Réflexions ſur la Lettre du Monarque. — Cabales en Eſpagne imputées au Duc d'Orléans, 14. — Torts de ce Prince, 15. — Lettre honnête qu'il écrit à Madame des Urſins, 16. — Mort du Maréchal de Noailles, annoncée à ſon fils par le Roi, 17. — Ses vertus, 18. — Ses maximes

de bon Citoyen. — Ses chagrins au ſujet du Cardinal ſon frere, 19. Malheur au ſein de la Cour, 20.

1709.

Inquiétude de Louis XIV ſur les affaires d'Eſpagne, 21. — On pouvoit compter ſur le peuple. — Mécontentement de quelques Seigneurs, 22. — Conduite louable du Roi; — de la Reine; — de la Princeſſe des Uſſins, 23 — Le Gouvernement meilleur que quand les Conſeils faiſoient tout. — Fermeté d'Amelot, 24. — Objets des plaintes. — Trait ſingulier d'un Miniſtre, 25. — Pourquoi on en veut à Amelot, 26. — Danger ſi la France retire ſes troupes. — Déſordres dans le nouveau monde, 27. — Moyen inſuffiſant d'y remédier. — Efforts des ennemis contre la France, 28. — Le Pape accorde le traitement de Roi à l'Archiduc. — Sophiſmes de la Cour de Rome, 29. — Réſolutions vigoureuſes en Eſpagne. — Louis XIV ne veut pas rompre avec le Pape, 30. — Les Eſpagnols changent d'avis ſur ce point, 31. — Philippe plus ferme dans ſa réſolution. — Tribunal de la Nonciature fort onéreux, 32. — Négociation en Hollande. — Dureté odieuſe des ennemis, 33. — Repréſentations d'Amelot à la Cour de France, 34. — Réponſes inquiétantes du Roi. — Philippe V eſt inébranlable, 35. — Circonſtances qui ſoutiennent ſa fermeté, 36. — Louis toujours plus porté à la paix. — Les Seigneurs Eſpagnols changent tout-à-coup de conduite, 37. — Ils éclatent contre la France. — Le Roi les conſulte, & ils lui déclarent leurs ſentiments, 38 — Il ſe montre réſolu de s'abandonner à eux, 39. — Amelot ne blâme point cette réſolution. — Il ſent

la néceſſité de demander ſon rappel, 40. -- Bruits répandus à Madrid. -- Mouvements contre les François, 41. -- Les eſprits ſe calment. -- Inſtructions des Plénipotentiaires d'Eſpagne, 42. -- Amelot les fait corriger. -- Torci va négocier lui-même en Hollande, 43. -- Offres humiliantes de Louis XIV. -- Odieuſes prétentions des ennemis, 44. -- Louis rappelle Amelot & ſes troupes. -- Il conſole Philippe, 45. -- Il excite le zele des François. -- Trop peu de patriotiſme à la Cour, 46. -- Murmures contre le Roi, 47. -- Chamillart renvoyé du Miniſtere, 48. -- Philippe demande quelque Infanterie. -- Raiſons de l'accorder pour l'intérêt de la France, 49. -- Louis refuſe malgré lui, 50. -- Il ſe laiſſe attendrir, ſur-tout par la Reine d'Eſpagne, 51. -- Il accorde des troupes pour bien peu de temps. -- Les Eſpagnols animés par les vues ambitieuſes des ennemis, 52. -- Difficultés d'avoir de l'argent, & de mettre de l'ordre dans les affaires, 53. -- Amelot ne peut plus y contribuer. -- Déchaînement contre les François, 54. -- On retient la Princeſſe des Urſins, qui veut ſe retirer. -- Erreurs ſur la Princeſſe & ſur Amelot, 55. -- Plaintes de Philippe V contre le Duc d'Orléans, 56. -- Réponſe du Roi, 57. -- Agents du Duc d'Orléans arrêtés. -- Conſpiration dont on le ſoupçonne, 58. -- Quels étoient ſes véritables projets. -- Louis le diſculpe, 59. -- Il conſeille de ne pas pouſſer les recherches plus loin. -- Philippe ne ſe rend pas, 61. -- L'affaire enfin aſſoupie. -- Amelot chargé d'une commiſſion très-dure. -- Réponſe ferme de Philippe à ſon grand-pere, 62. -- Bezons en état d'agir. -- Il recule & laiſſe prendre Balaguer, 63. -- Philippe va auſſi-tôt à l'armée. -- Il n'y peut rien faire. -- La Toiſon d'or offerte à

Bezons, 64. -- Noailles ſur la défenſive en Rouſſillon. -- Il repréſente que la guerre offenſive eſt néceſſaire, 65. -- Extrême miſere des troupes & des peuples, 66. -- On vendoit cependant les vivres à l'ennemi. -- Noailles emprunte ſur ſes billets. -- Epuiſement total des finances, 67. -- Marche du Général en Catalogne, 68. -- Expédition de Figueres. -- Pertes qu'auroient dû faire les ennemis, 69. -- Noailles propoſe d'aſſiéger Girone. -- Il recommande le ſecret, 70. -- Son plan proportionné aux circonſtances, 71. -- Avantage pour la France d'agir du côté de l'Eſpagne, 72. — Projet d'enlever un camp de Cavalerie ſous Girone. — L'hiſtoire fait trouver un moyen de l'exécuter, 73. — Ordre pour l'exécution. — Noailles réuſſit dans cette entrepriſe, 74. — Général Autrichien priſonnier; le camp pillé. — Louis XIV ne penſe plus au ſiege de Girone, 75. — Un débordement ſubmerge le camp de Noailles. — Tout eſt bientôt réparé, 76. — Fin de cette campagne. — Tout manque dans la Province, 77. — La Cour ne paye rien. — Soins d'un bon Général, 78. — Bataille de Malplaquet, & pertes en Flandre. — Inertie dans le Gouvernement Eſpagnol. 79. — Le Roi indolent pour les affaires. — Il demande Vendôme pour Général, 80.

1710.

L'Etat de l'Europe dans cette guerre. — Sentiments de Louis XIV & de Philippe V, 82. — D'Iberville envoyé en Eſpagne, 83. — Repréſentations du Duc de Médina-Céli. — Propoſition du ſiege de Girone, 84. — Départ d'Iberville ſans qu'on lui ait rien promis. — Les Eſpagnols s'oppoſent à la ceſſion des Pays-Bas, 8.

— Mauvaiſe ſituation des affaires, 86. — Louis XIV refuſe de ſe prêter au ſiege de Girone. — Il inſiſte ſur la néceſſité de la paix, 87. — Il ſe plaint des traitements que les François eſſuyent en Eſpagne, 88. — Réponſe ferme de Philippe. — Empriſonnement de Médina-Céli, 89. — Louis n'y avoit aucune part. — Cette affaire n'eſt point éclaircie, 90. — Conférences de Gertruidenberg; offres humiliantes de Louis. — Demandes des ennemis, 91. — La Reine d'Eſpagne excite Louis XIV, 92. — Effets d'une déſunion affectée, 93. — On demande le Duc de Vendôme pour Général. — Il auroit fallu l'envoyer plutôt, 94. — Villadarias commande mal. — Préjugé répandu parmi les troupes Eſpagnoles. — Bataille de Sarragoſſe, 95. — La victoire de l'Archiduc n'eſt point déciſive. — Vendôme prévoit de loin les choſes, 96. — Son eſtime pour Noailles. — Deſcente des Anglois en Languedoc, 97. — Noailles vole au ſecours, 98. — Marche étonnante. — Les ennemis chaſſés, 99. — Circonſtances de cette expédition. — Louanges que le Roi donne à Noailles, 100. — Zele ſincere. — Politique ſage & courageuſe, 103. — Projet pour le ſiege de Girone. — Bien concerter les opérations, 104. — Noailles eſpere encore pour l'Eſpagne. — Intérêt de la France à la ſoutenir, 105. — Foible politique à la Cour de France, 106. — Noailles envoyé au Roi d'Eſpagne. — Objet de ſa commiſſion. — Parler avec liberté & ſans flatterie, 107. — Propoſer un petit partage, ne pouvant mieux faire. — Faire ſentir que cette condition eſt bien préférable à une vie privée, 108. — Diſſiper les illuſions avec prudence, 109. — Diſſimuler la réſolution. — Faire entrer la Princeſſe des Urſins

dans les vues du Roi. — Difficulté d'une pareille commiſſion, 110. — Noailles devance Vendôme, & joint Philippe V à Valladolid, 111. — Grande preuve de la fidélité Eſpagnole. — Trait particulier, 112. — Réſolution priſe de ne point s'oppoſer à la marche des ennemis. — Noailles ait ſentir qu'on ne doit pas attendre des troupes Françoiſes, 113. — Il fait eſpérer une diverſion plus utile. — Il prévient les ordres de ſa Cour, 114. — Attachement de Philippe & de la Reine pour leurs ſujets. — Fortes repréſentations que leur fait Noailles, 115. — Dangers qu'il annonce, 116. — On avoit penſé en France à faire la guerre au Roi d'Eſpagne. — Réponſes aux raiſons de Noailles, 117. — On doit profiter des fautes de l'ennemi, 118. — Rien n'eſt déſeſpéré. — Philippe réſolu de ne point céder l'Eſpagne, 119. — Conduite du négociateur à l'égard de Madame des Urſins, 120. — Philippe ſouhaite qu'il aille expoſer en France l'état des choſes. — Fermeté de ce Prince, 121. — Ses motifs d'eſpérance, 122. Sa confiance en Noailles. — Vendôme augure bien pour l'avenir, 123. — Les Anglois commencent à ſe laſſer, 124. — Le Roi & la Reine admirés par Vendôme. — Il empêche la jonction des ennemis, 125. — Leur retraite après avoir évacué Madrid & Tolede, 126. — Les Anglois pris dans Brihuéga. — Bataille de Villaviciosa. — Fauſſe relation de Stahremberg, 127. — Vendôme eſt enfin loué en France. — Noailles avoit prédit l'événement, 128. — Il détermine à pouſſer la guerre en Eſpagne. — Changement de diſpoſitions à Londres, 129. — Coup porté au commerce Hollandois, 130. — Préparatifs difficiles pour le ſiege de Girone. — Noailles retient par prudence ſon

ardeur, 131. — Il pénetre en Catalogne. — Particularité ſur la Reine d'Eſpagne, 132. — Elle deſire d'aller prendre les eaux de Bagneres, 133. — Précautions pour diſſiper les ſoupçons des Eſpagnols, 134. — Egards & tendreſſe de Louis pour la Reine d'Eſpagne, 135. — Sentiments de cette Princeſſe pour le Duc de Noailles, 136. — Ce qu'elle penſe du Roi & de Madame de Maintenon, 137. — On ne pouvoit aſſiéger Girone qu'au cœur de l'hyver. — Capacité & modeſtie du Duc de Noailles, 139. — Difficultés de ſon expédition, 140. — Commencements du ſiege, 141.

1711.

Inondation terrible. — Situation critique de l'armée, 141. — On continue les travaux avec vigueur, 142. — Capitulation de Girone. — Eloge du Général. — Services récompenſés, 143. — Joie de Louis XIV. — Il approuve la conduite de Noailles, 144. — Récompenſes données ou promiſes pour les Officiers. — Lettre particuliere du Roi au Duc de Noailles, 146. — Il lui ordonne d'accepter la Grandeſſe. — Il avoit refuſé ſon conſentement pour un autre, 147. — Vendôme penſe au ſiege de Barcelone. — Noailles en prouve l'impoſſibilité, 148. — Il propoſe un meilleur plan. — Inquiéter cependant l'ennemi pour Barcelone, 149. — Confiance de Vendôme fondée ſur ſes exploits, 150. — Penſée de ce héros ſur les grandes entrepriſes, 151. — Ses raiſons pour tenter le ſiege. — Gens de Cour qui deſirent de brouiller Vendôme & Noailles, 152. — Le premier en avertit l'autre loyalement, 153. —

Situation de l'armée de Noailles. -- Il envoye en France le Duc de Duras, 154. -- Vendôme ne peut avancer. -- La jonction des deux armées preſque impoſſible, 155. -- Un Général doit ſe mettre au-deſſus de l'opinion. -- Inſtances inutiles de Noailles à Vendôme, 156. -- Leurs eſpérances d'une paix honorable ſe fortifient, 157. -- Projet ſur Naples, ſans moyens d'exécution. -- Trahiſon du Duc d'Uzéda, 158. -- Raiſonnements contradictoires des politiques de France, 159. -- Raiſonnement plus juſte de Torci, 160. -- Il propoſe l'Ambaſſade d'Eſpagne à Noailles. -- Diſpoſitions de celui-ci, 161. -- Il travaille à Sarragoſſe avec Vendôme. -- Il s'inquiete peu de la prééminence qu'auroient les Eſpagnols, 162. -- Demande de Vendôme en ſa faveur, 163. -- Noailles s'y étoit oppoſé. -- Le Miniſtre deſiroit qu'il fût Maréchal de France, 164. -- Trop d'inquiétude ſur les jugements de la Cour, 165. -- Mort de l'Empereur Joſeph; nouveaux intérêts de l'Archiduc. -- Louis conſeille de lui faire des propoſitions de paix, 166. -- Maniere dont il faut s'y prendre, 167. -- Philippe V écrit à l'Archiduc. -- Motifs de pacification. -- Intérêt de la Religion Catholique, 168. -- Intérêt de l'Archiduc, 169. -- Sentiments généreux de Philippe V, 170. -- Ses diſpoſitions pour les alliés de l'Archiduc, 171. -- La lettre de Philippe eſt renvoyée. -- Les eſpérances diminuent en Eſpagne, 172. -- Néceſſité d'avoir un bon Ambaſſadeur en France. -- Diſpoſitions peu favorables à notre égard, 173. -- Engourdiſſement à la Cour. -- Mauvaiſe adminiſtration des affaires, 174. -- Mécontentement des Eſpagnols. -- Confiance aveugle, 175. -- Profiter de l'occaſion

pour la paix. -- Plan proportionné à l'état des choſes, 176. -- On avoit eu des projets trop vaſtes, 177. -- La Reine & Madame des Urſins, maîtreſſes du Gouvernement, 178. -- Noailles ne peut pas tout ce qu'il voudroit. -- Torci eſpere beaucoup de lui, 179. -- Le Marquis de Bonnac envoyé en Eſpagne. -- Ceſſions que promet Philippe, 180. -- Il attend Bergheick pour ſe décider. -- Louis l'exhorte à la modération, 181. -- Souveraineté pour la Princeſſe des Urſins, 182. -- Actes néceſſaires pour l'Electeur de Baviere. -- On adopte le plan de Noailles, 183. -- Vendôme étend ſes vues. -- Mais les moyens manquent, 184. -- Départ du Duc de Noailles. -- Motifs qui avoient déterminé Louis XIV à ſoutenir le Roi d'Eſpagne, 185. -- Sa perſévérance a détrompé les alliés, 186. -- L'Eſpagne doit être indépendante de la France. -- Union néceſſaire entre elles. -- Connoître le fond des affaires d'Eſpagne; 187. -- & les reſſorts ſecrets du Gouvernement. -- Conduite du Roi & de la Reine, 188. -- Influence de la Princeſſe des Urſins. -- Philippe doit deſirer la paix, 189. -- Louis la fera ſans lui en cas de beſoin. -- Examiner ſans partialité les plaintes des négociants. -- On ne doit pas regretter les ceſſions, 190. -- Négocier avec le Portugal & avec le Pape, 191. -- Bonnac confere avec la Princeſſe des Urſins. -- Il prouve que les propoſitions de paix ne devoient pas révolter l'Eſpagne, 192. -- Plein-pouvoir donné par Philippe à Louis XIV, 193. -- Plan pour le commerce de Cadix, rejetté. -- Les Anglois moderent leurs prétentions, 194. -- Leur demande pour l'*aſſiento*. -- Lettre de Louis XIV, qui inquiete la Cour d'Eſpagne, 195.

— On ſe prête à ſes deſirs, en témoignant de la répugnance, 196. — La Princeſſe des Urſins ſeconde utilement Bonnac, 197. — Elle étoit néceſſaire pour modérer les ſentiments de la Reine, 198. — Plus d'Eſpagnols dans les grands emplois. — Il convenoit pourtant d'exciter leur émulation, 199. — Affaire de cérémonial par rapport à Madame des Urſins, 200. — L'exemple d'Oſſuna fait fléchir les Grands. — Obſtacles à la ceſſion des Pays-Bas. — Défiance mal fondée pour la Cour de Londres, 201. — Louis travaille toujours à la paix, 202. — Il exhorte Philippe à s'en rapporter à lui. — Objection du Roi d'Eſpagne ſur les Pays-Bas, 203. — Bergheick trouve des raiſons de retardement. — On ne voudroit pas que le congrès s'ouvrît ſans les Eſpagnols, 204. — Réponſe de Bonnac aux difficultés, 205. — Il conſeille de traiter ſans conſulter la Cour d'Eſpagne, 206. — Cette politique déplaît, & l'on s'en plaint. — L'Envoyé réfute les reproches. — La néceſſité ſeule pouvoit décider le Roi & la Reine, 207. — Les alliés veulent traiter d'abord ſeulement avec la France, 208. — Louis demande un plein-pouvoir. — On l'accorde, 209. — L'Archiduc élu Empereur; motif de paix, 216. — Campagne du Duc de Vendôme, 217. — Siege de Cardone, entrepris mal-à-propos. — Le Général manqua de prévoyance, 218. — Villars ſur la défenſive en Flandres, 219. — Négociations d'Utrecht. — Conſtance de Philippe V, 220.

1713, &c.

Traités après l'affaire de Denain. — Madame des Urſins, trompée dans ſes eſpérances, 221.

— Elle eſt dupe d'Albéroni. — Sa diſgrace. — Son caractere & ſes ſervices, 222. — Querelles théologiques, 223. — Il approuve le Livre de Queſnel, 224. — Il avoit à craindre les Jéſuites, 225. — Premiere condamnation à Rome. — Excès du P. le Tellier, 226. — Le Cardinal interdit les Jéſuites. — Il eſt blâmé par Madame de Maintenon, 227. — Raiſons en faveur des Jéſuites. — Conduite du Duc de Noailles dans cette affaire, 228. — Madame de Maintenon l'exhorte à faire changer de ſentiment au Cardinal, 229. — Il eſpere peu de concilier les eſprits, 231. — Le Tellier implacable, 232. — Bulle *unigenitus*. — Le Cardinal refuſe l'acceptation pure & ſimple. — Madame de Maintenon l'abandonne, 233. — Mot du Duc de Noailles au Roi, 234. — Le Roi lui confie ſes ouvrages, 235. — Notice des écrits de Louis XIV. — Diverſes notes ſur ce qu'il méditoit, 236. — Il ſe glorifie de la guerre contre l'Eſpagne, 237. — Sa guerre de Hollande, 238. — Ses précautions pour la campagne de 1674, 239. — Sa paſſion pour la gloire, 240. — Il s'applaudit de ſes ſuccès. — Un Roi doit tout rapporter au bien de l'Etat, 241. — Savoir prendre ſon parti, 242. — Eviter la foibleſſe. — Penſer à tout. — Etre en garde contre ſoi-même, & s'attendre à des inquiétudes, 243. — Jouir des ſuccès; réparer les fautes. — Pomponne appellé aux affaires étrangeres, 244. — Repentir de ce choix, 245. — Harangue pour obtenir des ſecours. — Le Roi rappelle les efforts qu'ils a ſoutenus, 246. — Ses diſpoſitions à la paix. — Opiniâtreté des ennemis; beſoin de ſecours, 247. — Inſtructions pour le Roi d'Eſpagne. — Mort de Louis XIV,

249. — Ses paroles au Duc d'Orléans pour Madame de Maintenon, 250

1715.

Le Duc d'Orléans ſuſpect à Louis XIV, 251. — Teſtament du Roi, qui ne lui eſt pas favorable. — Ses démarches au Parlement. 252. — Il obtient ce qu'il vouloit. — A quoi il s'engage, 253. — Beaux commencements de la Régence. — Viſite du Régent à Madame de Maintenon, 254. — Leur converſation. — Sentiments de l'un & de l'autre, 255. — Fin de Madame de Maintenon, 256. — Etabliſſements de pluſieurs Conſeils; par quels motifs, 257. — Formation de ces Conſeils, 258. — Le Duc de Noailles, Préſident du Conſeil de Finance. — Il n'accepte que malgré lui, 259. — Travaux auxquels il ſe dévoue. — Etat déplorable des affaires, 261. — Tout étoit à craindre, ſi l'on ne remédioit au mal, 262. — Le Duc de Noailles pouvoit le faire, 263. — Son travail immenſe. — Propoſition de banqueroute, rejettée. — On rejette auſſi les affaires extraordinaires, 264. — On paye les troupes & les rentiers. — Réduction néceſſaire; ſuppreſſion d'offices. — Ordre aux Intendants pour le ſoulagement des peuples, 265. — Moyens pour régler ſagement les tailles, 266. — Remiſe d'impôts. — Charges liquidées, 267. — Exportation des grains. — On promet de ne plus toucher aux monnoies. — Mais le préjugé & le beſoin empêchent de tenir parole, 268. — Refonte d'eſpeces. — On travaille à liquider les effets royaux, 269

1716.

Ces papiers réduits en *billets de l'Etat.* -- Les traitants dignes de grands reproches, 270. -- Chambre de Juſtice établie contre eux. -- Objet & motifs de cet établiſſement, 271. -- Inconvénients de la Chambre de Juſtice, 273. -- Bénéfice à en tirer. -- Suppreſſion de la Chambre après un an, 274. -- Meilleur état des affaires, 275. -- Fraix modérés de la Chambre de Juſtice, 276. -- Ce que les traitants avoient gagné, & ce qu'on leur laiſſoit. — Noailles avoit d'excellents principes d'adminiſtration, 277. -- Conſeil de commerce. -- Prohibitions & droits nuiſibles aux finances, 278. -- Banque générale établie. -- Utilité de cet établiſſement, 279. -- Regiſtres des comptables, 280. -- Retranchements ſur les penſions. -- On promet la ſuppreſſion du dixieme. -- Plan d'adminiſtration pour l'avenir, 281. -- Nouvelle réduction des penſions. -- Privileges abuſifs détruits, 282. -- Projets pour le rétabliſſement du commerce, 283. -- Il falloit du temps, & le Régent manqua de patience. -- Révolutions de la Cour d'Eſpagne. -- Orri renvoyé, 284. -- Le P. Daubenton rappellé. -- Faveur d'Albéroni, dangereuſe pour le Régent, 285. -- Commiſſion donnée au Marquis de Louville. -- Noailles augure mal de cette affaire. -- Louville a défenſe du Roi d'Eſpagne de paroître à ſa Cour, 286. -- Son entrevue avec Albéroni, 287. -- Il montre ſes pouvoirs & ſe plaint d'être maltraité. -- Il écrit contre Albéroni & Daubenton, 288. -- Il intrigue avec les Eſpagnols mécontents. -- Peinture qu'il fait de cette Cour, 289. -- Le Régent rappelle Lou-

ville, 291. -- Celui-ci veut se disculper, mais sans bonnes raisons. -- Son départ favorable à Albéroni, 292. -- Commission secrete donnée au Duc de Saint-Aignan. -- Précautions pour le secret, 293. -- Louville & Longepierre employés. -- Instruction concernant le P. Daubenton & Albéroni, 294. -- Rendre Daubenton suspect, -- Corrompre ou pénétrer différentes personnes, 295. -- Intéresser les Espagnols aux vues du Régent. -- Avis particulier à l'Ambassadeur sur sa jeunesse, 296. -- Combien il importoit de brouiller Daubenton & Albéroni, 297. -- Vrais motifs du Régent. -- Il se ligue avec l'Angleterre. -- Discours d'Albéroni à ce sujet, 298. -- Inquiétudes de Daubenton, 299. -- L'Ambassadeur se flatte d'un prompt succès. -- Nouveaux ordres du Régent par rapport au Jésuite, 300. -- Il rejette tout projet de guerre, 301. -- Saint-Aignan le fait changer d'avis sur quelques points, 302.

1717.

Ses réflexions sur deux Jésuites rivaux, 302. -- approuvées par le Régent. -- Ce Prince compte trop sur une politique artificieuse, 303. -- L'Ambassadeur trompé par les discours de Daubenton, 304. -- Albéroni devient Cardinal, tandis qu'on le croit perdu. -- Avis des Espagnols pour le Régent, 305. -- Il en marque de la reconnoissance. -- Il promet de préférer la fermeté à la douceur, 306. -- Projets audacieux d'Albéroni, 307. -- Il affecte d'être opposé à la guerre. -- Il laisse néanmoins entrevoir ses sentiments, 308. Il feint que la France approuve la guerre contre l'Empereur. -- Le Régent fait déclarer le contraire. -- Conquête imprévue de la Sardaigne,

309. -- Philippe V malade, fait ſon teſtament. -- Demande des Eſpagnols au Régent, 310. -- Sa réponſe. -- Il leur promet ſa protection contre les Italiens, 311. -- Ses précautions pour que la Reine ſoit exclue de la Régence. -- Grand intérêt qui fait agir le Duc d'Orléans, 312. -- Il envoye des troupes ſur la frontiere. -- Il tâche de diſſiper les ombrages des Eſpagnols, 313. -- Il ſe plaint de leurs jalouſies mutuelles, 314. -- Il deſire ſur-tout la réunion de Véraguas & d'Aguilar, 315. -- Philippe V ſe rétablit, quoique toujours tourmenté de vapeurs, 316. -- Négociation pour faire accéder l'Eſpagne à la quadrupe alliance, 317.

1718.

Le Marquis de Nancré envoyé pour cela. -- Projets violents des Eſpagnols, 318. -- Le Régent en montre le danger, 319. -- Il recommande d'agir avec précaution. -- Il blâme une petite intrigue de Cour, 320. -- Projet criminel qu'on attribue au Comte d'Aguilar. -- L'Ambaſſadeur de France s'éleve contre, 321. -- Bruits ſur la Princeſſe des Urſins. -- Sentiments du Régent à ſon égard, 322. -- Albéroni continue ſes entrepriſes, 323. -- Les Eſpagnols échouent en Sicile. -- Le Régent ſaiſit l'occaſion de calmer ceux de ſon parti; 324. -- & d'attaquer de nouveau ce Miniſtre. -- Il mépriſe ſes intrigues en France. -- Conduite d'Albéroni après la défaite de la flotte, 325. -- Les mécontents incapables d'agir efficacement, 326. -- Leur réponſe aux plaintes du Régent, 327. -- Albéroni ſuſcite contre lui une conſpiration en France. -- Réſolution de ce Prince, 328. -- Il rappelle Saint-Aignan, 329. -- Découverte de

la conſpiration de France. -- Manifeſte contre le Miniſtre d'Eſpagne, 330. -- L'adminiſtration changée dans le Royaume. -- Le Duc de Noailles ſort du Miniſtere, 331. -- Idée de ſon adminiſtration. -- Cauſes du déſordre des finances, 332. -- Création de charges & de rentes. -- Remedes appliqués par Sully & Colbert, 333. -- Principes de Colbert ſur les rentes. -- Traités extraordinaires, odieux, 334. -- Préférer une impoſition générale, dans les cas de néceſſité, 335. -- Mais qu'elle finiſſe à la paix. -- On auroit beaucoup gagné à prendre ce parti, 336. -- Autres moyens, & comment il faut les employer, 337. -- Inégalité de la répartition des impôts. -- Taille proportionnelle, juſte & utile, 338. -- Premier établiſſement de ce genre. -- Erreurs fatales ſur le change, 339. -- Modérer le luxe & le goût des marchandiſes étrangeres, 340. Trop de négligence pour les petits objets. -- Perte du crédit, 341. -- Effets de la révocation de l'Edit de Nantes, -- & de la guerre, 342. -- Reſſources de la France. -- On a fait beaucoup, & il reſte beaucoup à faire. -- Dettes immenſes à acquitter, 343. -- Objets ſur leſquels il faut délibérer. -- Inconvénients des papiers Royaux, 344. -- Les retirer ſans injuſtice. -- Retranchements propoſés ſur les dépenſes, 345. -- Chacun devroit s'y prêter en citoyen. -- Le ſuccès d'une bonne adminiſtration devoit être lent, 346. -- Syſtême de Law préféré. -- Il éblouit & entraîne la ruine des affaires, 347.

1720.

Epoque fatale, *ibid.* -- Guerre avec l'Eſpagne. -- Chûte d'Albéroni & de Law, 348.

1721.

Double mariage à la paix. — Le Régent réuſſit par Daubenton, & les Jéſuites y gagnent, 349. — Fortune de l'Abbé Dubois. — Son entrée au Conſeil, occaſion de diſpute, 350. — Ce que lui dit le Duc de Noailles. — Dubois le fait exiler, ainſi que d'Agueſſeau, 351.

1723.

Le Duc d'Orléans premier Miniſtre après la mort de Dubois. — Noailles rappellé à la Cour, 352. — Mort du Duc d'Orléans. — Mariage du Comte de Toulouſe avec une Noailles, 353. — Miniſtere du Duc de Bourbon. — Mariage de Louis XV, 354.

1724.

Abdication de Philippe V. — Négociation de Ripperda à Vienne. — Son élévation & ſa chûte, 355.

1726.

Le Cardinal de Fleury ſupplante le Duc de Bourbon, 355. — Modération de ſon caractere, 356. — Sa fortune tardive, mais ſolide. — Idée de ſon Gouvernement. — Partialité de l'Abbé de Montgon contre lui, 357. — Négociation de cet Abbé pour l'Eſpagne, 358. — Petite guerre de l'Eſpagne avec les Anglois, 359. — Le Duc de Noailles cultive ſes talents. — Philippe V s'étoit refroidi à ſon égard ſans raiſon, 360. — Ces ombrages ſe diſſipent, 361. — Affaire de Ma-

dame d'Armagnac. -- Noailles demande enfin pour elle une penſion, 362. -- Refus honnête du Cardinal de Fleury, 363. -- Correſpondance familiere du Cardinal avec le Duc. -- Lettre plaiſante, 364. -- Uſage des apoſtilles, 365. -- Le Roi entre dans la plaiſanterie. -- Lettres au ſujet de la petite-vérole de Madame de Villars, 366. -- Lettre ſur la mort d'un lion de la ménagerie. -- Réponſe du Miniſtre, 368. -- Son économie quelquefois pouſſée trop loin. -- Staniſlas élu Roi de Pologne, & détrôné une ſeconde fois, 369. -- Guerre entrepriſe contre l'Empereur, 370.

1734.

-- Correſpondance de Noailles, matériaux de nos relations militaires, 370. -- Le Comte de Belle-Iſle fort en crédit. -- Noailles n'eſt pas conſulté, 371. -- Commencements de campagne trop précipités. -- Noailles chargé de l'attaque des lignes d'Etlingen, 372. -- Son eſtime pour le Comte de Saxe. -- Il reconnoît l'endroit par où l'on doit l'attaquer. -- Diſpoſitions pour l'attaque, 373. -- On force les retranchements. -- Noailles s'arrête à propos, 374. -- Il court conférer avec Berwick; -- & lui fait abandonner un mauvais parti. -- Arrivée du Prince Eugene, un jour trop tard, 375. -- Raiſons d'entreprendre un ſiege, pour aguerrir les troupes. -- Courſes pénibles & utiles, 376. -- Noailles ſollicite des récompenſes pour les Officiers. -- Il n'aime point une économie outrée, 377. -- Siege de Philipsbourg. -- Sageſſe de Noailles en déſapprouvant les opérations de Berwick. -- Mort de ce Général, 378. -- Noailles & d'Aſfeld Maréchaux de France. -- Confiance du Miniſtre de la guerre

pour le premier. -- Noailles ménage extrêmement ſon collegue, 379. -- Le Miniſtre l'exhorte à parler plus librement, 380. -- Travaux étonnants du Maréchal, 381. -- Priſe de Philipsbourg. -- D'Asfeld repaſſe le Rhin, ſans conſulter Noailles. -- Celui-ci craint pour l'honneur de nos armes, 382. -- Ses travaux augmentent. -- Prévoyance qui le caractériſe, 383. -- Ses réflexions ſur la campagne, 384. -- Comment il convient de la terminer, 385. -- Faute du Maréchal d'Asfeld. -- Noailles obligé de s'expliquer. -- Il conſeille de ne pas échauffer la tête du Général, 386. -- Force de l'opinion ſur les François. -- Noailles avoit raiſon, 387. -- Mais ſa ſituation n'en étoit que plus fâcheuſe. -- D'Asfeld gouverné par un autre, 388. -- Noailles demande à ne plus ſervir avec lui. -- Il ne brigue point le commandement, 389. -- On le lui deſtine, 390. -- Fin de la campagne peu glorieuſe. -- Noailles s'inſtruit toujours -- Projets d'occuper Worms, que Belle-Iſle fait adopter, 391. -- Noailles chargé de l'exécution. -- Il demande que le Maréchal du-Bourg partage avec lui le commandement des troupes, 392. -- Worms occupé par les ennemis. -- Inquiétude de la Cour, 393. -- Les ennemis décampent. -- Lettre agréable du Cardinal. -- Noailles ne trouve pas les ſubſiſtances que Belle-Iſle promettoit, 394. -- Il ne veut s'engager à rien ſans être ſûr de tenir parole, 395. -- Sommes à lever pour les troupes. -- Il ſoutient que le droit de la guerre n'autoriſe pas de telles impoſitions, 396. -- Il demande qu'on charge de cette affaire quelqu'un de moins délicat. -- Néceſſité de parler aux Miniſtres pour les éclairer. -- Le Miniſtere n'adopte pas ſes principes, 398. -- On le taxe d'avoir

mis de l'humeur dans ſes lettres. -- Le Cardinal approuve qu'on ne ménage point les *Epiſcopaux*, 399. -- On reproche à Noailles de trop fatiguer les troupes, 400. -- Il donnoit l'exemple, mais on n'aimoit pas à le ſuivre. -- Ses ſoins avant de quitter l'armée. -- Ce qui excitoit les cabales contre lui, 401. -- Chauvelin veut lui perſuader qu'on n'écoute pas ſes ennemis. -- Néceſſité de rétablir la diſcipline, 402. -- Il faut pour cela un plan fixe; -- & ſe mettre au-deſſus des préjugés, 403. -- Subordination dont le Maréchal avoit donné l'exemple, 404. -- On le deſtine à commander en Italie. -- Difficultés de cette commiſſion, 405. -- Pouvoir de nommer aux emplois des régiments, 406.

TABLE

DES PIECES DÉTACHÉES.

LEttres du Duc de Bourgogne à Madame de Maintenon, après le combat d'Oudenarde, en 1708, 407. -- Du même, 412. -- Du même. -- Du même, 413. -- Du même, 414. -- Du même, 420. -- Du même, 421. -- Du même, 425. -- Du même, 426. -- Lettre du Duc de Noailles au Cardinal ſon oncle, 427. -- Lettres du Duc de Bourgogne au Duc de Noailles. -- Du même, 429. -- Pieces concernant la négociation du Duc de Noailles en Eſpagne, après la bataille de Sarragoſſe, 431. -- Lettre de Louis XIV au Roi d'Eſpagne. -- Lettre du Duc de Noailles à M. de Torci, 449. -- Lettre de la Ducheſſe de Bourgogne au Duc de Noailles, 451. Lettre de la Reine d'Eſpagne à Madame de Maintenon, 453. -- A la même, 454. -- A la même, 457. -- Lettre du Duc de Noailles à l'Evêque de Châlons, 461. -- Lettre du Chancelier d'Agueſſeau à la Maréchale de Noailles, ſur la déclaration du mariage de la Comteſſe de Toulouſe, 462.

Fin des Tables du Tome troiſieme.

VAI 1535192

141 B 37